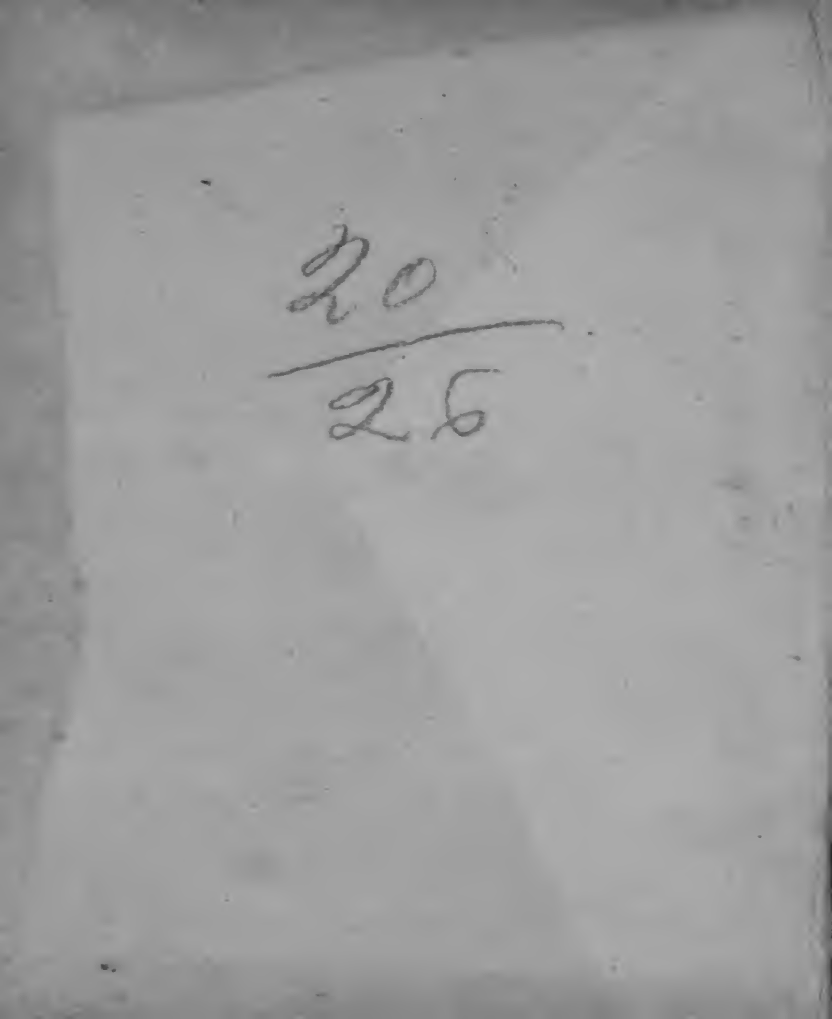



20
26

COMMENTAIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
Mareſchal de France.

Où ſont décrits tous les Combats, Rencontres, Eſcarmouches, Batailles, Siéges, Aſſauts, Eſcalades, Priſes ou Surpriſes de Villes & Places fortes : Deffenſes des aſſaillies & aſſiégées ; Auecque pluſieurs autres faits de guerre ſignalez & remarquables, eſquels ce grand & renommé Guerrier s'eſt trouué durant cinquante ou ſoixante ans, qu'il a porté les Armes.

Enſemble diuerſes inſtructions, qui ne doiuent eſtre ignorées de ceux qui veulent paruenir par les Armes à quelque honneur, & ſagement conduire tous exploicts de Guerre.

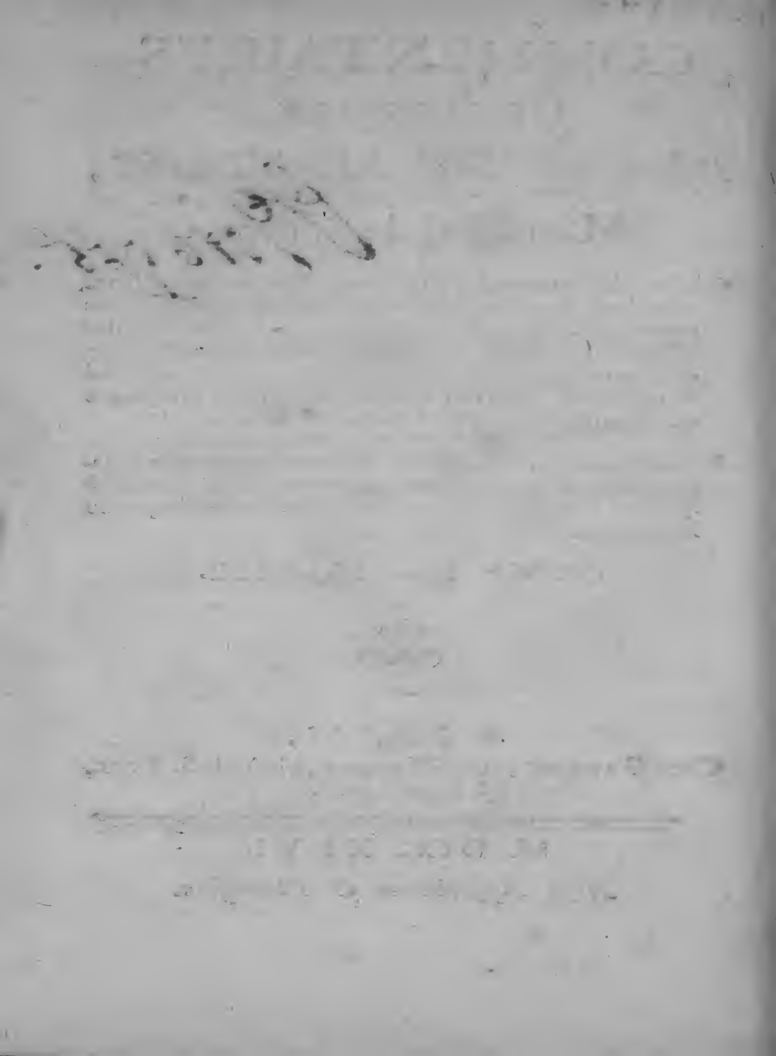
TOME TROISIE'ME.

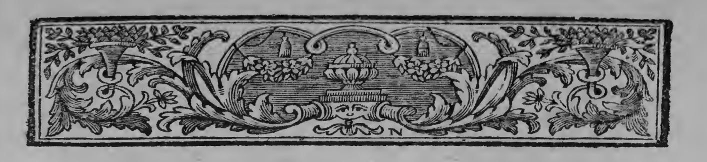
A PARIS,

Chez GANEAU, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à Saint Louis.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Permiſſion.





COMMENTAIRES DE MESSIRE *BLAISE DE MONTLUC*, Mareſchal de France.

LIVRE CINQUIÉME.

LE Roy François Second eſtant mort à Orleans, où i'eſtois, i'allay trouuer la Royne, mere du Roy. Et encore qu'elle fuſt bien malade, elle me fiſt cet honneur de commander qu'on me laiſſaſt entrer. I'auois cogneu les menées qui ſe faiſoient, leſquelles ne me plaiſoient guerre: & meſmement ſur les eſtats, qui ſe tindrent. Si que ie cogneus bien que nous ne demeurerions pas long-temps en paix. Ce qui me fiſt reſoudre de me retirer de la Cour: afin de n'eſtre

Mort du Roy François ſecond.

embraſſé parmy les vns ou les autres. Car on m'y auoit ja trouué contre toute raiſon, ainſi que ie veus, que Dieu m'aide. Qui fut cauſe, que prenant congé de ſa Majeſté, ie luy dis ces mots, ne la voulant entretenir longuement à cauſe de ſon mal : Madame, ie m'en vois en Gaſcogne, auec deliberation de vous faire toute ma vie tres-humble ſeruice. Ie ſupplie tres-humblement voſtre Majeſté croire, que s'il aduient quelque choſe, qui merite, que vous ayez affaire de vos ſeruiteurs, ie vous promets & vous donne ma foy, que ie ne tiendray iamais autre party, que le voſtre, & celuy de Meſſeigneurs vos enfans : & ſeray ſi ſoudain à cheual, que vous me le commanderez. Le iour propre, que le Roy François eſtoit mort, la nuict ie lui en auois donné toute telle aſſeurance. Alors elle me fit cet honneur de me remercier. Madame de Curſol, qui eſtoit au cheuet de ſon lict, luy dit, Madame, vous ne l'en deuriez pas laiſſer aller : car vous n'auez point de plus fidelles ſeruiteurs, que ceux de Montluc. Alors ie reſpondis, Madame, vous ne demeurerez iamais ſans auoir des Montlucs : car il

Propos du ſieur de Montluc à la Royne.

vous en demeure encores trois, qui ſont mes deux freres & mon fils. Nous mourrons tous à vos pieds pour voſtre ſeruice. Sa Maieſté me remercia fort. Elle qui auoit beaucoup d'entendement, & l'a bien monſtré, voyoit bien qu'ayant tant d'affaires ſur les bras, parmy la ieuneſſe de ſes enfans, qu'elle auroit affaire des perſonnes. Elle ſe reſouuiendra de ce qu'elle me dit : & ſi i'ay manqué d'executer ce qu'elle me commanda : ce ſont lettres cloſes. Et ainſi ie prins congé d'elle, Madame du Curſol vint apres moy iuſques à demy chambre : & là me dit adieu : & Madame de Courton pareillement. Et ainſi m'en vins à ma maiſon.

Quelques mois apres mon retour i'entendois de toutes parts de terribles langages, & d'audacieuſes paroles, que les miniſtres, qui portoient vne nouuelle foy, tenoient, meſmement contre l'auctorité Royalle. I'oyois dire qu'ils impoſoient deniers, d'autre part qu'ils faiſoient des capitaines, enrollemens de ſoldats, aſſemblées aux maiſons des Seigneurs de ce païs, qui eſtoient de cette Religion nouuelle. Ce qu'a cauſé tant de maux, & maſſa- *Parolet audacieuſes des Miniſtres.*

cres qui se sont faits les vns sur les autres. Ie voyois croistre de iour à autre le mal, & ne voyois personne, qui se montrast pour le Roy. I'oyois dire aussi que la plus part de tous ceux, qui se mesloient des finances estoient de cette Religion : car le naturel de l'homme est d'aimer les nouueautez: Et le pis, d'où est procedé tout le malheur, que les gens de iustice aux Parlemens, Senechaucées, & autres Iuges abandonnoient la religion ancienne, & du Roy, pour prendre la nouuelle. Voyois aussi des noms estranges, de Surueillans, Diacres, Consistoires, Sinodes, Colloques, n'ayant iamais esté desieuné de telles viandes. I'oyois dire que les Surueillans auoient des nerfs de bœuf, qu'ils appelloient *Iohanots*, desquels ils maltraittoient & battoient rudement les pauures païsans, s'ils n'alloient à la Presche: le peuple abandonné de la iustice, car comme ils s'alloient plaindre, ils n'estoient payez que d'iniures : & n'y auoit sergent qui osast entreprendre de faire executions pour les Catholiques, sinon pour les Huguenots seulement : (car ainsi les appella-on, ie ne sçay pourquoy) demeu-

Miserable estat de la Guyenne.

roient le reste des Iuges & Officiers du Roy, qui estoient Catholiques, si intimidés, qu'ils n'eussent osé commander faire vne information, à peine de leurs vies. Tout cecy ne me presageoit autre chose, que ce que i'en ay veu aduenir depuis. Et m'en reuenant d'vne maison mienne à celle de Stillac, ie trouuay la ville de la Plume assigée de trois ou quatre cens hommes. I'auois le capitaine Montluc mon fils auec moy, & luy dis qu'il allast auec toutes gracieuses paroles parler à eux : car ie n'auois que dix ou douze cheuaux. Il fit tant, qu'il gaigna les Brimonts, principaux chefs de cette entreprise, estant faite pour oster deux prisonniers de leur religion que ceux de la Iustice de la Plume tenoient. Mon fils leur promit, que s'ils se vouloient retirer, que ie les ferois rendre, ce qu'ils firent. Et le lendemain i'allay parler auec les Officiers de ladite ville, ausquels remonstray, que pour ces deux prisonniers, ils ne deuoient pas permettre, que l'on commençast vne sedition : de sorte qu'ils me les amenerent, & les laisserent aller.

Monsieur de Burie, qui comman-

Le sieur de Burie Lieutenant de Roy en Guyenne.

doit en ce temps en absence du Roy de Nauarre en Guyenne, estoit à Bourdeaux, où il y auoit autant de commencement de besongne, qu'en autre lieu du païs. Ie n'oyois point dire qu'il se remuast beaucoup : & croy qu'il estoit bien estonné. De ma part ie n'auois charge de rien, que de ma compagnie, & m'en estois voulu vne fois mesler, à la requeste de la Cour Prisidiale d'Agen, & Consuls, pour vn ministre, que la iustice tenoit prisonnier, dont toute la ville estoit esmeuë les vns contre les autres. Et me vindrent les Consuls prier de venir iusques à Agen, car autrement les habitans s'alloient coupper la gorge les vns aux autres. Ce que ie fis. Et à mon arriuée la peur print aux Huguenots d'eux mesmes : de sorte que les vns se cachoient dans les caues, & les autres sautoient par dessus les murailles, non que ie leur en donnasse occasion, car encor ie ne leur auois fait iamais mal. Ie ne fis qu'aller prendre le Ministre en vne maison pour le liurer entre les mains de la iustice, & apres m'en retournay : mais ces gens ont tousiours eu peur de mon nom en Guyenne, comme ils ont en France de celui de

Les Huguenots ont eu peur du nom de Montluc.

Guise. Le Roy de Nauarre me sentit si mauuais gré de ce que ie fis, qu'il m'en voulut mal mortel : & escriuit au Roy, que ie l'avois depossedé de l'estat de Lieutenant de Roy, le priant de lui mander, s'il m'en auoit donné la charge. Dequoy il deliberoit de se venger à quelque prix que ce fut. Cecy aduint, viuant encores le Roy François (car dès ce temps là ces nouuelles gens commencerent à remuer besogne. M. de Guise me manda par mon fils le capitaine Montluc, que ie recherchasse tous les moyens, que ie pourrois, pour me remettre en sa bonne grace : & qu'encores que le Roy eust trouué bon, ce que i'auois fait : neantmoins il ne le vouloit monstrer, & qu'il falloit qu'il en vsast ainsi. Cette lettre cuida estre cause de ma ruïne : car sans cela ie ne m'y fusse iamais racointé : car i'aimois mieux me tenir sur mes gardes & en ma deffence, que non me trouuer meslé en aucune chose, qu'en ce que le Roy me commanderoit. Mais il me sembloit, que ie ne pouuois faillir, suiuant le conseil de monsieur de Guise : car il gouuernoit entierement tout à la Cour.

Or pour retourner à mon principal, ayant veu & entendu toutes ces besongnes, & ces nouuelles choses, qui se dressoient encores beaucoup plus, depuis mon retour, & apres la mort du Roy (car lors on parloit ouuertement) ie deliberay m'en retourner à la Cour, pour ne bouger d'aupres de la Royne & de ses enfans, & là mourir à leurs pieds contre tous ceux qui se presenteroient pour leur estre contraires, tout ainsi que i'auois promis à la Royne : & me mis en chemin. La Cour estoit pour lors à sainct Germain en l'Aye. Ie ne demeuray que deux iours à Paris : & ne trouuay personne de la maison de Guise, ny autres, que la Royne, le Roy de Nauarre, monsieur le Prince de Condé, & monsieur le Cardinal de Ferrare, là où ie fus le bien venu de sa Majesté, & de tous. La Royne, & le Roy de Nauarre me tirerent à part, & me demanderent comment les affaires se portoient en Gascogne. Ie leur dis, qu'ils ne se portoient pas encores trop mal : mais que ie me craignois qu'ils iroient de mal en pis. Et leur dis les raisons, pour lesquelles il me sembloit auoir connu que l'on ne demeu-

Les Huguenots s'esleuent en Guyenne.

reroit pas long-temps ſans venir aux prinſes. Ie n'y demeuray que cinq iours, dans leſquels arriua la nouuelle, que les Huguenots s'eſtoient eſleuez à Marmande : & auoient tué les Religieux de ſainct François, bruſlé le Monaſtere. Tout à coup d'autres nouuelles du maſſacre, que les Catholiques auoient fait à Cahors ſur les Huguenots, & celui de Grenade près de Toulouſe. Puis apres arriua la nouuelle de la mort de monſieur de Fumel, qui fut maſſacré fort cruellement par ſes propres ſubjets, qui eſtoient Huguenots. Cela donna plus de trauail à l'eſprit de la Royne, que tout le demeurant : & conneut bien ſa Majeſté, que ce que ie luy auois predit, qu'on ne demeureroit gueres ſans venir aux prinſes, eſtoit veritable. On demeura deux iours ſans ſe pouuoir reſoudre, par quel bout on pourroit commencer à eſteindre ce feu. Le Roy de Nauarre vouloit que la Royne eſcriuit des lettres à M. de Burie, pour y donner ordre. La Royne diſoit, que ſi autre que lui n'y mettroit la main, qu'il ne s'y en donneroit point. La Royne monſtroit qu'elle auoit quelque ſoupçon de lui. Et ſçay bien qu'el-

Maſſacre du ſieur de Fumel.

le m'en dist. Il faut peu de chose pour nous rendre suspects. Ie connu aussi que le Roy de Nauarre ne me faisoit pas si grande chere, comme auparauant. Et croy què cela venoit de ce que ie ne me rendois pas si subiet à lui, & ne bougeois d'aupres de la Royne. A la fin ils se resolurent de m'enuoyer en Guyenne auec patentes & permission de leuer gens à pied & à cheual, pour courir sus aux vns & aux autres, qui prendroient les armes. Ie reiettay, tant que ie peus, cette charge, connoissant bien que ce n'estoit pas œuure acheuée : mais œuure qui s'alloit commencer : & qu'il faudroit bien vn bon maistre pour y donner ordre : & demeuray pour ce coup là constant à ne la prendre point. Le lendemain matin la Royne & le Roy de Nauarre m'enuoyerent querir : & commanda la Royne à M. de Valence mon frere de me conuertir à prendre cette charge. Et comme ie fus deuant eux, apres plusieurs remonstrances qu'ils me firent, ie fus contraint de l'accepter, pourueu que monsieur de Burie fust comprins en la commission. Ie voulois qu'il eust part au gasteau. La Roine ne le vouloit iamais, ne di-

Pouuoir du sieur de Montluc.

ſant que trop de choſes. Tout leur eſt permis. Mais ie lui dis que ſi elle ne l'y comprenoit, que lui eſtant Lieutenant de Roy, comme il eſtoit, qu'il me donneroit toutes les trauerſes, qu'il pourroit par deſſous main, pour me garder, que ie ne fiſſe rien qui valut ce qu'à la fin ils trouuerent bon. Et la meſme charge qu'ils me baillerent, ils en baillerent autant à M. de Curſol, pour la prouince de Languedoc : & nous commanderent à tous deux, que celui qui auroit fait le premier, allaſt ſecourir ſon compagnon, s'il en auoit beſoin. Monſieur de Curſol n'eſtoit non plus que moy de cette Religion nouuelle : & croi qu'il s'en fit plûtoſt pour quelque mal-contentement que par deuotion : car il n'eſtoit pas grand Theologien non plus que moi. Mais i'en ay veu pluſieurs par deſpit ſe faire de cette Religion, & apres il leur tomboit deſſus, & s'en ſont bien repentis. Nous priſmes congé de la Roine & du Roy de Nauarre tous deux enſemble, & allaſmes à Paris, & monſieur de Valence auec nous. Ie demanday deux Conſeillers de ce païs-là de France, pour faire les procez, me craignant, que ceux du

Le ſieur de Curſol en Languedoc.

païs ne feroient rien qui vaille : à cause que les vns voudroient soustenir les Catholiques, & les autres les Huguenots. Et me fut baillé les deux plus meschans hommes du Royaume de France, qui estoit vn Compain Conseiller du grand Conseil, & vn Gerard, Lieutenant du Preuost d'Hostel, qui depuis n'ont pas acquis meilleure reputation, qu'ils auoient auparauant. Ie me repentis d'en auoir demandé : mais ie pensois bien faire. Ainsi ie m'en vins en Gascogne en diligence.

Or ie trouuay monsieur de Burie à Bourdeaux, & lui baillay la patente. Toute la ville estoit bandée les vns contre les autres, & le Parlement aussi. Pource que les Huguenots vouloient que l'on preschast ouuertement dedans, disant que par le Colloque de Poissi, il leur estoit permis, les Catholiques tout au contraire : de sorte que monsieur de Burie & moy demeurasmes tout vn iour à les garder de venir aux mains, & arrestames, que nous leuerions quelques gens. Et que comme les Commissaires seroient venus, nous marcherions droict à Fumel : car nostre patante portoit, que

nous commencerions par là. Or i'auois la puiſſance de leuer des gens, & les commander. Et arreſtaſmes de leuer deux cens arquebuziers, & cent argoulets, deſquels ie baillai la charge au ieune Tilladet, qui eſt aujourd'hui Seigneur de Sainctorens. A peine euſſie demeuré quatre ou cinq iours en ma maiſon d'Eſtillac, qu'vn Miniſtre nommé la Barelle, me vint trouuer de la part de leurs Egliſes, me diſant que les Egliſes auoient eſté fort aiſes de ma venuë, & de la charge que la Roine m'auoit baillé, & qu'ils s'aſſeuroient d'auoir iuſtice de ceux qui les auoient ainſi maſſacrez. Ie luy reſpondis, qu'il ſe pouuoit tenir pour certain, que ceux qui auroient tort, ſeroient chaſtiez. Apres il me dit, qu'il avoit charge des Egliſes de me preſenter vn bon preſent, duquel i'aurois occaſion de me contenter. Ie luy dis, qu'il n'eſtoit pas beſoin d'vſer de preſens en mon endroit: car auec tous les preſens du monde, on ne me ſçauroit faire faire choſe contre mon deuoir. Alors il me dit que les Catholiques diſoient, qu'ils n'endureroient pas que l'on fiſt iuſtice d'eux, & qu'il auoit charge de me preſenter

Barelle Miniſtre vent gaigner le ſieur de Montluc.

de par toutes les Eglises quatre mille hommes de pied payez. Ceste parole me commença à mettre en furie : & luy dis, Et quelles gens, & de quelle nation seront ces quatre mil hommes. *Offres des Eglises.* Alors il me respondit, De ce païs ici, & des Eglises. Surquoi ie luy demanday s'il auoit puissance de presenter les subiets du Roy, & les mettre aux champs sans commandement du Roy ou de la Roine, qui gouuerne aujourd'hui le Royaume, selon les estats qui ont esté tenus à Orleans ? O meschans, luy dis-ie, ie vois bien là où vous voulez venir : c'est de mettre le Royaume en diuision. Vous autres messieurs les Ministres faites tout ceci sous couleur de l'Euangile. Ie commence à iurer, & l'empoignay au collet, luy disant ces paroles, Ie ne sçai qui me tient, que ie ne te pend moi-mesmes à ceste fenestre, paillard : car i'en ai estranglé de mes mains vne vingtaines de plus gens de bien que toi. Alors il me dit tout tremblant, Monsieur, ie vous supplie, laissez-moi aller trouuer monsieur de Burie : car i'ay charge de par les Eglises d'aller parler à luy, & ne vous en prenez pas à moi, qui porte la pa-

role : nous ne le faiſons que pour nous deffendre. Ie luy dis qu'il allaſt à tous les diables, luy & tant de Miniſtres qu'ils eſtoient. Et ainſi ſe départit de moi, ayant eu auſſi belle peur qu'il eut iamais. Cela me décria fort parmi ces Miniſtres : car c'eſtoit crime de leze Maieſté d'en toucher vn.

Toutesfois quelque temps apres arriua vn autre miniſtre appellé Boënormant, autrement la Pierre, enuoyé de la part de leurs Egliſes, comme il diſoit, pour me prier que ie vouluſſe accepter le preſent & l'offre que Barelle m'auoit fait, diſant que ce n'eſtoit pas pour l'intention que i'auois penſé, & que ſans qu'il coûtaſt au Roy vn ſeul liard, ie pouuois rendre iuſtice à l'vne partie & à l'autre. Alors ie cuiday du tout perdre patience : & luy reprochay la leuée des deniers qu'ils faiſoient, & les enrollemens de gens : lequel me nia tout. Sur quoy ie luy dis, Et ſi ie vous prouue que hier meſme vous enrolliez des gens à la Plume, que direz vous ? Il me reſpondit, que cela n'eſtoit pas de ſon ſçeu. Or il auoit vn ſoldat auec luy, qui auoit eſté de ma compagnie en Piedmont,

nommé Antraigues, ie tournai visage à luy, luy disant, Voulez vous nier capitaine Antraigues, que vous n'enrollissiez hier des hommes à la Plume? Alors il se vid prins: & me dit, que l'Eglise de Nerac l'auoit fait leur capitaine. Sur quoy ie luy commençay à dire, Et quel diable d'Eglises sont-ce ci, qui font les capitaines? Ie luy reprochay le bon traittement, que ie luy auois fait, estant de ma compagnie: & leur deffendis de ne venir plus deuant moy, pour me tenir le langage qu'ils m'auoient tenu, & que s'ils le faisoient, ie n'aurois plus la patience, que ie ne misse les mains sur eux: & ainsi s'en allerent. Ils commencerent apres à s'esleuer à Agen, & à se faire maistres de la ville, où estoient les Seigneurs de Memi, & Castet-Segrat, monsieur le Seneschal d'Agenois, Poton y estoit aussi, qui faisoit tout ce qu'il pouuoit à pacifier les choses: & vindrent deuers moy, me priant d'aller à Agen, & qu'on me presteroit toute obéïssance. Il y auoit vn Ministre auec eux, qui en respondoit sur son honneur, sur lequel ie ne faisois pas grand fondement. Monsieur le Seneschal y alloit à

Les Eglises font les capitaines.

Sedition d'Agen.

à la bonne foy, & croy qu'il luy euſt couſté la vie, auſſi bien qu'à moy, ſi i'y fuſſe allé: car il m'euſt voulu deffendre. Or ils firent tant que ie leur promis d'y eſtre le lendemain matin. Les ſieurs de la Lande & de Nort me deſpeſcherent vn homme ſecrettement, pour m'aduertir que ie n'y allaſſe point, ſur tout tant que ie pouuois deſirer ſauuer ma vie: car ſi i'y allois, i'eſtois mort. Qui fut cauſe, que ie leur manday que ie ne voulois point paſſer la riuiere: mais que s'ils vouloient venir en vne maiſon au paſſage, que i'eſtois content de m'y trouuer. Et comme ils virent, qu'ils ne m'y pouuoient auoir, ils accorderent de ſe trouuer au Paſſage, là où i'allay auec vingt-cinq ſoldats, qui ſe tenoient touſiours ſur le Paſſage: & dinaſmes là enſemble. Et apres diſputames de ce qui eſtoit beſoin de faire. Ie leurs dis que auant toute œuure, il falloit qu'ils ſe contentaſſent de l'Egliſe, que monſieur de Burie leur auoit baillé, pour leur preſche, qui eſtoit vne parroiſſe: & qu'ils abandonnaſſent les Iacobins, & y laiſſaſſent rentrer les Religieux dire leurs offices, mettant bas les ar-

mes, & qu'ils acceptassent la moitié de la compagnie du Roy de Nauarre en garnison dans la ville, & l'autre moitié demeureroit à Condom. Iamais ie ne les sceus faire condescendre à cela. Ie tiray le Seneschal d'Agen à part, & luy dis : Ne connoissez vous pas bien qu'ils veulent faire vne subversion, & se faire maistres des villes ? Ie ne vous conseilleray pas de demeurer auec ces gens : car il faudra que vous les laissiez faire, ou qu'ils vous couppent la gorge. Nous auons bon exemple de monsieur de Fumel : à Dieu vous comment. Et soudain me despartis d'eux, sans vouloir plus contester : & m'en reuins à Stillac, où ie trouuay vn mien fermier de Puch de Gontaut, nommé Labat, qui me vint dire de la part de leurs Eglises, que ie n'auois pas voulu auoir la patience de bien entendre ce que les Ministres Barelle & Boënormant me vouloient dire & presenter : & que i'estois trop colere, qui estoit que les Eglises m'offroient trente mil escus, pourueu que ne prinse point les armes contr'eux, & que ie les laissasse faire, ne voulant aucunement que pour cela ie changeasse de religion :

Pratiques pour gaigner le sieur de Montluc.

& que dans quinze iours au plus tard, ils m'apporteroient l'argent chez moy. Ie luy dis, que ſi ce n'eſtoit l'amitié que ie luy portois, & auſſi qu'il eſtoit mon fermier, ie le traiterois autrement que ie n'auois fait Barelle & Boënormant, & que ie luy donnerois d'vne dague dans le ſein : qu'il ſçauoit bien que ie ſçauois iouër des mains. Et que luy ni autre ne fuſſent plus ſi hardis à me tenir tels propos : car ie les ferois mourir. Et quant & quant bien eſtonné, il me laiſſa pour s'en retourner à Nerac, pour leur rendre reſponce.

Il ne tarda pas huict iours que le capitaine Sendat m'en vint encores parler, hauſſant le cheuet : car il m'offrit quarante mil eſcus : lequel leur auoit donné parole d'eſtre auec eux, ſi ie ne prenois point les armes contr'eux, & luy donnoient à luy deux mil eſcus. Et comme le capitaine Sendat vid qu'il ne me pouuoit conuertir à les prendre, il me dit & conſeilla que ie les pris, & que ie les preſterois au Roy, pour leur faire la guerre. Alors ie luy reſpondis, que ie cognoiſſois bien, qu'il ne ſçauoit pas que c'eſt, que de mettre l'hon-

Le capitaine Sendat marchande le ſieur de Montluc.

neur d'vn homme de bien en dispute. Premierement ils ne me les bailleroient pas ſans me faire faire ſerment, que ie ne prendray pas les armes contr'eux : & faudra qu'il apparoiſſe par eſcrit, pour le monſtrer à leurs Egliſes : afin qu'elles leuent & baillent l'argent. Or il faudra, que cela ſe ſçache : car le feu n'eſt iamais ſi profond, que la fumée n'en ſorte. La Roine trouuera eſtrange, que ie demeure à ma maiſon ſans rien faire. Elle me ſolicitera de prendre les armes. Si ie ne les prens, ne voulez-vous pas qu'elle & tout le monde croye que i'ay prins argent, & que ie ſuis vn corrompu ? Or quand ie le bailleray au Roy, ſon conſeil regardera que i'ay fait ſerment de ne prendre point les armes : & neantmoins ie l'ai fait au Roy prenant l'ordre, Qu'enuers tous & contre tous ie deffendray ſa perſonne & ſa couronne. Comment voulez-vous que la Roine ni le Roy, quand il ſera grand, me tiennent en reputation d'homme de bien, veu que i'auray fait deux ſermens l'vn contre l'autre ? Les vns diront que i'ay pris l'argent volontairement, mais qu'apres ie m'en

Conſiderations du ſieur de Montluc.

ſuis repenti, & que ie voulois couurir ma meſchanceté en baillant l'argent au Roy. Les autres diront que la Roine ne ſe deuoit iamais plus fier de moy, puis que i'auois fait deux ſermens contraires l'vn à l'autre : & que puis que i'auois trompé auec ſerment les Huguenots, ie tromperois bien le Roy. Et voilà mon honneur en diſpute, & condamné auec iuſte raiſon, de iamais eſtre plus digne d'eſtre au rang des gens de bien, & loyaux ſubjets & ſeruiteurs du Roy. Que deuiendray-ie puis apres, que i'auray perdu mon honneur, moy qui n'ay iamais combattu, que pour en acquerir ? Ie ne veux pas dire ſeulement que les gentils-hommes ne me voudront voir aupres d'eux : mais les vilains propres ne me voudroient voir en leur compagnie. Or voilà capitaine Sendat, ce que ie deuiendrois, ſi ie ſuiuois voſtre conſeil. Ie vous prie, ne les hantez plus. Vous vous eſtes touſiours nourri, & porté les armes auec les Montlucs. Ie vous prie reſoluez vous de les prendre à preſent pour le ſeruice du Roy. Et ne vous mettez point en ceſte Religion là. Nos peres eſtoient plus gens de bien qu'eux, &

Le ſieur de Montluc retire le ſieur de Sendat.

me puis croire que le Saint Esprit se soit mis parmi ces gens, qui s'esleuent contre leur Roy. Voilà vn beau commencement. Ce qu'il me promist faire.

Par là i'ay bien monstré à vn chacun, que pour l'auarice ie n'ay pas voulu abandonner mon honneur ni ma conscience à fausser le serment, que i'ai fait au Roy deuant Dieu, de le seruir fidellement & loyaument, & m'employer à deffendre sa personne & sa couronne. Et neantmoins l'on m'a voulu accuser, que i'ai pillé les finances du Roy, & que i'ai mis impositions sur le païs, pour m'enrichir. Dieu & la verité est auec moi, & le tesmoignage de tous les trois estats de la Guyenne, qui feront cognoistre, que ie n'ai iamais fait tels actes, à tous ceux qui ont fait ces rapport à leurs Maiestez. Mais pour laisser ce propos, ie veux retourner à la iustice, que fismes monsieur de Burie & moi, & nos bons Commissaires Compain & Girard, qui demeurerent assez de temps sans paroistre en lieu du monde. Ie solicitois monsieur de Burie de venir promptement, & que puis que les Com-

miſſaires ne venoient, nous prendrions des Conſeillers d'Agen. Ceci alloit touſiours dilayant : & i'entendois de iour à autre que les Huguenots continuoient leurs damnables conſpirations. Il y auoit pour lors vn Lieutenant au ſiege de Condom nommé du Franc, fort homme de bien & bon ſeruiteur du Roy, qui s'eſtoit cuidé vne fois laiſſer aller à vouloir prendre ceſte religion nouuelle (il n'eſtoit pas fils de bonne mere qui n'en vouloit gouſter.) Il fut appellé en vn conſeil, là où il y auoit de grands perſonnages : & là il entendit vne propoſition fort malheureuſe & déteſtable. Et comme il entendit ceci, il n'oſa dire, quand ſe vint à oppiner, ſinon comme les autres, craignant que s'il diſoit le contraire, on le fiſt mourir, pour crainte qu'il deſcelaſt le conſeil : & fut contraint de paſſer outre, comme les autres. Or ie ne deſcrirai point où le conſeil fut tenu, ni moins veux nommer les perſonnes : car le conſeil & la propoſition n'en vaut rien : & en y a depuis qui ſe ſont faits gens de bien. Il m'enuoya prier qu'il me parlaſt ſecrettement entre le Sampoy & Condom : & m'aſſigna

Du Franc deſcouure la conſpiration.

l'heure. Ie ne menai auec moi qu'vn lacquais, & lui vn autre : car ainſi l'auions arreſté. Et nous trouuaſmes au deſſous de la maiſon de monſieur de Sainctorens dans vn pré, où il me dit tous les propos qui auoient eſté tenus au conſeil, & la concluſion qui en auoit eſté faite. Que comme ie veux que Dieu m'aide, le poil me dreſſoit en la teſte d'oüir tels langagages. Et me fiſt vne remonſtrance d'homme de bien, me diſant qu'il ſe preſentoit vne occaſion, pour m'honorer, & tout ce qui deſcendroit de moi à iamais : c'eſt de prendre les armes de cœur hardi & magnanime, & expoſer ma vie à tous perils pour ſouſtenir ces pauures enfans, qui eſtoient fils d'vn ſi bon Roy, & qu'ils eſtoient encores en tel âge pour ſe deffendre, comme s'ils eſtoient dans les berceaux : & que Dieu m'aſſiſteroit, voyant que ie deffendois les innocens. Et me fit ce bon homme de ſi grandes remonſtrances, que comme ie veux que Dieu me ſauue, les larmes me venoient aux yeux, & me pria de ne le deſceler point : car ſi ie le faiſois, il eſtoit mort. Et me dit que pour le regard de ma perſonne,

Deſſein de tuer monſieur de Montluc.

ſonne, ils auoient tenu vn conſeil deliberé de me ſurprendre en quelque lieu : & s'ils pouuoient venir au deſſus de moi, faire pis qu'ils n'auoient fait de monſieur de Fumel. Rien n'eſtoit celé à cedit Lieutenant, pource qu'ils penſoient le tenir pour aſſeuré de leur coſté, faiſant bonne mine : mais apres il leur monſtra le contraire. Car il expoſa pluſieurs fois ſa vie dans la ville de Condom les armes en la main pour deffendre l'authorité du Roy. Et quoiqu'il ſoit, il eſt mort de poiſon ou d'autre choſe pour cela. Ie penſois qu'il ne ſe fuſt iamais deſcouuert qu'à moy : mais ie trouuay qu'il en auoit autant dit à monſieur de Gondrin, qui luy eſtoit fort ami, & & à monſieur de Maillac Receueur de Guienne : car tous deux eſtoient comme freres. Ie ne le dis iamais qu'à la Royne à Toulouſe, contre la cheminée de ſa chambre, de quoi ſa Maieſté s'eſmerueilla fort. Auſſi c'eſtoient des entreprinſes endiablées, & des plus grands y eſtoient meſlez.

Ayant entendu toutes ces meſchantes conſpirations, ie m'en retournay à ma maiſon au Sampoy : & là ie me reſolus de mettre en arriere

toute peur & toute crainte, deliberé de leur vendre bien ma peau : car ie sçauois bien que si ie tombois entre leurs mains & à leur discretion, la plus grande piece de mon corps n'eust pas esté plus grande qu'vn des doigts de ma main. Et me deliberai d'vser de toutes les cruautez que ie pourrois, & mesmement sur ceux-là, qui parloient contre la Maiesté Royale. Car ie voyois bien que la douceur ne gaigneroit pas ces méchans cœurs. Monsieur de Burie partit de Bourdeaux, & me manda le iour qu'il se rendroit à Clairac : afin que nous regardissions où est ce que nous deuons le plustost aller commencer. Il m'enuoya des lettres, que les Commissaires luy auoient escrit, là où ils nous assignoient à Cahours pour là commencer contre les Catholiques. Ie luy rescriuis, qu'il regardast bien la patente : & que là il trouueroit que la Royne nous commandoit d'aller commencer à Fumel. Les lettres estoient bien si audacieuses, que par icelles ils faisoient cognoistre, qu'ils estoient les principaux Commissaires, & que nous n'auions authorité aucune, sinon de leur tenir main forte à l'execution de leurs ordonnances.

Dessein du sieur de Montluc.

Or il y auoit vn village à deux lieuës d'Estillac, qui se nomme saint Mezard, dont la plus grande partie est au sieur de Rouillac, Gentilhomme de huict ou dix mille liures de rente. Quatre ou cinq iours auant que i'y allasse, les Huguenots de sa terre s'estoient éleuez contre luy, pource qu'il les vouloit empescher de rompre l'Eglise & prendre les calices : & le tindrent assiegé vingt-quatre heures dans sa maison. Et sans vn sien frere nommé monsieur de Saintaignan, & des Gentilshommes voisins, qui l'allerent secourir, ils luy eussent couppé la gorge : & autant en auoient fait ceux d'Astefort aux sieurs du Cuq & de la Monioye, & desia commençoient la guerre descouuerte contre la Noblesse. Ie recouurai secrettement deux bourreaux, lesquels on appella depuis mes laquais, parce qu'ils estoient souuent apres moi : & mandai à monsieur de Fontenille, mon beau fils, qui portoit mon guidon, & estoit à Beaumont de Lomagne auec toute ma compagnie, estant là en garnison, qu'il partist le ieudy à l'entrée de la nuit, & qu'à la pointe du iour il fust audit Saint Mezard, & qu'il print

Les Laquais du sieur de Montluc.

ceux-là, que ie luy enuoyois par écrit, dont il y en auoit vn, & le principal qui estoit neueu de l'aduocat du Roy & Royne de Nauarre à Lectoure nommé Verdery. Or ledit aduocat estoit celui qui entretenoit toute la sédition: & m'auoit-on mandé secrettement qu'il s'en venoit le ieudy mesmes à saint Mezard, car il y a du bien. I'auois deliberé de commencer par sa teste, pource que i'auois aduerti le Roy de Nauarre en Cour, que cedit Verdery & autres officiers, qu'il auoit audit Lectoure, estoient les principaux autheurs des rebellions, & en auois autant écrit à la Royne, des officiers du Roy, laquelle m'auoit respondu, que ie m'attaquasse à ceux-là les premiers. Et le Roy de Nauarre m'auoit écrit par sa lettre, que si ie faisois pendre aux basses branches d'vn arbre les officiers du Roy, que ie fisse pendre les siens aux plus hautes. Or Verdery n'y vint pas, dont bien lui print: car ie l'eusse fait brancher. Monsieur de Fontenilles fit vne grande courueé, & fut au point du iour à saint Mezard: & de prime arriuée il print le neueu de Verdery & deux autres, & vn diacre, les autres

se sauuerent, pource qu'il n'y auoit personne qui sceust les maisons, car il n'y auoit homme d'armes ni archer, qui eust connoissance du lieu. Vn gentil-homme nommé monsieur de Corde qui se tient audit lieu, m'auoit mandé, que comme il leur auoit remonstré en la compagnie des Consuls qu'ils faisoient mal, & que le Roy le trouueroit mauuais: qu'alors ils lui respondirent, quel Roy? nous sommes les Rois. Celui-là que vous dites, est vn petit reyot de merde: nous luy donnerons des verges, & luy donnerons mestier, pour luy faire apprendre à gaigner sa vie, comme les autres. Ce n'estoit pas seulement là qu'ils tenoient ce langage: car c'estoit par tout. Ie creuois de despit, & voyois bien que tous ces langages tendoient aux propos, que m'auoit tenu le Lieutenant du Franc, qui estoit en somme de faire vn autre Roy. Ie m'accordai auec monsieur de Sainctorens, qu'il m'en print cinq ou six d'Astefort, & surtout vn capitaine Morallet chef des autres, sous couleur qu'il leur vouloit donner leur enseigne, & que s'il le pouuoit prendre, luy & ceux que ie luy nommois,

Arrogance des Huguenots.

auec belles paroles, il les amenast à saint Mezard, en mesme iour que ie faisois l'exécution, qui estoit vn iour de vendredy, lequel ne le peut faire ce iour-là: mais il les attrapa le dimanche ensuiuant, & les amena prisonniers à Villeneusue. Et comme ie fus arriué à saint Mezard, monsieur de Fontenilles me presenta les trois & le diacre, tous attachez dans le cimetiere, dans lequel y auoit encores le bas d'vne croix de pierre, qu'ils auoient rompuë, qui pouuoit estre de deux pieds de haut. Ie fis venir monsieur de Corde & les Consuls, & leur dis, qu'ils me dissent la verité à peine de la vie, quel propos ils leur auoient oüi tenir contre le Roy. Les Consuls craignoient, & n'osoient parler. Ie dis audit sieur de Corde, qu'il touchoit à luy de parler le premier, & qu'il parlast. Il leur maintint qu'ils auoient tenu les propos ici dessus escrits. Alors les Consuls dirent la verité, comme ledit sieur de Corde. I'auois les deux bourreaux derriere moi, bien équippez de leurs armes, & sur tout d'vn marrassau bien trenchant. De rage ie sautai au collet de ce Verdier, & luy dis, O meschant

Prompte iustice du sieur de Montluc.

paillard, as-tu bien osé soüiller ta meschante langue contre la Majesté de ton Roy? Il me respondit, Ha Monsieur, à pécheur misericorde. Alors la rage me print plus que iamais, & luy dis, Meschant, veux tu que i'aye misericorde de toi: & tu n'as pas respecté ton Roy? Ie le poussai rudement en terre, & son col alla iustement sur ce morceau de croix. Et dis au bourreau, frappe vilain, ma parole & son coup fut aussi-tost l'vn que l'autre: & encore emporta plus de demi-pied de la pierre de la croix. Ie fis pendre les deux autres à vn orme, qui estoit tout contre. Et pource que le diacre n'auoit que dix-huict ans, ie ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portast les nouuelles à ses freres: mais bien lui fis-ie bailler tant de coups de foüet aux bourreaux, qu'il me fut dit, qu'il en estoit mort au bout de dix ou douze iours apres. Et voilà la premiere execution, que ie fis au sortir de ma maison sans sentence ni escriture, car en ces choses i'ay oüi dire qu'il faut commencer par l'execution. Si tous eussent fait de mesme, ayant charge és Prouinces, on eust assoupi le feu, qui a depuis

à leur aduantage, pour leur iuſtification. Et ainſi paſſoit la iuſtice, ſans qu'il fut iamais fait aucune punition d'eux : & comme ils auoient tué quelqu'vn ou rompu les Egliſes, ſoudain ces meſchans officiers (ainſi les doit-on nommer auec iuſte raiſon) ſe preſentoient promptement à faire les informations : & icelles faites on trouuoit touſiours que les Catholiques auoient commencé, & que les battus auoient tort, & qu'iceux meſmes rompoient les Egliſes de nuict : afin que l'on diſt que c'eſtoient les Huguenots. Ie ne cuide, que l'on trouue en aucuns liures, que iamais telles piperies, ruſes & fineſſes fuſſent inuentées en Royaume, qui iamais aye eſté. Et ſi la Royne euſt encores plus tardé à m'enuoyer auec ceſte patente ſeulement trois mois, tout le peuple eſtoit contraint de ſe mettre de ceſte Religion-là, où ils eſtoient morts. Car chacun eſtoit tant intimidé de la iuſtice, qui ſe faiſoit contre les Catholiques, qu'ils n'auoient autre remede, que d'abandonner leurs maiſons, ou mourir, ou ſe mettre de leur parti. Les Miniſtres préchoient publiquement, que s'ils ſe mettoient

Iuſtice corrompuë.

de leur Religion, ils ne payeroient aucun deuoir aux gentils-hommes, ni au Roy aucunes tailles, que ce qui luy ſeroit ordonné par eux. Autres preſchoient, que les Rois ne pouuoient auoir aucune puiſſance, que celle qui plairoit au peuple. Autres preſchoient, que la nobleſſe n'eſtoit rien plus qu'eux. Et de fait, quand les procureurs des gentils-hommes demandoient les rentes à leurs tenanciers, ils leur reſpondoient qu'ils leur monſtraſſent en la Bible, s'ils le deuoient payer ou non, & que ſi leurs prédeceſſeurs auoient eſté ſots & beſtes, ils n'en vouloient point eſtre.

Quelques uns de la Nobleſſe commençoient à ſe laiſſer aller, de telle ſorte qu'ils entroient en compoſition auec eux, les priant de les laiſſer viure en ſeureté en leurs maiſons auec leurs labourages : & quant aux rentes & fiefs, ils ne leur en demandoient rien. D'aller à la chaſſe il n'y auoit homme ſi hardy, qui y oſaſt aller : car ils venoient tuer les leuriers & les chiens au milieu de la campagne. Et n'oſoit-on dire mot, à peine de la vie, & ſi on touchoit vn d'entr'eux, toutes leurs Egliſes incontinent eſtoient mandées;

& dans quatre ou cinq heures vous estiez mort : ou bien falloit fuire vous cacher dans quelque maison de ceux-là , qui auoient pactisé auec eux , ou dans Thoulouse : car en autre lieu ne pouuiez estre asseuré. Et voylà l'estat auquel la Guyenne estoit reduite. Je suis contraint d'escrire toutes ces particularités , pour vous monstrer , si c'est à tort , que le Roy m'ait honoré de ce beau nom de Conseruateur de la Guyenne : & s'il a esté necessaire d'y mettre la main à bon escient. Que si i'eusse fait le doux , comme monsieur de Burie, nous estions perdu. Il leur promettoit prou : & ie ne tenois rien , sçachant bien , que ce n'estoit que pour nous tromper ; & peu à peu se rendre maistres des places. Bref ces nouueaux venus nous vouloient donner la loy ; & n'y auoit petit Ministre qui ne fist le monsieur , comme s'il eust esté vn Euesque. Voilà les beaux commencemens de ceste belle Religion ; & comme elle apprenoit à viure.

Misera-ble estat de la Guyenne.

Au partir dudit Villeneusue , nous allasmes à Fumel , où nous trouuasmes , que madame de Fumel , monsieur de Cancon son frere , & autres

gentils hommes parens de la maison s'estoient mis aux champs, quand ils entendirent, que nous y estions, ayant pris vingt cinq ou trente de ceux qui auoient massacré le sieur de Fumel. Monsieur de Burie manda aux commissaires de venir proceder à la commission; lesquels luy firent response qu'ils n'en feroient rien: mais que nous allassions là. On me manda qu'ils auoient dit, que puisque ie faisois iustice sans procedure, qu'ils me feroient à moy-mesme le procez, apres l'auoir fait aux autres. Ie connus bien qu'il falloit venir aux prises, & aux mains auec eux. Car autrement nous tombions au plus grand malheur, que gens pouuoient faire. Et que si nous ne tenions les gens & le peuple en crainte de nous, sans qu'ils eussent frayeur de ces commissaires, tout s'en alloit en ceste Religion. Il ne tenoit pas à le remonstrer à monsieur de Burie: mais ie connoissois bien à ses responses, qu'il estoit en quelque crainte de faillir, ou comme i'ay dit, qu'il pendoit quelque peu du costé de ladite Religion. Sa fin nous en a donné la connoissance. Et comme nous vismes, que nous ne pouuions auoir les commissaires: nous

mandasmes venir des Conseillers du siege du Seneschal d'Agen lesquels commencerent à faire le procez à ces gens; & les trouuerent si coupables, qu'ils confesserent qu'eux-mesmes auoient esté au massacre de leur Seigneur, car c'estoient ses propres subjects, qui auoient commencé, & envoyé querir leurs Eglises voisines pour faire ce beau exploit, massacrant d'vne infinité de coup ce Seigneur. Encore demy mort, ils le mirent contre un carreau sur le lict; & tiroient à la butte contre son cœur, pillant & saccageant tout. Et apres, ces bonnes gens crioient, Viue l'Euangile, bref vn iour il en fut pendu, ou mis sur la rouë trente ou quarante; & de là nous nous en allasmes à Cahours, où nous trouuasmes ces venerables seigneurs, qui auoient commencé; & estoient desia bien auant à faire le procez aux Catholiques, & tenoient prisonnier monsieur de Viole, Chanoine & Archidiacre de Cahours, & Chancelier de l'vniuersité, gentil-homme de maison de sept ou huit mille liures de rente, appartenant à messieurs de Terride, Negrepelice, & à d'autres sieurs du pays. Le sieur de Caumond

Massacre du sieur de Fumel & la iustice qui en fut faite.

Viole chanoine, prisonnier à Cahours.

des Mirandes auoit marié ſa ſœur en ceſte maiſon : & eſtoiſt là ſolicitant pour ledit de Viole ſon beau frere, auec ſes enfans, nepueux dudit de Viole, madame de Bugua ſœur dudit de Viole, monſieur d'Auſſun y vint auſſi, pource qu'il eſtoit parent de ſa femme. Toute la ville eſtoit pleine de Nobleſſe, pour ſolliciter pour ledit ſieur de Viole. Ils auoient ſi bien fait, qu'ils auoient appellé neuf iuges ou lieutenans des ſieges, dont les ſix eſtoient Huguenots, & les trois ils les auoient ſi fort intimidez de leur grande puiſſance & authorité, qu'ils diſoient auoir en leur charge, que nul d'eux n'oſoit dire ſinon comme les autres. Et meſme le iuge Mage propre, qui eſt perſonne timide, n'oſoit rien dire, ſinon ce qu'ils vouloient. Ils iugerent quatorze ou quinze hommes. Il n'y en auoit pas trois, qui fuſſent au maſſacre : mais pour vengeance de la iuſtice, que nous auions faite à Fumel, ils en vouloient faire mourir tant qu'ils pourroient iuſtement ou iniuſtement : & les firent executer à la place de la ville. La iuſtice & l'Egliſe entrerent en ſi grande peur, qu'ils ſe tenoient tous pour

Iuſtice faite à Cahours.

perdus, voyant que l'on faisoit le procez à monsieur de Viole, & à plusieurs autres, qui ne s'y estoient point trouuez. Toutes ces dames estoient tousiours apres moy, & ne pouuoient pas auoir responce de monsieur de Burie, qui les contentast. Monsieur de Caumont qui est auiourd'hui, vint parler à monsieur de Burie: & croy que c'estoit plus pour auoir querelle auec moy, qu'autre chose, pource que i'auois dit qu'il enduroit qu'vn Ministre parloit en pleine chaire contre la personne du Roy & son authorité à Clairac dont il est abbé: & le me demanda en pleine salle deuant monsieur de Burie. Ie luy dis que ie l'auois dit, & qu'il estoit tant obligé au Roy des biens qu'il en auoit reçus, qu'il ne le deuoit point endurer: Il me respondit qu'il n'auoit pas presché deuant luy, & quand bien il l'auroit fait, ce n'estoit pas à moy à qui il en deuoit rendre compte. Ie luy cuidai sauter dessus, la dague en la main. Il mit la main sur son espée, & tout à vn coup luy sauterent au col quinze ou vingt gentils-hommes des miens, & eus assez affaire à garder que l'on ne le tuast. Monsieur de Burie fut de mon

Attaque du sieur de Montluc auec le sieur de Caumont.

mon coſté & le braua fort, de ſorte qu'aucuns le pouſſerent hors de la ſalle, pour le ſauuer : car tout le monde auoit la main aux eſpées, & luy n'auoit pas force pour reſpondre pour lors aux miennes. Et voilà l'occaſion de la haine qu'on dit qu'il me porte, car auparauant nous eſtions bons amis : mais c'eſt le moindre de mes ſoucis.

Or pour retourner à la iuſtice, madame la Comteſſe d'Arein, qui eſtoit à Aſſier, m'écriuit vne lettre par vn ſien gentil-homme nommé le Brun, par laquelle me prioit vouloir tenir la main, que iuſtice ſe fiſt. Ie luy reſpondis que ie ne l'empeſcherois point, où ie connoiſtrois que la raiſon le permettroit : & que monſieur de Burie & moy n'eſtions là pour autre choſe. Le lendemain il tourna à moy, & en ſecret me dit & me pria que ie tinſſe la main à ce que le iugement des Commiſſaires ſortiſt à effet : & que dix mille francs ne me faudroient point. Ce fut deuant vn marchand qui vendoit des piſtolets, & luy meſmes me les choiſit, & me dit qu'il s'y entendoit, & qu'il les vouloit démonter. Il me fit grand plaiſir : & les

Offre faite au ſieur de Montluc.

luy laiſſai entre ſes mains, m'en allant ſoupper auec monſieur de Burie. Son logis eſtoit bien pres de là. Et en allant ie commençay à diſcourir en moy-meſmes, d'où pourroient ſortir ces dix mille francs : & ne peut entrer en mon eſprit, d'où ceſt argent pourroit venir, bien penſois ie, qu'il y deuoit auoir de la malice & cautelle. Le ſoir ie me retiray à mon logis chez l'Archidiacre Redoul : & me retirant, mes dames du Longua & de Viole me rencontrerent pres du logis, leſquelles ie trouuay pleurantes : & me dirent ces mots, Monſieur, monſieur de Viole s'en va mort, ſi vous ne luy aidez, car ſa ſentence eſt arreſtée : & ceſte nuict le doiuent eſtrangler dans la priſon, & au matin le doiuent mettre mort ſur l'eſchafaut. Tous ces Seigneurs auoient enuoyé en poſte deuers le Roy : mais le meſſager eſtoit arriué trop tard, ſi ie n'y euſſe mis la main. Ie les renuoyai auec eſperance, que ie l'en garderois. Et toute la nuict ie fis promener des gens d'armes de ma compagnie au deuant de la priſon, & deuant le logis des Commiſſaires : & moy-meſmes ne me dépoüillay de ceſte nuict là. Il fut

Viole & autres condamnez à mort.

fort tard quand l'Archidiacre Redoul reuint au logis. Et comme ie ſceus qu'il fuſt dans ſa chambre, ie le manday. Il eſtoit allé ſecrettement deſcouurir les affaires de monſieur de Viole, & des autres priſonniers, qui eſtoient gens de maiſon & de qualité : & me porta la reſolution, qu'ils eſtoient tous condamnez à mourir, & que pour crainte de ſcandale, & qu'il n'y vint eſmotion, ils deuoient eſtre deffaits ſecrettement en priſon auec les torches. Et que par leur procez & iugement ils auoient departy la ville en trois corps : c'eſt à ſçauoir l'Egliſe en vn, la Iuſtice en vn autre, & le tiers Eſtat en l'autre, & que tous ces trois corps eſtoient condamnez en ſix vingts mille francs. Alors il me va au cœur, que ces dix mil francs, dont le Brun m'auoit parlé, deuoient venir de là. Et pleuroit ledit Archidiacre me diſant que la ville de Cahours eſtoit deſtruite à iamais : & que quand on auroit vendu tous les biens de la ville, meubles & immeubles, il ne s'en ſçauroit trouuer cette ſomme. Alors ie lui dis, ne vous donnez point de melancholie : laiſſe faire à moy : Car pour l'amour de monſieur de Viole & des

autres, i'y feray faire si bon guet que ie les attraperay auant qu'ils facent leur execution : & quant à ces amendes, que vous dites, le Roy ne voudra iamais, que vostre ville soit ruïnée : car elle est à lui : & asseurez vous, qu'il la vous donnera. Alors il me dit, Monsieur, si les amendes alloient en la bourse du Roy, nous aurions esperance que sa Majesté ne nous voudroit pas voir détruits : mais il n'en tire pas vn sol. Et qui donc, lui dis-ie ? c'est le Comte Reingraue, qui a presté an Roy cinquante mil francs sur la Comté : & nous auons eu procez auec ledit Comte pour les amendes à Toulouse, & l'auons perdu. Et a esté dit, qu'il tireroit les amendes aussi bien que l'autre reuenu. Voylà pourquoy nous n'auons autre remede, que d'abandonner la ville, aller habiter ailleurs, & lui laisser tous nos biens. Et comme i'entendis cecy, ie pensay enrager de ce que ie voyois, que ces deux meschans destruisoient vne cité, qui estoit au Roy, pour vn particulier. Ie passay toute cette nuict en colere : & au matin monsieur de Burie m'enuoya querir, pour entendre le iugement des pro-

cez. Et m'en allant ie pensay à les garder de prononcer leur sentence : car si elle estoit prononcée vne fois, il n'y auoit plus d'ordre de sauuer la ville que le comte Reingraue n'en eust les amendes, & qu'il estoit estranger, dont le Roy auoit tousiours affaire de lui. Et en cette colere i'arriuay à la chambre de monsieur de Burie : & trouuay qu'ils estoient desia tous assis, les sacs sur la table. Ils virent bien à ma mine ce que ie portois sur le cœur. Ie prins vne petite escabelle, & me mis au bout de la table : car ils tenoient tout l'enuiron d'icelle, & là commença ledit Compain à faire de grandes remonstrances de ce forfait, qui estoit aduenu en la ville : & que tant de femmes & enfans y auoient perdu leurs maris & leurs peres : & que le Roi & la Royne nous auoient enuoyez là, pour faire certe iustice iuste & raisonnable (sa harangue dura pour le moins demi heure) & que ce n'estoit rien de ceux, qu'ils auoient fait mourir, si les principaux autheurs ne perdoient la vie, qui seruiroit d'exemple à tout le Royaume de France, & qu'ils vouloient lire leur sentence deuant nous, pour puis apres faire l'execution

Trait du sieur de Montluc.

en la priſon, nous priant de leur preſter la main forte. Et commença de tirer la ſentence du ſac. Ie regarday monſieur de Burie, s'il diroit rien : car il touchoit à lui de parler premier qu'à moi. Et comme ie vis, qu'il ſe laiſſoit aller ſans reſpondre, & que l'autre commençoit à ouurir la ſentence, pour en faire lecture, ie lui dis, hola monſieur de Compain, ne paſſez pas plus outre, que vous ne m'ayez reſpondu ſur ce, que ie vous veux demander. Alors il me dit qu'apres qu'il auroit luë la ſentence, il reſpondroit à ce que ie lui demanderois : & qu'il la vouloit lire, auant que faire autre choſe. Surquoy ie dis à monſieur de Burie, en iurant, Monſieur, dès le premier mot qu'il ouurira la bouche, ie le tuëray, ſi premierement ne me rend raiſon de ce que ie lui demanderay en voſtre preſence. Alors monſieur de Burie lui dit. Monſieur de Compain, il faut que vous entendiez ce qu'il vous veut dire : car, peut-eſtre, qu'il a entendu des choſes, que ie n'ay pas entendu. Alors ie vis mon homme pallir : il auoit raiſon. Ie lui dis, A qui eſt la ville de Cahours ? il me réſpondit, Elle eſt au Roy. A qui

eſt la iuſtice ? Elle eſt au Roi. A qui eſt l'Egliſe ? il me reſpondit qu'il n'en ſçauoit rien. Alors ie lui dis, Niez vous, que l'Egliſe ne ſoit au Roi, auſſi bien que le demeurant. Il me reſpondit, qu'il ne ſe ſoucioit point de cela. Alors ie lui dis, auez vous departy la ville en trois corps, c'eſt à ſçauoir l'Egliſe, la Iuſtice, & la Ville ſeparement, & ſur chacune declaré les amendes ? Il me dit lors que i'eſcoutaſſe leur ſentence : & alors ie le ſçaurois. Surquoy ie lui commence à donner du tu, lui diſant, Tu declareras icy deuant M. de Burie & deuant moy ce que ie te demande, où ie te pendray moi-meſmes de mes mains : car i'en ai pendu vne vaingtaine de plus gens de bien que toy, ni que ceux qui ont aſſiſté à ta Sentence : & me leue de deſſus l'eſcabelle, Monſieur de Burie lui dit, Parlez M. de Compain, & dittes ſi vous l'auez fait. Il reſpondit, Ouy monſieur. Alors ie lui dis, O meſchant paillard, traiſtre à ton Roy, tu veux ruïner vne ville, qui eſt au Roi, pour le profit d'vn particulier. Si ce n'eſtoit la preſence de M de Burie, qui eſt ici lieutenant du Roi, ie te pendrois toy & tes compagnons aux

feneſtres de cette maiſon. Et dis à M. de Burie, He monſieur, laiſſez-moi tuer tous ces meſchans traiſtres au Roi, pour le profit d'autrui, & le leur. Surquoi ie tiray la moitié de mon eſpée. Ie les euſſe bien gardez de faire iamais ſentence ni arreſt : mais M. de Burie me ſauta au bras, & me pria de ne le faire point. Et alors tous gaignerent la porte, & ſe mirent en fuite crians, ſi eſtonnez qu'ils ſauterent les degrez ſans conter. Ie voulois aller apres, les tuer : mais monſieur de Burie & monſieur du Courré ſon nepueu me tindrent, que ie ne peus eſchaper. La colere où i'eſtois, ne me permettoit eſtre maiſtre de moi. Il ne faut pas donc trouuer eſtrange, ſi ie les appelle meſchans dans cet eſcrit. Monſieur de Burie, M. du Courré & moi entraſmes dans vn iardin. Ledit ſieur de Burie me dit, qu'outre que i'auois gardé que cette ville ne fuſt ruïnée, ie lui auois ſauué ſon honneur: car le Roi, la Royne, & tout le monde euſſent toûjours dit, qu'il auoit prins argent : & que iamais il n'auoit rien entendu de tout cecy. Et alors ie lui dis, comme ie l'auois deſcouuert, & ai opinion qu'il n'y auoit nulle intelligence

telligence du costé de monsieur de Burie. Ie disnay auec lui : & croi qu'il ne mangea iamais quatre morceaux. Et tout ce iour-là ie le vis triste & en colere : & leur manda de ne proceder aucunement en chose que ce fust, iusques à ce que le Roi seroit aduerti du tout. Et manda au iuge Mage & aux autres que s'ils assistoient en aucune chose de ce que Compain & Girard feroient, il leur iroit de la vie. L'vn apres l'autre le soir ils venoient s'excuser à lui, i'entens ceux qui auoient assisté, confessant audit sieur, qu'ils n'auoient iamais pensé en la ruïne, que portoit le iugement de ce procez : que c'estoit la ruïne d'eux-mesmes & de leurs enfans. Ils n'osoient parler à moi, ni se trouuer là où i'estois. Monsieur de Burie me disoit le tout : mais quoi que ce fust, pas vn n'osoit se trouuer deuant moi. Ie croi que i'en eusse estranglé quelqu'vn. Au bout de cinq ou six iours arriua le courrier, que les parens & parentes de monsieur de Viole auoient enuoyé deuers le Roi, qui porta interdiction aux commissaires de ne tirer plus outre en aucune maniere que ce fust au fait dudit sieur de Viole, ni de

ce qui deſpendoit de cette ſedition; commandant d'élargir ledit ſieur de Viole & autres priſonniers, auec pleiges de ſe preſenter toutes fois & quantes qu'il en ſeroit ordonné. Il ne faut pas trouuer eſtrange, ſi la ville de Cahours m'aime. Car il ſemble, qu'ils voyent à la bonne chere qu'ils me font, le Roy, ou vn de mes ſeigneurs ſes freres.

Deliurance du ſieur de Viole.

Voila la deuxieſme fois qu'on m'a voulu corrompre par argent : mais l'on ne me trouuera iamais par eſcrit au liure de telles meſchancetez : & n'en crains perſonne du monde, non ſeulement en Guyenne, mais en Italie, là où i'ai eu de grandes & honorables charges, où ie pouuois gaigner deux cens mil francs pour le moins, ſi i'euſſe voulu, comme ont bien fait d'autres, qui ne s'en font pas mal trouuez. Et en euſſe eſté bien mieux connu, que ie n'ay eſté. Mais ie puis dire & à la verité, que iamais ne m'en ſuis reuenu de charge aucune, qu'il ne m'ait fallu emprunter de l'argent pour venir à ma maiſon : & me ſuis voulu ruïner & patir tous les iours pour eſpargner la bourſe du Roi, & non pour m'enrichir, non ſeule-

ment moi, mais encore ceux qui eſtoient ſous ma charge, & y en a prou qui ſont en vie, comme le treſorier Beaucler, le Controlleur la Molliere, & autres qui en porteront bon teſmoignage, qui s'en ſont reuenus auſſi coquins que moi. Si quelque ville m'a fait quelque preſent pendant ces troubles, ça eſté pour ſouſtenir la grande dépenſe qu'il me conuenoit faire pour entretenir les gens, & les Seigneurs de ce pays. C'eſtoit ouuertement & non en cachette. Voilà la fin de la procedure de Cahours.

Or ayant M. de Burie meſme conneu, que ces deux braues commiſſaires, n'alloient point franchement en beſongne, & qu'ils ne tiroient qu'à faire iuſtice des Catholiques, & non des Huguenots, il enuoya en diligence à Bourdeaux faire venir meſſieurs d'Aleſme le vieux, & Ferron Conſeillers en la Cour de Parlement, afin de bailler à ces commiſſaires, pour contre carre, gens qui entendoient bien le chemin, qu'il faudroit prendre: & nous acheminaſmes droit à Villefranche de Rouergue, entendans de toutes parts que les Huguenots s'aſſembloient. Monſieur de Burie fit venir les compa-

gnies de monſieur le Mareſchal de Termes, de meſſieurs de Randan, de la Vauguyon, & de Iarnac: car nous n'auions que les noſtres deux. Et trouuaſmes à Villefranche monſieur le Cardinal d'Armagnac, qui nous y attendoit pour ſe plaindre des Egliſes que l'on lui auoit rompuës, & meſmement à Villefranche, qui eſt de ſon Eueſché de Rhodes. Et comme ils nous ſentirent approcher, les Conſuls ſe ſaiſirent de quatre ou cinq des principaux ſeditieux: & les trouuaſmes priſonniers. Et le lendemain que nous fuſmes arriuez vindrent les ſuſdits ſieurs d'Aleſme & de Ferron, leſquels les Commiſſaires ne vouloient approuuer diſant, qu'ils n'auoient point de patentes du Roi: mais à la fin nous nous en fiſmes accroire. Monſieur de Burie m'auoit prié de ne leur faire point de mal au depart de Cahours: car ils ne deſiroient que s'en aller. Ils commencerent à faire le procez de ces quatre ou cinq, que monſieur le Cardinal d'Armagnac auoit fait prendre: & ne fuſt poſſible de faire condeſcendre les deux Compain & Girard à faire iuſtice, nonobſtant qu'on prouuoit par les plus grands de la ville,

vne infinité de rapts & volemens, outre la rupture des Eglises. Ils demeurerent huict ou dix iours en cette dispute : & concluoient tousiours, qu'ils deuoient estre relachez. Et encores que monsieur de Ferron eust sa femme & famille de la Religion, neantmoins il concluoit tousiours comme monsieur d'Alesme, qu'ils deuoient mourir. Monsieur le Cardinal d'Armagnac & tous les officiers se desesperoient de ce que iustice ne se faisoit point, & qu'ils n'attendoient que tous malheurs, apres que nous en serions allez, s'il ne se faisoit quelque iustice. A la fin messieurs d'Alesme & de Ferron vindrent à mon logis me dire, qu'il ne falloit point esperer que ces gens fissent iamais iustice contre ceux de leur religion, & qu'ils ne feroient rien qui vaille auec eux, & qu'ils s'en vouloient retourner. Ie les priay de ne nous laisser point. Alors M. d'Alesme me dit, voulez vous faire vn tour digne de vous, enuoyez les faire pendre aux fenestres de la maison de ville; là où ils sont prisonniers : & vous nous ietterez de debat, car autrement il ne faut point esperer que iustice s'en face. Estes vous tous deux

de cette opinion, dis-je? Ils me respondirent qu'ouy. Ce fut assez dit. I'appellay le sergent de monsieur de Sainctorens, & lui dis en leur presence, Sergent, va moi faire venir le geolier, ce qu'il fist, auquel ie dis, Baille lui ces prisonniers que tu tiens. Et vous sergent, prenez mes deux bourreaux, & les allez faire pendre aux fenestres de la maison de ville. Et incontinent partit, & en moins d'vn quart d'heure nous les vismes attachez aux fenestres. Lesdits Commissaires cuiderent enrager, & le vouloient faire trouuer mauuais à M. de Burie. Et le lendemain ie leur reprochay, & leur dis, present ledit sieur de Burie, monsieur de Burie & moi serons d'accord, & m'asseure que ie vous feray pendre vous mesme, auant que le ieu se departe, & que nous sortions de cette commission. L'on fait bruit que M. le Prince de Condé a pris les armes, & s'est saisi d'Orleans: & si cela est vrai n'esperez autre chose, si non que ie vous tiendray ce que ie vous ai promis. Il ne tarda pas deux heures, que Rance secretaire du Roi de Nauarre arriua: & porta les nouuelles à M. de Burie, que monsieur le Prince

de Condé auoit pris les armes, & s'estoit saisi d'Orleans : & contoit merueilles des grandes forces qu'auoit ledit sieur le Prince, eu esgard à celles du Roi : & que le Roi de Nauarre, monsieur le Connestable, monsieur de Guise, monsieur le Mareschal de saint André estoient ensemble qui ne pouuoient pas trouuer vn homme, & mille mensonges. Ledit sieur de Burie lui defendit de me tenir ce langage, & qu'il ne lui alloit que de la vie, si i'en entendois aucune chose. Et manda secrettement ledit sieur aux commissaires, qu'ils se sauuassent auant que ce bruit fust publié, car autrement il ne pourroit garder que ie ne les fisse mourir, comme i'eusse fait. Ils ne le se firent pas dire deux fois : car ils s'acheminerent secrettement. Et ne sceus leur partement iusques au lendemain. Ie faisois chercher Rance, que si alors il me fust tombé entre les mains, ie lui eusse appris de porter telles nouuelles, qu'il auoit porté. Or nous fusmes d'opinion de nous en aller droit à Montauban, & nous ietter dans la ville, auant qu'elle se reuoltast, car nous entendions que la ville d'Agen estoit reuolté & auoient pris les offi-

ciers & consuls Catholiques, & les Chanoines: & allasmes à saint Antony pensant entrer le lendemain à Montauban: mais auant que nous fussions à moitié chemin, on nous dit, que la ville estoit reuoltée. Et nous acheminasmes droit à Villeneufue d'Agenois: & trouuasmes le tout reuolté. Puis vinsmes à vn village nommé Gallapian pres du Port sainte Marie, & trouuasmes aussi le Port sainte Marie revolté; car ces gens auoient fait leur entreprise de longue main. Ils estoient fort secrets. Et là arrestasmes que monsieur de Burie s'en iroit ietter dans Bourdeaux auec les quatre compagnies de gens d'armes, & moi auec celle du Roi de Nauarre qui estoit demeurée à Condom, de monsieur le Mareschal de Termes, & la mienne passerois la Garonne vers la Gascogne, & me tiendrois dans le plat pays vers Thoulouse, & Beaumond de Lomagne. Et ainsi que nous nous voulions departir, arriua le capitaine Sainte Geme, qui m'apporta lettres du Roi, lesquelles estoient de cette teneur,

Agen & Montauban reuoltez.

Lettres du Roy.

Monsieur de Montluc, ie vous prie si vous desirez iamais me faire seruice, qu'incontinent & en diligence vous me veniez trouuer avec la compagnie du Mareschal de Termes

& la vostre, & auec six compagnies de gens de pied, dont ie vous enuoye les Commissions, laissant les noms des capitaines en blanc : car vous connoissez mieux ceux qui le meritent que moy. Et laissant toutes choses, ie vous prie vous acheminer. Car il faut sauuer le corps de l'arbre : parce que le corps sauué les branches se recouureront tousjours. Voila le contenu de ma lettre. Celle de monsieur de Burie faisoit mention de ce qu'il m'escriuoit : & lui mandoit, qu'il donnast le meilleur ordre qu'il pourroit en la Guyenne n'estant point encore aduertie sa Majesté de la reuolte d'icelle. Monsieur de Burie prit son chemin droit à Thonens, où il trouua messieurs de Caumond, & de Duras. Lequel sieur de Caumond estoit pressé de leurs Eglises d'estre chef : mais il n'en voulut onques prendre charge. Aussi ne faisoit pas monsieur de Duras : mais à la fin fut contraint de la prendre à la persuasion d'un personnage plus grand que lui : lesquels firent grande chere à monsieur de Burie & ne lui demanderent rien, car ils taschoient tousjours à le gaigner : mais il estoit homme de bien. Il s'en alla droit à Bourdeaux. Et le mal fut qu'il en enuoya toutes les quatre

Le sieur de Caumond refuse d'estre chef des Huguenots.

compagnies vers la Xainctonge : & lui demeura ſeul dans Bourdeaux, n'ayant que vingt cinq arquebuziers de garde, & le meſme iour, que nous nous departiſmes, ie me vins camper à la maiſon de monſieur de Beaumond pres d'Agen, & aux villages voiſins, où ie departis les ſix commiſſions, que le Roi m'auoit enuoyé, ſçauoir au capitaine Charry deux, au capitaine Bazordan autres deux, vne au Baron de Clermon mon nepueu, & l'autre au capitaine Aorne. Les ſieurs de Cancon, de Monferran, toute la Nobleſſe d'Agenois Catholique s'eſtoient rendus aupres de moi. Et en la ſalle commencerent à murmurer les vns & les autres, que ſi ie les abandonnois, ils eſtoient perdus, & leurs femmes, enfans & leurs maiſons en ruine & perdition. Lectoure place forte eſtoit auſſi reuoltée : de ſorte que la nobleſſe de Gaſcogne n'auoit où ſe retirer : & tous ſe rendoient à moi. Leſquels entr'eux firent vne concluſion, que ſi ie prenois deliberation de m'en aller trouuer le Roi, comme il me mandoit, ils demeureroient ſans chef, & qu'il me falloit prendre comme priſonnier, & ne me laiſſer partir. Sur le tard i'aſ-

La nobleſſe retient le ſieur de Montluc.

ſemblay tous ces ſeigneurs, & leur remonſtray, qu'il falloit que ie deſpeſchaſſe en diligence deuers le Roi, pour l'aduertir de la reuolte de toute la Guyenne, ſauf Toulouſe & Bourdeaux, & que ſi celles-là n'eſtoient ſecouruës, qu'elles eſtoient en branſle d'eſtre perdues, auſſi bien que le reſte. Et le trouuerent tous bon. Et ie deſpeſchay incontinent le capitaine Couſſeil pour donner aduis au Roi & à la Royne de tout. Et apres ſa depeſche faite, monſieur du Maſſes, qui eſt dernierement mort à Limoges, qui pour lors portoit la cornette de monſieur le Mareſchal de Termes, me dit en preſence de tous que i'auois fort bien fait de prendre cette reſolution : car ils auoient fait vn arreſt entre eux, de me retenir par force. Le matin nous paſſaſmes la riuiere à deux ou trois ports mal aiſément : car Leyrac eſtoit reuolté, comme eſtoit auſſi tout le pays de Bazadois, ſauf la Reolle, & iuſques aux portes de Toulouſe, ſauf Auuillar & Condom, où le capitaine Aorne eſtoit auec la compagnie du Roi de Nauarre, & auant qu'elle y fut, ladite ville s'eſtoit reuoltée par deux fois : mais le lieutenant general

nommé du Franc , que i'ay cy dessus nommé, auoit pris les armes , pour deffendre l'authorité du Roi , & en estoit demeuré maistre. Toutesfois à la fin il n'eust pas esté le plus fort , sans ladite compagnie que i'enuoyay dedans. Ie mis ma compagnie à la Sauuetat de Gaure. Monsieur de Terride auoit la sienne aux enuirons de sa maison , en ses terres propres. Car Beaumon estoit aussi reuolté. Monsieur de Gondrin & moi parlasmes ensemble à ma maison , au Sampoy en Gaure , là où ie l'auois assigné : & là conclusmes de faire amis tous les gentils-hommes Catholiques : afin que nous fussions tous vnis ensemble. Et pource que les seigneurs de Firmarcon & de Terride, tous deux sont sortis d'vne maison , ne s'entraimoient point , nous arrestasmes de les faire amis , & les assignasmes à se trouuer à Faudouas : où il trouua vne bonne compagnie de noblesse , & comme nous y fusmes , les fismes bons amis. Le capitaine Charry partist en diligence , pour s'aller ietter dans Puymirol , pource que ie fus aduerty , que les ennemis l'auoient abandonnée , & print l'artillerie, qu'y estoit pour porter à Agen.

Vnion des Catholiques.

Ledit capitaine Charry alla paſſer la riuiere à la Magiſtere : & fuſt au poinct du iour, dans la ville : car les bonnes gens l'ouurirent : & n'y auoit que dix ſoldats au chaſteau, leſquels ſe rendirent. Soudain chaſcun des autres capitaines print incontinent ſon party, pour aller dreſſer leurs compagnies. Et comme nous euſmes diſné paruint vn homme à cheual qui eſtoit parti en poſte de Cahours, ayant cheminé toute la nuict & pris vn cheual de louage à la Magiſtere, là où il lui fut dit que i'étois à Faudouas, & me porta vne lettre de M. de la Rocque des Ars, pres Cahours, vn mien parent, laquelle lettre ſe trouuera enregiſtrée au regiſtre du Parlement de Toulouſe, dont la teneur eſtoit telle, *Monſieur, auiourd'huy enuiron midy eſt arriué icy vn gentil-homme venant de la Cour à grandes iournées, lequel ayant demandé à l'hoſtelerie : s'il y auoit homme, qui vous conneut. L'hoſte luy a dit, que i'eſtois à la ville, & que ie vous apartenois de parenté. Surquoy il m'a enuoyé ſoudain querir par l'hoſte. Et comme i'ay eſté deuant le logis, il a dit audit hoſte, qu'il rentraſt dans ſa maiſon. Ie l'ay voulu embraſſer : mais il m'a fait ſigne, que ie ne le touchaſſe point. Et eſtans lvy & moy*

Aduis au sieur de Montluc de l'entreprise de Toulouse.

seuls, il m'a dit, qu'il estoit de la Comté de Foix, & au Roy de Nauarre. Et qu'à Orleans luy estoit mort vn medecin de peste à son costé, dont il estoit encores pestiferé. M'ayant dit en outre que i'allasse incontinent chercher de l'ancre & du papier. Ce que promptement i'ay fait, & deuant le logis mesmes m'a fait escrire cette lettre, & m'a prié de la vous enuoyer en poste. Ladite lettre disoit ainsi, *Monsieur, m'en reuenant de la Cour, ie suis passé à Orleans, où i'ay laissé monsieur le Prince de Condé, qui assemble de grandes forces, & desia en a beaucoup. Il y a vn Capitoul de Toulouse, qui s'en vient à grandes iournées apres: & pense qu'il passera cette nuict icy: lequel a promis audit Seigneur Prince, de luy rendre à sa deuotion, dans le xviij. de ce mois* (qui estoit en May) *la ville de Toulouse. Ledit Capitoul s'est descouuert à moy. Ie vous en ay voulu aduertir en extrême diligence: afin que vous y pouruoyez, s'il vous est possible. Et pour les raisons, que vous escrira M. de la Rocque, ie n'ay point voulu signer cette lettre: mais ie l'ay faite signer audit sieur de la Rocque.* Voila le contenu des deux lettres, lesquelles ayant veuës, ie tiray à part les sudits Seigneurs, & leur ayant communiqué lesdites lettres, ie les enuoiay incontinent

par homme expres en poste à monsieur le premier President Mansencal, & fis promptement trois dépesches aux capitaines Bazordan, Baron de Clermon, & Aorne, leur mandant par icelles, Que iour & nuict ils fissent diligence d'assembler leurs compagnies de gens de pied, que ie leur auois baillées; & qu'ils s'approchassent le plus pres de Toulouse qu'ils pourroient. Monsieur de Terride s'en retourna en diligence, pour tenir preste la sienne de gens-d'armes. Les Sieurs de Gondrin, de Fimarcon, & moy nous en retournasmes en diligence, pour assembler de la noblesse. Or le messager ne peut arriuer à Toulouse de cette iournée-là, qu'il ne fust trois heures de nuict. Et monsieur le President se trouua couché, & ne luy peut bailler les lettres iusques au lendemain matin, qui estoit le xij de May. En quoy monsieur le President fit vn erreur, d'autant que le matin il alla assembler toutes les chambres, & là en presence de tous, lesdites lettres furent luës. Et moy i'en fis vne autre, n'ayant été si aduisé de luy mander, qu'il les communicast à peu de gens. Cela fut cause, que ceux de leur compagnie, qui estoient de la Re-

Erreur du premier President de Toulouse.

ligion nouuelle, & de l'entreprinse, au sortir du Palais, aduertirent tous les autres de leur intelligence, pour les faire haster de se saisir de la maison de uille, & de l'artillerie, & n'attendre point iusques au dix-huictiesme dudit mois. Car i'escriuois aussi par madite lettre, que ie mandois en diligence aux capitaines Bazordan, & Baron de Clermon, qu'en faisant les compagnies, ils marchassent deuers ladite ville de Toulouse, laquelle plus de huict iours auparauant estoit entrée en grand soupçon, pource que ceux de dedans y voyoient arriuer de iour à autre beaucoup de gens estrangers & inconnus de leurdite ville. Et lesdites lettres arriuerent sur cette peur. I'auois, ne sçachant encore rien de cecy, enuoyé ma compagnie à la Monioye pres la Plume. Et le lendemain mesmes, qui fut le xviij. m'en estant retourné au Sampoy, ie receus deux lettres tout à vn coup : l'une de monsieur de Terride, & deux autres d'aduertissemens, que l'on luy donnoit. En l'vne y auoit, *Monsieur, quatre enseignes de gens de pied sont arriuez dans Montauban, qui viennent deuers les Seuenes & sont entrez à la pointe du iour, ayant cheminé tou-*

te

re la nuict. En l'autre lettre y auoit, qu'il estoit passé vne enseigne noire sur le pont de Buzet au delà de Toulouse, portant vne escharpe blanche, qui tenoit le chemin de Montauban. Monsieur de Terride me mandoit que ie tinsse l'aduertissement pour tout seur. En mesme instant i'auois receu vne autre lettre du Vicaire d'Auch, & des Consuls de ladite ville, lesquels me prioient de vouloir aller à toute diligence audit Auch : ou autrement que tous se mettoient en pieces les vns les autres. I'escriuis en la ruë mesmes en haste quatre lignes à monsieur de Terride, le priant tenir sa compagnie preste, & assembler le plus de gens, qu'il pourroit. Et apres ie montay à cheual, ayant monsieur de Fontenilles auec moy, & m'en allay en toute diligence droit à Auch, combien que ie n'estois Lieutenant du Roy, ny n'auois aucune puissance de commander : mais tout ce que i'en faisois, n'estoit que pour l'affection & volonté particuliere, que ie portois au seruice du Roy. I'estois bien asseuré, que faisant bien, tout seroit trouué bon de ceux, qui tenoient le party du Roy. Pour les autres, ie ne m'en suis pas fort sou-

Escharpe blanche.

cié. Ie les ay tousiours mieux aimé auoir pour ennemis, que pour amis.

Toulouse saisie par les Huguenots.

Arriuant à Sezan, vne lieuë du Sampoy, il m'arriua vn homme de Toulouse, que monsieur le President Mansencal m'enuoyoit, par lequel il me mandoit qu'il auoit reçeu mes lettres, me priant d'aller secourir ladite ville de Toulouse : parce que les Huguenots s'estoient saisis de la maison commune d'icelle, & de l'artillerie qui estoit dedans. Ie descendis deuant le village sous vn orme, & là dépeschay vers monsieur le President, qu'il aduertist en diligence les capitaines sus-nommez, qu'ils s'allassent ietter dans Toulouse : & que i'allois faire marcher la compagnie de monsieur le Mareschal de Termes qui estoit à Pessan, pres d'Auch : afin qu'elle se rendist au point du iour à Toulouse, & qu'ils eussent courage seulement : car ie serois bientost à eux. Et baillay quatre ou cinq blancs signez à mon secretaire pour dresser lettres à monsieur de Gondrin & autres, afin de les faire partir & acheminer deuers Toulouse. Puis m'en allay courant à Auch apres auoir mandé à ma compagnie, qu'elle s'en retournast en diligence à la Sauuetat. Et

eſtant arriué tout à ieun à vne heure apres midy à Auch, i'eſcriuis en diſnant deux lettres : l'vne à monſieur de Bellegarde, n'y ayant que deux lieuës iuſques à ſa maiſon, & l'autre au capitaine Maſſes, qui en eſtoit à demi lieuë, mandant à monſieur de Bellegarde, qu'il partiſt incontinent en poſte, & qu'il s'allaſt ietter dans Toulouſe pour commander aux armes, faiſant aller apres luy iour & nuict ſes armes & grands cheuaux. Monſieur du Maſſes partit dés qu'il euſt parlé à moy ; & n'arreſta qu'il ne fuſt dans Toulouſe le lendemain matin au poinct du iour. Et M. de Bellegarde y eſtoit arriué deux heures apres minuict. Le Baron de Clermont entra le meſme matin. Et à l'inſtant que les ſoldats entroient, ils alloient au combat, qui eſtoit depuis la place S. George, iuſques aux deux portes de la ville, qui tirent vers Montauban, leſquelles portes les ennemis tenoient. Le capitaine Aorne entra enuiron deux heures apres midy, comme fit auſſi en meſme temps le capitaine Bazordan. Et comme i'eus pacifié Auch, il me ſouuint des lettres de M. de Terride : & penſai que ces enſeignes qui eſtoient arriuées à Montauban,

Diligence du ſieur de Montluc pour ſecourir Toulouſe.

n'estoient là, sinon pour secourir leurs gens qui combattoient à Toulouse. Sur quoi ie dépeschai soudain vn soldat sur vn bon cheual, luy commandant qu'il print le chemin droit à Caudecoste, & qu'il passast la riuiere à las Peyres. I'escriuis au capitaine Charry, qu'incontinent ma lettre receuë il s'acheminast iour & nuict droit à Toulouse, & qu'il fist alte à Fronton. De mesme i'en dépeschay vn autre deuers monsieur de Terride, pour faire passer sa compagnie à Borret, luy mandant aussi qu'elle gaignast Fronton, & qu'ils demeurassent nuict & iour à cheual; & en attendant le capitaine Charry, qu'ils gardassent, que ceux qui viendroient de Montauban, ne pussent gaigner Toulouse. Vne heure apres ces deux dépesches, il me print vne opinion, que si le soldat ne pouuoit passer à las Peyres, ou qu'il fust prins, le capitaine Charry ne pourroit estre aduerty: & la ville demeureroit en danger d'estre perduë. Qui fut cause qu'incontinent i'en dépeschay vn autre, qui print le chemin vers la Magistere. Et estoit le lendemain midy auant qu'il peut arriuer: car le premier auoit esté chassé plus de trois lieuës. Le capitai-

ne Charry partit incontinent, se faisant porter pain & vin, comme ie luy auois escrit, & comme il auoit apprins sous moy : afin que les soldats n'entrassent en aucune maison. Il entendoit aussi bien qu'homme de France, comme il falloit exécuter ces diligences. Et arriua auec deux ou trois cens hommes enuiron deux heures apres minuict à Fronton, où il trouua la compagnie de monsieur de Terride : tellement qu'auant se reconnoistre, ils se cuiderent battre. Et comme le capitaine Charry fut à une lieuë de Fronton, deux ou trois cheuaux Huguenots, qui estoient des gens du Vicomte de Bourniquel, se mesterent la nuict parmy eux. Et entendans que c'estoient des nostres, ils prindrent le chemin droit à Montauban, & trouuerent les cinq enseignes, qui estoient desia à moitié du chemin de Fronton à Montauban : & ne pouuant nombrer nos gens à cause de l'obscurité de la nuict, ils leur dirent, que les nostres estoient trois fois plus de gens qu'eux, & que c'estoit le capitaine Charry qui les menoit. Qui fut cause, qu'ils s'en retournerent en arriere, & moy ie m'acheminay auec

Loüange de Charry.

ma compagnie. Monsieur de Gondrin me vint trouuer aupres de Faudoas : & le lendemain matin nous en allasmes à deux lieuës de Toulouse, & en vn village nommé Daux, attendans tousiours des gentils-hommes qui nous suiuoient en poste. Ledit sieur de Terride s'y rendit le soir seulement, à cause qu'il n'auoit peu passer auec sa compagnie. I'aduertis monsieur le premier President, & monsieur de Bellegarde de nostre arriuée, & que le matin au soleil leuant nous serions auec eux : mais que cependant ils me gardassent la porte saint Subran libre, & qu'ils ne se souciassent d'autre chose, sinon que ie pusse entrer. La haste que i'auois, fut cause que i'oubliay de leur escrire, que i'auois enuoyé à Fronton sur le chemin de Montauban, pour combattre le secours, qui pourroit venir de ce quartier-là. Et eux ayant entendu, aussi bien que nous, l'arriuée de cinq enseignes qui estoient à Montauban, craignans que ceste nuict-là ils entrassent par les deux portes qu'ils tenoient, furent d'opinion d'entrer en composition. A quoy Rapin estoit deputé pour les ennemis & monsieur du Masses pour la ville. Cependant les

eſcarmouches ceſſerent trois ou quatre heures : & en ces entrefaites arriuerent à meſſieurs le Preſident & de Bellegarde, les lettres que ie leur eſcriuois d'Auch. Mais par fortune monſieur le Preſident enuoya la ſienne à monſieur du Maſſes, afin qu'il la leur monſtraſt, pour leur donner plus d'enuie de faire paix. Contre le ſceu de monſieur de Bellegarde, ledit ſieur du Maſſes, qui deſia s'eſtoit départi de Rapin, ayant veuë ma lettre, tourna deuers luy pour monſtrer ladite lettre. Lequel l'ayant veuë fut fort triſte, diſant au capitaine Maſſes, qu'ils ſe tenoient pour perdus, puis que i'eſtois ſi pres. Ils auoient entendu, que leur ſecours s'en eſtoit retourné à Montauban : mais les noſtres n'en auoient rien ſceu. A la fin ils ſe reſolurent, que le lendemain matin ils en parleroient encores. Et en meſme inſtant s'allerent préparer, ſans que ceux de la ville en entendiſſent rien, en ſorte qu'ainſi que la nuict ſe fermoit, ils commencerent à abandonner les rampars, qu'ils auoient fait par les cantons des ruës. Nos capitaines s'en apperçeurent, & commencerent à charger de ruë en ruë : mais la nuict les

empeſcha qu'ils ne peurent cognoiſtre la ſortie des portes : & gaignerent les vignes en fuite & route. Ils y perdirent cinq enſeignes. Nous auions fait noſtre ordre de combattre en ceſte maniere, que meſſieurs de Terride & de Gondrin deuoient paſſer outre ſans s'arreſter dans la ville, menant ma compagnie & la nobleſſe auec eux, & ſe ietter au deuant des portes qu'ils tenoient hors la ville. Et moy ie deſcendrois à pied combattre auec la compagnie de monſieur de Termes, laquelle ie voulois faire deſcendre, ayant nos gens de pied, & de ceux de la ville. Et voulois arriuer & combattre de iour. Or le matin vne heure deuant le iour, comme nous commencions à marcher, nous arriua vn Capitoul de Toulouſe, nommé monſieur de Durdes, qui m'apporta lettre de monſieur le Preſident, & de monſieur de Bellegarde, nous mandant la ſortie & fuite des ennemis. De quoy ie fus bien marry : car s'ils m'euſſent attendu, il ne s'en fuſt pas ſauué vn couillon. Et Dieu ſçait ſi i'auois enuie d'en faire belle dépeſche, & ſi ie les euſſe eſpargnez. Ceux qui eſtoient venus de Foix s'en retournerent

Ordre deſigné pour le combat.

Route des Huguenots.

retournerent vers ledit païs de Foix en desordre & en route, car les païsans mesmes en tuerent beaucoup : & les autres s'en allerent chacun du costé d'où ils estoient venus. Et voilà comment la ville fut secouruë, où le combat dura trois iours & trois nuits, pendant lequel se brusflerent plus de cinquante maisons, les vnes sur les autres : & y mourut beaucoup de gens de tous costez. Entre autres deux freres de monsieur de Sauignac de Comenge. A nostre arriuée nous allasmes descendre deuant le Palais tout armez, mon enseigne & guidon desployez. Et pour cent cinquante, ou deux cens gentils-hommes que nous pouuions estre ensemble, auec ma compagnie, c'estoit vne belle troupe. Il la faisoit fort beau voir. Nous trouuasmes toute la Cour assemblée, laissant penser à vn chacun si nous fusmes les bien reçeus. Ie leur dis, qu'encore que ie ne fusse pas Lieutenant de Roy, si est-ce que le seruice, que i'auois de long-temps voüé à leur ville, & particulierement à la Cour de Parlement, estoit cause, qu'apres l'aduertissement receu, i'auois assemblé le plus d'amis que i'auois peu, pour la

conſeruation de leur ville , ſeconde de la France : & que ie fuſſe venu moy-meſme deſlors : mais Meſſieurs (dis-je) au long-temps que i'ay porté les armes , i'ay appris qu'en tels affaires , il vaut mieux ſe tenir au dehors , pour y faire acheminer le ſecours , ſçachant bien que ceſte canaille n'eſtoit pas pour forcer ſi toſt voſtre ville : que s'ils m'euſſent attendu , iamais entrepreneurs n'euſſent eſté mieux accommodez. Puis que Dieu vous a déliurez , c'eſt à preſent à vous , à faire des voſtres : & faire puyr les cantons des charongnes de ces meſchans traiſtres à Dieu , au Roy & à leur patrie. Monſieur le Preſident Manſencal me fit vne remonſtrance fort honorable , & me remercia bien fort , & toute la compagnie. Meſſieurs les Capitouls nous baillerent incontinent logis. Et à meſme inſtant ſe mirent à informer contre ceux , qui eſtoient demeurez dans la ville , & ceux qui auoient eſté prins à la ſortie : & dès le lendemain commencerent à faire iuſtice. Et ne vis iamais tant de teſtes voler que là. I'eſtois cependant aſſez occupé ailleurs : car il ne s'en falloit gueres que la ville ne fuſt ſaccagée

Propos du ſieur de Montluc à la Cour de Parlement.

Iuſtice à Toulouſe.

des noſtres meſmes : parce que comme ceux des enuirons entendirent, que ladite ville eſtoit ſecouruë, ils vindrent courant tous au pillage, païſans & autres. Et ne leur baſtoit de ſaccager les maiſons des Huguenots : car ils commençoient à s'attaquer à celles des Catholiques. Et la maiſon de monſieur le Preſident de Paulo meſme cuida eſtre ſaccagée : à laquelle moy-meſme courus, à cauſe que quelqu'vn ſema vn bruit, qu'il y auoit dedans vn eſcollier ſien parent, qui eſtoit Huguenot. Toutefois il ne ſe trouua point, & fus contraint pour rompre le deſordre, de faire monter à cheual la compagnie de monſieur de Termes & la mienne : dont la moitié marchoit de ſix heures en ſix heures dans la ville, armez & montez de ſix en ſix par les ruës.

Le troiſiéme jour on me vint dire, que monſieur de S. Paul de la Comté de Foix arriuoit venant dudit Foix auec trois ou quatre mille hommes, & monſieur de Lamezan de Comenge auec ſept ou huit cens, leſquels s'ils fuſſent entrez, il ne m'euſt eſté poſſible, ne à tous ceux qui eſtoient dedans, de garder que la ville n'euſt

esté saccagée. Au moyen de quoy ie manday en diligence aux Capitouls fermer les portes. Et toute la nuict nous demeurasmes à cheual par les ruës : & toutes les compagnies de gens de pied toutes en garde aux portes , ensemble toute la ville en armes tout ainsi comme quand ils estoient au combat. Le capitaine Charry & la compagnie de monsieur de Terride ne bougeoient des deux villages qui sont entre Fronton & Toulouse. Monsieur de saint Paul se logea auec ses gens aux fauxbourgs , & monsieur de Lamezan aussi , bien marris de ce que l'on ne les laissoit entrer , menassant qu'vne autre fois ils ne viendroient pas secourir la ville. Toutefois leur secours n'apportoit que malheur , veu qu'ils n'estoient arriuez au temps qu'il falloit arriuer. Ie fis sortir monsieur de Bellegarde le lendemain , pour leur dire qu'ils perdoient temps , car ils n'y entreroient point. Monsieur de saint Paul s'en retourna auec ses gens , & monsieur de Lamezan en renuoya les siens entrant dedans auec ses seruiteurs seulement. Messieurs les Capitouls & moy nous accordasmes de chasser tous ceux qui estoient venus

des enuirons : & auec les trompettes de la ville & nos tambours les criées furent faites : de ſorte qu'enfin nous demeuraſmes maiſtres. Neantmoins il ne fut poſſible que touſiours quelque choſe ne s'y remuaſt, qui fut cauſe que ie fis ſortir tous nos gens de pied, & gens de cheual dehors la ville, & remis le tout entre les mains des Capitouls. Ie donnay vne compagnie au capitaine Maſſes frere de l'aiſné, pour demeurer dans la ville, & à monſieur de Grepiat, fils de monſieur le premier Preſident Manſencal, vne autre, lequel l'auoit deſia preſque faite. Et ainſi fis vuider la ville, en laquelle ne demeura ſinon les citoyens, & ces deux compagnies.

Remonſtrãce aux capitaines ſur la deliurance de Touloſe.

Capitaines mes compagnons, conſiderez combien peu s'en fallut, que ceſte opulente cité, la ſeconde de France, ne fuſt deſtruite & ruinée pour jamais. Il y a vn gentil-homme aux portes de Montauban, qui s'appelle monſieur de la Serre, auquel les Huguenots bruſlerent ſa maiſon, qui me dit auoir veu vn Sinode, où il fut arreſté que s'ils pouuoient venir à bout de leur entreprinſe, qu'ils vouloient entierement deſtruire ladite vil-

le, & prendre les ruines qui leur seroient nécessaire, pour les porter à Montauban: afin d'agrandir leur ville plus qu'elle n'est, y comprenant les faux-bourgs: & vouloient mettre dedans vn ruisseau qui fait moudre le moulin dudit sieur de la Serre: afin qu'il ne fust iamais memoire de Toulouse. Outre le tesmoignage du gentilhomme, cent autres me l'ont confirmé dans Toulouse. Ce sont des discours des Surueillans: car les grands qui tenoient la queuë de la poile, se fussent bien gardez de destruire vne telle ville, laquelle le Roy n'eust iamais recouuert à mon aduis. Doncques vous pouuez notter la grande & extreme diligence que ie fis, commençant à l'aduertissement du Capitoul, qui auoit promis à monsieur le Prince de Condé de luy liurer la ville: puis la diligence que ie fis faire aux compagnies qui n'estoient pas à demi complettes, pour retirer dedans: apres la diligence de monsieur de Bellegarde & celle du capitaine Masses, auec sa compagnie. D'ailleurs la diligence que ie fis d'aduertir le capitaine Charry, & la preuoyance d'enuoyer vn autre messager apres le premier,

Dessein des Huguenots.

pour mander la compagnie de monſieur de Terride paſſer à Borret : en outre la diligence d'aduertir monſieur de Gondrin & autres. Toute laquelle conduite ſe fiſt en trois iours & trois nuits. Partant ſi vous voulez prendre cet exemple & le retenir, il vous ſeruira à ce que vous ne perdiez point vne heure de temps. Et encores que i'aye eſcrit au commencement de mon liure, que mes diligences & preuoyances promptes eſtoient cauſe de la reputation que Dieu m'a donnée en ce fait comme aux autres, l'on le peut ici cognoiſtre. Car ſi i'euſſe failli d'vne minute, la Cité eſtoit entierement perduë. Vous ne deuez doncques vous deſdaigner d'apprendre quelque choſe de moy, qui ſuis auiourd'huy le plus vieux capitaine de France : & à qui Dieu a autant enuoyé de bonne fortune qu'à tout autre. Mais vous deuez ce me ſemble fuir d'apprendre de ceux qui ont eſté battus, & qui ont fui la pluſpart du temps par tout où ils ſe ſont trouuez. D'autant que ſi vous apprenez aux eſcoles de ceux-là, à grande peine deuiendrez-vous iamais gueres bons docteurs en armes. Si i'euſſe conſideré & que ie me fuſſe

arresté en consultations, pour sçauoir si auant rien entreprendre, ie deuois enuoyer deuers monsieur de Burie, qui estoit Lieutenant du Roy, ie vous laisse à penser si les Huguenots eussent eu le loisir de faire leurs affaires. Il sembloit quand ils oyoient parler de moy, qu'ils auoient le bourreau à la queuë : aussi m'appelloient-ils ordinairement le tyran. Quand vous vous trouuerez en quelque lieu pour faire vn seruice notable, n'attendez le commandement, si c'est chose pressée : car cependant vous perdrez tout. Et perdu pour perdu, tentez fortune, apres on trouue que tout est bien fait. Ie sçay qu'il y a beaucoup de gens, qui trouuent estrange que la ville de Toulouse m'aime tant. S'ils faisoient autrement, ils degenereroient de toute bonne nature : car ils vous confesseront que ie sauuay la cité, ensemble leurs vies & leurs biens, auec l'honneur de leurs femmes : car sans mon prompt secours & de mes amis, plusieurs eussent peu estre pris d'effroy. Au moyen de quoy i'espere qu'ils ne me seront iamais ingrats du bon office qu'ils ont receus de moy en ceste occasion. Et si aucun vouloit

Iniures des Huguenots contre le sieur. de Montluc.

dire que tout ce que i'en fis, estoit pour le seruice du Roy, ie respondray à cela que pour lors ie n'auois charge aucune de sa Majesté, sinon ma compagnie d'hommes d'armes. Car monsieur de Burie estoit Lieutenant de sadite Majesté, comme i'ay dit, en Guyenne: & monsieur le Connestable en Languedoc. Ie ne veux pas nier aussi que ie ne le fisse, pour l'enuie que i'ay de faire seruice à mon Roy: non seulement pour l'obligation, à cause de l'estat, mais aussi pour l'affection que i'ay tousiours porté au seruice de sa Majesté, & encores pour l'amitié que ie portois, & porte à cette cité. Car le desespoir auquel i'estois de la voir en bransle d'estre ruinée, me fist prendre la peine que i'y pris. Et ne faut pas donc trouuer estrange, si ceste cité veut mal à ceux de ceste religion nouuelle: & si elle leur est ennemie. Car il n'y a ville en France qui aye couru vn si grand peril que ceste ville-là, ni qui se soit tousiours monstrée plus affectionnée au Roy, ni à son seruice, ni qui plus aye combattu, pour se conseruer sous son obéissance. Rouen se laissa prendre sans combattre, Lyon, Bourges,

Toulouse ennemie des Huguenots.

Poitiers. Paris ne s'eſt pas trouué en ceſte extremité eſtant auſſi autre choſe que les autres. Bourdeaux ne ſe deffendit pas : car ce ne fut qu'vne ſurpriſe qu'ils vouloient faire au chaſteau Trompette le tenant pour tout aſſeuré : d'autant que monſieur de Duras le iour meſme eſtoit aux portes de Bourdeaux. Doncques nous pouuons tous confeſſer auec la verité, qu'il n'y a ville qui aye combattu, & couru fortune comme celle là, ayant vertueuſement repouſſé les Huguenots qui s'eſtoient ſaiſis de la maiſon de ville, & tenoient des portes par leſquelles ils pouuoient faire venir ſecours de Montauban.

Entreprinſe de Montauban.

Ie fus conſeillé d'aller deuant Montauban, plus pour tirer les ſoldats des enuirons de Toulouſe & de dedans la ville, & manger le pays ennemi, que pour eſperance que i'euſſe de la prendre : car ie ſçauois bien qu'il y auoit dedans beaucoup de gens qui s'y eſtoient aſſemblez pour l'entreprinſe de Toulouſe. Et m'y acheminay, n'ayant que ſix enſeignes de pieds, qui eſtoient celles de monſieur de Sainctorens, de Bazordan, Baron de Clermon, Aorne & Charry : &

me baillerent ceux de Toulouſe deux canons & vne couleurine : & firent vne honneſteté aux ſoldats , car ils leur donnerent vne paye. Et comme ie fus deuant Montauban , ie trouuay qu'il y auoit deux mille & deux cens ſoldats eſtrangers , & mille ou douze cens hommes de la ville , tous bien armez. Et i'en pouuois auoir huict ou neuf cens , la pluſpart deſquels n'auoient iamais porté armes : car tous les bons ſoldats s'eſtoient retirez auec les Huguenots , apres la malheureuſe paix & ce par contrainte. Car ils ne ſçauoient meſtier aucun , ayant duré les guerres longuement , & ayant eſté entretenus en Italie & aux autres conqueſtes du Roy. Les bons Miniſtres leur promettoient non ſeulement des richeſſes , mais à ce que i'oyois dire , Paradis : comme s'ils en euſſent eu la clef. Voila encore vn autre malheur que nous amena ceſte paix d'auoir demeuré long-temps ſans pouuoir dreſſer de bons ſoldats. Et comme ie fus deuant Montauban , ie fus contraint de tenir tous mes gens de pied au bout de l'Eueſché : car de les ſeparer , ils me faiſoient de ſi grandes ſorties , qu'ils me ramenoient les

noſtres ſur les bras de la gendarmerie, ſans laquelle ils eſtoient plus forts que moy, & m'euſſent taillé en pieces. Et pour vn que les noſtres eſtoient, il en ſortoit dix : tellement que le deuxiéme iour ie fus contraint partir de l'Eueſché, pour aller ſecourir monſieur de Terride que i'auois laiſſé aux fauxbourgs, qui tirent vers Moiſſac, auquel i'auois baillé la compagnie de monſieur de Bazordan : & trouuay que les ennemis les auoient iettez hors du bourg pres d'vne tuilerie : & parlay aux ſoldats auſquels ie fis baiſſer la teſte pour regaigner le bourg, leur faiſant la cargue. Et pource que i'eſtois venu là en courant, & que tout à coup ie donnay la cargue, ie ne trouuay pres de moy, que le capitaine Cabarret qui eſt en vie, monſieur de Clermon qui eſt de la maiſon de Faudouas, monſieur de Beaucaire qui eſt mort, & trois ou quatre de ceux de monſieur de Terride, ſans plus, & donnaſmes de telle ſorte, que nous les ramenaſmes battans dans le guiſchet de la porte de la ville : la pluſpart deſquels ne peurent rentrer : car ils prindrent à main gauche droit au pont, les autres à main droite. Et

ſi la grande porte euſt eſté ouuerte, nous euſſions peu entrer dedans : car le cheual de monſieur de Beaucaire fut tué ſur la porte pres le guichet, & le mien bleſſé tout aupres. Et ainſi nous retiraſmes, car toute la muraille eſtoit bordée d'arquebuziers : & furent bleſſez deux cheuaux en nous retirant, de ceux de la compagnie de monſieur de Terride, qui nous auoient ſuiuis. Le troiſiéme iour ie pris reſolution de nous retirer, car la gendarmerie ne pouuoit plus tenir eſcorte aux gens de pied. Et d'autre part, quand bien i'euſſe fait batterie, ie n'euſſe oſé donner l'aſſaut, au nombre qu'ils eſtoient dedans, & au peu que i'en auois dehors. Et renuoyay l'artillerie à Toulouſe, & les capitaines aux lieux qu'ils me demanderent, pour paracheuer de faire leurs compagnies. Monſieur de Terride s'en alla à Beaumont de Lomaigne, & aux enuirons de ſa maiſon : car les ennemis auoient abandonné Beaumont, quand ils nous ſentirent approcher. Ie repaſſay la riuiere à la pointe de Moiſſac auec la compagnie de monſieur le Mareſchal de Termes & la mienne, & la compagnie de mon-

ſieur de Sainctorens d'arquebuziers à cheual & à pied, que ie tenois touſiours pres de moy pour ma garde. I'enuoyay le capitaine Charry à Puymirol, pour acheuer de faire ces deux compagnies, pour faire la guerre à ceux qui tenoient Agen. Et comme i'eus paſſé la riuiere du coſté de la Gaſcogne, ie renuoyay la compagnie de monſieur le Mareſchal de Termes vers Auch, afin de tenir en crainte tout ce quartier-là, monſieur de Gondrin en Armagnac auec la nobleſſe, qu'il auoit amené, pour garder que rien ne ſe reuoltaſt. Or i'auois laiſſé le capitaine Arne à Condom, pour tenir ce pays-là en crainte, lequel pouuoit auoir quatre-vingts ſalades. I'eus aduis que meſſieurs de Duras & de Caumont tenoient vn conſeil à Agen, & que monſieur de Caumont venoit le ſoir coucher au Paſſage. Sçachant cela i'enuoyay vn homme au capitaine Arne, afin qu'il ſe rendiſt deux heures apres minuit à Aſtafort, & qu'il n'entraſt point dans la ville, mais qu'il m'attendiſt là en bataille, ce qu'il fit. Et comme ie voulois partir à l'entrée de la nuict, monſieur de ſaint Paul, où ie m'eſtois retiré tout

aupres de Donzac, me demanda où ie voulois aller. Alors ie luy dis en ſecret, que i'allois porter vne chemiſe blanche à monſieur de Caumont au Paſſage. Il me dit & aſſeura qu'il s'en eſtoit parti le iour deuant apres les concluſions faites: & baillay les charges à des capitaines pour leuer d'autres gens. Qui fut cauſe que ie m'arreſtay, laiſſant repoſer nos cheuaux & la compagnie de monſieur de Sainctorens. Et comme ceſte entreprinſe me failloit, vne autre ſe preſenta: parce que ce meſme matin que i'allois donner la camiſade à monſieur de Caumont, il eſtoit ſorti ſix cens hommes de Nerac pour aller donner vne autre camiſade au capitaine Molia, qui s'eſtoit ietté dans Franciſcas auec ſoixante ou quatre-vingts hommes, & les gens de la ville. Et auoient prins ceux de Nerac quatre cens corſelets du magaſin du Roy de Nauarre: & donnerent trois aſſauts ſur la pointe du iour, queuë ſur queuë, mais ils furent touſiours repouſſez. Par malheur i'arreſtay là iuſques à la nuict, car ſi ie fuſſe parti le ſoir, comme i'euſſe fait, ſans ce que me dit monſieur de ſaint Paul, ayant failli mon-

ſieur de Caumont, ie venois aſſez à temps pour combattre les ſix cens hommes de Nerac. Ma diligence me faillit à ce coup. Et à la pointe du iour nous fuſmes enſemble le capitaine Arne & moy, & marchaſmes droit à Moiracs, pource que le capitaine Arne me dit qu'il auoit eſté aduerti que ce matin meſme ceux de Nerac ſortoient, & qu'ils auoient prins toutes les armes du chaſteau: mais il ne ſçauoit où ils deuoient aller. Et encores les euſſions-nous rencontrez, ſi ce n'euſt eſté que monſieur de Sainctorens s'alla amuſer à vne eſcarmouche contre ceux de Layrac, qui eſtoient ſorti bien auant vers les vignes: & me couſta plus d'vne heure auant que ie le peuſſe faire retirer, à cauſe qu'il leur vouloit faire vne cargue iuſques à la porte de la ville, s'il les euſt peu tirer des vignes. Et comme nous fuſmes pres Moiracs, euſmes aduis que les ennemis eſtoient deuant Franciſcas, ce qui nous fit mettre au trot ſans ceſſer, iuſques à ce que nous fuſmes aupres dudit Franciſcas. Et enuoyay ſix cheuaux pour recognoiſtre là où ils ſeroient. Leſquels me manderent, qu'il y auoit

Ceux de Nerac s'arment.

pres

pres d'vne heure, qu'ils eſtoient retirez deuers Nerac, pour auoir entendu le partement du capitaine Arne la nuict, de Condom, car ils ne ſçauoient aucunes nouuelles de moy. Ie manday aux courreurs qu'ils s'acheminaſſent touſiours apres eux, & que ie les ſuiuois comme ils firent, & les deſcouurirent à demi quart de lieuë de Nerac, & nous touſiours au grand trot apres: mais ce fut pour neant, car ils ſe ſauuerent dans la ville. I'auois grande enuie de trouſſer ces armes pour armer nos gens nouueaux & mal armez. Et voilà le chetif commencement de noſtre guerre de la Guyenne, en laquelle les Huguenots nous prindrent au dépourueu: de façon que c'eſt choſe miraculeuſe, comme ce pays s'eſt peu ſauuer, veu les intelligences qu'ils auoient ſecrettes en toutes les villes: mais ils monſtrent qu'ils eſtoient apprentifs: auſſi eſtoient-ils conduits par leurs miniſtres. Que ſi auant que faire tant de ſurprinſes, ils euſſent tenté Bourdeaux & Toulouſe, ils n'euſſent failly à emporter l'vn ou l'autre, & peut-eſtre toutes deux. Mais deſia on ſe tenoit ſur ſes gardes. Dieu a conſerué ces deux forts bou-

leuars en la Guyenne, afin de garder le reste. Ie rompis fort leurs desseins, enuoyant gens de tous costez, & ne demeurant gueres en vn lieu : car faisant ainsi vn Lieutenant de Roy tiendra tout le monde en ceruelle : parce qu'on ne sçait pas son dessein. Et chacun pense qu'il vient à luy, & a peur: au lieu que s'il croupit tousiours en mesme endroit, il ne pourra pouruoir à tout ni arriuer à propos. Et si vostre seiour donne aduantage à vostre ennemy, qui a ses coudées franches. Dauantage par lettres & messages i'entretenois tout le monde. Croïez moy, vous qui auez cest honneur d'estre gouuerneurs des prouinces, que c'est vne belle chose, & utile à vostre maistre, d'entretenir par lettres ceux que vous sçauez auoir tant soit peu de credit. Ie m'asseure que si ie n'en eusse ainsi vsé, que la plusspart eust prins le parti de ces gens nouueaux, qui nous apportoient tant de belles choses.

Bientost apres arriua le capitaine Cosseil auec lettres du Roy & de la Royne, par lesquelles ils me commandoient de demeurer en Guyenne, & faire le mieux que ie pourrois,

pour leur ſeruice, & pour la conſeruation du païs, & me recommandoient bien eſtroittement leurs affaires : auec des mots plus honneſtes, que ie n'en meritois. Ie vis bien que les pauures Princes n'eſtoient pas ſans peine, & la Royne ſur tout : laquelle me mit de ſa main des mots pitoyables. Les grands ont quelque fois, & quand Dieu le veut, beſoin des petits. Il faut qu'ils reconnoiſſent qu'ils ſont du monde. Cette pauure Princeſſe en a eu ſa bonne part. Il eſt par fois beſoin qu'ils en ſentent. Car ſi tout leur vient à ſouhait, ils ne ſe ſoucient pas tant de ceux qui leur font ſeruice, comme quand ils ſe voyent en affliction, & ſe donnent du bon temps en ieux, maſcarades, & triomphes, qui ſont cauſe de leur ruïne, comme mon bon maiſtre, lequel courant, pour ſon plaiſir, à la lice, fut tué. Ce qu'il n'euſt ſceuſt eſtre en guerre : car il euſt eſté trop bien gardé. On dit qu'on ſe gratte touſiours là où on ſe demange. Et moy auſſi là où ie me deüil, qui eſt à la perte de mon bon Roy, que ie pleure, & pleureray tant que ie viuray.

Il ne tarda pas long-temps, que

monsieur de Duras prit son chemin au long de la riuiere de Garonne. Et assembla son camp à Clairaç, Tonens & Marmande, qui estoit de treize enseignes de gens de pied, & sept cornettes de gens de cheual. Et comme les Pardaillans, Sauignac, capitaines de la garde de monsieur de Burie, Salignac, & autres chefs furent prests d'executer l'entreprinse sur le chasteau Trompette, monsieur de Duras marcha vers Monsegur, & aux enuirons de Cadillac auec grande quantité de batteaux là où il auoit mis les meilleurs de ses soldats, pour se rendre à l'entrée de la nuict deuant le chasteau Trompette, où ceux-là auoient fait estat de se trouuer dedans, & par là les faire entrer dans la ville. Mais l'entreprinse leur succeda mal : car monsieur de Vaillac le pere, fut bien aduisé, & ne voulut pas laisser rentrer le Puch de Pardaillan, son beau frere, qui faignoit auoir peur, disant que ceux de la ville le vouloient prendre. Et seruit bien là le capitaine la Salle, qui estoit à Monsieur de Vaillac. Or c'estoit à vne heure de nuict : toute la ville fut esmeuë. Monsieur de Burie estoit à la Mairie. Les habitans prin-

Arriuée du sieur de Duras.

L'entreprise du chasteau Trompette faillie.

drent les armes, & chacun courut ſus aux Huguenots. Ledit ſieur ſe tint dans la Mairie auec quelques gentils hommes de ſa garde, ne lui en eſtant demeuré que bien peu. Car la pluſpart eſtoient de l'entreprinſe : & ſe ſauuoient les vns par deſſus les murailles, les autres par deſſous vne paliſſade, qui tire à la riuiere. Ils n'eſtoient pas plus de deux ou trois cens de l'entreprinſe. Et en furent prins quelques vns. Et comme les gens de M. de Duras, qui eſtoient dans les batteaux, furent au deſſous de Cadillac, ils trouuerent le Comte de Candalle, fils de monſieur de Candalle, qui s'en venoit de Bourdeaux audit Cadillac, lequel ils prindrent priſonnier, & l'enuoyerent la Royne de Nauarre, qui eſtoit à Duras, ne faiſant qu'arriuer de la Cour. Elle lui fit promettre qu'il porteroit les armes pour leur religion, lui promettant monts & merueilles. Et ſur cette promeſſe le laiſſa aller, & demeura quelques iours, faiſant ſemblant de vouloir aller trouuer M. de Duras : mais c'eſtoit pour attendre quand ie m'aprocherois, pour ſe venir rendre aupres de moy, comme il fit. Car il dit, que c'eſtoit vne promeſſe forcée,

qu'il n'eſtoit priſonnier de guerre. Depuis ce temps, ce Comte a eſté touſiours ennemy de la maiſon de Duras.

Monſieur de Burie demande ſecours pour Bourdeaux.

Monſieur de Burie me dépeſcha Razé ſon ſecretaire en poſte, me priant que ie le vinſſe ſecourir : car autrement la ville eſtoit perduë : & qu'il n'auoit aucunes forces auec lui. Et d'autre part qu'il n'y auoit vn grain de bled dans la ville, & eſtoient à la faim : à cauſe que les ennemis tenoient toute la riuiere de Garonne, & celle de Dordoigne, qui ſont les deux mammelles qui allaittent Bourdeaux, & qu'il y auoit long temps qu'il n'étoit deſcendu un grain de bled audit Bourdeaux. Ie lui dépeſchay incontinent ledit Razé, l'aſſeurant que ie ſerois bien-toſt à lui, & que je le ſecourrois dans huit iours : j'enuoyai incontinent querir les compagnies du Capitaine Charry, du Baron de Clermon, Arne & le ſieur Bardachin à qui i'auois donné une compagnie. Monſieur de Sainctorens étoit ſur le lieu auec moi, i'enuoyai querir le capitaine Maſſes auec la compagnie de monſieur le Mareſchal de Termes, & le capitaine Arne, qui me bailla quarante

ſalades de celles de la compagnie du Roi de Nauarre, lui commandant qu'il ne bougeaſt de Condom, pour tenir en crainte tout ce païs, & garder que la ville ne ſe reuoltaſt. Manday auſſi au capitaine Bazordan, qu'il ne bougeaſt auec ſes deux compagnies de Beaumont de Lomaigne & des enuirons pres de M. de Terride, auquel i'eſcriuis ſe mettre dans Grenade auec ſa compagnie, & que ie lui laiſſois le capitaine Bazordan, pour ſe tenir pres de lui. Manday pareillement à monſieur de Gondrin qu'il ralliaſt auec lui de ſes parens & voiſins & qu'il aſſemblaſt quelques ſoldats, pour ſe ietter à Euſe, & que ie m'en allois ſecourir monſieur de Burie à Bourdeaux. Ie n'eſtois lieutenant de Roy, ſi eſt-ce, que tout le monde m'obeiſt d'auſſi grande volonté, qu'ils euſſent ſceu faire à perſonne du monde. Voila que c'eſt de ſe faire aimer à la nobleſſe, comme ie faiſois. Qui ne fera cela, ne fera iamais rien qui vaille: car d'elle preſque tout depend, veu que la Gaſcongne & l'Armaignac en ſont fort peuplez. Le cinquiéme iour apres que Razé ſe fuſt departy de moi, m'arriua monſieur de Corré nepueu

Tout depend de la nobleſſe.

de monſieur de Burie, lieutenant de ſa compagnie, qui venoit encores me haſter: & me mandoit ledit ſieur de Burie, que ſi dans ſix iours il n'eſtoit ſecouru, la ville s'en alloit perduë. Auſſi me dit ledit ſieur du Corré, qu'il n'eſtoit venu que de nuict: & preſque à chaque pas il auoit rencontré ennemis: & que tout le païs eſtoit eſleué contre nous, les vns par force, & les autres de leur gré. Ie renuoiay ledit ſieur du Corré paſſer par les landes. Il auoit vingt-cinq ſalades bien armez: & l'addreſſay par des maiſons des gentils-hommes, qui eſtoient mes parens. Et le lendemain i'eus raſſemblé tous mes gens de pied, & gens de cheual: & commençay à marcher droit à Bourdeaux. La premiere iournée fut à Bruch, qui eſt à monſieur de Gondrin, & à vn autre village à vn quart de lieuë de là, nommé Feugarolles, qui eſt à la Royne de Nauarre, où ie logeay la compagnie de monſieur de Termes, & la compagnie de monſieur de ſainct Saluy, frere de monſieur de Terride, qui eſtoit vne compagnie nouuelle. Et incontinent qu'ils furent logez, vindrent trois enſeignes de Nerac, conduites par vn nommé le

capitaine

capitaine Douazan, qui pouuoient eſtre en nombre de cinq à ſix cens hommes. Ie n'auois pas repeu à demy qu'on me vint dire, qu'à vn chaſteau qu'il y auoit pres de moy, nommé Caſtet vieil, y auoit des gens, qui ſe deffendoient. Ie m'y en allay: & manday le capitaine Bardachin auec cent de ſes bandollieres, qu'il fit mettre le feu aux portes, & donner l'aſſaut. Nous l'emportaſmes: & comme nous entrions dedans, voila l'alarme, qui me vint de Feugarolles, que les ennemis combattoient auec les compagnies de meſſieurs de Termes, & de ſaint Saluy. Ie laiſſay ce chaſteau, & courus à Feugarolles, & manday au capitaine Charry, qui eſtoit logé auec ſa trouppe à coſté de moy (ie ne l'en eſloignois guere: car s'il falloit frapper, il eſtoit des premiers aux coups) qu'il s'auançaſt auec ſes gens, pour venir au combat. I'auois quelques gentils-hommes, & bien peu, auec moy, pource qu'ils ne s'oſoient encores declarer, voyant que les ennemis eſtoient maiſtres: & entr'autres auois auec moy le gouuerneur de la Mothe Rougé, le capitaine Poy, & quinze ou vingt autres. Ie dis au capi-

Loüange de Charry.

taine Bardachin, qu'il fist cesser le sac à ses soldats, & qu'il me suiuist au trot. Il en laissa la charge à son lieutenant, & vint auec moy, & cinq ou six cheuaux des siens. Or de Castetuieil iusques à Feuguarolles, n'y a qu'vn quart de lieuë. Et comme ie fus là, ie trouuay la compagnie de monsieur de Termes en bataille par le bourg, & celle de M. de saint Saluy aussi, l'vne pres de l'autre. Les ennemis estoient à l'autre bout, qui nous virent arriuer, & commencerent à prendre leur chemin pour s'en retirer. Ie dis au capitaine Masses, qu'il print dix salades, & que le reste se logeast à la compagnie de monsieur de saint Saluy, car nous auions fait vne grande traitte, & voulois partir vne heure deuant iour, à cause de la chaleur extrême, qu'il faisoit. Le capitaine Charry, m'arriua aussi auec cinq ou six cheuaux. Le reste venoit tant qu'il pouuoit, car ie me mis à la queuë des ennemis.

Il y a vne montée aupres du village, tirant à Nerac: & comme nous fusmes au pied de la montagne, ils furent à demy, & sur le haut: & là me firent feste. Ie n'auois pas grande

enuie de combattre, pource que mon deſſein eſtoit d'aller ſecourir Bourdeaux : & ne me voulois engager au combat, craignant que quelque malheur aduint, & que ie ne peuſſe ſecourir Bourdeaux. Toutesfois comme ie les vis ſur la montagne, ie monte apres eux. Et comme ie fus ſur le haut, ie les vis au long d'vn grand chemin entre deux taillis, qui s'en alloient le petit pas, & en bon ordre, ce capitaine Douaſan auec quatre ou cinq cheuaux derriere & dix ou douze arquebuziers auſſi. Nous pouuions eſtre entre tous, compris les dix ſalades, cinquante cheuaux bons ou mauuais. Ie fis deſcendre les arquebuziers : & commencerent à ſe mettre ſur leur queuë. Ie conneus qu'ils commençoient à ſe haſter de ſe retirer, plus qu'au commencement. Alors ie dis au gouuerneur la Mothe Rougé : & à monſieur de Sainctorens, au capitaine Charry, & aux autres gentilshommes : acoſtez les de pres, car ſur ma vie ces gens ont peur : ie le connois à leur démarche (leur retraite eſt longue) & ie vous ſeconderay auec le capitaine Maſſes. Le capitaine Bardachin manda à ſes bandolliers, qu'ils

couruſſent toûiours. Et ne cheminaſmes pas ainſi deux cens pas , que ie vis que nos coureurs ſe mettoient parmy leurs gens de pied. Et commencerent nos arquebuziers à les haſter vn peu. Et comme ie vis , que leurs cheuaux paſſoient par les files des gens de pied , pour gaigner le deuant (c'eſtoit que le cheual de Douazan eſtoit bleſſé) ie paſſay à la teſte des noſtres , & leur monſtray , que ces gens de cheual gaignoient la teſte de leurs gens , pour les faire arreſter , & combattre : ou bien ils s'en alloient de peur : Ie crois , dis-je , que c'eſt de peur , car leurs gens de pied ſe haſtent de s'acheminer , chargeons les , mais que le capitaine Maſſes ſoit auec nous, lequel pouuoit eſtre deux cens pas derriere. Ie lui manday , qu'il vint au galop. Et comme les ennemis virent venir nos gens au galop , ils commencerent s'acheminer en haſte , & ceſſerent de tirer. Alors ie crie , donnons , donnons : car ils ſont en peur. Ce que nous fiſmes : & ſans aucune reſiſtance les paſſaſmes d'vn bout à l'autre par deſſus le ventre. Leurs cheuaux prindrent la fuitte droit à Nerac. Ces gens comme poltrons, ſe iettoient

dans les taillis & dans les fossez le ventre à terre. Les bandolliers les cherchoient par les bois, & leur tiroient, comme quand on tire au gibier. Et vne partie de ce qui se sauua, se ietterent dans la riuiere de la Bayse : & s'en noya quelques vns. Les autres passoient à trauers les bois & gaignoient les vignes. Nous estions si peu, que nous ne pouuions suffir à tuer tout : car de prisonniers il ne s'en parloit point en ce temps-là. Et si le Roy eust fait payer les compagnies, ie n'eusse permis en ces guerres, d'introduire les rançons, qui ont entretenu la guerre. Mais le gendarme ny le soldat n'estoit payé. Il est impossible d'y pouruoir : encores n'y en eut-il guere. C'est cela sans doute, qui a entretenu la guerre. Ce n'est pas comme aux guerres estrangeres, où on combat comme pour l'amour & l'honneur. Mais aux ciuiles il faut estre ou maistre ou valet, veu qu'on demeure sous mesme toit. Et ainsi il faut venir à la rigueur & à la cruauté. Autrement la friandise du gain est telle qu'on desire plûtost la continuation de la guerre, que la fin : Pour tourner à nos fuiarts l'alarme alla par tout nostre

Les ennemis desfaits.

Les rançons ont entretenu la guerre

camp. Tous à pied & à cheual venoient au galop : mais à leur arriuée ils trouuerent que tout estoit fait. Et si i'eusse voulu suiure la victoire iusques à Nerac, tout le monde estoit en fuite : & nous nous fussions emparez de la ville aisément : mais mon dessein n'estoit que de secourir Bourdeaux. En ce rencontre moururent plus de trois cens hommes, lesquels le Iuge de Viane fit enterrer, comme depuis il m'a asseuré, sans en ce comprendre ceux, qui moururent aux vignes, & ceux, qui se noyerent, qui pouuoient estre en tout enuiron de quatre à cinq cens hommes. Et ladite rencontre fut vn iour de vendredy. Cela estonna fort les freres : & donna courage aux Catholiques. Car si vne fois vous commencez à estriller vos ennemis, croyez que vous auez l'aduantage des ieux, & leur mettez la peur au ventre : & ne vous attendront iamais.

Le lendemain ie m'acheminay vne heure deuant le iour, & pensois entrer au Mas d'Agenois : mais i'y trouuay trois enseignes des leurs : & me fallut loger à la Gruere, & à Calonges, tout aupres du Mas, à cause de la grande traitte, que i'auois fait le iour

deuant : & auſſi qu'vn ſecretaire de la Royne de Nauarre, nommé Barbant m'apporta des lettres de ladite Dame, qui eſtoit à Duras, par leſquelles elle me mandoit, que ie n'auois que faire de tirer outre : car M. de Burie, & elle auoient pacifié le tout : & qu'elle eſtoit partie de France expreſſément, pour appaiſer ces troubles, & faire laiſſer les armes à ceux de ſa Religion. Ie dis à Barbant, que ie ne pouuois retourner arriere, que ie n'euſſe mandement de monſieur de Burie, & que ſi la ville ſe perdoit, tout cela tomberoit ſur mes coffres. Nous debattimes plus de deux heures à la campagne : & touſiours il me mettoit en auant, ſi ie penſois que la Royne de Nauarre fuſt contre le Roy : & ſi ie penſois qu'elle voulut faire perdre au Roy la ville de Bourdeaux. Ie parlay ſobrement : car ainſi le falloit faire. Mais tout ce qu'il peut auoir de moy, ce fut, que ie luy baillerois deux gentilshommes, pour aller deuers la Royne de Nauarre, voir en quel eſtat eſtoient les affaires entre elle & monſieur de Burie, & que cependant, ce que i'auois deliberé de faire de chemin en deux iours, i'y en mettrois quatre, pour

Lettre de la Royne de Nauarre au ſieur de Montluc.

donner temps à ladite Dame de paracheuer ce qu'elle auoit commencé auec monsieur de Burie : & lui baillay les capitaines Peug & Sendant. On les cuida tuer plus de deux fois par les chemins : car en tous les coins & villages les Huguenots auoient des corps de garde, pour estonner tout le monde. Le soir ie pris conseil auec tous les capitaines. Et tous furent d'opinion, que ie ne m'attendisse pas aux lettres ny paroles de la Roine de Nauarre, & que si elle me manquoit de promesse, la perte de la ville de Bourdeaux estoit de si grande importance, que quelque excuse que ie peusse dire, elle ne seroit suffisante, pour effacer le blasme, qu'on me donneroit. Et d'autre part s'il estoit question de m'en deffendre par les armes, ie ne combattrois pas la Roine de Nauarre, & on se mocqueroit de moy, & elle mesme la premiere, bref tousiours le tort seroit de nostre costé. Ie fus bien aise, que tous fussent de ceste opinion : afin que s'il eust esté trouué mauuais, i'eusse peu dire, que tous les capitaines auoient esté de cet aduis. Si on fait quelque faute, pour le moins est elle excusable, quand elle est faite par aduis &

Conseil sur les lettres de la Royne de Nauarre.

par conſeil. Car croire touſiours ſa teſte ce n'eſt pas bien fait.

Le matin ie partis deux heures deuant le iour & paſſay par le haut des vignes, laiſſant le Mas à main droite: & fus enuiron la pointe du iour ſeulement à l'endroit de Caumon. A cauſe des paſſages qui eſtoient eſtroits, ie ne voulois pas laiſſer le bagage derriere, car toute la nuict entra force gens dedans le Mas, qui venoient du coſté de la riuiere. Ceux du chaſteau de Caumon ſortirent: & vindrent par les vignes, où nous ne les pouuions charger, à cauſe des foſſez: & ainſi nous acheminaſmes touſiours iuſques à l'endroit de la Reolle, & là ie trouuay monſieur du Courré qui à ſon retour à Bourdeaux auoit pris le reſte de la compagnie de monſieur de Burie, & m'eſtoit venu au deuant. Quelque iour auparauant i'auois enuoyé à monſieur Deymet mon couſin, qui dreſſoit deux compagnies, afin qu'il ſe iettaſt dans la Reolle, comme il auoit fait, les Huguenots l'auoient aſſiegée auparauant que i'y arriuaſſe & battu de quelques pieces de campagne: mais ils ne firent rien, & leuerent le ſiege. Par là on pouvoit iuger qu'ils eſtoient

La Reolle aſſiegée par les Huguenots.

maiſtres de la campagne, puiſqu'ils oſoient mener le canon. Et ſi Dieu ne m'euſt inſpiré de m'oppoſer à eux, & faire pendre ceux qui tomboient entre mes mains, ie croy que tout le pays eſtoit perdu. Car la douceur de monſieur de Burie n'eſtoit pas de ſaiſon. Ie me campay aux maiſons, qui ſont vis à vis de la Reolle. Et ceux de la ville nous apporterent là des viures: & à la minuict ſans ſonner trompette ny tabourin, nous acheminaſmes, pour quelque ſoupçon que me dit monſieur du Courré: & ne ceſſay iamais que ie ne fuſſe à deux ou trois lieues de Bourdeaux où ie fis camper nos gens par les villages: puis m'en allay droit à Bourdeaux, où ie trouuay meſſieurs de Cancon, & Monferran, Vicomte Duza, Ciurac & autres, qui m'attendoient. Et pour la grande faute de viures, qu'il y auoit dans la ville, ie n'y peus ſeiourner, que trois iours: & arreſtaſmes monſieur de Burie & moy, que le quatrieſme ie paſſerois la riuiere, & que nous irions combattre monſieur de Duras, qui eſtoit aux terres de monſieur de Candalle en la Comté de Benauges. Et commençay à paſſer

la riuiere. Vers midy nous eusmes passé les gens de pied, ma compagnie, & les quarante salades du Roy de Nauarre. Et voyant qu'il se faisoit tard, ie fus d'aduis que le capitaine Masses s'en retourna au logis, auec la compagnie de monsieur le Mareschal de Termes, & qu'à la minuict il passast. Ie retournay en la ville arrester encore auec monsieur de Burie, qu'à la minuict il commenceroit à passer. Il auoit fait apprester quatre pieces de campagne, lesquelles estoient desia sur la graue. La compagnie de monsieur de Randan que M. d'Argence commandoit, estoit arriuée & celle de M. de la Vauguion que M. de Carlus commandoit. Et comme il fut nuit, monsieur de Burie fit retirer tous les batteaux sous le chasteau Trompette: & deffendit qu'on ne passast sans son congé:& à la nuict le capitaine Masses se rendit sur le bord de la riuiere. Et ne fut possible de recouurer batteaux pour passer. Ie ne veux point icy mettre par escrit le dire des vns & des autres, & à quoy l'on disoit qu'auoit tenu, que la riuiere ne s'estoit passée au temps, que nous auions promis car tout n'en vaut rien. Monsieur du

Masses s'excusoit & parloit bien haut, sans craindre rien. Ie m'estois logé à demy lieuë de Bourdeaux. Et deuant iour vne bonne heure, ie montay à cheual : & manday au capitaine Charry, qui estoit Maistre de camp, qu'il attendist monsieur de Burie auec les compagnies de gens de pied, sauf celle du Baron de Clermon, & de M. de Sainctorens : & cheminay iusques à ce que ie fus à la Seuue, mandant à monsieur de Burie, que ie luy laissois les gens de pied, pour accompagner l'artillerie. Le messager passa la riuiere : & le trouua encore en sa chambre n'estant du tout habillé. Il estoit pourtant plus de six heures. Ie pensois qu'il fut desia passé, & comme ie fus à la Seuue, monsieur de la Seuue, oncle de monsieur Daudaux me dit que les ennemis estoient à Targon, & qu'ils ne sçauoient encores nouuelles, que nous passassions la riuiere : & me presta vn sien seruiteur, pour aller aduertir monsieur de Burie, le priant par ma lettre de se vouloir aduancer, & que les ennemis estoient en fort beau lieu, pour les combattre. Or de la Seuue iusques à Bourdeaux il y a enuiron trois lieues. Et comme l'homme de

monſieur de la Seuue arriua au bord de la riuiere, il vid que la compagnie de monſieur de Termes s'embarquoit. Ie manday au capitaine Charry, qu'il ſollicitaſt monſieur de Burie de s'aduancer. Le capitaine Charry qui vit que l'on tardoit tant à paſſer, & que i'allois trouuer les ennemis, comme ie luy mandois, prit ſoixante argolets qu'il auoit, & laiſſa les autres capitaines, afin qu'ils attendiſſent monſieur de Burie & l'artillerie. Et comme ie fus à la veuë de Targon, qui eſt vn village, lequel, comme ie penſe, eſt à monſieur de Candale, monſieur de Saincторens & monſieur de Fontenilles ſe mirent deuant, droit à quelques maiſons : & là tuerent quatorze ou quinze hommes. L'alarme fut grande en leur camp, & ſe mirent tous leurs gens de pied en bataille en vn grand champ : & leur cauallerie au long d'vn ruiſſeau qu'il y a, laquelle ie ne pouuois découurir, pource qu'il y auoit des bois entr'eux & moy : & eſtoient en vn vallon. Le champ où eſtoient leurs gens de pied, eſtoit vn peu plus auant que du ruiſſeau. Et lorsque monſieur de Saincторens les attaqua, il pouuoit eſtre ſept heures du

matin. Ils ne bougerent iamais de ce champ, où ils s'estoient mis en bataille. I'estois sur vn haut en trois ou quatre maisons qu'il y auoit par de là. Ie dépeschay encore deuers monsieur de Burie, le prier de se haster, & que i'estois à la teste de l'ennemy, pensant qu'il ne fust guere esloigné. Le Comte de Candalle qui estoit bien ieune alors, & de bonne volonté, m'y vint trouuer auec dix ou douze gentils-hommes. Entr'autres y estoit le sieur de Seignan, qui estoit capitaine des gens de pied au Royaume de Naples auec moy, auquel temps nous l'appellions le capitaine Monlaur : il amena aussi deux de ses enfans, tous trois vaillans & courageux. Monsieur le Comte me conta la promesse que la Royne de Nauarre luy auoit fait faire : car autrement ne pouuoit échapper de leurs mains. Ie luy dis que ie luy ferois donner l'absolution par monsieur de Bourdeaux. Aussi ceste promesse ne le pouuoit obliger, car il n'auoit pas esté prins en guerre : & puis elle estoit faite à la Royne de Nauarre, laquelle se disoit tres-humble seruante du Roy, & tres-affectionnée à son seruice. Enuiron midy

arriuerent deux des meſſagers, que i'auois enuoyé vers M. de Burie, qui me dirent, qu'ils ne pouuoient eſtre acheuez de paſſer à midy : & que ſeulement la compagnie de monſieur le Mareſchal de Termes eſtoit paſſée. I'auois r'enuoyé tous nos gens de cheual repaiſtre à la Seuue : & ſeulement m'auois retenu vingt ou vingt-cinq cheuaux. Et là ie faiſois ſentinelle : & faiſions repaiſtre nos cheuaux la bride en la main contre vne haye. Les ennemis me voyoient & moy eux. Et comme nos gens eurent repeu, ils me vindrent trouuer : & en meſme temps qu'ils arriuerent, les ennemis commencerent à déplacer, & à prendre le chemin droict à moy. Nous voyons bien qu'ils s'acheminoient par troupes. Alors nous conneuſmes qu'ils prenoient autre chemin que de venir à nous : & entraſmes en conſeil, ſi nous les deuions combattre ou non. La pluſpart diſoient que ſi nous les combattions, nous mettions toute la Guyenne en hazard pour le Roy, car pour vn que nous eſtions, ils eſtoient vingt : & qu'il valloit mieux attendre monſieur de Burie, que de faire vn tel erreur, qui ne ſeroit trouué bon

Diſpute ſur le combat.

du Roy, ny de perſonne du monde. Sur quoy ie leur accorde que leur opinion eſtoit véritable : toutesfois que nous voyons la nobleſſe de la Guyenne toute en crainte. Et qu'il ſoit vray, leur dis-ie, vous n'eſtes pas icy gueres plus de trente gentilshommes. Le peuple eſt ſi intimidé, qu'il n'oſe s'eſleuer contr'eux pour nous aider. Et quand ils entendront que nous ſommes approchez de ſi pres, ſans les combattre, leur peur augmentera : de ſorte qu'auant huict iours nous aurons tout le païs contre nous. Or perte pour perte, il me ſemble, que nous deuons hazarder de nous perdre en combattant, plûtoſt que de nous perdre en diſſimulant, & que tout eſtoit entre les mains de Dieu. I'ay commencé à taſter ces gens-là, où ie les ay trouuez : mais ie les ay conneus de peu de cœur : croyez qu'ils n'attendront pas, & que nous les enfoncerons. Que ſi nous n'auions enuie de combattre, nous ne deuions pas faire les approches de ſi pres. De plus differer vous voyez qu'ils ne veulent que couler & eſchaper. Pour noſtre perte, ſi elle aduenoit, Bourdeaux pour cela ne ſera pas perdu. Monſieur de Burie y eſt, &
vne

vne Cour de Parlement. Alors monſieur de Seignan, qui eſtoit le plus vieux, reſpondit, que cela eſtoit bien vray, que nous aurions le païs contre nous, & que puis que nous eſtions reduits à cette neceſſité, & que nous auions perdu l'eſperance, que monſieur de Burie peut arriuer à nous, que l'on deuoit combattre. Alors tous generalement commencerent à crier, Allons combattre, allons combattre: & comme nous montions à cheual, arriua le Mareſchal des logis de monſieur le Mareſchal de Termes nommé Moncorneil, qui me dit que ſa compagnie auoit eſté à cheual des la nuit, & qu'ils auoient eſté contraints de repaiſtre à la Seuue. Alors ie cuiday perdre toute eſperance. Les deux compagnies de gens de pied marchoient tant qu'elles pouuoient: mais il faiſoit vne ſi extrême chaleur que nous brûlions. Alors Moncorneil qui vid que nous allions au combat, courut à la Seuue, faire monter à cheual le capitaine Maſſes. Nous nous acheminaſmes à main gauche: & comme nous fuſmes à deux arquebuzades pres d'eux, ie fis deux trouppes de nos gens à cheual. Entre tous nous pou-

Le combat reſolu.

uions eſtre de cent à ſix vingts maiſtres, car ie n'auois pas trente ſalades en ma compagnie : à cauſe que c'eſtoit la compagnie de monſieur de la Guiche : & s'en eſtoient allez preſque tous à leurs maiſons ſauf bien peu, & ie n'auois peu pouruoir à leurs places. Touſiours peu à peu les ennemis montoient ce tertre. Ils enuoyerent la pluſpart de leur arquebuzerie au deſſous dans des taillis, qu'il y auoit fort eſpais : & pour aller à eux, il falloit aller par vn grand chemin bordé de vignes de tous coſtez : & fis aller le capitaine Charry ſur la queuë, & baillay l'vne des troupes au capitaine Montluc mon fils, & Fontenilles auec la cornette des Guidons : & me retins l'autre cornette des gens-d'armes que monſieur de Berduſan, Seneſchal de Baſadois portoit. Et comme nous fuſmes pres des vignes, ie connus que nous ne pourrions paſſer, pour les aller combattre : & prins à main gauche au deſſous des vignes. Le capitaine Montluc auoit enuiron deux cens pas deuant moy : & comme ils virent que nous ne prenions qu'à main gauche, ils marchoient touſiours par le haut de la montée au deuant de nous. Et

Ordre pour le combat.

comme nous fusmes hors des vignes, & de quelques fossez qu'il y auoit, le capitaine Montluc alloit tousiours gaignant le haut. Ie fis ioindre monsieur de Sainctorens auec ses arquebuziers à cheual : & ie me retins le Baron de Clermon, qui en auoit quelques vns.

Or comme nous fusmes à vingt ou trente pas au plus, ils commencerent à tirer, & non plutost. Et comme ils commencerent à nous salüer, les arquebuziers de monsieur de Sainctorens tirerent aussi. Cependant le capitaine Montluc donne de cul & de teste au milieu de tous leurs gens de cheual. I'auois l'œil sur luy, & moy ie donne en mesme instant vn peu à main gauche à trauers de leurs gens de pied : & les mismes tous en route & en fuite, non sans auoir de pied ferme attendu nostre choq, & soustenu sur le haut. Leurs gens à cheual fuyoient contre bas le long du taillis voyant leur perte : & i'enfermay leurs gens de pied dedans le taillis. Or pour ce que nous n'auions point de gens de pied pour tuer, car l'on sçait bien que les gens à cheual ne s'amusent pas à tuer, sinon à suiure la victoire,

il n'y mourut pas beaucoup de gens. Mais encore que la perte ne leur fust pas grande, si est-ce que la reputation nous seruit de beaucoup : & la honte leur porta dommage. Et commença tout le monde à prendre cœur, & eux à le perdre, & la noblesse à prendre les armes, & le peuple pareillement. On tua à mon fils deux cheuaux soubs luy, & fut blessé en deux lieux : tous les deux cheuaux estoient à moy. I'y perdis mon cheual turc, que i'aimois apres mes enfans plus que chose de ce monde, car il m'auoit sauué la vie ou la prison trois fois. Le Duc de Palliane me l'auoit donné à Rome. Ie n'eus ni n'espere iamais auoir vn si bon cheual que celui-là. Monsieur le Prince de Condé me l'auoit voulu fort auoir, mais ie m'en deffis comme ie peus : ie voyois bien que telle marchandise seroit difficile à trouuer. Monsieur de Seignan perdit le sien, le Vicomte d'Vza & le Comte de Candalle aussi. Bref nous nous r'alliasmes apres la cargue au lieu propre, où nous l'auions faite. Et nous trouuasmes en telle necessité, que nous ne sçeusmes assembler vingt cheuaux pour combattre, s'ils se fus-

ſent r'alliez : car tous les cheuaux eſtoient morts ou bleſſez, & des hommes plus de la tierce partie. Mais ils n'auoient point le iugement de ſe recognoiſtre, ni nous auſſi. Ie veux dire que c'eſtoit vne des plus rudes cargues, & la plus furieuſe ſans bataille, là où ie me ſois iamais trouué. Et ne faut point dire, qu'ils s'en allaſſent de peur ſans eſtre combattus : car ils nous vindrent au deuant pour nous faire la cargue, ou bien pour l'attendre. Ie ne les penſois pas ſi gens de bien. Nous n'y perdiſmes pour lors qu'vn gentil-homme nommé monſieur des Vigneaux : mais depuis il en mourut deux ou trois, qui auoient eſté bleſſez. Du haut de ceſte montée nous découuriſmes les ennemis, qui s'en alloient tant qu'ils pouuoient : & s'en allant nous voyons bien qu'ils ſe r'allioient s'éloignant touſiours de nous. Et alors nous nous commençaſmes à retirer les vns à pied, car leurs cheuaux eſtoient morts, & les autres la pluſpart les tiroient par la bride, pource qu'ils eſtoient bleſſez. Ie me trouuay en telle neceſſité, que l'on ne peut trouuer cheual des miens pour me remonter. Et ſi ſeulement

Retraite des ennemis.

cent cheuaux fussent retournez à nous, i'estois mort, & tous ceux qui estoient là. Car de moy il ne falloit pas esperer que tout le monde m'eust peu sauuer. Ces nouueaux Religieux m'en vouloient trop. Or voila le combat de Targon, qui fut fort honteux pour les Huguenots, veu qu'ils se laisserent battre à vne poignée de gens. Et comme nous nous en retournions les deux compagnies de gens de pied arriuerent, lesquelles tout le iour auoient couru : & cuiderent creuer de la grande chaleur qu'il faisoit. La compagnie de monsieur de Termes, qui estoit venuë au grand trot, n'y peut arriuer : car auant que Moncorneil fust arriué à la Seuue qui est à vne grande lieuë, & eux montez à cheual, & fait vne autre & demie qu'il leur falloit faire, ne fut possible d'y arriuer, estant desesperez, & sur tout le capitaine Masses. Ie ne vis iamais homme si fasché que celui-là. Ie fus contraint de le prier de ne parler point & se taire, car il auoit grande enuie de parler plus que ie n'eusse voulu : & ainsi nous en retournasmes droit à la Seuue, où nous trouuasmes monsieur de Burie, qui ne faisoit qu'arriuer :

Arriuée du sieur de Burie.

& pouuoit estre entre quatre ou cinq heures apres midy. Il fut bien aise d'entendre que la victoire nous estoit demeurée. Ie croy qu'il auoit fait la diligence qu'il auoit peu : mais il estoit vieux, & les gens vieux ne peuuent estre si diligens que les ieunes. Nous ne pouuons estre deux fois : ie le connois par moy mesme.

Dessein du general. Nous arrestames qu'il s'en retourneroit à Bourdeaux pour amener trois canons, pour aller battre Monsegur & les autres places, que les ennemis tenoient au long de la riuiere de Garonne, & faire que la riuiere fut libre, afin de faire venir des vivres à Bourdeaux, car ils estoient à la faim : & qu'il en rameneroit les quatre pieces de campagne, connoissant bien que nous n'estions plus subjets à bataille, à cause de l'attaque que les ennemis auoient receu : & que cependant ie m'en irois auec le camp contre-mont la riuiere vers Monsegur & la Reolle, attendant que ledit sieur de Burie fut arriué auec les canons : mais plustost que de nous separer il falloit tourner visage vers Bourg : parce qu'vn des fils de Montandre s'en estoit saisi, qui gardoit qu'aucuns

vivres ne pouuoient deſcendre à Bourdeaux par la Dordogne : & comme nous fuſmes aupres de la riuiere pres Cuſac, nous fiſmes paſſer de là noſtre cauallerie & monſieur de Sainctorens. Ils coururent iuſques au deuant. Ledit de Montandre l'abandonna. Nous y miſmes quelque peu de gens qu'on y fit venir de Bourdeaux. Et auant le partement dudit ſieur de Burie, pour aller audit Bourdeaux, ie luy remonſtray que nous courions vne grande fortune, & qu'il ſeroit bon qu'il prit le chaſteau de Blanquefort, qui eſtoit à M. de Duras, pour ſa retraite & de ſa maiſon, & que ie priſſe le chaſteau de Caumon, ce que nous fiſmes ; & en paſſant ie mis dans ledit chaſteau de Caumon garniſon. Ce que monſieur de Caumon trouua fort mauuais, ayant opinion que ie m'en vouluſſe emparer du tout : mais il s'en falloit beaucoup que ie le fiſſe à ceſte intention. On la peut aiſément connoiſtre, car il y auoit plus de cens mille francs vaillant : & s'il ne s'y perdit pas vn ſol, ſauf ſeulement que le Comte de Candalle & le capitaine Montluc prindrent quelques patenoſtres de corail, du procureur du chaſteau,

ſteau, auec receu, & à la charge de les rendre. Si i'euſſe voulu, i'euſſe peu prendre tout ce qui eſtoit dedans; & euſt eſté bien prins & de bonne guerre, d'autant que là dedans y auoit vne trouppe de Huguenots, qui firent vne ſortie ſur les noſtres s'en venant de Bourdeaux, & y fut tué vn cheual au capitaine Sendat entre ſes iambes, qui eſtoit vne ſuffiſante raiſon: car c'eſtoit ſe declarer ennemi.

En meſme temps nous fuſmes aduertis, qu'ils auoient abandonné Bazas, ayant eu peur que nous paſſaſſions la riuiere, pource qu'ils entendirent, que monſieur de Burie arriuoit à Bourdeaux, & ie m'en montois à la Reolle, & ainſi on commença à apporter quelque peu de bleds & farines à Bourdeaux. Ie fus aduerti, qu'à Gironde y auoit ſoixante ou quatre-vingts Huguenots, qui s'y eſtoient retirez lors de la route de monſieur de Duras. Ie les fis attrapper, & pendre ſoixante & dix aux pilliers de la halle, ſans autre ceremonie, ce qui donna vne peur ſi grande par tout le pays, qu'ils abandonnerent tout le long de la riuiere deuers Marmande & Thonens, où monſieur de Duras s'eſtoit retiré,

Iuſtice faite par le ſieur de Montluc.

pour y recueillir ſes gens, & refaire ſes trouppes: & fut contraint ſe retirer vers Dourdogne. On pouuoit connoiſtre par là où i'eſtois paſſé: car par les arbres ſur les chemins on trouuoit les enſeignes. Vn pendu eſtonnoit plus que cent tuez. La Royne de Nauarre qui eſtoit à Duras apres auoir entendu la route de monſieur de Duras, ſe retira au chaſteau de Caumon (c'eſtoit auant que ie m'en fuſſe ſaiſi) où elle ne fiſt point d'arreſt, car elle ſe retira en Bearn: & nous vinſmes apres audit chaſteau de Caumon, comme i'ay dit. Dieu ſçait ſi elle me vouloit mal, & comme elle me baptiſoit m'appellant le tyran, auec toutes les iniures du monde. Elle eſtoit princeſſe, & d'ailleurs hors de combat. Eſtant ſeruiteur du Roy & Catholique ie faiſois mon deuoir, que ſi tout le monde euſt fait ainſi, on n'euſt pas veu ce que nous auons veu depuis. I'ay touſiours eſté, & les miens tres-humble ſeruiteur de ſa maiſon: mais ç'a eſté lors qu'il n'a point eſté queſtion du maiſtre.

La Royne de Nauarre mal affectionnée au ſieur de Montluc.

Siege de Monſegur.

Monſieur de Burie eſtant arriué à la Reolle auec les canons, nous allaſmes aſſieger Monſegur & logeaſmes

vne nuict à Sauueterre, où i'en prins quinze ou ſeize, leſquels ie fis tous pendre, ſans deſpendre papier ni ancre & ſans les vouloir eſcouter, car ces gens parlent d'or. Or dans Monſegur il y auoit ſept à huit cens hommes. La ville eſt petite, mais tres-forte de murailles, auſſi bonnes qu'il eſt poſſible, & l'aſſiette tres-bonne. Nous l'aſſiegeaſmes du coſté de la tanerie, où ils habillent les cuirs. Monſieur de Burie ſe logea aux maiſons deuant la porte, qui vient de la Sauuetat Deymet, & où ſont les grandes tours, & moy aupres de là. Monſieur Dortobie & Fredeuille commiſſaires de l'artillerie voulurent reconnoiſtre la ville de plein iour: & n'euſmes pas faute d'arquebuzades. Or nous concluſmes qu'il la falloit attaquer par ladite tanerie. Il y auoit vne porte de la ville, laquelle ils auoient fermée de murailles, n'auoit gueres, & auoient abbattu le raſteau, lequel la muraille couuroit, & au dedans ils auoient fait vn rempart de terre & de fumier. Ie fis les approches de nuict, & fis mettre la compagnie de Bardachin à la tanerie. Nous laiſſaſmes repoſer M. de Burie,

& à la nuict nostre artillerie fut mise sur vn petit haut, vis à vis de la porte, à cent cinquante pas de ladite porte. Contre l'opinion desdits commissaires, ie voulus essayer, ce qu'il y auoit derriere la muraille neufue qui couuroit la porte, & eusmes des fagots, lesquels ie fis allumer pres de la porte. A la clarté du feu ie fis tirer à ladite porte cinq ou six coups de canons qui abbattirent toute ceste muraille neufue. I'enuoyay reconnoistre l'enseigne du capitaine Bardachin tout seul. La tanerie etoit entre l'artillerie & la porte: & y auoit vn grand noyer entre ladite tanerie & la porte. Il y pouuoit auoir cinq ou six pas iusques à la porte, où le capitaine Bardachin & moi nous mismes derriere le noyer. Et nous rapporta l'Enseigne que ce que nous voyons de blanc, c'estoit le rasteau. Nous luy fismes retourner monter sur le rasteau, au dessous duquel il nous dit qu'il auoit apperceu vn terre plein, mais qu'il estoit vn peu abbaissé, & qu'vn homme passeroit couché sur le ventre. L'on ne le pouuoit voir à luy à cause du feu, mais si faisions bien nous, qui estions derriere le noyer. Ils donnerent plus

de vingt arquebuzades. Ie manday en diligence au capitaine Charry, qu'il menaſt toutes les compagnies ſans ſonner tabourin, ni faire aucun bruit. Et à leur arriuée les fis mettre le ventre à terre derriere l'artillerie, & dis à monſieur Dortobie, qu'il commençaſt à tirer, encore qu'il ne fut pas du tout iour, à l'endroit de la porte en batterie : & comme il eut tiré deux volées, ie fis partir l'enſeigne dudit Bardachin, nommé le capitaine Vinos, qui auoit vne rondelle en main, & vn morion en teſte iac & manches, deux arquebuziers apres luy ſans morion : & alloient preſque le ventre à terre. Le capitaine Vinos commença à monter le raſteau, Bardachin & moy nous eſtions aduancez derriere le noyer. L'aube du iour commençoit à paroiſtre, monſieur D'ortobie tiroit touſiours à eux : & eux s'aduançoient à ſe retrancher derriere la batterie qui eſtoit au coſté de la porte, & ne prenoient garde à la porte : car ils ne penſoient pas que la muraille qui la couuroit fuſt par terre. Et comme le capitaine Vinos fut au haut du raſteau, il bailla ſa rondelle à vn des arquebuziers,

Capitaine Vinos entre le premier dans Mõſegur.

& monta ſur le rampart : puis ſe fit bailler ſa rondelle , & tira l'vn des arquebuziers , & puis l'autre. Et comme ie vis qu'il y en auoit trois, au bruit du canon ie courus à la tanerie, & fis marcher les arquebuziers dudit Bardachin l'vn apres l'autre droit au noyer : & retournay incontinent derriere iceluy. Et à vne autre volée ie fis approcher Bardachin du raſteau , ayant vne rondelle & vn morion , & les arquebuziers l'vn apres l'autre , cachant le feu. Et comme Bardachin en eut cinq ou ſix pres de luy , il monte le raſteau : ſon enſeigne le tira , & les arquebuziers l'vn apres l'autre , & à meſure que les arquebuziers venoient derriere le noyer , ie les faiſois couler. Et comme ie vis qu'il y en auoit vne vingtaine , ie m'approchay lors du raſteau. Ils entroient dans vne petite chambre de la tour , où il y auoit deux petites portes & des degrez de pierre à main droite & à main gauche , par là où on montoit & deſcendoit du coſté de la ville en la tour. Ie faiſois cependant monter l'vn apres l'autre. Bardachin me manda qu'il commençoit à eſtre aſſez fort pour eſtre maiſtre de la tour : & qu'il

n'estoit pas encore descouuert. Et alors ie manday au capitaine Charry & au Baron de Clermon qu'ils se leuassent, & qu'ils vinssent courant tout au long d'vn grand chemin qu'il y auoit, tirant à la porte. Ce qu'ils firent: & auant qu'ils y fussent, Bardachin fut descouuert, & commencerent à combattre & deffendre les degrez Surquoy arriuerent tout en vn coup les enseignes du capitaine Charry & Clermon, & monterent leurs enseignes apres. Les ennemis deffendirent ces degrez: mais les nostres gaignerent le haut de la tour par vne petite eschelle à main, qu'ils trouuerent: & furent maistres du deuant de la porte: & à corps perdu les capitaines à droite & à gauche se ietterent au long des degrez, & vindrent aux mains en la ruë. Les ennemis repousserent vne fois les nostres: mais à la fin la foulle les emporta & allerent pesle-mesle iusques à la place, là où ils trouuerent trois cens hommes en bataille, qui firent teste: & combattirent là. Toutesfois à la fin ils se mirent en route. Ie manday le tout à monsieur de Burie, & trouuay qu'il en auoit desia esté aduerty: & aussi que le tirer de l'arquebu-

Monsegur emporté.

zerie luy monſtroit, que l'on combattoit. Il enuoya quelques gens-d'armes à l'entour de la ville : mais ils n'y pouuoient rien faire. Ie prins quatre-vingts ou cent ſoldats, & m'en allay au tour des murailles : & tant qu'il en ſautoit par deſſus, cela eſtoit mort. La tuerie dura iuſques à dix heures ou plus, pource qu'on les cherchoit dans les maiſons: & en fut prins quinze ou vingt ſeulement, leſquels nous fiſmes pendre, & entr'autres tous les officiers du Roy, & les Conſuls auec les chapperons ſur le col. Il ne ſe parloit point de rançon, ſinon pour les bourreaux. Le capitaine qui commandoit là, s'appelloit le capitaine Heraud, qui auoit eſté de ma compagnie à Montcallier, vn braue ſoldat, s'il y en auoit en Guyenne, & fut priſonnier. Beaucoup de gens le vouloient ſauuer pour ſa vaillance : mais ie dis que s'il eſchappoit, il nous feroit teſte à chaque village, & que ie connoiſſois bien ſa valleur. Voila pourquoy ie le fis pendre. Il penſoit touſiours que ie le ſauuaſſe, pource que ie ſçauois bien qu'il eſtoit vaillant : mais cela le fit pluſtoſt mourir, car i'eſtois bien aſſeuré qu'il ne ſe retour-

neroit iamais de noſtre coſté parce qu'il eſtoit fort opiniaſtre & coiffé de ceſte Religion : ſans cela ie l'euſſe ſauué. On conta les morts, & s'en trouua plus de ſept cens. Toutes les ruës & le long des murailles eſtoient couuerts de corps mort : & ſi ie ſuis bien aſſeuré qu'il en mourut vn grand nombre de ceux qui ſe ietterent par les murailles, que ie faiſois tuer. Voila la priſe de Monſegur. Ie penſe qu'il y euſt eu grande diſpute d'entrer par la breſche, que nous faiſions, & ſi euſt couſté plus de 500 coups de canon, auant que l'on euſt fait trou pour entrer deux hommes de front ſeulement, car les murailles ſont de bonne pierre, & bien épaiſſes, auſſi bonnes qu'il y en ait en Guyenne : & ſi encore il euſt eſté mal aiſé d'y venir, ayant moyen de ſe retrancher, & croy qu'ils nous euſſent donné des affaires, & qu'il y euſt eu de l'honneur & pour eux & pour nous : mais il vaut mieux que nous ayons eu le profit. Deux iours apres nous allaſmes aſſieger le chaſteau & la ville de Duras, là où il y auoit cent cinquante hommes. Toute la nuict ie ne ceſſay à loger l'artillerie, pour battre la ville,

Nombre des morts.

Prinſe de Duras.

car de battre le chasteau, il estoit difficile : sinon par le iardin de derriere, & encore il est fort difficile d'y mener l'artillerie. Nous conclusmes qu'il valoit mieux attaquer la ville, & apres par dedans la ville nous battrions la porte du chasteau, & comme i'eus tout apresté, ils appellerent & demanderent si M. de Burie estoit là, il leur fut respondu qu'il estoit logé aux metairies qui sont à deux ou trois arquebusades, mais que i'estois à l'artillerie : & alors ils me firent dire si ie les voulois laisser sortir à fiance. Ce que ie leur promis. & vindrent parler à moy. Ie les renuoyé à monsieur de Burie. Le iour commençoit à poindre, quand ils retournerent, & me dirent qu'ils auoient capitulé. Monsieur de Burie entra dedans auec quelques vns. Ie n'y entray qu'il ne fust huit heures du matin, pource que ie m'estois mis à dormir apres la capitulation faite, car ie veillois quand les autres dormoient. M. de Burie me dit, qu'il n'y auoit rien dedans, qu'enuiron 150. corselets qui estoient du Roy de Nauarre, que la garde de Thonens Huguenot avoit laissé là, lesquels il portoit à leur

Ceux de dedans parlementent.

camp : mais il eut peur d'estre prins par les chemins. Nous les fismes departir aux capitaines, pour armer les soldats. De la M. de Burie s'en alla iusques à Bourdeaux : & ie descendis auec l'armée vers Marmande & Thonens. Tout le monde abandonnoit les places qu'ils tenoient, d'effroy : ie n'y trouuay que quelques Catholiques : & de là marchay droit à Clairac & Aguillon, où ie passay la riuiere. Et comme ie la passois, ie fis faire alte deuant ladite ville, pource qu'ils estoient 3. ou 4. mil hommes dans Agen, & les voulois aller enuironner pour les attrapper dedans. Ayant rembarqué les 3. canons à la Reolle, que ie faisois tirer contre mont la riuiere, il fut nuict quand i'eus tout passé. Et comme ie marchois la nuict, il me fut apporté nouuelles d'Agen, que sur l'entrée de la nuict ils auoient abandonné la ville, ayant prins le chemin vers Montauban. Ie m'estonnois comme ces gens auoient tant la peur au ventre, & qu'ils ne defendoient mieux leur Religion. Ils n'eurent pas le loisir d'en amener les prisonniers qu'ils tenoient : car l'effroy les saisit tout à coup, quand on leur dit, que i'estois tout

Agen abandōné.

aupres de là, ils penſoient auoir deſia la corde au col. Les priſonniers qu'ils tenoient, c'eſtoient meſſieurs de la Lande, de Nort, les officiers du Roy, & les Conſuls, ſauf le Preſident d'Agen, auquel ils ne vouloient point de mal. Ces pauures officiers, gens de bien, demeurerent deux ou trois mois priſonniers. Cent fois on leur preſenta la corde pour les pendre. Ie m'eſtonne qu'ils ne moururent de peur. Et voila comme la riuiere fut libre. Monſieur de Burie eſtant arriué au Port ſainte Marie, nous y logeaſmes l'armée & aux enuirons, puis nous en allames auec peu de gens à Agen : & trouuaſmes que la ville eſtoit toute ruïnée, car ces gens-là, où ils paſſent laiſſent de triſtes marques, & là nous demeuraſmes trois ou quatre iours. Monſieur de Burie enuoya à Villeneufue & à Monflanquin trois compagnies de gens-d'armes, ſçauoir la ſienne, celles de M. d'Argence, & de M. de Carlus lieutenant de monſieur de la Vauguyon. Ils manderent à M. de Burie, qu'il leur enuoyaſt quatre ou cinq cens hommes de pied, & qu'ils iroient combattre le capitaine Bordet, qui venoit de Xainctonge auec trois cens

cheuaux, où il y auoit ſix vingt ſalades tous lanciers, le demeurant eſtoient piſtolliers & arquebuziers à cheual & trois enſeignes de gens de pied. Ie me preſentay à M. de Burie, pour y aller, lequel me dit qu'il y vouloit aller lui meſme, & qu'il ſe vouloit trouuer à cette faction, bref qu'il partiroit ſur la minuict. Ie ne lui voulus point contredire, pour crainte qu'il ne crût, que ie vouluſſe tout faire, & gaigner cet aduantage ſur lui : & me retiray à Eſtillac, pour donner quelque ordre à ma maiſon, ayant ſceu la mort de ma femme. Le lendemain M. de Burie ſe trouua encores dans Agen, & le lendemain apres. Cependant le Bordet paſſa, & alla gaigner Montauban, où monſieur de Duras l'attendoit. Ie ſçay bien que monſieur d'Argence & ſes compagnons aduertirent trois ou quatre fois monſieur de Burie en haſte, de leur enuoyer les gens de pied, qu'ils demandoient pour aller combattre, & croy fermement qu'il ne tint point à eux. Toutesfois monſieur d'Argence eſt encores en vie, qui pourroit dire à qui en eſt la faute. Il ne touche à moy de le dire.

Apres que ie fus arriué à Agen, nous conclu{s}mes, que nous irions assaillir le chasteau de Pene, car pendant que nostre camp estoit aux enuirons d'Agen, nous arriuerent les trois compagnies Espagnolles, que Dom Louys de Carbajac commandoit en l'absence de son oncle Dom Iohan de Carbaiac, qui amena apres les autres dix enseignes. Nous assiegeames le chasteau par la teste, car par autre lieu nous ne le pouuions battre : car c'est vne place forte & d'assiette & de structure : & y tirasmes plus de trois cens coups de canon. Il y auoit vn grand terre-plein par derriere. Ils auoient fait vne tranchée dans le terre-plein, où leurs soldats se tenoient pour deffendre la bresche, qui estoit difficile : car il falloit encores monter par des eschelles sur le terre-plein. Or la nuict nous auions gaigné la ville, car le capitaine Charry & ses compagnons auoient mis le feu à la porte. Ceux de dedans apres l'auoir deffenduë longuement, se retirerent dans le chasteau. Ils pouuoient estre enuiron trois çens hommes. Or ie vins reconnoistre la bresche par le costé des maisons de main droicte, lesquelles ie fis

Compagnies Espagnoles.

Siege du chasteau de Pene.

percer paſſant de l'vne à l'autre : & la derniere eſtoit ſi pres du chaſteau qu'il n'y auoit que le chemin entre deux. I'apperceus vn relais de pierre au flanc de main droite en la muraille : & fis aller vn ſoldat le ventre à terre reconnoiſtre ce relais. Il monta iuſques à la moitié, & trouua qu'il eſtoit fait, comme s'ils y auoient laiſſé des degrez pour monter par là. Puis retourna à moy, & tout incontinent m'en allay à monſieur Dortobie : & tiraſmes vn canon un peu à main droite. Nous euſmes aſſez affaire de l'y pouuoir loger, à cauſe que c'eſt vn precipice bien grand, qui alloit iuſques à la riuiere : de la tiraſmes en biais à cette muraille. Et pour ce qu'elle n'eſtoit pas là guere forte, en quatre coups de canon nous l'euſmes percée : de ſorte que par le trou on pouuoit voir dedans leurs tranchées. Ie deſcendis incontinent à bas : & fis monter le meſme ſoldat par ces degrez iuſques à reconnoiſtre, ſi le trou eſtoit vis à vis de la tranchée, & qu'il ne ſe découurit point en aucune maniere. Ce qu'il fit, & me retourna dire, qu'ils eſtoient tous en bataille dans la tranchée, & qu'il y auoit force corſelets,

La breſche reconnuë.

comme il eſtoit vray. Alors ie fis prendre les eſchelles, que i'auois fait chercher par tout. Et en pouuois auoir douze ou quinze. Monſieur de Burie ſe tenoit à l'artillerie. Ie vins conclure deuant lui l'aſſaut. Ie le priay que les Gaſcons donnaſſent les premiers, & les Eſpagnols apres. Dom Louys dit, qu'il deſiroit qu'ils combattiſſent enſemble : ce qui lui fut accordé. Cependant ie fis choix de quatre arquebuſiers pour monter ces degrez, car il n'en pouuoit plus demeurer ſur le haut pour tirer dans la tranchée par le trou, quand les noſtres donneroient l'aſſaut par la teſte. Et ainſi leur liuray l'aſſaut. Les ſoldats prirent eux-meſmes les eſchelles : & ie me rendis auſdits degrez auec les quatre arquebuſiers. Et comme les vns dreſſoient les eſchelles, les quatre montoient. Et à meſme temps que les enſeignes monterent les eſchelles, les quatre arquebuſiers tirerent dans leur tranchée. Ils en tuerent vn, qui me tomba aux pieds, i'en fis remonter vn autre. Comme les ennemis ſe virent tuez par ce trou, ils ſe retirerent en vne autre fortereſſe : là où ils ſe deffendirent plus de trois groſſes heures : & par deux

fois

fois repoufferent nos gens iufques fur la brefche. Et connus alors deux chofes, encores que d'autres fois ie les euffe bien remarquées, c'eft que les Efpagnols ne font pas plus vaillans que les Gafcons. Et l'autre que les grands combats fe font par les gentils hommes : car plus de cinq cens hommes Efpagnols ou Gafcons furent renuerfez fur les efchelles, ou par terre : toutes fois il ne faut point ofter l'honneur à celuy qui l'a acquis. Ayant les capitaines Gafcons & gentils-hommes de leurs compagnies fouftenu tout le iour le combat, ie ne veux pas dire, que les capitaines Efpagnols n'y fiffent leur deuoir, mais bien peu de leurs foldats. A la fin ie donnay courage à nos gens leur faifant remonter les efchelles, encourageant les vns, & menaffant les autres, car i'auois l'efpée nuë au poing, pour faire quelque mauuais coup, fi i'en euffe veu de poltrons. Tous commencerent à faire mieux, Efpagnols & Gafcons : tellement qu'ils gaignerent le fecond fort. Les ennemis fe departirent en deux autres forts : c'eft à fçauoir à la grande tour, & en vn autre quartier de maifon à main gauche. Il falloit monter

Affaillans repouffez.

vn degré de pierre, où il y auoit vne bassecourt entre ladite tour & l'autre fort : de sorte que nos gens furent contraints de mettre le feu à la porte de ladite bassecourt. Il y auoit au bout du degré contre la porte, vn coin à main gauche, où pouuoient demeurer quinze ou seize hommes. Le Capitaine Charry & le Baron de Clermon y estoient, qui faisoient tirer à trauers de la porte dans la bassecourt. Et comme la porte fut brûlée, elle tomba sur l'entrée d'icelle. I'estois à demy degré : & comme ie vis la porte tombée, ie dis au capitaine Charry, qu'ils sautassent dedans à trauers du feu. Ce qu'ils firent sans marchander. Il ne le lui falloit pas dire deux fois. Il ne craignoit pas la mort. Ie poussay ceux qui estoient deuant moy sur le degré, bon-gré, mal-gré : & ainsi entrasmes tous de furie, & ne trouuasmes dans la bassecourt, que femmes & filles. Tout en estoit remply, iusques aux estables. Ceux de la tour de l'autre fort de main gauche nous tiroient là dedans. Ils y tuerent cinq ou six soldats. Le capitaine Charry y fut vn peu blessé, & le sieur Bardachin aussi. Nous faisions descendre les

Charry passe à trauers du feu.

femmes par ce degré de pierre. Les Eſpagnols qui eſtoient dans la grande baſſecourt, au deſſous du degré les tuoient, diſans que c'eſtoient des Lutheranos déguiſez. Nous redoublaſmes l'aſſaut à ce fort de main gauche par vne porte, qu'il y auoit, & par deux feneſtres, & l'emportaſmes, paſſant au fil de l'eſpée tout ce qui ſe trouua dedans. Or il nous falloit combatre puis apres la grande tour & la porte, qui eſtoit au milieu. I'y laiſſay les capitaines, qui n'eſtoient point bleſſez dans ce coſté de main gauche, & dans les eſcuries, pour les tenir aſſiegez. La fortune porta, qu'ils auoient tous leurs viures en ce dernier fort de main gauche : & n'auoient rien dans la grande tour. Ce qui fut cauſe, que ſur l'entrée de la nuict ils ſe rendirent aux capitaines, la vie ſauue. Les Eſpagnols eſtoient logez dans la ville, leſquels ſceurent, qu'ils s'eſtoient rendus, & que nos capitaines les menoient le matin à monſieur de Burie & à moy, qui eſtions logez à la maiſon de monſieur de Cathus, à vne arquebuzade du chaſteau. Monſieur de Pons y eſtoit auſſi : car il eſtoit venu auec monſieur de Burie. Nous bail-

lasmes à quinze ou vingt soldats ces prisonniers, qui pouuoient estre en nombre quarante ou cinquante. Les Espagnols les vindrent oster à ces quinze ou vingt soldats, & les tuerent tous, sauf deux seruiteurs de madame la Mareschalle de sainct André, que i'auois retenus à mon logis. Il ne se trouua point d'enuiron trois cens hommes qu'ils estoient, qu'il en eschapast, que les deux que ie sauuay: & vn qui descendit par la muraille auec vne corde par le chasteau, & alla passer la riuiere à nage, ayant beaucoup de soldats apres, à coups d'arquebusades: mais il se sauua miraculeusement en despit de tous. Son heure n'estoit pas venuë: car il lui fut tiré vn monde d'arquebusades, sans qu'aucune portât. Ie connus à cette heure, que ces gens de Dom Louys estoient la plusspart Bisoignes. Car les vieux soldats ne tuent pas les femmes: & ceux-là en tuerent plus de quarante, & m'en faschay contre eux. Les capitaines en estoient maris: mais ils n'y peurent donner ordre, car ils disoient que c'estoient des Lutheranos déguisez, parce qu'en foüillant quelqu'vne, pour se ioüer auec elle, ils

auoient trouué, que c'estoit vn diacre esbarbat, qui estoit habillé en femme. Voila la prinse de Pene, qui n'estoit pas de petite importance, pour estre vne place tres-forte, & à vn bon païs sur la riuiere, où plusieurs mauuais garçons furent dépeschez : lesquels seruirent à combler vn puys bien profond, qui estoit au chasteau. Il se peut dire, que tout le monde fit là son deuoir, & monsieur de Burie, qui estoit tousiours au canon, prenant autant de peine, qu'homme de son âge eust sceu faire.

Or comme le capitaine Bordet fut ioint auec monsieur de Duras, leur camp commença à se renforcer, pource que ceux, qui n'estoient bougez encores, sur l'esperance de l'arriuée dudit Bordet, il leur sembla que leurs affaires iroient bien : & se rendirent à leur armée. Or nous auions peur qu'vne nuict ils nous emportassent Moyssac ou bien Cahours, pource que les riuieres estoient si basses, que l'on les passoit à gué. Ie dis à M. de Burie, qu'il nous falloit enuoyer promptement des gens dans Cahours : car puis que les eauës se pouuoient passer, à leur arriuée ils emporteroient la ville,

n'y ayant dedans que les habitans : & fis election de M. de Sainctorens, auec quatre vingts ou cent argolets, qu'il auoit en sa compagnie de gens de pied : & le priay de faire diligence iour & nuict. Ie contay, que de là où les ennemis estoient, il iroit dans sept ou huict heures à Cahours. Et comme Dieu veut garder, quand il lui plaist, que le mal n'arriue, nous auions nouuelles, & pensions bien qu'elles fussent veritables, que les ennemis venoient à Moyssac, & ne se parloit point de Cahours. Monsieur de Sainctorens fit grande diligence, ne sejournant iamais sinon pour manger sur le chemin vn peu de pain, & boire vn peu de vin, qu'il auoit fait porter pour les soldats : aussi il lui estoit bon besoin de le faire ainsi Il falloit qu'il passast tout aupres de leur camp. Et comme il marchoit la nuit, aussi faisoient les ennemis : de sorte que comme le matin au soleil leuant il arriua par delà la riuiere, les ennemis arriuoient deçà. Et trouua la ville toute estonnée, & les gens commençoient à l'abandonner, pour se sauuer par les montagnes. Ils reprirent courage, & sur l'heure sans entrer en maison aucune. M. de

Le sieur de Sainctorens au secours de Cahours.

Sainctorens sortist à l'escarmouche : & se ietta sur le passage de la riuiere, ayant de fort bons soldats, car aussi c'estoit la premiere compagnie, qui auoit esté faite. Et tout le iour les ennemis demeurerent aux enuirons de la riuiere, faisant tousiours quelque semblant de vouloir passer. Et pense qu'ils attendoient le reste de leur armée, qui venoit derriere eux. Ils ne s'efforcerent pas dauantage de passer. La nuict venant, Monsieur de Sainctorens se retrancha auec des tonneaux, pierres, & bois, & tout ce qui se trouuoit. Toute la ville trauailloit : de sorte, que le matin les ennemis virent qu'il n'y feroit pas bon pour eux : Et le reste de leur camp arriué, ils se logerent au plus prochains villages de la riuiere, & là demeurerent quelques iours. Et nous allasmes à Moyssac. Monsieur de Burie auoit fait venir deux grandes couleurines de Bourdeaux, & deux pieces de campagne. Nous laissasmes à Moyssac les trois canons, & marchasmes vers Caussade, Mirabel, & Realuille, où leur camp estoit retiré. Le Roy nous auoit enuoyé monsieur de Malicorne, pour nous dire comme les affaires se por-

Le sieur de Malicorne enuoyé par le Roy.

toient en France : & auſſi afin qu'il lui rapportat comment alloient celles de pardeça. Nous arriuaſmes à Mirabel en deux ou trois iours, pendant leſquels ie ne pouuois mettre en teſte à monſieur de Burie qu'il nous falloit faire diligence pour les attrapper. Car on lui mettoit touſiours difficulté ſur difficulté.

Or faut-il que tous nous, qui ſommes en vie, confeſſions, que nous eſtions tous en peine de luy : parce qu'il auoit touſiours eu reputation de combattre : & eſtoit eſtimé bon capitaine, de quoy il auoit fait preuue en beaucoup de lieux : & nous le trouuions ſi dur & ſi lent, qu'il ſembloit à vn chaſcun, qu'il vouluſt fuir le combat, & donner moyen à l'ennemy de ſe ſauuer : de façon que pluſieurs le ſoupçonoient à cauſe que preſque tous ſes ſeruiteurs, meſmement vn ſien ſecretaire, qu'il aimoit fort, eſtoient Huguenots. Vn ſien maiſtre-d'hoſtel, Baſque, nommé Hactſe : nous diſoit, que volontiers, s'il euſt eſté creu monſieur de Burie euſt changé de ſeruiteurs, cognoiſſant bien que l'on le ſoupçonnoit, à cauſe d'eux, & meſme les Eſpagnols, comme

me à la vérité cela eſtoit inſupportable, pour le ſoupçon qu'il y auoit, que les ennemis ne fuſſent aduertis de nos deſſeins. Ie ne connus iamais aucun de ce party qui ne vouluſt, quelque mine qu'il fiſt, la ruine de celuy du Roy. Quant à moy ie penſe qu'il n'entra iamais rien de mauuais dans ſon cœur : & que ce qui le faiſoit ainſi différer, c'eſtoit parce qu'on luy rompoit les oreilles, que ie le ferois perdre. Comme nous arriuaſmes à Pecornet, qui eſt à monſieur de Thonens, il ſe campa, & ie marchay droit à Mirabel auec ma compagnie & vne bonne trouppe de gentils-hommes, & enuoyay mon fils le capitaine Montluc deuant. Et comme il fut à Mirabel il trouua que les ennemis ne faiſoient que deſloger, & auoient pris le chemin deuers Cauſſade. Il les rencontra là, & en deffit vne trouppe, & le reſte ſe ietta dans deux ou trois maiſons. Et pour ce que cela eſtoit pres de Cauſſade où eſtoit leur camp, & qu'il n'auoit point de gens de pied auec luy, il fut contraint de les laiſſer, & ſe retirer à Mirabel, où ie l'attendois. Or auois-ie mandé à monſieur de Burie que ie le priois venir

camper à Mirabel, n'y ayant de Pecornet à Mirabel qu'vne lieuë. Il me manda que le camp estoit desia la plusspart logé. I'y allay moy-mesme sur des courtaus, & trouuay qu'il estoit desia logé dedans la grange de monsieur de Thonens. Ie fis tant auec l'aide de messieurs de Malicorne, d'Argence, & des autres capitaines des gens d'armes, que nous le fismes acheminer. Or quelque bruit, que l'on fit courir de luy, ie ne le soupçonnois point, comme i'ay dit : & pensois que ce qui le faisoit estre ainsi lent, estoit pour crainte de perdre, ne voulant rien hazarder, sçachant bien que s'il perdoit vne bataille le pays estoit perdu : & d'ailleurs il voyoit les ennemis s'en aller en France. Mais ie disois tousiours, que ce seroit faire vn beau seruice au Roy, de les deffaire auant se ioindre, & que cent traistres & rebelles n'attendirent iamais dix hommes de bien. Il s'en plaignoit souuent à son nepueu monsieur du Courré, disant que ie les ferois un iour tous perdre, & la Guyenne au Roy par conséquent. Et quant à moy i'oserois asseurer que cette crainte le faisoit tenir bride en main : car il n'estoit pas

Considerations de Monsieur de Burie.

meſchant ny deſloyal à ſon maiſtre : & n'auoit pas faute de cœur ny de ſageſſe à bien conduire : mais il ne vouloit rien hazarder, qui eſtoit vn grand défaut à luy.

Or la nuict nous enuoyaſmes par deux fois recognoiſtre les ennemis à Cauſſade. Il n'y auoit que demy lieuë. Et la derniere fois ce fut par monſieur de Verduſan mon enſeigne, qui leur chargea un corps de garde. Or ie voulois aller charger la nuict, car tout leur camp eſtoit logé hors de la ville, & aſſez eſcarté, mais iamais il n'y euſt ordre, qu'il y voulut entendre. Le lendemain matin, i'allay auec la compagnie du Roy de Nauarre, celle de monſieur de Termes, & la mienne recognoiſtre, menant monſieur de Malicorne auec moy : & trouuaſmes qu'il y auoit quelques arquebuſiers dedans, qui nous tirerent. Or monſieur de Duras & le capitaine Bordet eſtoient allez à Montauban, là où il n'y a que deux lieuës, & auoient laiſſé là tous les bons cheuaux, qu'auoit amené le capitaine Bordet, car luy & monſieur de Duras n'en auoient mené que dix ou douze, & auoient couché à Montauban ceſte nuict-là. Ia-

mais ils ne firent ſemblant de ſe monſtrer : & auoient une grande peur que tout noſtre camp deſcendit, car de Mirabelle à Realeuille, n'y a qu'vn quart de lieuë. Nous temporiſaſmes là deuant plus de deux heures, ne ſçachant point, que ces gens fuſſent dedans. Bien nous dirent des payſans, que monſieur de Duras eſtoit allé le iour devant à Montauban : mais ils ne ſçauoient s'il eſtoit retourné. La nuict nous retournaſmes à M. de Burie, & entraſmes en conſeil, tous les capitaines, gens-d'armes, le ſeigneur dom Louys de Carbaiac auſſi, & là diſputaſmes ſi nous les deuions aller aſſaillir dans Cauſſade, auec les deux grandes couleurines, parce que les murailles ne valoient rien. Les vns diſoient, que ouy, les autres que non. A la fin ceux qui diſoient que non, demeurerent les plus forts. Et comme ie vis cela, ie propoſay, que nous deuions incontinent apres diſner deſcendre là bas en la plaine, & nous mettre tous en bataille, & que nous ferions deux effects : le premier que nous connoiſtrions la force de l'ennemy, & verrions à leur contenance s'ils auoient peur ou non : & l'autre, que nous

Conſeil ſur le combat

rangerions nos gens, comme ils deuroient combattre, & départirions de noſtre arquebuzerie auec les trouppes de la gend'armerie : afin que ſi nous venions à combattre, chacun ſceuſt le rang qu'il deuroit tenir, ce que ne pouuions faire où nous eſtions logez, a cauſe que c'eſtoit toutes collines. A la fin nous concluſmes tout cela, & arreſtaſmes qu'apres auoir vn peu mangé, nous monterions à cheual. Toute la nobleſſe, qui eſtoit belle & grande, ſe retira auec moy. Nous nous haſtames de manger. I'enuoyay vn gentil-homme a monſieur de Burie l'aduertir, que ie commençois a m'acheminer, pour commencer à prendre place. Voicy venir monſieur de Malicorne, qui auoit entendu le changement, & me vint dire, que monſieur de Burie eſtoit reſolu de ne deſcendre point là bas, ny permettre que le camp y deſcendit : & me dit : que ceux-là que ie penſois tenir bon a ce que nous auions arreſté, eſtoient les premiers, qui s'en eſtoient deſdits en toutes choſes, c'eſt grand cas, que le chef tire volontiers les autres à ſon opinion. Ie le priay y vouloir retourner, pour lui remonſtrer la grande

Ruſe du ſieur de Montluc.

faute, que nous faiſions de ne point ordonner comme nos gens deuoient combattre : & que ie lui promettois ſur mon honneur, que nous ne combattrions point : & ne ferions ſinon voir la contenance de l'ennemy, & auec noſtre artillerie nous les battrions s'ils ſe preſentoient de l'autre coſté du ruiſſeau. Mais i'en penſois bien vn autre. Si i'euſſe veu la commodité propre, ie les euſſe ſi bien approchez, qu'ils ne s'en fuſſent peu dédire. Ledit Seigneur de Malicorne n'y vouloit point retourner, & dit qu'il y auoit fait tout ce qu'il auoit peu, à lui remonſtrer, & qu'il n'y feroit rien dauantage. Et le trouuay fort faſché. Ie connus bien, qu'il ne diſoit pas tout ce qu'il en penſoit. Et alors i'y enuoyay monſieur de Madaillan. Monſieur de Malicorne demeura auec moy : car il ne vouloit plus retourner. Nous nous acheminaſmes, & paſſaſmes deuant ſon logis, ayant tous eſperance que quand il nous verroit acheminer, la fantaiſie lui changeroit, & s'en viendroit. Et comme nous fuſmes au bas, nous viſmes arriuer les compagnies du Roy de Nauarre, & de M. le Mareſchal de Termes, que le capitaine

Arne, & le capitaine Maſſes commandoient : & me dirent que M. de Burie auoit enuoyé proteſter contre eux, s'ils venoient me trouuer, mais qu'ils auoient reſpondu, qu'auant diſner ils auoient conclu de deſcendre en la plaine, & que quant à eux, il ſe vouloient arreſter au premier conſeil, & que i'y eſtois deſia. Et que ſi les ennemis me combattoient, ils en vouloient manger leur part. Il proteſta auſſi contre tous les autres capitaines (i'ay ſceu depuis, que Dom Louys eſtoit de ceux qui auoient changé d'aduis) proteſta auſſi contre le capitaine Charry maiſtre de camp, lequel lui laiſſa les compagnies, & s'en vint tout ſeul, pour me trouuer, Bref nous voilà en diuiſion. O la mauuaiſe beſte que c'eſt, quand elle ſe met en vne armée. Empeſchez-là tant que vous pourrez, vous qui commandez aux armées. Car ſi vne fois elle a ouuert la porte, il eſt mal aiſé de l'en chaſſer.

Les ennemis partirent de Cauſſade, prenant le chemin droit à Realuille, pour ſe ſauuer deuers Montauban. Et comme ils furent en la plaine de leur coſté ils m'apperçeurent, & firent alte : puis ſe mirent en bataille, &

demeurerent plus d'vne grande heure à s'y mettre. Ie conneus bien qu'ils n'estoient pas fort experts en cela, & que leur ordre n'estoit bien fait. Ils n'osoient tirer plus auant, craignant que ie ne les chargeasse en queuë & demeurasmes ainsi vis à vis, ayant vn petit ruisseau entre deux, plus de quatre grosses heures. Ie ne voulus point que quelques arquebuziers à cheual que i'auois, attaquassent rien : afin de lui monstrer que ie n'auois point enuie de combattre, qu'il n'y fust, esperant qu'il y viendroit, nous sçachant si pres : mais tout fut pour neant. Et ainsi fusmes contraints nous retirer de là. Et comme nous nous retirions droit à Mirabel, aucun de leurs gens de cheual qui estoient dans Realuille, lesquels auparauant n'auoient iamais osé bouger, passerent le ruisseau (c'estoient ceux du capitaine Bordet) ils auoient tous casaques blanches, qui furent les premieres, que i'auois iamais veues. Et comme ils virent que nous tournions visage à eux, ils tournerent passer le ruisseau, & passerent l'eau par dessus Realuille à nostre veuë, prenant le chemin de Montauban. Ie me retiray à mon logis aussi

fasché, que ie fus iamais, pour auoir perdu cette belle commodité, de combattre les ennemis. Quelque promesse que i'eusse faite, si le gros fust descendu nous estions aux mains: car ie les eusse, comme i'ay dit, tant approchez que sans combat, il n'estoit possible de se demesler. Le soir M. de Burie m'enuoya dire, si ie voulois venir au conseil, ce que difficilement apres plusieurs prieres ie fis, & mal aisément m'y peut on amener. Ie luy remonstray la coyonade que nous auions faite. Il me dit, n'auoir tenu à lui, que l'on n'eust combattu. Il ne s'en alla pas sans response. Monsieur de Malicorne, monsieur d'Argence sont encore en vie. Ie pense qu'il leur souuient mieux de ce que i'en dis, qu'à moy: car ie n'estois point en mon bon sens, tant i'estois desesperé & en colere. Bref ie quittay son conseil. Il monstroit bien, qu'il estoit plus sage que moy, & plus patient d'endurer mes imperfections. Et croy qu'en sa conscience il iugeroit qu'il auoit tort. La nuict les capitaines Arne, Masses, & moy auec ma compagnie & la noblesse, pensans trouuer les ennemis de ça la riuiere de Labeyron,

pource que le paſſage eſtoit fort mauuais, fuſmes à lerthe, & ne penſions point, qu'ils paſſaſſent de cette nuict-là : mais à leur arriuée ils paſſerent tous en deſordre, & s'allerent mettre aupres de Montauban dans vn bois qu'ils appellent le Ramier. Le Sieur de Maſſes, & Arne en trouuerent quelques vns qui eſtoient demeurez aux meſtairies par deça la riuiere, à cauſe qu'il s'en eſtoit noyé quelques vns, mais ils les garderent bien de paſſer. Et ainſi nous en retournaſmes ſans pouuoir faire autre choſe, ayant reſolu de nous perdre tous, ou les combattre, ſi nous les euſſions trouuez. Et croy que la colere où nous eſtions, nous euſt redoublé la force de combattre, pour laiſſer la honte & vergongne à ceux qui n'en vouloient pas manger Les païſans des maiſtairies nous aſſeurerent, qu'ils ne deuoient arreſter qu'ils ne fuſſent dans Montauban. Qui fut cauſe, que nous ne paſſaſmes pas la riuiere. Ils nous aſſeurerent, que ſi cent cheuaux fuſſent arriuez, comme ils commençoient à paſſer, ils les euſſent tous deffaits, ou ils ſe fuſſent noyez, tant ils auoient de peur, & qu'vn nombre s'eſtoient no-

Peur des ennemis.

yez, ayant eu l'effroy ſur vne fauſſe alarme : de ſorte que tous ſe iettoient à pied & à cheual à corps perdu dans la riuiere, pour paſſer. Et voilà la belle coyonade qui fut faite, laquelle iamais ne me departiſt de deſſus le cœur, iuſques apres la bataille de Ver, que nous euſmes quelque temps apres. Il me ſembloit que les pierres nous regardoient, & que les païſans nous monſtroient au doigt. Nous auions la meilleure commodité de les eſtriller, que nous n'euſmes depuis à Ver.

I'eſtois en telle colere, qu'il ne tint qu'à bien peu que le matin ie ne me départiſſe d'auec le ſieur de Burie. Et ſans les capitaines, & ſeigneurs qui eſtoient auec nous, qui m'en empeſcherent, ie l'euſſe fait, eſtant bien certain, que la pluſpart de l'armée me fuſt demeurée. Celuy qui me deſtournoit le plus de mon intention que nul autre, eſtoit monſieur de Malicorne, me remonſtrant que le Roy le trouueroit mauuais, & que tout iroit mal, & apres on m'imputeroit le tout, qui ſeroient aſſez ſuffiſant pour me rendre hay de la Royne, & me ruïner à iamais. Quant à moy ie voulois faire la guerre à mon plaiſir : & me ſembloit

que ie ferois beaucoup mieux. Il me fouuenoit toufiours de Targon, les ayant rompus auec fi peu de gens. Et auois auffi opinion que les feigneurs d'Argence & de Carlus fe rendroient aupres de moy, encores qu'ils fuffent venus auec lui. Toutes-fois ie creus le confeil dudit fieur de Malicorne, & des autres, qui me rapatrierent auec lui, car ma coleren'eftpas des plus mauuaifes, encore qu'elle foit prompte. D'ailleurs il eftoit lieutenant de Roy. Il m'affeura que la premiere occafion, qui fe prefenteroit, il oublieroit toute crainte de perdre la Guyenne. Il fçauoit bien que ce n'eftoit que bonne volonté, que i'auois au feruice du Roy, qui me faifoit ainfi parler. Auffi autre chofe ne l'auoit gardé, que la peur de perdre: eftant certain que le Roy s'en prendroit à lui, puis qu'il en auoit la charge.

Defaut en vn lieutenant de Roy.

O la mauuaife chofe que c'eft à vn Lieutenant de Roy, d'eftre toufiours en crainte de perdre. Ayez hardiment cette peur dans vne place: fortifiez-vous iufques au ciel, fi vous pouuez. Gardez vous, veillez & ayez peur de furprife: mais auoir forces fuffifantes, & auoir toufiours peur de perdre, cela

ſent ie ne ſçay quoy. Croyez, Lieutenants de Roy, que c'eſt vn mauuais preſage. Quant à moy, ie n'eſtois pas marchant à tel prix: car ie voyois bien touſiours, que ſi les affaires de la Guyenne alloient bien, celles de France en iroient mieux, & ſi nous deffaiſions les forces de par deçà, qu'apres nous nous ietterions dans le Languedoc, gardant par ce moyen que monſieur le Prince de Condé n'auroit forces ny argent de la Guyenne ny du Languedoc.

Monſieur de Malicornes s'en retourna quelques iours apres, & penſe qu'il compta au Roy ce qu'il en auoit veu. Ie penſe que pour cette occaſion ſa Majeſté enuoya Monſieur de Montpenſier de pardeçà, ayant entendu que nous n'eſtions gueres de bon accord. Cela eſt fort dangereux au ſeruice de celuy qu'on ſert. Ie ne ſeray iamais d'aduis de donner commandement à deux. Il vaut mieux vn moindre capitaine ſeul, que deux bons enſemble. Il eſt vray que i'en prenois plus que le Roy ne m'en auoit donné. Peut-eſtre en fut-il beſoin. Il y en a aſſez, qui en peuuent teſmoigner. Pleuſt à Dieu que le Roy en euſt fait

autant à cette derniere guerre. Et peut-eſtre, que ſon ſeruice, & le païs s'en fuſſent mieux trouuez, n'eſtant pas ſeul de cette opinion : car ie fus fort bien accompagné, & des meilleures teſtes. Et conſeillerois touſiours au Roy, que comme il entendroit vne diuiſion en vne armée, qu'il y enuoyaſt touſiours vn Prince de ſon ſang pour commander ſur tout. Et le plûtoſt ſeroit le meilleur, auant que la diuiſion puiſſe prendre grand pied pour porter dommage à ſes affaires. Car apres qu'elle auroit pris pied & fait fondement, & que le deſordre ſeroit arriué, on n'y pourroit iamais donner ordre, qu'auec grande difficulté & dommage, où ſeparant ceux qui ſont en diuiſion, ce qui ne ſe peut faire ſans incommoder les affaires : veu que l'vn & l'autre ont des amis & ſeruiteurs.

Siege de Montauban.

Or peu apres M. de Burie mit en auant vne entreprinſe qui eſtoit d'aller aſſieger Montauban par le coſté de Toulouſe, & qu'il falloit retourner à Moiſſac, & paſſer la riuiere. Il fit venir encore vn canon & vne coulevrine : & priſmes le chemin droit à Moiſſac. Ie le voulus laiſſer faire, ſans

le contredire en rien, ayant iuré vn bon coup, que ie ne dirois mot, pour voir ce qu'il feroit, encores que ie conneusse bien que son entreprinse tourneroit en fumée & à neant. Car puis que nous ne les auions ozé combattre à la campagne, que pouuions nous esperer de les vouloir combattre dans vne ville, & encor telle que celle-là ? toutes-fois ie suiuis comme les autres, & arriuasmes au bourg. Et là demeurasmes sept ou huict iours, ayant fait tirer quelques coups de canon a la tour du pont. Nous tenions le bourg iusques aux maisons, qui estoient tout aupres du pont, où il y auoit une Eglise, qu'ils auoient fortifié. Bref ie ne sçay par quel bout commencer à escrire cette belle entreprinse, car ie n'en sçaurois faire vn bon potage : & vaut mieux, sans tirer plus outre, que ie la laisse là : & fut arresté que nous nous retirerions à Montech.

A nostre arriuée à Moissac ie fus aduerty, que ceux qui estoient dans Lectoure, estoient sortis en campagne faisant vne infinité de rauages sur les gentils hommes & par tout où ils pouuoient prendre, & qu'ils attendoient

Vne partie de l'armée en Gascogne.

des forces de Bearn, que le capitaine Mesmes amenoit, qui estoient en nombre de cinq cens hommes. Leur dessein estoit de faire un camp volant, ce qui fut cause que i'en renuoyay le capitaine Montluc auec quelques vns de ma compagnie. Le Comte de Candalle, les sieurs de Cancon, de Montferran, Guitinieres, & autres voulurent aller auec luy: & amena le capitaine Parron, la compagnie du Baron de Pourdeac que le capitaine la Rocque Dorman commandoit, car le Baron de Pourdeac auoit esté blessé quelques iours auparauant deuant Lectoure à vne escarmouche, que le capitaine Montluc auoit faite. Or comme ils furent arriuez à Florence, ils entendirent que les Begolles, neueus de monsieur Daussun estoient chefs de ceux qui estoient sortis de Lectoure, & qu'ils auoient pris le chemin droit au Sampoy pour aller au deuant dudit de Mesmes qui se deuoit rendre ce matin à Aiguetinte. Monsieur de Baretnau, qui faisant vne compagnie de gens de pied, s'y trouuant alla se mettre entre Terraube & Lectoure, parce qu'ils les vouloient là combattre. Les ennemis qui furent aduertis de son départ

de

de Florence, penserent retourner à Lectoure pource qu'ils furent aduertis que le capitaine Mesmes ne pouuoit arriuer de ce iour là à Aiguetinte. Et comme ils eurent passé Terraube pour retourner à Lectoure, ils virent qu'il falloit combattre le capitaine Montluc qui s'estoit mis au deuant. Et aimerent mieux retourner à Terraube. Il y eust de l'escarmouche à l'entrée, car s'ils eussent esté encores cinq cens pas en arriere, le capitaine Montluc les deffaisoit, auant que d'entrer. Lors il depescha vers Auch, Florence, la Sauuetat, le Sampoy, & iusques à Condom: afin qu'on le vint secourir, pour les tenir assiegez. Ce que tout le monde fit: & y arriua plus de 2000. personnes. Il me depescha en poste vn courrier m'advertissant que si ie voulois venir là auec l'artillerie, nous prendrions Lectoure: car tous les bons hommes, qui estoient dedans, ils les tenoient enfermez dans Terraube, qui estoient, au nombre de 400. & tous les deux Begolles nepueus de M. Daussun y estoient. Ie monstray la lettre à M. de Burie. Il y eut vn peu de dispute, pource qu'il ne vouloit pas, que ie prinse des capitaines de gens

de pied. A la fin il m'accorda le Baron de Clermon mon nepueu, auquel i'auois donné vne compagnie de recreuë. Et promptement M. d'Ortobie & Fredeuile attelerent trois canons, & allay deuant à Moissac, pour preparer les batteaux. Et à l'arriuée de l'artillerie ils trouuerent les batteaux prests & toute la nuict ne fismes que passer. I'enuoyay vn commissaire de village en village, pour tenir des bœufs prests, pour tousiours rafraischir les autres. Puis me mis deuant, & trouuay le capitaine Montluc qui auoit assiegé la ville, & s'estoient rendus les 400. hommes qui estoient à Terraube à lui leur ayant promis la vie sauue.

Les huguenots se rendent la vie sauue.

Le capitaines Mesmes s'approcha iusques à la riuiere de Bayse, à vne lieue dudit Terraube. Et entendant comme les autres estoient assiegez, se recula par le mesme chemin qu'il venoit: & se retira dans vn petit village, appellé Roquebrune, pres de Vicfezensac. M. de Gohas mien nepueu, qui auoit esté lieutenant de M. de la Mothe-Gondrin en Piedmont, & auoit espousé sa fille, s'estoit mis aux champs auec quelques gentils-hom-

mes ses voisins, & des paysans, au son de la cloche. Il se mit sur la queuë, & le contraignit de se sauuer dans ledit Roquebrune. La nuict les paysans se facherent de les tenir assiegez : & se desroberent presque tous : de sorte que le capitaine Mesmes s'en alla le matin en Bearn, d'où il estoit venu, conter des nouuelles des belles peurs qu'il auoit eu.

Or monsieur d'Ortobie fit si grande diligence, qu'il fut le lendemain passer la riuiere deux heures deuant le iour, & fut deuant Lectoure. Et sur la pointe du iour, lui M. de Fredeuille, M. de la Mothe Rougé, & moy allasmes reconnoistre, où nous mettrions l'artillerie, & aduisasmes de la mettre sur vne petite montagne du côté de la riuiere, là où il y a vn moulin à vent, pour battre du costé de la fontaine. Et la battismes tout le iour, de sorte que la bresche fut faite de sept ou huict pas de long. Ils s'estoient retranchez par dedans : & auoient bastionné le bout des ruës, & le chemin, qui va au long de la muraille, & percé deux ou trois maisons qui regardoient sur la bresche. Cependant que l'artillerie battoit, ie faisois faire des eschelles, *Lectoure assiegée.*

pour donner l'aſſaut au bouleuart, qui flanquoit la breche : afin d'empeſcher ceux du bouleuart, qu'ils ne peuſſent tirer à la breſche. Et pource qu'ils auoient enuironné le bouleuart de tonneaux, & de gabions pleins de terre, & qu'auſſi la breſche n'eſtoit pas encore raiſonnable, ie ne voulois pas faire cette nuit là ce que ie fis l'autre nuict apres.

Le lendemain matin ie fis tirer à ces tonneaux & gabions, & aggrandir la breſche, & l'abbaiſſer, la nuict apres nous nous miſmes en camiſade : & ordonnay que le capitaine Montluc iroit donner l'aſſaut à la breſche auec les deux compagnies du Baron de Clermon & celle du Baron de Pourdeac, & la nobleſſe qui voudroit aller auec lui : entre leſquels eſtoit le Comte de Candalle ieune Seigneur, plein de bonne volonté : auſſi eſt-il mort depuis en vne breſche en Languedoc, comme on m'a dit. Et quant à moy ie deuois donner par les eſchelles au bouleuart auec la compagnie du ſieur de Baretnau, & vn autre, & ma compagnie de gens d'armes que i'auois fait mettre à pied. Ie fis prendre mes eſchelles, & mis deuant le capitaine Montluc

& sa trouppe, allant sur leur queuë voir quel effect ils feroient. Apres moy venoient les eschelles, & ma trouppe. Or ils les emporterent d'vne grande hardiesse, & entrerent dedans, & commencerent à combattre les rempars, qu'ils auoient fait aux ruës: & desia presque maistres de l'vn.

La nuict deuant ils auoient fait vn fossé entre la bresche, & les rampars: & y mirent vne grande trainée de poudre: & par dedans vne maison ils y deuoient mettre le feu. Nous dressames les eschelles, & monterent deux enseignes iusques aupres du haut du bastion. Ie faisois monter les soldats, & achever de dresser les eschelles. Et comme nos gens de la bresche estoient presque maistres des rempart, ceux de derriere, qui mirent les pieds dans le fossé de la trainée, qui estoit couuerte de quelques fassines, commencerent à crier, nous sommes dans la trainée: & s'effrayerent de telle sorte, que tous se renuerserent sur la bresche. Les premiers qui combattoient les ramparts, n'eurent autre remede que de se retirer: & là y fut blessé le capitaine la Roque lieutenant & parent du Baron de Pour-

deac, lequel mourut le lendemain, vn des vaillans gentils-hommes qui ſortiſt, il y a cinquante ans de la Gaſcongne. Il y en mourut auſſi d'autres : & y en eut quelques vns de bleſſez de ceux qui donnoient par les eſchelles. Et comme ceux de la breſche furent retirez, ie retiray les miens, bien aiſe d'en eſtre eſchapé à ſi bon marché que s'ils euſſent donné le feu de bonne heure, ils euſſent fait vne terrible fricaſſée.

Le lendemain monſieur d'Ortobie, le gouuerneur de la Mothe Rougé, & moy allaſmes reconnoiſtre de l'autre coſté de la ville, deuers le petit bouleuart. Et nous ne ſceuſmes trouuer lieu, que pour y mettre deux canons, que bien mal aiſément : car cette ville eſt pour vne ville de guerre, des mieux aſſiſes de la Guyenne, & bien forte. Et ſi y demeuroit encores le petit bouleuart, qui flanquoit cet endroit où nous voulions battre, qui nous garda de nous pouuoir bien reſoudre. Et ſur le midy M. d'Ortobie retourna battre encores par la breſche à quelques flancs qu'il y auoit, pour ce que le lendemain ie me reſolus de donner l'aſſaut de plein iour. Et en

Le ſieur d'Ortobie bleſſé à mort.

pointant vn canon lui-mesmes, fut blessé à la cuisse d'vn coup de fauconneau, qui estoit sur le grand boulevart, qui me déconforta fort : Car c'estoit vn uaillant capitaine, & qui entendoit bien l'estat de l'artillerie. Il mourut deux iours apres. C'est la charge de nostre mestier la plus dangereuse : toutes-fois en tous les sieges où ie me suis trouué : i'estois toûjours pres du canon. Si ie n'y estois, il me sembloit que tout n'y alloit pas bien. Cestui-là entendoit bien son mestier, qui est vne chose bien rare, & perilleuse, comme i'ay dit : aussi n'en eschappe-il guere de ceux qui se hazardent trop. Cependant les ennemis parlementerent. Il fut arresté qu'ils me bailleroient pour ostages trois de ceux de là dedans, & que ie leur en enuoyerois autres trois : & me demanderent messieurs de Berduzan, de la Chappelle, & vn autre. Et comme ils furent aupres de la porte, & que nous pensions que les autres sortissent, il leur fut tiré trente ou quarante arquebusades tout à vn coup : de sorte qu'ils faillirent de les tuer : & blesserent l'vn de mes trompettes. Alors ie fis crier à Brimond, que ce n'estoit la foy d'vn homme de

Ceux de Lectoure se mocquent des assiegeans.

bien, mais d'vn huguenot. Il s'excusoit, & disoit que c'estoit vn meschant, qui auoit commencé, & que bientost i'en verrois faire la punition.

Mais ces meschans pendirent aux carneaux vn pauure Catholique, qui n'en pouuoit mais, Cr ils demandoient tousiours de me voir, & disoient, qu'ils ne pouuoient croire que ie fusse-là. Aucuns me disoient que ie me deuois monstrer : mais ie ne le voulus iamais faire, dont bien m'en prit. Vn vieux routier est difficile d'estre pris au trebuchet. Deffiez vous tousiours de tout : sans le montrer pourtant ouuertement. Apres que le pendu fut mort, ils coupperent la corde, & le firent tomber dans le fossé, & fut arresté que les mesmes deputez entreroient, & les leurs sortiroient : car nous pensions que celui qui auoit esté pendu, fut celui qui auoit fait le coup. *Perfidie des assiegez.* Or tout le monde se mettoit sur la ruë, pres de saincte Claire, & en trouppe, pour voir ce que faisoient les deputez, & quand les autres sortiroient. Ils auoient affusté trois ou quatre pieces qu'ils auoient, & quelques mousquets tout droit à la trouppe, pensant que i'y fusse. Et comme nos deputez furent

furent aupres de la muraille, ils commencerent à tirer les pieces droit à la trouppe, & y tuerent vn gentil-homme d'aupres d'Agen, nommé monsieur de Castels & trois ou quatre autres blessez.

Ie voyois tout cecy de derriere vne petite muraille : & m'émerueille que nos deputez ne furent tuez. Car ils leur lascherent plus de soixante arquebusades. Ils se sauuerent courant. Et comme ie vis cecy, pour la seconde fois, i'enuoiay derriere la muraille leur dire, que puis qu'ils faisoient si bon marché de leur foy & promesse, que i'en ferois autant de la mienne. Et enuoiay monsieur de Berduzan mon enseigne, qui estoit vn des deputez, & ma compagnie auec vne compagnie de gens de pied à Terraube, pour faire tuer & dépescher tous ceux qui estoient là. Et lui baillay le bourreau pour faire pendre le chef. Ce qu'il fit, & de bon cœur, attendu la meschanceté que ceux de Lectoure auoient fait en son endroit. Et apres qu'ils furent morts, les ietterent tous dans le puys de la ville, qui estoit fort profond, & s'en remplit tout : de sorte que l'on les pouuoit toucher auec la

main. Ce fut vne tres-belle dépesche de tres-mauuais garçons. Ils m'amenerent les deux Begolles : & deux autres de Lectoure de bonne maison, lesquels ie fis pendre à vn noyer pres de la ville , à la veuë des ennemis. Et sans l'honneur que ie portois à la memoire de Feu M. d'Aussun , les Begolles ses nepueux n'en eussent pas eu meilleur marché , que les autres. Ils furent à deux doigts pres , ayant vne fois commandé de les dépescher , & puis ie ne sçay comment , ie changeay d'aduis. Leur heure n'estoit pas venuë. Si n'eust esté pour les faire pendre à la veuë de ceux de Lectoure , ils n'eussent pas eu la peine de venir , & eussent esté logez dans le puys comme les autres.

La nuict ie commencay à remuer mon artillerie de l'autre costé , où nous auions reconneu monsieur d'Ortobie , le gouuerneur la Mothe Rougé , & moy. Et la nuict comme ie la remuois , ils conneurent bien par là où ie les voudrois battre , & se douterent qu'ils n'auoient pas gens , pour soustenir deux bresches. Ils demanderent le capitaine Montluc , & parla Brimond à lui , & lui dit , qu'il vou-

Les assiegez parlementent.

loit capituler, pourueu qu'il lui donna la foy de les laiſſer ſortir auec les armes, & leur vies ſauues. Cependant le iour vint. Preſſé des capitaines, ie leur accorday : car ie voyois bien, que ie n'eſtois pas encor au bout de ma leçon.

Quand ie laiſſay monſieur de Burie, i'amenay monſieur de Sainctorens auec moy, & le capitaine Gimond : mais comme ie fus à Moiſſac, ie fus aduerty par monſieur de Burie, que le camp des ennemis partoit de Montauban, & qu'il prenoit le chemin deuers Cahours. Qui fut cauſe, que ie r'enuoiay M. de Sainctorens, & le capitaine Gimond dedans Cahours : & s'il euſt grande difficulté d'entrer dedans la premiere fois, encores plus la ſeconde, qui fut la deuxiéme fois, que par extrême & grande diligence il ſauua la ville. Ledit ſieur de Burie me manda, que ſi ie connoiſſois, que ie ne peuſſe emporter Lectoure en deux iours, que ie l'abandonnaſſe m'allant ioindre auec lui, & que ſans moy il eſtoit le plus foible, ayant perdu quatre cens Eſpagnols de trois compagnies, qui s'eſtoient mutinées : & qu'ils auoient pris le chemin de leur païs. *Eſpagnols mutinez.*

I'enuoiay vn gentil-homme apres ces Eſpagnols, lequel ne peut rien faire, & y renuoiay M. de Durfort de Bajaumond auec lettres & prieres. Et comme ils eurent veu mes lettres, ils ſe mirent tous en conſeil. En mes lettres y auoit, que ie ne voulois pas donner l'aſſaut, qu'il n'y fuſſent. Et reſolurent tous de retourner à moy. Et comme i'eus faite la capitulation, ils arriuerent à Florence vne lieuë de Lectoure, c'eſtoit vn vendredy. Et mis la compagnie du Baron de Pourdeac dedans, car il y vint auec ſon pied bandé. Et le ſamedy matin ie fis ſortir tous les Huguenots dehors : afin que chacun ſe retiraſt, où il voudroit. Aucuns ſe mirent de nos compagnies. Ils n'auoient iamais entendu la mort de leurs compagnons iuſques à ce que ie fus dedans : & ne penſoient pas eſchapper à meilleur marché, que les autres : mais ie leur tins la promeſſe. Incontinent ie fis partir le Baron de Clermon auec les cinq enſeignes que i'auois : & lui dis, qu'il s'en allaſt paſſer la riuiere de Garonne à Leyrac : & allay parler aux Eſpagnols bas en la prairie, & leur promis faire leur apointement auec leurs capitaines,

leur faiſant pluſieurs remonſtrances : de ſorte qu'apres ils ſe reſolurent de me ſuiure. I'en laiſſay touſiours la charge à monſieur de Durfort. Ils s'en allerent auec les cinq compagnies à Leyrac paſſer la riuiere. I'emploiay tout le reſte du iour à remettre les gens d'Egliſe en l'Eueſché, & aux monaſteres, les gens de la iuſtice en leurs ſieges. Et laiſſay l'ordre au Baron de Pourdeac, qu'il deuoit tenir. Puis le Dimanche matin ie m'en allay diſner à Stillac, mienne maiſon, & coucher à Agen : & là ie fus aduerty que monſieur de Duras auoit prins le chaſteau de Marques, qui eſt à l'Eueſque de Cahours, & l'Eueſque lequel il emmenoit priſonnier. Et ayant entendu que monſieur de Sainctorens eſtoit arriué dans Cahours ils prindrent leur chemin droit à Sarlac. Ie ſceus que monſieur de Burie alloit apres. Auſſi i'entendis des nouuelles de monſieur de Montpenſier, lequel eſtoit arriué à Bergerac ayant auec lui les ſeigneurs de Candalle, de la Vauguyon, Deſtiſſac, de Lauzun, de Chauigny.

Tout le Dimanche, & la nuit venant au lundy nos gens demeurerent

à paſſer à Leyrac, car il n'y auoit que deux batteaux, & ne peurent paſſer le lundy, qu'il ne fuſt pres de dix heures. Qui fut cauſe que ie ne peus faire grande traitte, que de Villeneufue. Le Comte de Candalle nous tomba malade, & fus contrainct de le r'enuoyer à ſa maiſon, le capitaine Montluc pareillement, lequel auoit eu deſia deux accès de fiebure. Le mardy le Baron de Clermon me manda qu'il n'auoit peu faire le lundy que deux lieuës, à cauſe du paſſage de la riuiere: & qu'il s'acheminoit tant qu'il pouuoit droit à Belué, là où ie lui auois mandé, qu'il prit ſon chemin. Et pour lui donner aduantage, le mardy matin ie ne fis que trois lieuës, qui fut à Montaignac pres Monflanquin. Le mercredy deux heures deuant le iour, ie fus à cheual, & allay repaiſtre à Belué, où les compagnies de gens de pied commençoient à arriuer, & les fis là demeurer deux heures, & me mis deuant à Ciurac ſur la Dordoigne. Et lors ie fus aduerty que monſieur de Burie eſtoit aux Mirandes, qui eſt à monſieur de Caumon, auec le camp, & que monſieur de Montpenſier eſtoit à Berge-

rac. Incontinent que ie fus logé, vn gentil-homme de Ciurac, qui eſt de la Religion nouuelle, me preſta deux ſeruiteurs, l'vn pour enuoyer à Bergerac vers monſieur de Montpenſier, l'aduertir de mon arriuée, & de la priſe de Lectoure laquelle encores il n'auoit entendu, & que s'il lui plaiſoit de s'auancer vn peu deuers nous, que nous trouuerions moyen de nous aſſembler pour combattre le lendemain. Monſieur de Duras, qui eſtoit campé ſur vne petite riuiere, nommée la Vezere, pres de Fages. Tout autant en auois-ie eſcrit à monſieur de Burie: afin qu'il paſſaſt la Dordoigne ſur la pointe du iour, ce que i'auois fait: & fut M. de Burie esbahy, que ie fuſſe ſi-toſt là, veu qu'il n'y auoit que deux iours, qu'on lui auoit mandé deuers Agenois, que i'eſtois encore deuant Lectoure, en danger de ne la prendre point.

Ie n'eus iamais acheué mes depeſches, que le Baron de Clermon arriua auec les cinq enſeignes, & les Eſpagnols. Et fis qu'ils paſſerent la riuiere ſur deux grands batteaux, & allerent coucher à S. Subran, pres Fages, où ils n'arriuerent qui ne fuſt

deux heures de nuit : & y trouuerent logez les compagnies de M. de Burie, de Randan, & de la Vauguyon. Et ſans madamoiſelle de Fages mere de madame de Lioux ma belle ſœur, ils n'euſſent rien mangé de toute cette nuit : mais elle monſtra qu'elle eſtoit femme d'vn braue capitaine, qui eſtoit feu monſieur de Fages. Car elle leur diſtribua tout le pain qu'elle auoit, & ſix ou ſept poinſons de vin, & toute la nuit ne fiſt faire autre choſe, que cuir pain, & tous les lards, & autre choſes de ſa prouiſion, ſans dormir de toute la nuict : & ne fut à ſon aiſe qu'il n'euſſent repeu.

Le matin qui eſtoit le ieudy, ie paſſay la riuiere de Dordoigne à gué, car l'eau eſtoit gueyable en des endroits, où on me mena. Et en tout ie n'auois que quarante ou quarante-cinq cheuaux. Et ſur mon partement de Ciurac, i'eus reſponſe de M. de Burie, lequel me mandoit, qu'il eſtoit bien aiſe de mon arriuée, & que i'euſſe pris Lectoure : toutesfois que de paſſer la Dordoigne il n'en eſtoit point d'aduis, car les ennemis eſtoient plus forts que nous, & qu'il falloit regarder ſi nous nous pourrions ioin-

dre auec M. de Montpensier, & apres que ledit sieur aduiseroit si nous deuions combattre ou non. Soudain ie me mis en furie me craignant que nous ferions, comme à Mirabel : & fus conseillé des sieurs qui estoient auec moy d'enuoyer protester contre lui, s'il ne passoit la riuiere, & que ie m'allois engager au combat, ce que ie ne voulus faire. Mais bien enuoiay protester par Seignan homme d'armes de ma compagnie contre messieurs d'Arne, du Masses, & de Charry maistre de camp, lesquels incontinent allerent trouuer M. de Burie, & lui dirent que quant à eux ils estoient resolus de passer la riuiere, & qu'ils ne vouloient point qu'il leur fust reproché deuant monsieur de Montpensier, lequel desia nous tenions pour nostre chef, & quant & quant firent sonner leurs trompettes, & le capitaine Charry mettre les enseignes aux champs. Alors il se prepara de partir. Le capitaine Charry se mist deuant selon sa coustume auec les gens de pied sur la riuiere, & promptement fit vn pont de charrettes & passa à la haste.

Les sieurs du Burie & de Montluc en dispute.

Ie n'arrestay point à sainct Subrou

ſoubs Fages : & parlay auec meſſieurs d'Argence & du Courré, & les priay de monter à cheual, & que i'auois prié monſieur de Burie de venir, qu'il falloit combattre dans le midy. Ils me promirent qu'ils monteroient à cheual, mais qu'il falloit qu'ils enuoyaſſent vn homme en poſte vers monſieur de Burie pour l'aduertir. Ie dis au Baron de Clermon, que promptement il fit repaiſtre ſes ſoldats, & à monſieur de Durfort les Eſpagnols, & qu'ils me ſuiuiſſent au paſſage de la Vezere. Et comme ie parlois à eux arriua Seignan, car il eſtoit party dès la minuit pour aller parler à monſieur de Burie, & me dit qu'il auoit laiſſé monſieur d'Arne & le capitaine Maſſes, qui commençoient à marcher : & que le capitaine Charry paſſoit la riuiere. Ie me mis deuant: Or de Fages iuſques au paſſage de la Vezere n'y a qu'vne grande lieuë. Ie fus bien-toſt ſur le paſſage : & trouuay des païſans, qui venoient de leur camp de chercher quelques aſnes, que les ennemis leur auoient pris : & me dirent que les ennemis deſlogeoient de trois ou quatre villages, où ils auoient campé cette nuict là, où il n'y

auoit que demie lieuë. Ie passay & enuoiay monsieur de Fontenilles auec trois ou quatre cheuaux pour prendre langue la nuict. Messieurs d'Argence & du Courré auoient enuoyé le Mareschal des logis de monsieur de Randan à la guerre : & se trouuerent monsieur de Fontenilles & luy. Or le Mareschal des logis lui asseura auoir veu desloger le camp & marcher. Et comme Dieu veut ayder ou punir les gens, quand il lui plaist, il n'y auoit de là où il estoit deslogé, que deux petites lieuës iusques à Ver, & de Ver deux petites iusques au passage de la riuiere de l'Isle, là où ils auoient fait estat de la passer ce iour là. Mais pource qu'ils voyoient, que monsieur de Montpensier estoit à Bergerac auec bien peu de forces, & monsieur de Burie aux Mirandes, ils ne se voulurent pas haster, pource qu'ils auoient deux bons logis entre deux, Ver pour les gens de pied & l'artillerie, & Sainct Andras, & deux ou trois autres villages pour la caualllerie. Et ne sçauoient aucunes nouuelles de moy. Il leur eust plus vallu s'incommoder pour se mettre en seureté.

Les ennemis mal aduertis.

Monsieur de Burie arriua ayant

seulement auec lui deux ou trois cheuaux : & me trouua que ie parlois auec le Mareschal des logis, qui me disoit, que les ennemis s'en alloient passer la riuiere de l'Isle, ainsi, que lui auoit dit vn prisonnier qu'il auoit prins, & des païsans qui venoient de leur camp : & que de là ils s'en alloient en France, trouuer monsieur le Prince de Condé. Alors ie dis à monsieur de Burie, qu'il se falloit haster de combattre ce iour là. Il me respondit que monsieur de Montpensier seroit marri, si nous ne l'attendions. Ie repliquay qu'il estoit si loin de nous, qu'à peine nous pourrions nous ioindre ce iour là, & qu'il ne falloit pas arrester pour cela à les combattre : & que si nous les laissions passer la riuiere, & se ioindre auec monsieur de la Rochefoucaut, qui les attendoit vers sainct Iean d'Angely auec des forces, que le Roy & la Royne auroient à tout iamais moins d'estime de nous, n'étant pas dignes d'estre iamais mis au rang des gens de bien. Ie vous respons qu'ils sont à nous nostre bon Ange me le dit. Et comme nous estions en cette dispute arriua le capitaine Charry : & commençay à découurir ses gens, qui

Raisons du sieur de Montluc pour le combat.

descendoient vne petite montagne, qui venoit ſur la Vezere de l'autre coſté. Ie vis auſſi venir les cornettes du Roy de Nauarre & de monſieur de Termes. Ie voyois auſſi deſcendre en meſmes temps les trois cornettes de monſieur de Burie, de Randan & de la Vauguyon. Tout cela me reſioüit fort: & dis à monſieur de Burie, qu'il falloit tout à coup marcher & nous ietter ſur la queuë: & qu'au paſſer de la riuiere de l'Iſle nous les combattrions. Il me dit, qu'il ne tiendroit pas à lui: Toutes fois que ſi monſieur de Montpenſier, eſtoit marry, ou que les affaires allaſſent mal, qu'il s'en excuſeroit ſur moy. Alors ie lui reſpondis preſent beaucoup de gens, monſieur, monſieur, *ſanguis ejus ſuper nos & ſuper filios noſtros*, que tout le monde charge hardiment ſur moy: car ie veux porter la faute du tout. I'ay les eſpaules aſſez fortes. Mais ie vous aſſeure, que ie ſeray chargé d'honneur & non de honte, & que i'y demeureray plutoſt le ventre au Soleil. Monſieur de Burie fit ſigne de la main, diſant, Allons donc de par Dieu ſoit. Cependant le Baron de Clermon & les Eſpagnols paſſerent la

Vezere. Ils auoient l'eau iusques à la moitié de la cuisse. Le capitaine Charry s'en retourna faire passer les siens. E à mesure que les gens de pied passoient ils se mettoient en bataille dans vne plaine, qu'il y auoit. Les capitaines, Arne & Masses vindrent à moy à course de cheual m'embrasser, & tous les gens-d'armes à leur suite. Messieurs d'Argence, du Courré & de Carlus pareillement, ayant desia entendu le mareschal des logis, que les ennemis n'estoient pas loin de nous: & esperions tous, que nous combattrions dans trois ou quatre heures. Ie me suis trouué en sept ou huict autres batailles: & ne uis iamais les capitaines & soldats à pied & à cheual si ioyeux comme ils estoient là, ce qui augmentoit mon bon presage. Et pour attendre que tout le monde fust passé & mis en ordre pour combattre, ie me mis au long d'vne haye: & enuoyasmes chercher vn peu de foin, à vne metairie pres de là, pour faire repaistre nos cheuaux, car chacun auoit porté vn peu d'auoine. Et veux dire la verité, que ie ne vis iamais monsieur de Burie si ioyeux, qui me faisoit penser, que ce retardement

Bon presage le iour de la bataille.

qu'il faisoit, c'estoit plus pour crainte de perdre que pour autre occasion, qui fust en lui. Car ie croy que iamais lascheté ny couardise n'entra en son cœur. Car c'estoit vn vieux & vaillant cauallier, qui auoit tousiours fait preuue de lui : mais il auoit peur de faillir, I'enuoiay apres les ennemis monsieur de Fontenilles & ledit mareschal des logis, auec trente cheuaux, sur leur queuë, & moy qui pouuois auoir quelques quinze salades de ma compagnie, & enuiron trente gentils-hommes (tout pouuoit faire quarante à cinquante cheuaux) ie dis à monsieur de Burie, que ie le priois de marcher apres moy : & ainsi nous departismes. Monsieur de Fontenilles n'eut pas fait plus haut de demie lieuë, qu'il rencontra dans les metairies quelques vns qu'ils taillerent en pieces. Il y auoit trois cornettes à la queuë de leur camp, qui faisoient teste à monsieur de Fontenilles, & bien souuent leurs trouppes faisoient alte. Ie suiuois tousieurs monsieur de Fontenilles, & aduertissois du tout M. de Burie, le priant de vouloir marcher, & que i'estois à la veuë de leur camp. Et ainsi i'allay tousiours sur la

queuë des ennemis iuſques enuiron les deux heures apres midy. Et m'arriua monſieur de ſainct Genyes pere de monſieur Daudaux, lequel monſieur de Burie m'enuoioit, pour ſçauoir de mes nouuelles, & me faire part des ſiennes. Il eſtoit encore en la plaine de la Vezere, où i'auois laiſſé le camp tout en bataille. Il me dit prou de choſes, de ſorte que ma ioye tourna bien-toſt en faſcherie. Ie priay ledit ſieur de ſainct Genyes, vouloir retourner deuers luy, cequ'il ne voulut faire: car il ne me voulut abandonner. Ie le tiray à part, & arreſtames tous deux de parler aux capitaines à pied & à cheual, & leur dire ce que nous penſions, qui ſeruiroit pour les faire marcher: & s'en retourna ainſi, & les trouua encores là. A apres l'auoir tiré à part lui dit ce que nous auions arreſté luy & moy: lequel ſe reſolut alors de partir. Et voudrois donner cette loüange audit ſieur de ſainct Genyes, d'auoir eſté cauſe que la bataille ſe donna. Et ainſi il marcha apres moy auec deliberation, de loger à ſainct Aluere auec tout le camp. Au deſſus de ſainct Aluere demy quart de lieuë il y a dix ou douze maiſons, qui tenoient logis pour

Le ſieur de S. Genyes cauſe de la bataille.

pour les passans, mesmement pour les marchands traficquans, car c'est vn grand passage venant de Perigueux à Bergerac. Comme ie fus arriué, ie me ioignis auec monsieur de Fontenilles, & me monstrerent que le camp se logeoit au delà d'vn petit ruisseau dans des villages, que nous voyons. Et fusmes d'opinion de repaistre nos cheuaux, car nous y trouuasmes du foin & de l'auoine: mais nous n'y trouuasmes que quelques pauures femmes: car les païsans s'en estoient fuis ayant entendu leur venuë. Et comme nos cheuaux eurent repeu, tenant tousiours la bride de son cheual chacun au bras, vint vn seruiteur de monsieur de sainct Aluere, qui auoit accompagné deux nepueus dudit sieur, & le ieune Bordet à leur camp: & nous dit que l'artillerie & les gens de pied se campoient à Ver, qui est vn grand bourg, & monsieur de Duras auec la caualerie à sainct Andras pres de nous vne petite demie lieuë: & nous monstra les villages. Nous voyons qu'il y auoit trois cornettes de gens à cheual, & au deça tout aupres du ruisseau y estoient logez les capitaines Salignac, Montcaut, & vn

autre, il ne me ſouuient du nom, qui pouuoient auoir vingt ou vingt cinq cheuaux, mais que le village, où eſtoient les trois cornettes, eſtoit à moins de deux arquebuſades de ladite maiſon, & qu'il auoit laiſſé ledit Salignac, qui préparoit à ſouper pour le ieune Montferran, dit depuis Langoiran, le Puch de Pardaillan, & cinq ou ſix autres, leſquels il auoit laiſſé, qui chaſſoient en vne campagne prés de là, ayant des oyſeaux. Vous pouuez penſer s'ils eſtoient de loiſir, & ſi c'eſtoit marcher en gens de guerre, veu qu'ils auoient les ennemis ſi pres. Ie luy dis s'il nous y voudroit mener : il me dit qu'ouy : & tout à coup montaſmes à cheual : & baillay à monſieur de Montferran la moitié de la trouppe, pour aller donner dans la maiſon : & moy ie me ietterois auec le reſte entre le bourg où eſtoient les trois cornettes & la maiſon. Et ne voulus point aduertir monſieur de Fontenilles, qui eſtoit au bout du village en vne maiſon ſeparée, pource que ie voulois que la compagnie demeuraſt toute la nuict à cheual, & ainſi nous nous acheminaſmes. Et comme nous fuſmes aupres de la maiſon, ils ne penſoient point

Les ennemis mal aduertis.

qu'il y euſt ennemy à deux lieuës de là. Monſieur de Montferran donna dans la cloſture de la maiſon : & de prime arriuée prit Salignac & Moncaut : & forcerent vne chambre baſſe, là où ſe retirerent quelques-vns : & tuerent ce qui ſe trouua dedans. Monſieur de Cancon eſtoit auec moy. Le ſeruiteur de monſieur de ſaint Aluere me dit, que ie me retiraſſe, & que les trois cornettes qui eſtoient au village, eſtoient des meilleurs de leur camp : car c'eſtoit la trouppe de monſieur de Tors, qui eſtoit venu auec le capitaitaine Bordet. Ie le creus : & nous retiraſmes au meſme logis. Et trouuaſmes que monſieur de Burie avoit paſſé s'allant loger à ſainct Aluere, & le camp paſſoit à la file. I'arreſtay les cinq enſeignes, que i'auois à Lectoure, & les Eſpagnols mutinez : & les logeaſmes peſle-meſle parmy nous. De chair, de vin & de chataignes nous en trouuaſmes aſſez. Ie recouuray quelques grands pains noirs, qu'ils font en ce pays-là : & les baillay aux eſpagnols, puis m'en allay ſans deſcendre trouuer M. de Burie : & n'amenay que monſieur de Montferran qui amena le capitaine Sali- *Capitaine Salignac pris.*

gnac, qui estoit son prisonnier. Ie le trouuay logé au chasteau de monsieur de S. Aluere : & lui dis, monsieur i'ay pris vn de vos grands mignons du temps passé, le capitaine Salignac que voicy. Il me demanda où ie l'auois pris, Ie lui dis : que c'estoit dans le camp des ennemis. Il pensoit que le camp fut à trois lieuës de là vers le passage de la riuiere de l'Isle : & me demanda, où estoit leur camp, ie lui dis qu'il estoit aupres de nous : & que leur estions campez pesle mesle. Alors il me sembla qu'il le trouua estrange : & lui dis ces mots, monsieur il faut que vous monstriez que le prouerbe de nos auteurs est veritable, que *Iamais vn bon cheual ne se rend.* Par ainsi resoluez vous à combattre demain matin, & mandez à toute la gendarmerie, laquelle n'estoit pas encore descenduë, qu'ils repaissent, la bride en la main, & que personne ne se desarme. Car nous sommes si pres que nous ne pouuons reculer le combat : & apperceus en disant cela monsieur de saint Aluere, & lui dis qu'il fist venir le seruiteur, qu'il auoit baillé à ses nepueus, pour les ramener au camp des ennemis,

car il eſtoit demeuré bas à l'entrée du chaſteau, ce qu'il fiſt : & comme il fut venu ie lui dis, qu'il diſt à M. de Burie, où eſtoit logé leur camp : lequel lui dit lieu pour lieu. Alors monſieur de S. Aluere lui dit, vous eſtes logé à quatre arquebuzades les vns des autres, ſauf l'infanterie, qui eſt à Ver, là où il y a vne lieuë & demie d'icy à ſaint Andras, où eſt monſieur de Duras, qui tient iuſques aupres d'icy. Alors monſieur de Burie dit, ie voy bien que nous ſommes engagez à vne bataille : mais puis qu'il eſt ainſi, il le faut boire & combattre. Et vis qu'il ſe reſiouit, de quoy ie fus fort aiſe, & lui dis en l'embraſſant ces mots, monſieur ſi nous deuions mourir nous ne pourrions plus honorer noſtre mort, que de mourir en vne bataille faiſant ſeruice à noſtre Roy. Il me reſpondit, c'eſt la moindre peur que i'aye : pour moy ce n'eſt rien, mais ie crains la perte du pays. Ie le priay qu'à la pointe du iour tout le monde fut à cheual, & qu'il falloit dire comme l'Italien. *Qui aſſalta, vince* : & ſur cet arreſt lui donnay le bon ſoir, & m'en retournay à mon quartier le laiſſant bien reſolu au combat.

Reſolution de donner la bataille.

Toute la nuict nous demeurasmes armez, nos cheuaux sellez. Leurs sentinelles & les nostres s'oyoient les vns les autres. Nous fusmes au point du iour à cheual : & enuoyay voir si monsieur de Burie estoit prest, & que son chemin estoit de passer où i'estois. Il me manda qu'il s'achemineroit tout incontinent que le camp seroit prest à marcher. Et cependant ie marchay droit à saint Andras, & trouuay que monsieur de Duras estoit deslogé, & estoit à Ver. Ie mis monsieur de Fontenilles auec vingt-cinq cheuaux deuant moy, & luy dis qu'il fist alte à l'entrée d'vn petit bois, qui est au dessous de Ver : & que ie ferois alte à un petit village, quatre ou cinq arquebusades au deça, attendant M. de Burie. Monsieur de Duras ne se hastoit aucunement : & pensoit que le camp fust encores sur la Vezere, & que ceux-là qui auoient prins le soir Salignac, estoient des coureurs. Monsieur de Fontenilles me manda qu'il auoit enuoyé deux salades descouurir : lesquels lui auoient rapporté, que leur camp estoit tout en bataille dans les prez du Ver. Ie manday à M. de Burie de se haster, & faire haster quatre

pieces de campagne qu'il menoit, ce qu'il fiſt. Et comme ie fus aduerty qu'il eſtoit à demy mil de moy, ie marchay droit à M. de Fontenilles, & les trois compagnies de gens d'armes, ſçauoir eſt celle de monſieur de Burie, de meſſieurs de Randan & de la Vauguyon ſe mirent deuant, pour ſe ioindre à moy. Mais ils faillirent le chemin: & allerent droit à la veuë de Ver par des chaſteniers. Et penſoient que ie fuſſe deſia à Ver.. Et ne ſe donnerent garde, qu'ils ſe trouuerent ſur les bras des ennemis, ayant vne compagnie d'argoulets, que le capitaine Pechié de Perigort commandoit. Et comme ie fus au bout du bois, ie dis à monſieur de Fontenilles, qu'il s'aduancaſt, ce qu'il fit: dont bien nous en prit: car il arriua à point nommé ſur vne cargue, que le capitaine Bordet fit ſur les trois compagnies, auec cent ou ſix vingt cheuaux, tous lanciers. Et comme les argoulets du capitaine Pechié virent venir la cargue, ils ſe mirent en fuite preſque dans les trois compagnies. La cargue fut ſi rude, qu'vne fois toutes les trois compagnies eſtoient esbranlées. Monſieur d'Argence ſe remarqua fort-là: & me dit-

Louange au ſieur d'Argence.

on, que ſans lui, tout auoit pris la fuite. Monſieur de Fontenilles auec vingt cinq lances ſeulement qu'il auoit donna de cul & de teſte : & firent reprendre la fuite aux ennemis par adventure trois cens pas : puis apres ils firent alte & les noſtres auſſi. I'arriuay ſur cela : & les ennemis ſe mirent dans les autres trouppes de gens à cheual. Il y eut là plus de vingt lances rompues : & à cette cargue, tout le camp des ennemis fiſt alte. Ie prins monſieur de Montferran tout ſeul & allay reconnoiſtre les ennemis tout à mon aiſe : & vit qu'ils commençoient à s'acheminer les tambours battans, & vis qu'ils auoient laiſſé à main gauche en vn arriere coin des arquebuſiers à pied & à cheual, & à main droite en vn petit bois des arquebuſiers à pied,

Cependant monſieur de Burie arriua. Ie lui dis tout ce que i'avois veu, le priant de faire aduancer ſes quatre pieces ſur le bord d'vn foſſé, & qu'il fiſt tirer à l'arriere-coin. Ce qu'il fiſt trouuant mon aduis bon : ie dis à monſieur du Maſſes, qu'il ſe iettaſt à main droite du coſté d'vne petite montée qu'il y a, & fis mettre la compagnie

pagnie du Roy de Nauarre & la mienne à main gauche tirant à l'arriere coin, comme fis aussi les trois compagnies de monsieur de Burie, de Randan, & de la Vauguyon au milieu dans le pré. Monsieur de Burie commença à faire tirer, & comme cet ordre fut mis, voicy arriuer tous nos gens de pied, ensemble les Gascons deuant, & les Espagnols apres à quatre vingt ou cent pas les vns des autres. Ie vins aux Espagnols, & parlay au sieur Louys de Carbajac, & à toute leur trouppe, le moins mal que ie peus, en Espagnol. Car pendant les guerres i'auois retenu quelque peu de leur langage. Vous messieurs, qui auez le moyen, & qui voulez pousser vos enfans, croyez que c'est vne bonne chose de leur faire apprendre, s'il est possible, les langues estrangeres. Cela sert fort, soit pour passer, soit pour se sauuer, soit pour negotier, & pour leur gaigner le cœur. Ie parlay donc à eux en cette maniere, la nuict i'y auois reuassé : & ay eu ce don de Dieu, encore que ie ne sois pas grand clerc, de me sçauoir bien exprimer, quand i'en ay eu besoin.

Souuenez vous mes compagnons,

Harangue du sieur de Montluc aux Espagnols.

tels vous puis-ie appeller, puis que nous combattons ſous meſmes enſeignes, Souuenez vous de la grande & belle reputation, dont voſtre nation s'eſt faite remarquer par tout le monde, ayant eu ſi ſouuent tant de belles & grandes victoires, tant contre les Turcs, Mores & Barbares, que contre les Chreſtiens. Vous nous auez fait ſouuent ſentir, que vaut l'infanterie Eſpagnolle, laquelle parmy toute celle du monde tient le premier lieu. Puis que Dieu a voulu, que nous qui eſtions il n'y a pas trois iours ennemis, combattons ſous meſme banniere, faites paroiſtre que l'opinion que nous auons eu de vous n'eſt pas vaine. Les ſoldats François auront l'œil ſur vous, ils deſirent vous deuancer. Faites à qui mieux mieux : autrement pour iamais vous deshonorerez la nation Eſpagnolle. Le Roy voſtre maiſtre ſçachant le deuoir, que vous aurez fait, vous en ſçaura meilleur gré que ſi vous combattiez pour lui-meſme. Car c'eſt pour la querelle de Dieu : c'eſt contre les Loutheranos, qui vous mettront en mille pieces, ſi vous tombez entre leurs mains. Que ſi cette ſeule occaſion ne vous ſemond d'aller

de bon cœur & allegrement au combat, il n'y a rien au monde, qui vous doiue enfler le cœur. Il me semble que si ie combattois dans les Espagnes, que mes bras se roidiroient au double. Vous estes mes compagnons en France, qui se resiouit de votre venuë, qui attend de vostre secours beaucoup de bien : & qui nous fait esperer, que quelques iours ces deux grands Royaumes ioints ensemble iront ietter le Turc de son siege : Or sus donc mes compagnons, sus aux armes. Si ce n'estoit que ie ne veux desrober l'honneur au seigneur dom Louys, ie me mettrois à la teste de vostre bataillon la picque au poing, pour vous voir manier les mains : mais ie n'en seray pas fort esloigné, pour voir si vous auez retenu ce que vos peres auoient accoustumé de faire comme i'ay veu en Italie, Piedmond, Roussillon, & Fontarabie. Il me tarde que le iour de demain ne soit arriué : afin d'aduertir nostre Roy & le vostre du bon deuoir, que vous aurez fait contre ceux qui sont cent fois pires que les Mores de Barbarie, ayant rompu les croix, les autels, & pollu les Eglises de Dieu, basties par nos

anceſtres, & dont ie m'aſſeure, que vous ferez la vengeance. *No quieren voueſtras merſedes nos otros que ſeamos hermanos y compagneros por totas las fouerças noueſtras por honra de Dios y protection del Rey Chriſtianiſſimo hermano del Rey Catholico.* Alors le ſeigneur dom Louys me dit. *Crea voueſtra merced que nos auemos bien apelear del primero aſta el poſtero, y quanto aueremo vna gotta di ſangre nellos cuerpos. Nos tarda il tiempo que non ve iamos a las manos contra los hereges.*

Lors ie les priay tous en ſigne d'allegreſſe de leuer la main, ce qu'ils firent, apres auoir baiſé la terre. Puis ie retournay aux Gaſcons, & dis à monſieur de Charry qu'il remontaſt à cheual, & que ie voulois qu'il menaſt tous les arquebuſiers à cheual au coſté gauche de moy: afin de les faire deſcendre à l'heure que ie le commanderois, ce qu'il fiſt. Et alors ie fis vne remonſtrance aux Gaſcons, & leur dis qu'il y auoit vne diſpute de longue main entre les Eſpagnols & les Gaſcons, & qu'il falloit à ce coup en vuider le procez commencé il y a plus de cinquante ans, c'eſtoit que les Eſpagnols diſoient qu'ils eſtoient plus vaillans que les Gaſcons, & les Gaſ-

Harangue du ſieur de Montluc aux Gaſcons.

cons qu'ils eſtoient plus que les Eſpagnols, & que puis que Dieu nous auoit fait la grace de nous trouuer en cette occaſion en meſme combat, & ſous meſmes enſeignes, qu'il falloit, que l'honneur nous en demeuraſt. Ie ſuis Gaſcon. Ie renie la patrie, & ne m'en diray iamais plus, ſi auiourd'huy, vous ne gagnez le procez à force de combattre, & vous verrez que ie ſeray bon aduocat en cette cauſe. Ils ſont brauaches & leur ſemble qu'il n'y a rien de vaillant qu'eux au monde. Or mes amis, monſtrez leur ce que vous ſçauez faire : & s'ils frappent un coup, donnez en quatre. Vous auez plus d'occaſion qu'eux : car vous combattez pour voſtre Roy, pour vos autels, pour vos foyers, ſi vous eſtiez vaincus, outre la honte, voſtre pays eſt perdu pour iamais, & qui pis eſt, voſtre Religion. Ie m'aſſeure que ie ne ſeray pas en peine de mettre la main dans les reins de ceux qui les monſtreront à nos ennemis, & que vous ferez tous voſtre deuoir. Ce ne ſont que gens ramaſſez, gens qui ont deſia accouſtumé d'eſtre battus, & qui ont deſia peur d'auoir les bourreaux ſur les eſpaulles tant la conſcien-

ce les accuſe. Vous n'eſtes pas ainſi vous qui combattez pour l'honneur de Dieu, le ſeruice de voſtre Roy, & le repos de la patrie. Sur quoy ie leur commanday, que tout le monde leuaſt la main. Sur cette opinion, ils la leuerent : & commencerent à crier tous d'vne voix laiſſez nous aller, car nous n'arreſterons iamais que nous ne ſoyons aux épées : & baiſerent la terre. Les Eſpagnols s'accoſterent des noſtres. Ie leur dis, qu'ils marchaſſent ſeulement le pas ſans ſe mettre hors d'haleine. Ie m'en courus à la gend'armerie, trouppe à trouppe, & les priay de s'acheminer ſeulement le petit pas, leur diſant ce n'eſt pas à vous, meſſieurs, à qui il faut par belles remonſtrances mettre le cœur au ventre. Ie ſçay que vous n'en auez pas beſoin. Il n'y a nobleſſe en France, qui égalle celle de noſtre Gaſcogne, à eux donc mes amis, à eux : & vous verrez comme ie vous ſuiuray.

Il parle à la Gendarmerie.

Monſieur de Burie monta lors ſur vn grand cheual, s'eſtant armé derriere l'artillerie. Ie lui dis, que s'il lui plaiſoit de marcher deuant les gens de pied auec l'artillerie, les trois compagnies lui ſeroient à coſté, & il fe-

roit la bataille. Ce qu'il m'accorda promptement : & à la verité ie ne lui vis iamais faire si bonne mine, ny monstrer plus belle resolution, pour venir combattre. Il ne me contredit iamais en aucune chose, tout ainsi que si i'eusse tenu sa place : & me dit-on, qu'il auoit dit, cet homme est heureux : laissons le faire. Et comme toute l'armée commença à marcher en cet ordre, ie courus au galop, monsieur de Montferran & le sieur de Cajelles, qui est de la maison de Mongairal, & à present cheualier de l'ordre auec moy : & n'arraistay, que ie ne fus à moins de trente ou quarante pas, de cinq ou six cheuaux, qui estoient sous vn arbre. Le sieur de Puch de Pardaillan m'a dit depuis que c'estoit monsieur de Duras, le Bordet, & lui, le capitaine Peyralongue & vn autre, du nom duquel ie ne me souuiens pas. Ledit capitaine Peyralongue estoit leur maistre de camp de gens de pied & à la cargue, que le capitaine Bordet auoit fait, ils auoient pris vn archer de la compagnie de monsieur de Randan : & le menerent prisonnier tout aupres de cet arbre, & lui donnerent deux pistollades de sang froid :

Les ennemis prennent langue.

& n'estant point encore mort, le capitaine Peyralongue lui demanda, qui estoit en nostre camp, & qui commandoit. Alors il lui dit, que i'estois arriué, & que ie commandois, se remettant monsieur de Burie sur moy, sçachant bien, qu'ils en seroient en frayeur. Il s'en alla à monsieur de Duras, qui estoit sous cet arbre à dix pas de l'archer, lequel y vint: & lui demanda si i'estois à nostre camp, il lui dit qu'ouy: & que i'estois arriué le soir deuant, ayant pris Lectoure, dont ils furent esbahis. Alors ils retournerent tout court à leur trouppe, qui n'alloit que le petit pas: & n'estoit pas encore hors des prairies: & conneus, qu'à leur arriuée les gens de pied commencerent à doubler le pas: & dis à Monsieur de Montferran, voyez vous ces cinq cheuaux, qui estoient sous l'arbre? ils sont courus faire aduancer de cheminer leurs gens. Voyez vous comme ils allongent le pas? & alors ie tournay au galop à la trouppe, où estoit monsieur d'Argence: & lui dis ces mots, O monsieur d'Argence mon compagnon, voila nos ennemis qui ont peur: au peril de ma vie la vic-

Iugement du sieur de Montluc.

toire eſt à nous. Et criay tout haut ô gentils-hommes ne penſons à autre choſe qu'à tuer : Car nos ennemis ont peur : & ne nous feront d'auiourd'huy teſte. Allons ſeulement hardiment au combat : ils ſont à nous. Cent fois i'ay eſſayé le meſme : ils ne veulent que couler. I'embraſſay les capitaines : puis courus au capitaine Maſſes, & lui en dis autant. Puis retournay au capitaine Arnes, & aux gentils hommes qui eſtoient ſous ma cornete eſtans venus auec ma compagnie : & commençames à marcher au grand pas a demy trot. Ie courus encores vers les ennemis eſtant tout en ſueur, n'ayant que monſieur de Monferran : & comme ie fus pres d'eux, ie voyois la mine qu'ils tenoient, qui eſtoit, d'aduancer fort le pas, penſant gaigner vne petite montaigne, qu'il y auoit. Et d'autre part ie voyois venir les noſtres en furie : ie voyois leurs cornettes de gens à cheual:les vns alloient les autres tournoient. Ie voyois trois ou quatre cheuaux parmy les gens de pied : & connoiſſois bien à leur façon, qu'ils faiſoient haſter leurs gens. Alors ie tournay aux noſtres : & leur commençay à crier, les voila en

Le ſieur de Montluc encourage les ſiens.

peur, les voila en peur : prenons les au mot mes compagnons, prenons les au mot, afin qu'ils ne s'en dediſent. Ce ſont des poltrons. Ils tremblent ſeulement de nous voir. Ie manday a monſieur du Burie qu'il laiſſaſt là l'artillerie & qu'il s'aduançaſt pour ſe ietter dans l'eſcadron de trois compagnies, & commençames a aller au grand trot droit a eux. Aucuns me crioientd'attendrelesgensdepied:mais ie reſpondois qu'il ne leur falloit pas laiſſer gaigner la montaigne : car là ils nous feroient teſte : & combattroient à leur aduantage. Il me ſouuenoit touſiours de Targon, où ils nous auoient fait teſte ſur la montaigne, & fallut que nous les combattiſſions de bas en haut. Que s'ils fuſſent deſcendus nous combattre, nous eſtions deffaits. Nos gens de pied faiſoient bien toute la diligence, que gens de pied pouuoient faire. Et comme ils virent qu'ils ne pouuoient gaigner la montaigne, ils rallierent mil ou douze cens vieux ſoldats, qu'ils auoient laiſſé à leur artillerie ; c'eſtoit ceux-là qu'ils auoient laiſſé à l'arriere-coin, où monſieur de Burie auoit fait tirer : & alloient ainſi le grand trot toutes

les trouppes coste à coste, & comme nous fusmes à deux cens pas les vns des autres, ie commençay à crier, Cargue, cargue. Ie n'eus si tost fait le cry, que nous voila tous pesle-mesle dans leur gens de pied, & gens à cheual, sauf le capitaine Masses: car comme il vid tous leurs gens renuersez, il voyoit vne grande trouppe bien pres de la montée, qui ne bougeoit, qu'estoient ceux que i'ay dit, à l'artillerie: & ne chargea iusques à ce qu'il fust aupres d'eux: & alors il donna dedans. M. de Fontenilles, qui rallia quelques vns, s'y trouua: & là furent tous deffaits: & l'artillerie prise. Nous executasmes la victoire tout au long de la plaine & par les vignes. Il s'en ietta force dans vn bois à main gauche, & montoient sur les chastaigners. Les Espagnols & les Gascons leur tiroient, comme ceux qui tirent aux oiseaux. Il me seruit d'estre bien armé. Car trois picquiers me tenoient enferré & bien en peine: mais le capitaine Baretnau le ieune, & deux autres me desgagerent. Et y eut ledit Baretnau son cheual tué, & le mien blessé au nez & à la teste de coups de picque, car mon cheual

Le sieur de Montluc engagé.

m'avoit porté dans leur bataillon. Et n'auois conneus iamais qu'il euſt mauuaiſe bouche, que ce coup là, qu'il me penſa faire perdre. Les capitaines Arne & Bourdillon y furent bleſſez tout contre moy. Cela fut cauſe que ie ne me peus plus rallier dans la caualerie : car elle chaſſoit du coſté de main gauche : & moy auec quinze ou vingt cheuaux, qui s'eſtoient ralliez chaſſions à main droite vers vn village, là où il en fut tué trente ou quarante. Et là ie fis vn peu alte pour prendre haleine, puis retournay à l'artillerie gaignée : & là trouuay monſieur de Burie où nous attendiſmes le retour de nos gens, qui chaſſoient encores : & les ralliaſmes. Nous trouuaſmes qu'il y auoit de nos gens qui auoient chaſſé deux grandes lieuës : & retournaſmes loger à Ver enuiron deux heures apres midy, renvoyant du beſtail pour amener l'artillerie gaignée : & demeuraſmes à Ver tout le lendemain. Il ne s'en fallut que de bien peu, que les fuyars ne rencontraſſent M. de Monpenſier, qui s'alloit mettre à Muſſidan, ſe penſant ioindre auec nous. Que ſi Dieu l'euſt voulu, tout eſtoit acheué, encores

qu'il n'euſt guere de forces auec lui: car gens qui s'enfuyent ne tournent guere iamais viſage: & tout leur fait peur. Il leur ſemble que des buiſſons ſont des eſcadrons. Ce qui ſe ſauua, qui fut bien peu de gens de pied, ſe rallia auec leurs gens de cheual, & cheminerent tout le reſte du iour & de la nuict, tirant vers la Xainctonge, porter cette triſte nouuelle. De vingt trois enſeignes, qu'ils auoient de gens de pied, les dix-neuf nous demeurerent: & de treize cornettes de gens de cheual, les cinq, leſquelles nous enuoyaſmes a monſieur de Monpenſier le reconnoiſſant tous pour noſtre chef. Les villageois en tuerent encores plus que nous: car la nuict ils ſe déroboient pour ſe retirer en leurs maiſons, & ſe cachoient dans des bois: mais comme ils eſtoient deſcouuerts, hommes & femmes leur couroient ſus, & ne ſçauoient où ſe cacher. Il fut nombré ſur le champ ou dans les vignes plus de deux mil hommes morts, outre ceux que les villageois dépeſcherent.

Dix-neuf enſeignes priſes.

Apres cette victoire nous marchaſmes droit à Muſſidan. Monſieur de Burie ſe mit deuant pour faire la reuerence a monſieur de Montpen-

ſier : & laiſſames tout le camp à Grignoux, a deux ou trois grands villages, qu'il y a entre Mauriac & Muſſidan : puis ie m'en allay faire la reuerence audit ſieur de Montpenſier a Muſſidan, où ie fus auſſi bien receu, que ie ſeray iamais en compagnie, que ie ſçaurois arriuer, croy que M. de Montpenſier m'embraſſa plus de dix fois : & demeuray trois ou quatre heures auec lui. C'eſtoit vn bon Prince & vrayement homme de bien, aymant bien la Religion & l'Eſtat, il fut d'aduis que ie m'en retournerois en Guyenne, par l'opinion de tous les ſeigneurs ſuſnommez, qui eſtoient auec lui : auſſi en la compagnie du Roy de Nauarre & la mienne n'y auoit pas trente cheuaux, qui ne fuſſent bleſſez : & qu'il emmeneroit monſieur de Burie, & les trois compagnies, & celle de monſieur le Mareſchal de Termes auec lui les dix compagnies Eſpagnolles, pour les ioindre auec les dix que Dom Iean de Carbaiac menoit, qui deuoient arriuer ce iour là à Bregerac. Voila le ſucez de la bataille de Ver. Et pource qu'aucuns voudront dire, que ie me louë entierement d'auoir donné la bataille &

Les ſieurs de Burie & de Montluc auec M. de Montpenſier.

eſtre cauſe de l'auoir gaignée, monſieur de Montpenſier, meſſieurs de Candalle, Chauigny, & de la Vauguyon ſont encores en vie, s'il leur plaiſt, ils porteront teſmoignage de ce qu'ils en entendirent dire a tous ceux du camp, & meſme aux gens propres de M. de Burie : lequel ſeigneur de Burie ne nioit pas, qu'il ne m'euſt laiſſé faire & conduire le tout. Car il eſtoit vieux & n'auoit pas la diſpoſition que i'auois, pour commander, & aller des vns aux autres, comme ie fis eſtant au partir de la bataille en eau, comme ſi on m'euſt plongé dans la riuiere. Ledit ſieur de Burie ne peut auſſi eſtre repris : car il vint bien à propos : & encore qu'il ne ſe mélaſt, ſi eſt ce que ce gros qu'il menoit fit peur aux ennemis, ce qui fut cauſe que nous en euſmes meilleur marché. Si cette trouppe euſt peu ſe ioindre auec M. le Prince de Condé, elle euſt fait de l'eſchec au camp du Roy, puis que ſans ceux-là, nos gens cuiderent perdre la bataille à Dreux. Et ſi iamais les Eſpagnols ne ſe fuſſent oſez acheminer vers la France : car ſans la bataille, monſieur de Montpenſier ne ſe fut pas retiré en France. Il auoit eſté

Importance de la bataille de Ver.

enuoyé pour defendre & ſecourir la Guyenne, & par le gain de la bataille, il en amena toutes les forces de Guyenne & de Xainctonge, qui eſtoient quatre compagnies de gens-d'armes & ſix qu'il en auoit auec lui ou dans la Xainctonge: & M. de Sanſac auec la ſienne, vingt trois enſeignes de Gaſcons, ou d'Eſpagnols, qui ne fut pas petit ſecours qu'il mena au Roy, dont vne bonne partie s'eſtoient trouuez au gain de la bataille. I'ay entendu que tous ceux qui allerent de pardelà, firent tres-bien le iour de la bataille de Dreux: auſſi n'y a il pas des ſoldats en France, qui ſurpaſſent les Gaſcons, s'ils ſont bien conduicts. Et meſmement les dix enſeignes du capitaine Charry, leſquels depuis le Roy honora tant, qu'il les prit de ſa garde, & les retient encores à preſent, que monſieur de Stroſſi en a la charge apres la mort meſchante du capitaine Charry aſſaſſiné à Paris. Et encores qu'il ne faille point qu'vn homme ſe louë, ie diray la verité, & mettray par eſcrit: que ie fis alors des plus grands ſeruices à mon Roy & maiſtre que gentil-homme fit iamais, & à ſon grand

Secours de la Guyenne au Roy.

grand & extreme besoin & necessité. Et que la Royne mette la main sur sa conscience, ie m'asseure qu'elle le confessera. Elle sçauoit mieux que tout autre la necessité, où les affaires estoient : & combien cela incommoda les intelligences, que monsieur le Prince auoit en Guyenne, de laquelle il faisoit estat.

Discours aux capitaines sur la reconnoissance qu'on doit faire de l'ennemy.

Or seigneurs & mes compagnons : qui lirez mon liure, prenez exemple à la diligence & prompte execution que ie fis depuis la prise de Lectoure : & ne vous attendez, lieutenants de Roy, ie vous prie à tout le moins si vous auez la disposition, au rapport qu'vn autre vous fera de la connoissance de vostre ennemy. Car il faut que vous mesme le voyez. Et si vous le faites vous commanderez tousiours plus asseurément, que sur le rapport d'vn autre. Vos yeux voyent plus clair, que ceux d'autruy à ce qui est necessaire. Vous pouuez prendre auec vous vn ou deux des vieux capitaines : mais gardez vous sur tout, que par quelque affection particuliere que vous pourriez porter à que que vieux capitaine, de le prendre auec vous quand vous irez reconnoistre : car il est à

craindre que cette affection ne vous face prendre quelque happelourde au lieu d'vn bon capitaine. Lequel dès qu'il descouurira l'ennemy sentira quelque emotion de cœur, qui sera cause, que sur l'estime, que vous auez de lui, & l'amitié que vous lui portez, il vous fera faire vne si grand erreur, que vous ne regaignerez iamais ce qu'il aura fait perdre. Mais prenez toujours quelque vieux capitaine, lequel par tout là où il sera trouué, aura combattu & fait combattre: & encore qu'il aye quelquefois esté mal-heureux & battu, mais qu'il n'aye perdu à faute de cœur & de sens, n'arrestez pas pour cela de le prendre aupres de vous. Car tout le monde n'est pas si heureux que Montluc, qui n'a iamais esté deffaict. Prenez plustost celui-là, qu'vn qui n'aura iamais perdu ny gaigné, & qui n'aura iamais seruy en vn camp, que de tesmoin, ie ne vous escris point cecy sans experience. I'ay appris ces leçons sous feu M. de Lautrec estant vn bon regent: car s'il fut mal-heureux ce fut plus pour le defaut de son conseil, que de faute de cœur ny de bon iugement. Car il auoit ces deux choses

Condition de monsieur de Lautrec.

autant que lieutenant de Roy, que i'aye iamais ſuiuy. I'ay continué mon apprentiſſage ſous meſſieurs les Mareſchaux de Stroſſi, de Briſſac & autres. I'ay veu faire aſſez d'erreurs à des lieutenans de Roy, ſur le rapport que leur faiſoient ceux, qu'ils enuoyoient reconnoiſtre. Et veux dire encore qu'vn lieutenant de Roy, comme il a lui meſme veu & reconnu les ennemis, il en eſt plus aſſeuré, & commande plus hardiment. Car s'il auoit eu quelque peur (il n'y a homme au monde, à qui n'aduienne quelque peur quand il void ſon ennemi, qui lui fait teſte) il ſe r'aſſeurera & ne lui en ſouuiendra plus. Combien de fois ſe maudit & dèpita monſieur d'Anguien la nuict de Paſques venant au lundy, de ce qu'il n'auoit creu ſon opinion, & de ceux qui vouloient combattre, quand il eut veu les ennemis face à face, & qu'il n'auoit ſon camp auec lui? Aſſeurez-vous ſeigneurs, lieutenans de Roy, que ie ne mets point cecy par eſcrit ſans grande raiſon. Mais vous me direz, que c'eſt mettre la perſonne du chef de l'armée au hazard. C'eſt choſe qui ſe peut faire ſans danger ſi apparent.

Le chef doit lui meſme reconnoiſtre.

Que ceux qui craignent tant le danger, qu'ils demeurent au lict. Allez y vous meſme , il n'y a meilleur iuge que vous , qui connoiſtrez , ſi vous auez tant ſoit peu d'experience à la demarche de voſtre ennemy , ce qu'il a dans le ventre : & s'il a de la peur ou du cœur. Pardonnez moy , ſi ie ſuis contraint d'écrire moy meſmes mes loüanges. Puis que i'eſcris ma vie , ie la veux eſcrire au vray : auſſi bien le dirois ie , ſi i'auois eſté battu : ſi ie ments , mille gentils-hommes me peuuent démentir.

Reuenant à mon propos pour acheuer cette guerre , monſieur de Montpenſier s'en alla auec toutes ſes trouppes attendre les Eſpagnols à Barbezieux , où monſieur de Sanſac luy manda , que monſieur de Duras s'eſtoit retiré , & monſieur de la Rochefoucaut , & qu'ils faiſoient ſemblant de vouloir tourner vers lui. I'eſtois arriué à Bregerac. M. de Montpenſier me dépeſcha deux courriers queuë ſur queuë , me priant qu'en extrême diligence ie tournaſſe à lui , & que meſſieurs de la Rochefoucaut & Duras s'eſtoient r'alliez : & qu'on lui mandoit qu'ils tournoient viſage à lui.

Et comme ie veux que Dieu m'aide, en toute la noblesse de la compagnie du Roy de Nauarre & la mienne, ie ne trouuay pas trente cheuaux, qui peussent aller vn pas, que bien difficilement : si me mis-ie en chemin deux heures apres minuict : & repeus vn peu au chemin, & n'arrestay que ie ne fusse à deux lieuës de Barbesieux : & rencontray deux fois par les chemins, des ennemis, qui estoient eschappez de la bataille : & les taillay en pieces. Ie me logeay vne heure de nuict à sainct Priuat. Mon frere monsieur de Lieux estoit auec moy, qui ne s'estoit peu trouuer à la bataille : & fusmes au leuer de monsieur de Montpensier, lequel me sceust fort bon gré de la diligence, que i'auois faicte à le venir trouuer : là où ie trouuay monsieur de Sansac, qui me dit que les ennemis auoient faict en vn iour & vne nuict dix huict ou vingt lieuës. Monsieur de Montpensier me licentia, & m'en retournay coucher à sainct Priuat pres d'Aubeterre : & le lendemain à Bregerac. Et y trouuay dom Iohan de Carbajac auec les dix compagnies d'Espagnols, qui auoit seiourné vn iour : & fus cause qu'il

La Guyenne libre.

partit le lendemain matin. Ainsi m'en reuins renuoyant tout le monde à leur maison, n'y ayant rien en toute la Guyenne qui bougeast, ny qui ozast dire qu'il auoit iamais esté de cette religion : car tout le monde alloit à la Messe & aux processions, assistant au seruice diuin : & les Ministres trompettes de tout ce boute-feu auoient vuidé. Car ils sçauoient bien, qu'en quelque coin qu'ils fussent, ie les attraperois, & leur ferois bonne guerre.

Le sieur de Terride deuant Montauban.

Estant arriué à Agen, ie fus aduerty, que monsieur de Terride s'estoit allé engager deuant Montauban auec l'artillerie de Toulouse, & les deux compagnies de Bazordan, que i'auois laissé pour prendre garde au païs, & sept ou huict autres, que la ville de Toulouse auoit fait : & ce fut incontinent apres qu'il eut entendu le gain de nostre bataille. Et comme i'eus sejourné huict iours, monsieur le Cardinal d'Armagnac, qui pour lors commandoit à Toulouse, m'enuoya prier, ensemble toute la Cour de Parlement, de vouloir aller à Montauban, leur semblant que les affaires alloient fort à la longue, & auoient presque perdu l'esperance. Ie partis incontinent,

& m'en allay droit à Toulouſe. I'y trouuay vne lettre, qu'vn mien amy m'écriuoit, par laquelle il me mandoit : que monſieur de Terride auoit eſcrit vne lettre à monſieur le Cardinal, & vne autre à la Cour, & aux Capitouls vne autre, par laquelle il leur mandoit, qu'il auoit entendu, qu'ils m'auoient enuoyé querir, pour aller commander au ſiege de Montauban : & qu'en cela, ils lui faiſoient vn grand tort, & le touchoient de ſon honneur. Et qu'apres qu'il avoit battu le buiſſon, les autres prendroient la proye. Voila le contenu des lettres, que le capitaine Bidonnet auoit apportées. Eſtant à Toulouſe, ie fus fort preſſé d'y aller : mais ie reſpondis à monſieur le Cardinal, & autres, que ie ne voulois point faire ce tort à vn mien compagnon. Car ſelon le contenu de ſes lettres, il ſe tenoit aſſeuré de prendre la place. Et comme ils virent, que ie n'en voulois point prendre la charge, ils me prierent à tout le moins, que i'allaſſe iuſques là, voir comme tout s'y paſſoit, ce que ie fis. Monſieur de Terride me monſtra tout ce qu'il auoit fait : & trouuay qu'en douze iours,

Plainte du ſieur de Terride.

qu'il auoit demeuré deuant, il ne s'estoit pas faict œuure de deux iours: & connus bien, que le commencement n'auoit gueres esté bon me doubtant que la fin en seroit pire. Car ie trouuay, qu'il auoit abandonné le faux-bourg S. Anthoine, qui est sur la venuë deuers Caussade, par là où on entroit, & sortoit dans la ville tout ce qu'on vouloit. Il auoit esté contraint de ce faire, pource que les soldats le laissoient tous depuis la mort du capitaine Bazordan, qui lui auoit esté tué, & le seruoit de Maistre de camp. Et ay bien opinion, comme ont beaucoup d'autres, que sans sa mort, les choses fussent allées mieux: car c'estoit vne sage teste & homme de guerre. Il ne faut pas trouuer estrange, si monsieur de Terride n'entendoit gueres à assieger places, car ie veux maintenir, qu'il n'y a homme qui l'entende qu'vn maistre de l'artillerie, qui longuement aura praticqué, & les commissaires de l'artillerie, vn ingenieur, le maistre de camp, & le colonnel, si ce sont vieux soldats. Car en ces charges, il faut qu'ils ayent veu souuent telles choses. Tous les autres n'y entendent rien, ny le

Bazordan tué à Montauban.

lieutenant

lieutenant de Roy mesme, sinon qu'il aye appris auec ceux là. Et allant reconnoistre la place auec ceux-là, il prend connoissance, & se fait sage pour les assieger : mais autrement non: car les capitaines des gens-d'armes ne vont iamais voir reconnoistre, ny aux approches : mais se tiennent volontiers à la cargue pour garder que secours, ny autre chose ne puisse entrer dans la place. Et comment veut-on que les capitaines des gens-d'armes le sçachent, veu que iamais ils n'ont assisté à la reconnoissance, ny entendu la dispute, qui se fait entre les vns & les autres ? car là on discourt à l'œil du fort ou du foible de la place. C'est la chose la plus difficile & importante en la guerre. Plusieurs sont bons & grands capitaines, qui s'y trouuent empeschez. Il faut auoir fort praticqué cela, sçauoir que c'est des fortifications, remarquer & connoistre le deffaut d'vn bastion, d'vn esperon, d'vn flanc, deuiner ce qui peut estre fait par dedans : parce que vous mesmes feriez, si vous estiez dedans. Monsieur de Terride estoit bon pour commander à cheual à la compagnie

& pour combattre : mais non pour aſſieger places. Auſſi ne ſont pas d'autres, qui n'ont iamais fait autre meſtier que le ſien : encores qu'au logis chacun en veut dire ſon aduis, & en parler ſur le tapis, ou ſur vne feüille de papier. Il eſt bon d'en veoir le plan: mais cela trompe ſouuent. Ie voudrois de bon cœur, que quand quelques vns qui n'ont eu iamais de ces charges, ou bien qui n'ont ſuiui le Lieutenant du Roy, qui eſt allé reconnoiſtre auec les ſuſdits, & entendu toutes les diſputes, quand ils en veulent parler, & en dire leur aduis, que le lieutenant du Roy leur dict, qu'ils s'allaſſent hazarder à receuoir des arquebuſades à la reconnoiſſance. Et alors ils en pourroient parler. C'eſt touſiours le lieu le plus chatoüilleux : parce que ſi les aſſiegez ont du cœur ils empeſcheront à leur poſſible, que l'aſſaillant ne puiſſe reconnoiſtre leur fort. Et s'il eſt poſſible, qu'ils diſputent tout ce qu'il y aura dehors, iuſques à vne maiſonnette : car ſi du premier coup ils laiſſent faire les approches, ils monſtrent ou qu'ils ſont foibles, ou que ce ne ſont gens de guerre.

Ie laiſſay donc ce beau ſiege, & m'en retournay à Agen, en ayant dit mon aduis à monſieur de Terride, qui n'en rapporta que ce que i'auois predit. Quelques iours apres, la Cour de Parlement de Bourdeaux, & monſieur de Nouailles, gouuerneur de la ville m'envoyerent prier vouloir aller iuſques à Bourdeaux, pour aider à pacifier vne partialité qui s'eſtoit eſmeuë dans ladite ville. Ce que ie fis, & y demeuray quelques iours, puis m'en retournay à Agen, pour eſtre au cœur de la Guyenne, où aborde ordinairement toute la nobleſſe. C'eſt là où doit eſtre le ſiege d'vn Lieutenant de Roy & non à Bourdeaux, encores que ce ſoit la ville capitalle : car elle eſt trop eſloignée. Et puis y a vn Parlement, qui ſe meſle du tout, & la nobleſſe n'y peut aller ſans grands frais : & touſiours il y a quelque verre caſſé, qui fait peur aux gentils hommes, alors qu'ils y vont. Quelque temps apres monſieur le Cardinal d'Armagnac, & la Cour de Parlement de Touloufe, & les capitouls m'enuoyerent prier ſi ie voulois aller iuſques à Toulouſe, pour quelques

Le ſieur de Montluc à Bourdeaux.

Deſſein des Toulouſains.

affaires d'importance, qu'ils ne me pouuoient escrire. Ce que ie fis. Il ne me falloit pas semondre deux fois. Et comme ie fus là, ils tindrent vn conseil, où se trouuerent messieurs les Cardinaux d'Armagnac, & de Stroffi, Monsieur le premier President Daffis, les seigneurs de Terride, Negrepelice, Forqueuaux, du Faur aduocat general du Roy & les Capitouls. Ils me remonstrerent, qu'ils vouloient dresser vn camp pour aller en Languedoc, & qu'ils me vouloient eslire chef de l'armée. Mais ie leur remonstray que monsieur le Connestable n'y prendroit pas plaisir, veu que c'estoit en son gouuernement, & que d'ailleurs il ne m'aimoit gueres. Or la bataille de Dreux estoit desia donnée, où comme chacun sçait les affaires du Roy furent en bransle : mais la victoire en demeura au Roy, par la vaillance & prudence de monsieur de Guise. Toutesfois ledit sieur Connestable y demeura prisonnier, & de l'autre costé monsieur le Prince de Condé, & ainsi les deux chefs, ce qui ne se vid iamais. Cela monstre qu'elle fut bien combattuë : mais puis

que ie n'y eſtois pas, il ne touche à moy d'en parler. Ces gens me preſſerent tant, qu'enfin i'acceptay cette charge : & miſmes par eſcrit tout ce qu'il nous faloit. M. le Cardinal de Stroſſi ſe chargea de faire venir douze cens boulets de canon, & quelque quantité de poudres de Marſeille enhors, M. de Fourqueuaux d'en faire venir auſſi de Narbonne. Et commençames à bailler les commiſſions des gens de pied. Et arreſtames qu'en trente iours tout ſeroit preſt, & la leuée des deniers que la ville, & le païs de Languedoc faiſoit : car tous eſtoient de l'entreprinſe.

Sur ces entrefaictes m'arriuerent trois courriers en vn iour & vne nuict de Bourdeaux, dont le fils aiſné du greffier Pontac fut le premier, l'aduocat du Roy la Het, qui depuis a eſté Procureur general l'autre, & vn gentil-homme de monſieur de Nouailles le dernier. Leſquels tendoient tous à vne meſme fin, qui eſtoit, que ſi ie n'allois promptement, & à extrême diligence ſecourir la ville de Bourdeaux, qu'elle s'en alloit perdre, pour vn grand different, qui eſtoit ſuruenu dans la ville entre monſieur le premier *Differens à Bourdeaux.*

President Lagebaſton, & monſieur de Nouailles gouuerneur. Et me prioit la Cour, les Iurats, & ledit ſieur de Nouailles de me vouloir haſter, autrement i'y arriuerois trop tard. Car monſieur de Nouailles auoit deſia mandé qu'on appretaſt toutes les banlieuës, pour les mettre dans la ville par le chaſteau du Ha, qu'il auoit. Ceux de la ville ſe faiſoient maiſtres des portes les vns : car vne partie ſouſtenoit monſieur de Nouailles. A grande difficulté ces meſſieurs me voulurent permettre d'y aller. Ie leur promis, que dans quinze iours, à peine de mon honneur, ie me rendrois à Toulouſe, & que cependant ils diligentaſſent de faire les preparatifs afin qu'à mon arriuée ie trouuaſſe tout preſt, & ainſi me mis en chemin : car ie n'ay iamais eſté homme de remiſes. Et pource qu'il y auoit grande quantité de nobleſſe auec moy, ie ne me peus mettre par eauë, & fallut que i'allaſſe par terre : & à cauſe des armes & grands cheuaux, que nous auions, nous demeuraſmes trois iours à aller iuſques à Agen. I'auois dépeſché à Pontac, & le gentil-homme de monſieur de Nouailles, donnant aſſeu-

rance à ceux de Bourdeaux, que ie m'en allois. Monsieur de la Het ne voulut partir, qu'il ne me vist à cheual: & fit si grande diligence, qu'il en tomba malade, & en pensa mourir. Leur arriuée fit tenir tout le monde en ceruelle d'vn costé & d'autre. Nous n'arrestames qu'vne nuict à Agen, & passames outre. Et en trois iours ie fus à Bourdeaux, où ie trouuay vne patente, que le Roy m'écriuoit: par laquelle il me faisoit son lieutenant en la moitié du gouuernement de Guyenne, en absence du Roy de Nauarre: & à monsieur de Burie demeuroit l'autre moitié, sans que pour lors il nommast ce qui demeureroit à monsieur de Burie, & ce qui demeureroit à moy.

On pensoit qu'à mon arriuée ie mettrois la main aux armes, & que ie tuerois tout le parti du premier President. Beaucoup s'en estoient fais: mais ie connoissois bien, que c'estoit la ruïne de la ville: & que le Roy y perdroit beaucoup: car si cela se faisoit, tout le monde n'eust sceu garder, que la ville n'eust esté saccagée. Ie passay à Cadillac, où monsieur de Candalle me fist cet honneur de m'ac-

Le sieur de Montluc à Bourdeaux.

compagner. Et nous mismes dans son gallion , & dans d'autres vaisseaux : car il y auoit force noblesse. Et sur le chemin arriuerent nouuelles que cette nuict là monsieur de Nouailles estoit mort , & n'auoit demeuré malade que deux iours. On dit apres , que l'on lui auoit aduancé ses iours. Ie ne sçay s'il est vray. Ce fut dommage pourtant : car c'estoit vn bien sage gentil-homme , & bon seruiteur du Roy. Le lendemain , que ie fus arriué , i'allay au Palais , & là ie proposay à la Cour ce que i'auois retenu du siege de Sienne , & comme l'on se doit gouuerner en vne grande ville , en vne guerre ou sedition. Et que si nous mettions la main au sang , la ville estoit destruicte aussi bien les vns que les autres : & leur mis en auant aussi le fait de Tolouse , que si i'eusse laissé entrer , ce qui venoit des montagnes , & de Comenge , tout le monde n'eust sçeu garder , que la ville n'eust esté saccagée : & qu'autant leur en arriueroit , si l'on mettoit la main au sang , & donnoit licence au peuple , mesmes à celui de dehors : qu'ils se souuinssent de ce qui estoit aduenu lors que monsieur de Monens fut tué , que le peuple prit

Monsieur de Nouailles mort.

l'auctorité. Qu'il falloit commencer par vn bon accord & vnion, sans entrer en aucun desordre & trouble : & que puis apres on puniroit les delinquans par la voye de la Iustice. Toute la Cour trouua mon opinion fort bonne, & m'en remercierent infiniement. Au partir de là, comme i'eus disné, i'allay à la maison de ville, où i'auois assigné les Iurats, & tous ceux du conseil d'icelle, & leur fis semblable remonstrance. Et encores qu'il y en eust quelques uns, qui eussent voulu remuer besongnes, neantmoins ie leur allegué tant d'exemples, & de bonnes raisons, qu'ils changerent tous d'opinion. Et sur les quatre heures ie me rendis à l'Archeuesché, où iauois assigné tout le Clergé : & là leur fis vne remonstrance selon l'estat de l'Eglise, comme i'auois fait aux autres, chacun pour le sien : de sorte qu'en ce iour-là i'appaisay la ville. Et le lendemain commençames entrer sur l'ordre qu'il falloit tenir, pour faire que la pacification y durat. Et fis si bien qu'en trois iours toutes choses changerent en paix & bonne vnion. Ie veux dire, & au tesmoignage de toute la ville de Bourdeaux, que si i'eusse fait

autrement, la ville estoit destruicte: car il ne faut venir à la violence, lors qu'on y peut proceder par autre moyen, veu mesmement que c'estoit diuision entre les Catholiques, ou pour le moins qui s'en disoient: car ie ne suis pas Dieu, pour lire dans leur cœur.

O que le Roy doit bien regarder, à qui il baille les gouuernemens, & que sur tout il eslise des personnes, qui ayent esté gouuerneurs autres-fois de quelques places: car si par vne longue experience il n'est coustumier d'auoir telles charges, il court vn grand peril, pour l'estat du païs, & de la ville, où tels inconueniens aduiennent. I'auois esté gouuerneur de Montcallier, d'Albe, & Lieutenant de Roy à Sienne, & apres à Montalsin. Tant de diuerses choses, que i'auois experimentées là m'auoient appris à connoistre & preuoir la ruine ou le salut d'vne place. Et sans l'experience que i'auois, ie crois que i'eusse pris le chemin de l'execution. Car mon naturel tendoit plus à remuer les mains, qu'à pacifier les affaires, aimant mieux frapper, & iouer des cousteaux, que faire des harangues.

Naturel du sieur de Montluc.

Mais la prudence me gaigna pour ce coup. Il n'eſt pas beſoin ſe laiſſer emporter à ſon naturel, & à ſa paſſion : car les affaires du maiſtre vont alors mal. Il y auoit aſſez de gens en cette ville là, qui euſſent voulu remuer beſogne en haine du premier Preſident, qui n'y a iamais gueres eſté aimé. Si c'eſt à tort ou à droit, ie m'en remets. Monſieur de Bourdeaux, qui eſt en vie, ſçait bien l'aduis qu'on me vint donner, me promenant dans ſon iardin.

Or ie fus prié de toute la Cour de Parlement, & de toute la nobleſſe, enſemble de toute la ville, d'accepter la charge, que le Roy m'auoit donné, ce que ie ne voulois iamais faire : & auois fait la dépeſche au Roy, & à la Royne, pour remercier leur Majeſtez, car ie me mettois touſiours deuant les yeux, qu'il m'en aduiendroit, ce qui en eſt arriué : & que ce gouuernement ne m'ameneroit qu'enuies & haines. Ie n'ay iamais preſagé choſe de moy qui ne ſoit aduenuë. Que l'on demande à monſieur le Preſident Lagebaſton, qui me fiſt la harangue dans le Palais, pour me faire prendre cette charge, la reſponſe que ie lui en fis, &

auſſi en particulier. Il y a encores d'autres Preſidens & Conſeillers, qui ſont en vie, qui entendoient mes raiſons. Ie m'aſſeure qu'il leur ſouuiendra, ſi la prediction, que ie faiſois lors de moy, ne m'eſt arriuée. Si eſt-ce, que pour lors ie ne l'acceptay point, ny de deux iours apres, non pas que le Roy ne me fiſt trop d'honneur, & que ie n'euſſe bien ſouhaitté vn tel bien : mais i'auois touſiours deuant les yeux mille choſes bien chatoüilleuſes. Mais le premier Preſident Lagebaſton, & les autres Preſidens ſes compagnons, & les anciens Conſeillers vinrent à mon logis, où ils me dirent beaucoup de choſes. Monſieur de Candalle, & monſieur Deſcars, que ie trouuay là, & monſieur de Lieux mon frere, meſſieurs de Barſac, Duza & toute la nobleſſe, qui eſtoient auec moy, me preſſoient d'autre coſté, diſant que ie la deuois prendre, les Iurats & toute la ville de meſme. Et par ainſi ie demeurois ſeul en mon opinion : & fus contraint de paſſer le guichet, comme vn homme qu'on met en priſon. Car ainſi puis-ie dire y auoir eſté mis. Et ſi i'euſſe demeuré en ma liberté, ie fuſſe mort, ou i'euſſe

fait quelques feruices, qui euffent efté agreables au Roy, dont i'en euffe tiré quelque recompenfe, au lieu, que des feruices, que i'ay faits auec cette charge de par deça, ie n'en ay eu que reproches, & malle graces. Et fi diray, qu'il n'y a homme fous le ciel, qui euft fceu faire mieux que i'ay fait, au dire de tous les trois eftats de la Guyenne. Et fi i'euffe fait tels feruices du viuant des feus Roys, François, ou Henry, il n'y a gentil-homme en France, s'il ne porte titre de Prince, qui euft efté plus aduancé, ny mieux reconneu, que i'euffe efté. Or Dieu foit loué de tout. Ma recompenfe a efté vne grande arquebufade au vifage, de laquelle ie ne gueriray iamais, qui me fait toujours maudire l'heure, que iamais i'eus cette charge. Plufieurs plus grands Seigneurs que moy, s'en fuffent fentis honorez, auffi faifois-ie moy : mais ayant à feruir vn Roy en fon enfance, & vn pays où ie preuoyois bien que i'aurois affez d'affaires, & loin de moyens, il me fembloit que ce feroit plus d'aduantage pour moy, d'aller loin de mon fumier que demeurer deffus. Et confeilleray toufiours à vn mien ami,

Aduis du fieur de Montluc.

de prendre charge pluſtoſt loing, que pres du lieu de ſa demeure, car enfin nul n'eſt prophete en ſon pays. Quoy qu'il en ſoit, pour le bien de la patrie, ie pris cette charge peſante ſur mes eſpaules.

Paix des premiers troubles.

Or comme ie penſois partir de Bourdeaux, pour aller à Toulouſe apres auoir tout pacifié, arriua la paix, que le capitaine Fleurdelis apporta. Il auoit trouué le capitaine Montluc deuant Muſſidan, qui amenoit au Roy douze compagnies de gens de pied, les plus belles compagnies & les mieux armées, qui encores ſe fuſſent leuées en Guyenne: & vne compagnie de cheuaux legers. Le ſieur de Cancon eſtoit ſon lieutenant, & le ſieur de Montferran ſon enſeigne. La ville de Bourdeaux lui auoit enuoyé deux canons, & vne couleurine que ledit capitaine Fleurdelis trouua à deux lieuës de Muſſidan. Le capitaine Montluc ne voulut iamais arreſter de paſſer outre, qu'il n'euſt de mes nouuelles. La paix arriuée tout le monde fuſt d'aduis, que ie le contremandaſſe. Ce que ie fis, & ramenay l'artillerie, & fis retirer tous ces gens de pied, & gens de cheual: afin que

le peuple ne fuſt mangé dauantage. Et manday à Toulouſe de faire le ſemblable : de ſorte qu'en huict iours tout le monde fuſt retiré, m'aſſeurant de garder la Guyenne, ſans garniſon d'homme de cheual ny de pied. Ce que ie fis : car par l'eſpace de cinq ans, homme de pied ny de cheual ne mangea en toute la Guyenne vne poulle, tenant les champs. I'auois trois canons à Agen, & auec braueries & menaces ie tenois tout le monde en crainte : & fis poſer les armes, meſmement toutes armes à feu : & n'y auoit homme qui portaſt armes, ſinon les gentils-hommes leurs eſpées & dagues. Et mis vne ſi grande crainte par tout le païs, pour deux ſoldats Catholiques, que ie fis pendre, ayant tranſgreſſé l'Edit, que nul n'oſa plus mettre la main aux armes. Les Huguenots penſans eſchapper à bon marché & que ie ne les punirois pas à eux, deux autres de leur Religion tranſgreſſerent l'Edict : & ſoudain ils furent pendus, pour faire compagnie aux autres. Et quand les deux Religions virent que les vns ny les autres ne pouuoient auoir d'aſſeurance de moy, s'ils tranſgreſſoient ils commencerent à

s'entr'aimer & se frequenter. Voila comme i'entretins la paix l'espace de cinq ans en ce pays de Guyenne entre les vns & les autres. Et croy que si tout le monde eust voulu faire ainsi sans se partialiser d'vn costé ny d'autre, & rendre la iustice à qui le meritoit, nous n'eussions iamais veu tant de troubles en ce Royaume. Ce n'estoit pas petite besongne, car i'auois affaire auec des cerueaux aussi fols & gaillards, qu'il y en aye en tout le Royaume de France, ny par aduenture en l'Europe. Qui gouuernera bien le Gascon, il peut s'asseurer, qu'il aura faict vn chef-d'œuure : car comme il est naturellement soldat, aussi est-il glorieux & mutin. Toutesfois tantost faisant le doux; puis le colere, ie les maniois si bien, que tout plioit sous moy, sans que nul osast leuer la teste. Bref le Roy y estoit reconnu, & la Iustice obeye.

Naturel du Gascon.

Voila la fin de la guerre des premiers troubles, où ie me suis trouué, & ce que i'ay faict en iceux. Qui est en somme, que si Dieu ne m'eust donné le courage de m'opposer aux Huguenots, ils se fussent tellement quantonnez, qu'il n'eust esté en la

puissance

puiſſance du Roy de les tirer de long-temps. Et ne ſuis pas de l'aduis de ceux, qui diſent, que ce n'eſt rien, & que quand bien il ſeroient icy quantonnez, qu'on les y enfermeroit. C'eſt vn bon païs & riche, s'il y en a en France, auec de belles riuieres, & beaucoup de places fortes & de ports de mer. Comment ſe peu donc vn tel païs renfermer, veu que les Anglois & autres eſtrangers y peuuent aborder par la mer ? Le Roy n'en a tenu que trop peu de compte. I'ay peur qu'à la longue il s'en pourroit trouuer mal. Mais pourueu que ces meſſieurs, qui en parlent à leur aiſe, ayent les coudées franches, ils ne ſe ſoucient pas des autres : quand on leur demande aide & ſecours d'argent, car d'autre choſe nous n'en auons que trop. Ils diſent qu'on s'ayde du pays. Et ainſi le ſoldat n'eſtant payé, eſt forcé de voler & ſaccager, & le lieutenant du Roy de l'endurer. C'eſt tout vn, diſent ils, païs gaſté n'eſt pas perdu. O la méchante parolle, indigne d'vn Conſeiller du Roy, qui a les affaires d'Eſtat en main. Il n'en porte pas la peine, ny n'en a pas les reproches : mais bien celuy, qui a cette charge, lequel le

peuple accablé de malediction. Voila donc nostre Guyenne perduë & reconquise, & puis maintenue en paix pour le bien de tout le peuple, & particulierement pour mon grand malheur. Car mon fils le capitaine Montluc ne pouuant non plus viure en repos que son pere, se voyant inutile en France, pour n'estre courtisan, & ne sçachant nulle guerre estrangere où s'employer, desseigna vne entreprise sur mer, pour tirer en Affrique & conquerir quelque chose. Et pour cet effect suiuy d'vne belle noblesse volontaire (car il auoit plus de trois cens gentils-hommes) & d'vn nombre des meilleurs soldats & capitaines qu'il peust recouurer, s'embarqua à Bourdeaux auec six nauires, aussi bien equippez, qu'il estoit possible. Ie ne veux m'arrester plus longuement sur le dessein de ceste malheureuse entreprise, en laquelle il perdit la vie, ayant esté emporté d'vne mousquetade en l'Isle de Maderes, où il fit descente, pour faire aiguade. Et parce que les Insulaires ne vouloient permettre de rafreschir ses vaisseaux, il fallut courir aux mains, à leur perte & ruine, & plus à la mienne : qui per-

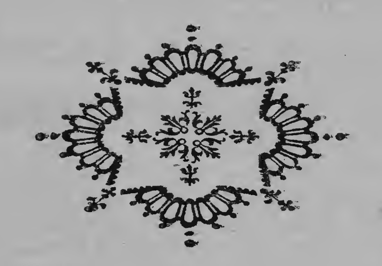
Dessein du capitaine Montluc.

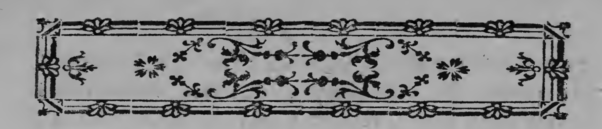
dis là mon bras droit. Que s'il euſt pleu à Dieu me le conſerver, on ne m'euſt preſté les charitez, qu'on a faict. Bref ie l'ay perdu en la fleur de ſon âge, & lors que ie penſois qu'il ſeroit & mon baſton de vieilleſſe, & le ſoûtien de ſon païs, qui en a eu bon beſoin. I'auois perdu le courageux Marc-Antoine mon fils aiſné au port d'Oſtie : mais celui, qui mourut à Maderes peſoit tant, qu'il n'y auoit gentil-homme en Guyenne, qui ne iugeaſt, qu'il ſurpaſſeroit ſon pere. Ie laiſſe à diſcourir à ceux-là qui l'ont connu, quelle eſtoit ſa valleur & ſa prudence. Il ne pouuoit faillir d'eſtre vn bon capitaine, ſi Dieu l'euſt preſerué : mais il diſpoſe de nous comme il lui plaiſt. Ie croy que ce petit Montluc, qu'il m'a laiſſé, taſchera à l'imiter ſoit en vaillance, ou en loyauté enuers ſon Prince, comme touſiours les Montlucs ont faict. S'il n'eſt tel, ie le deſauouë. On ſçait bien, & la Royne mieux que tout autre, que ie ne fus iamais l'auteur de cette infortunée entrepriſe. Monſieur l'admiral ſçait bien, combien ie taſchay à la rompre, non pas pour vouloir retenir mon fils ſur les cendres, mais pour la

Loüange des Montlucs.

crainte que i'auois, qu'il ne fut cause d'ouurir la guerre entre la France & l'Espagne. Et encore que ie l'eusse desiré, si eusse-ie voulu, que quelqu'autre eust faict l'ouuerture, pour la tirer de nos maisons. Le dessein de mon fils n'estoit pas de rompre rien auec l'Espagnol, mais ie voyois bien, qu'il estoit impossible, qu'il ne donnast là, ou au Roy de Portugal : car à voir & ouyr ces gens, on diroit que la mer est à eux. Monsieur l'Admiral n'aimoit & estimoit que trop mon fils; ayant tesmoigné au Roy, qu'il n'y auoit Prince, ny Seigneur en France, qui eust peu de ses seuls moyens, & sans bien-fait du Roy, dresser en si peu de temps vn tel equipage. Il disoit vray, car il auoit gaigné le cœur de tous ceux, qui le conoissoient, & qui vouloient suiure les armes. Et moy i'estois si mal aduisé, qu'il me sembloit, que la fortune lui deuoit estre aussi fauorable, qu'à moy. Pour vn vieux guerrier tel que ie suis, ie confesse que ie fis vne grande faute, de n'auoir auant partir découuert l'entreprise à quelqu'autre, veu que le Vicomte Duza, & de Pompadour, & mon ieune fils estoient de la

compagnie, qui eussent peu tanter fortune, & poursuivre l'entreprise projettée. De laquelle ie me tairay, parce que, peut estre la Royne la renoüera quelque iour.





COMMENTAIRES DE MESSIRE *BLAISE DE MONTLUC*, Mareſchal de France.

LIVRE SIXIÉME.



A France jouïſt cinq ans de ce repos auec les deux Religions, toutesfois ie me doutois touſiours, qu'il y auoit quelque anguille ſous roche : mais pour la Guyenne ie ne craignois pas beaucoup. I'auois touſiours l'œil au guet, donnant aduis à la Royne de tout ce que i'entendois, auec toute la fidelité, dont ie me pouuois aduiſer. Pendant ce temps le Roy viſita ſon Royaume. Eſtant arriué à Thouloſe, ie fus baiſer les mains à ſa Majeſté, laquelle me fit plus honnorable recueil, que ie ne meritois. Les Hu-

Propos de la Royne au ſieur de Montluc.

guenots ne faillirent à faire leurs praticques & menées, & me faisoient faux-feu sous main: car à descouuert ils n'osoient le faire: mais ie ne m'en donnois pas grande peine. La Royne ne me fit cet honneur de me dire tout ce qui se passoit, & me monstra la fiance qu'elle auoit en moy. Et connus bien lors qu'elle n'aimoit pas les Huguenots. Vn iour estant en sa chambre auec messieurs les Cardinaux de Bourbon & de Guyse, elle me raconta ses fortunes, & la peine où elle s'estoit trouuée. Et entre autres choses me dit, que le soir, que la nouuelle lui vint, que la bataille de Dreux estoit perduë (car quelque hardie lance lui donna cet alarme, n'ayant pas eu loisir d'atendre ce que monsieur de Guyse feroit, apres que monsieur le Connestable fut rompu & pris) elle fut toute la nuict en conseil, où estoient mesdits seigneurs les Cardinaux, pour aduiser quel party elle prendroit pour sauuer le Roy. Enfin sa resolution fut, que si le matin la nouuelle se fut trouuée veritable, elle tascheroit se retirer en Guyenne, encore que le chemin fut bien long, où elle se tenoit plus asseurée, qu'en tout autre païs de France.

France. Ie prie Dieu qu'il ne m'aide iamais, si les larmes ne m'en vindrent aux yeux, lui oyant raconter sa desolation. Et lui dis ces mesmes mots, Hé mon Dieu, madame vous estes vous trouuée en telle necessité? Elle me l'asseura & iura sur son ame comme firent aussi messieurs les Cardinaux. Il faut dire la verité, que si cette bataille eust esté perduë, sa Majesté eust bien eu à souffrir: & croy que c'estoit fait de la France, car l'Estat eust changé, & la Religion. Car à vn ieune Roy, on fait faire ce qu'on veut.

Or leurs Majestez ayant trauersé la Guyenne trouuerent les choses en meilleur estat, qu'on ne leur auoit dit: car les Huguenots mes bons amis auoient fait courir le bruit, que tout estoit ruïné & perdu: mais ils trouuerent, qu'elle estoit en meilleur estat que le Languedoc. Leurs Majestez seiournerent au Mont de Marsan quelque temps, attendant que la Royne d'Espagne vint à Bayonne. Ie veux escrire icy vne chose que ie descouuris-là, pour monstrer que i'ay tousiours tenu à la Royne la promesse, que ie lui fis à Orleans, apres la mort

Le Roy en Guyenne.

du Roy François. Que ie ne despendrois iamais que du Roy & d'elle, comme i'ay tousiours fait. Encore que ie n'en aye pas apporté grand fruict, si est-ce que i'aime mieux que la faute soit venuë d'ailleurs, que si i'auois manqué à ma promesse. Ie sentis donc le vent, qu'vne ligue s'estoit dressée en la France, là où il y auoit de grands personnages, Princes, & autres, lesquels ie n'ay affaire de nommer bien engagez de promesse. Ie ne sçay au vray à quelle fin cette ligue se faisoit: toutesfois vn gentil-homme me les nomma presque tous: & fus persuadé par ledit gentil-homme de m'y mettre, m'asseurant que ce ne seroit que pour bon effect: mais il conneust à mon visage que ce n'estoit pas viande de mon goust. I'en aduertis secrettement la Royne tout aussi tost: car ie ne pouuois porter sur le cœur. Elle le trouua bien estrange, & me dit que c'estoient les premieres nouuelles, me commandant de m'enquerir encore mieux de toutes choses. Ce que ie fis, & n'en trouuay rien d'aduantage que ce que ie lui en auois dit: car ce gentil-homme se tint sur ses gardes.

Ligue dressée en France.

Sa Majesté me demanda aduis, comme elle s'en deuoit gouuerner : ie lui dis, & la conseillay qu'elle deuoit mettre en auant & moienner que le Roy proposa lui-mesme, qu'il auoit entendu, qu'une ligue se dressoit en son Royaume, & que cela ne pouuoit estre sans le mettre en crainte, & en soupçon : qu'il deuoit prier tous generalement de rompre cette ligue : & qu'il vouloit faire vne association en son Royaume, de laquelle il seroit le chef. Elle fut ainsi appellée quelque temps : mais apres on changea de nom, & l'appella-on la confederation du Roy. La Royne lors que ie lui donnay ce conseil, ne le trouua pas bon : & me dit, que si le Roy en faisoit vne, il seroit à craindre que les autres en fissent vne autre. Mais ie lui repliquay, qu'il falloit que le Roy y obligeast ceux, qui en pourroient faire au contraire, & que c'estoit vne chose, qui ne se pourroit celer : & à laquelle on pouuoit pourueoir. Deux iours apres sa Majesté souppant, elle m'appella, & me dit, qu'elle auoit mieux pensé en l'affaire, que ie lui auois parlé, & qu'elle trouuoit que mon conseil estoit fort bon : & me dit, que le lende-

Conseil du sieur de Montluc à la Royne.

main ſans plus tarder elle vouloit faire propoſer au Roy cette affaire : comme elle fiſt. Et m'enuoya querir à mon logis pour m'y trouuer, mais ie n'y eſtois point. Le ſoir elle me dit pourquoy ie n'y eſtois pas venu, & me commanda de m'y trouuer le lendemain : parce qu'au conſeil y auoit eu pluſieurs grandes difficultez, leſquelles on n'auoit peu reſoudre. Ie m'y trouuay ſelon le commandement qu'elle m'en auoit fait. Il y euſt encores pluſieurs diſputes. Monſieur de Nemours parla fort ſagement, & remonſtra qu'il ſeroit bon de faire vne ligue & aſſociation pour le bien du Roy & de ſon Eſtat : afin que tous d'vne meſme volonté, ſi les affaires ſe preſentoient, ſe rendiſſent aupres de ſa Majeſté pour expoſer leurs biens, & leurs vies pour ſon ſeruice. Et d'autre part, que ſi quelques vns de quelque religion que ce fut, leur vouloient courir ſus, ou remuer quelque choſe, que tous d'vn accord & vnion expoſaſſent leurs vies, pour ſe deffendre. Monſieur le Duc de Montpenſier fut de cette meſme opinion, & pluſieurs autres, diſant tous que cela ne pouuoit que d'autant plus tenir le Royau-

Aduis de meſſieurs de Nemours & Montpenſier.

me en paix, veu qu'on sçauroit les plus grands ainsi liguez pour la deffence de la couronne.

La Royne me fit cet honneur de me commander, que i'en disse mon aduis. Alors ie proposay que cette ligue ne pouuoit porter preiudice au Roy. Car tout tendoit à vne bonne fin, pour le seruice de sa Majesté, bien & repos de son Estat, & de ses subjets: mais que celle qui se faisoit en cachette, ne pouuoit porter que mal-heur. Car comme l'on entendoit qu'il s'estoit fait vne ligue, d'autres en voudroient faire vne autre, & non seulement vne, mais plusieurs: & qu'il n'y auroit rien, qui nous menast si-tost aux armes, que cela. Et que si les vns tendoient à bonne fin, on n'estoit pas asseurés que d'autres ne tendissent à la mauuaise. Car les bons ne pouuoient respondre pour les mauuais. Que si les cartes se mesloient vne fois de ligue à ligue, il y auoit bien affaire d'en tirer vn bon ieu: car c'estoit vne vraye porte ouuerte pour faire entrer les estrangers dans le Royaume, & mettre tout en proye: mais que tous generallement, Princes & autres deuions faire vne ligue ou association,

Aduis du sieur de Montluc.

qui s'appelleroit la ligue, ou bien confederation du Roy : & faire les ſermens grands & ſolemnels de n'y contreuenir, à peine d'eſtre declarez tels, que le ferment porteroit : & que ſa Majeſté ayant fait les concluſions, deuoit dépeſcher meſſagers par tout le Royaume de France, auec procurations pour receuoir le ſerment de ceux, qui n'eſtoient là preſens : & que par là l'on connoiſtroit, qui voudroit viure & mourir au ſeruice du Roy & de l'Eſtat. Que ſi quelqu'vn eſt ſi fol, d'ozer leuer les armes, Iurons tous, Sire, de lui rompre la teſte. Ie vous reſpons, que i'y mettray ſi bon ordre en ce païs, que rien ne branſlera, que vous ne ſoyez reconnu pour noſtre maiſtre. Et par meſme moyen promettons par la foy, que nous deuons à Dieu, que ſi quelqu'autre contreligue ſe trouue, nous vous en aduertirons faictes ſigner la voſtre aux grands de voſtre Royaume. La feſte ne ſe pourroit ioüer ſans eux, ainſi on pourra les obliger, & pourueoir aux inconueniens. Voila ma propoſition. Là il y euſt pluſieurs diſputes : mais enfin fut concluë l'aſſociation du Roy, & arreſté que tous les Princes, grands ſei-

gneurs, gouuerneurs de Prouinces, & capitaines de gens-d'armes renonceroient à toute ligue & confederations, tant dehors que dedans le Royaume, & que tous seroient de celle du Roy, & feroient le serment, à peine d'estre déclarez rebelles à la couronne. Et y a encores d'autres obligations, desquelles il ne me ressouuient point. Il y eust plusieurs difficultez pour coucher les articles. Les vns disoient, qu'ils deuoient estre couchez d'vne sorte, & les autres d'vn autre. Car à ces conseils, aussi bien qu'aux nostres, il y a du blanc & du noir, & de l'opiniastreté, & de la dissimulation. Et tel, peut estre, faisoit bonne mine, qui estoit emprunté ailleurs. Ainsi va le monde. O que c'est vne chose miserable, quand vn Royaume tombe en la ieunesse d'vn Roy. S'il eust eu lors la connoissance, qu'il a eu depuis, ie croy qu'il eust bien fait parler des gens bon François. Enfin tout fut passé & accordé, & commencerent les Princes à faire le serment & signer, puis les Seigneurs. Et encores que ie ne sois qu'vn pauure gentil-homme, le Roy voulut que i'y signasse, à cause de la charge que ie tenois de lui, &

fut enuoyé à monsieur le Conneſtable, qui eſtoit à Bayonne, lequel s'y ſigna. D'autre part ils dépeſcherent vers monſieur le Prince de Condé, monſieur l'Admiral, monſieur Dandelot, & autres ſeigneurs & gouuerneurs de la France. Et les meſſagers de retour, le Roy en fiſt faire vn inſtrument, comme l'on me dit, lequel fut mis dans ſes coffres. Et croy bien, qu'il n'euſt pas perdu, & qu'on y peut voir des gens en blanc & en noir, qui ont eſté parjurez à bon eſcient. Or ie ne ſçay, qui fut cauſe de commencer la guerre à la ſainct Michel : car celui qui la commença, a contreuenu à ſon ſerment. Et iuſtement, ſi le Roy le vouloit, le feroit declarer tel : car lui-meſme s'y eſt obligé par ſon ſeing. On ne lui feroit pas de tort, puis qu'il s'y eſt ſoubſmis. Et encores que cela ne conſiſte pas en combats, ſi penſe-je auoir fait vn grand ſeruice au Roy, & à la Royne, de leur auoir découuert cette menée. Car peut eſtre que les aff ires fuſſent allez encores pis, qu'ils n'ont fait.

Or le Roy prit ſon chemin au retour de Bayonne vers Xainctonge & la Rochelle, où ie l'accompagnay, &

là me commanda de m'en retourner, & faire bien obſeruer les Edits de la paix, ce que i'ay touſiours fait. Et ne faut point qu'on die, que la guerre ait iamais commencé par mon gouuernement. Auſſi n'y euſſent-ils iamais rien gaigné, & ne m'euſſent peu prendre au dépourueu; mais leur deſſein eſtoit à la teſte. La Royne, qui eſt en vie, ſe reſouuiendra, de ce que ie lui dis ſur le fait de la Rochelle. Car ſi cette plume euſt eſté enleuée aux Huguenots, & aſſeurée comme ie lui dis qu'elle deuoit faire, la France n'euſt pas veu tant de mal-heurs. Mais elle craignoit tant de mettre les choſes en trouble, qu'elle n'ozoit rien remuer. Et ſçay bien, qu'vn ſoir elle m'entretint plus de deux heures, ne me parlant que des choſes, qui s'eſtoient paſſées, pendant la vie du Roy ſon mary, mon bon maiſtre. Et toutesfois vn, qui n'eſtoit pas des plus petits, alla dire que ie dreſſois quelque choſe au preiudice de la paix. Pleuſt à Dieu qu'elle m'euſt creu, la Rochelle n'euſt iamais ozé gronder. Or comme le Roy commença à ſortir de Bretagne, pour prendre ſon chemin à Blois, i'eus aduis de Roüergue, Quercy,

Crainte de la Royne.

Perigord, Bourdelois, & Agenois, que les Huguenots s'acheminoient auec grands cheuaux & petites trouppes, & portoient des coffres : & disoit-on que leurs armes & pistolets estoient dedans. I'en aduertis trois ou quatre fois la Royne : mais elle n'y voulut iamais adiouster foy. A la fin ie lui enuoiay Martineau Controlleur à present des guerres : lequel ne fut gueres bien venu d'apporter telles nouuelles : E trois iours apres son arriuée, y arriua Boëry vn mien secretaire, qui apporta de ma part nouuelles à la Royne, que tous marchoient à la découuerte le iour & la nuict : & croy qu'il n'en eussent rien creu, n'eust esté qu'en mesme temps que Boëry arriua sa Maiesté en fut aduertie de tous les autres gouuernemens de la France. Qui fut cause, que le Roy prit son chemin en diligence droit à Moulins. Ie ne sçay à quelle fin cela tendoit n'y pourquoy on s'en alloit ainsi par troupes. Ils le deuoient sçauoir. Cela n'estoit pas signe de vouloir rien faire de bon : car sans le sceu du Roy ou de son lieutenant, on ne doit entreprendre telles choses. Et si ie n'eusse eu peur d'estre accusé d'auoir rompu la paix,

Aduis à la Royne de la prise des armes.

ie les euſſe bien-toſt reſſerrez en leurs maiſons : car ie ne dormois pas. Ie m'en allay bien accompagné de Nobleſſe, & de ma compagnie en Roüergue, Quercy, & au long de la liziere de Perigord veoir ſi perſonne ne s'eſleueroit à découuert. Et manday au Roy, que s'il vouloit qu'à leur retour ie parlaſſe à eux, i'eſperois de lui en rendre bon compte. Le Roy me manda, qu'il ne le vouloit point : mais que ie les laiſſaſſe retourner chacun en leur maiſon. Là ie conneus, que le ſerment du Mont de Marſan ne dureroit guere. I'ay voulu eſcrire cecy afin de faire connoiſtre combien i'ay touſiours eſté vigilant en ma charge, puis que i'eſtois le plus loin du Roy, & le premier a l'aduertir. A preſent ie veux commencer la guerre de la ſainct Michel, qui ſont les ſeconds troubles.

Intelligence du ſieur de Montluc parmy les Huguenots.

Encores que l'on aye dit, & ie le ſçay bien auſſi, que les Huguenots me veulent mal, ſi eſt-ce que ie n'eſtois pas ſi peu ſoigneux de ma charge, que ie n'euſſe acquis des amis en leur trouppe, & tels qui eſtoient du conſiſtoire. Ce n'eſtoit pas comme aux premiers troubles. Nos cartes eſtoient ſi meſlées, qu'il n'eſtoit poſſible de

plus : & ces gens n'estoient plus si eschauffez en leur religion, comme ils auoient accoustumé. Plusieurs ou de crainte ou de bonne volonté venoient à nous: de sorte que nous commencions à estre compagnons. La crainte aussi qu'ils auoient de moy, m'en rendit quelqu'vn amy, au moins il en faisoit la mine. Enuiron deux mois & demy deuant la sainct Michel, i'eus aduis d'vn gentil-homme, & d'vn autre riche homme ne sçachant nouuelles l'vn de l'autre, que M. le Prince de Condé, & M. l'Admiral leur auoient mandé à tous de se tenir prests, armez & montez ceux qui auoient le pouuoir : & que ceux qui ne l'auoient, s'armassent d'armes selon leur moyen. Et que l'on fist grandes prouisions de bleds, d'autres munitions de viure à Montauban. Ie iugeay, que cet aduis auoit grande apparence : car ils ne laissoient cheual à acheter ; & en y auoit qui enuoyoient sur les passages d'Espagne : & rien ne leur estoit cher, vieux ny ieunes. Ie dépeschay le Sieur de Lussan en poste vers la Royne, lui donnant aduis du tout : mais sa Majesté n'en creut rien : ains me manda, que ie n'adioustasse point foy aux

aduertiſſemens, que l'on me donnoit, & que ie fiſſe ſeulement garder les Edits. Cependant de iour à autre i'eſtois aduerty, que leur trame continuoit, & que l'on auoit fait vne aſſemblée ſecrette à Montauban, & vne autre à Toulouſe à la maiſon de Dacezit. Ie manday encores à la Royne tout ce que i'entendois : mais ſa Majeſté n'y voulut iamais adjouſter foy. Et ce fut par trois ou quatre hommes l'vn apres l'autre. A la fin elle ſe faſcha tant de mes aduertiſſemens, qu'elle dit à Araignes Sindic du Condommois, que ie ne lui donnaſſe plus d'aduis : car elle ſçauoit bien tout le contraire de ce que ie lui mandois, & qu'il ſembloit que i'euſſe peur. Et me fut mandé par d'autres, que l'on ſe mocquoit de moy au conſeil, & qu'on m'appelloit corneguerre. Ils pouuoient dire pis, puis que ie n'en entendois rien. Si i'euſſe eſté à vne picque d'eux, i'en euſſe peut eſtre fait taire quelqu'vn, qui parloit bien haut. I'excepte ce que ie dois. Mais ces meſſieurs les courtiſans, qui ne manierent iamais autre fer que leurs orloges & monſtres parlent comme bon leur ſemble. Ils font des demy dieux,

Les Huguenots s'arment.

& font des empreſſez , comme ſi rien n'eſtoit bien fait , s'il ne paſſoit par leur teſte. Ie m'eſtonnois fort comment la Royne, qui auoit ſi bon entendement , ſe reſouuenant de ce qu'elle m'auoit dit , me traitoit ainſi. Il n'y auoit ordre : car i'eſtois ſi eſloigné , que ie ne pouuois replicquer.

Enuiron quinze ou vingt iours auant la ſaint Michel , ie m'en allay à la maiſon d'vn gentil-homme mien amy : & là ſe rendiſt vn de ceux qui m'aduertiſſoient , lequel me dit , qu'il n'y auoit , que deux iours , qu'vn gentilhomme de monſieur l'Admiral eſtoit paſſé à Montauban : & s'en alloit en poſte d'Egliſe en Egliſe pour les aduertir de ſe tenir preſts à s'eſleuer à l'heure , qu'vn autre gentil-homme dudit ſieur Admiral , ou bien de M. le Prince de Condé arriueroit , qui ſeroit dans quinze ou vingt iours au plus tard. Ie priay celui-là que s'il eſtoit dans Montauban , à l'heure que ce gentil-homme arriueroit , qu'il fiſt ſauuer tous les Catholiques , qui eſtoient dedans. Et ainſi ie partis , & m'en vins à Caſſaigne , où ie trouuay vne lettre d'vn gentil-homme , qui pour lors ſe tenoit à Toulouſe , me

donnant pareil aduis. Et pource que la lettre n'estoit pas signée, ie ne la voulus enuoyer a la Royne, craignant qu'elle n'y adjoustat point de foy. Le lendemain arriua audit Cassaigne le Baron de Gondrin, lequel à present nous appellons monsieur de Montespan, qui s'en alloit en poste à la Cour pour obtenir de sa Majesté quelques lettres pour vn procez que son pere & lui auoient au Parlement de Toulouse. I'adjoustay foy à ceux qui m'aduertissoient : & me seruit bien : pource que de trois, qu'ils estoient les deux auoient affaire de moy pour des biens qu'ils plaidoient : & connoissois bien à leur complexion, qu'ils n'estoient pas si deuotieux en leur religion, qu'ils ne fussent plus affectionnez à gaigner leur bien, qu'ils plaidoient, & quitter ministres & tout (ie croy que cette religion n'est qu'vne pipperie) & sans moy ils ne pouuoient pas y faire, ce qu'ils vouloient : & ie les aidois de ce que ie pouuois, pour tousiours estre par eux aduerty. Car i'auois credit, & estois aimé aux Parlemens de Bourdeaux & Toulouse, & de tous les officiers du Roy. Ils auoient raison, & moy de leur ren-

Les Parlemens de Toulouse & de Bourdeaux affectionnés au seruice du Roy.

dre la pareille : car ie les ay tousiours conneus fort affectionnez au seruice du Roy. Ie dis au Baron de Gondrin, qu'il me recommandast tres-humblement à la bonne grace de la Royne, & qu'elle se souuint qu'elle n'auoit iamais voulu adjouster foy aux aduertissemens que ie lui donnois, & qu'elle en pleureroit de ses yeux, pour ne m'auoir point creu : Que sa Majesté m'auoit mandé qu'il sembloit que i'eusse peur, & qu'au conseil du Roy on disoit, que i'estois vn cornegueure. Que ie la suppliois tres-humblement de croire, que ie n'auois point peur de moy : car Dieu mercy i'estois né sans peur, & ne sçauois que c'est d'autre peur, que celle qu'vn homme de bien doit auoir. Mais que i'auois peur du Roy & d'elle, car il n'y alloit pas moins que de la mort, ou de la prison : & qu'elle se gardast pour quelques iours, & empeschast que le Roy n'allast pas si souuent à la chasse, ny à l'assemblée, comme il faisoit sur tout tant qu'il desireroit conseruer sa vie & son Estat. Le Baron de Gondrin s'en acquita : & me dit que sa Majesté lui auoit respondu, qu'elle ne vouloit plus escouter nul aduertissement,

ſement, que ie lui donnaſſe, & qu'elle ſçauoit mieux la volonté des Huguenots, que moy, & leurs forces, iuſques où elle ſe pouuoient eſtendre, & qu'ils ne demandoient que la paix. Ces gens faiſoient leurs pratiques de loin, & elle eſtoit à mon aduis charmée par ie ne ſçay quelles gens. Ledit ſieur de Monteſpan fiſt ſi grande diligence, qu'il fut de retour dans dix ou douze iours auant la ſainct Michel, & me dit, que la Royne lui auoit reſpondu. Il n'eſt pas poſſible, que ſa Majeſté ne fut, comme i'ay dit, pippée & abreuuée de quelques gens qu'elle auoit aupres d'elle, qui procedoient par malice, ou bien par ignorance. Mais c'eſt vne choſe eſtrange, car pardeçà les pages & laquais ſçauoient les appareils que les Huguenots faiſoient pour s'eſleuer. Et auant que ledit ſieur Baron de Gondrin arriuaſt, ie fus aduerty, que huict iours auant la ſainct Michel, ou huict iours apres, le gentil-homme de M. l'Admiral deuoit arriuer. Et ſur les reſponces que me faiſoit la Royne, ie penſay faire vn grand erreur d'oſter tout ſoupçon, & penſer qu'elle eſtoit mieux aduertie que moy: & qu'il

ne me falloit adiouſter foy à ceux qui me donnoient ces aduis. Sur cela ie fis vne entreprinſe auec le feu Eueſque de Condom, les ſieurs de Sainctorens, & de Tilladet freres, pour aller aux bains à Barbottan, comme les medecins m'auoient ordonné, pour la vne douleur de cuiſſe, que i'ay : laquelle ie gaignay à la priſe de Quiers : dequoy monſieur d'Aumalle ſe ſouuient bien. Ie croy que ie ne la perdray, que ie ne ſois mort.

Le ſieur de Montluc s'en va aux bains.

Nous partiſmes de Caſſaigne le ſamedy pour aller coucher à la maiſon de M. de Panias faiſant apporter deux tiercelets d'autour, pour paſſer noſtre temps aux bains. Et la nuit propre que nous arriuaſmes, à mon premier ſommeil ie fis vn ſonge, qui me trauailla plus que ſi i'euſſe eu quatre iours la fiévre continuë. Lequel ie veux eſcrire icy (pluſieurs ſont en vie à qui ie le dis deſlors) ce ne ſont pas des contes faits à plaiſir. Ie ſongeay que tout le Royaume de France eſtoit en rebellion, & qu'vn Prince eſtranger s'en eſtoit ſaiſi, & auoit tué le Roy, Meſſeigneurs ſes freres, & la Royne, & que i'eſtois fuyant nuict & iour de tous coſtez, pour me ſauuer : car i'a-

Eſtrange ſonge du ſieur de Montluc.

uois (comme il me sembloit) tout le monde en teste, pour me prendre. Tantost ie me sauuois en vn endroit, tantost en vn autre. Enfin ie fus surpris en vn logis : & m'amena-on deuant le Roy nouueau, qui se promenoit dans vne Eglise au milieu de deux grands hommes. Il estoit de stature petite, mais grôs & fort d'espaules : & portoit vn bonnet de velours carré, comme l'on les portoit le temps passé. Ses archers de la garde portoient iaune, rouge & noir : & m'amenant prisonnier le long des ruës, tout le monde couroit apres moy. L'vn disoit tuez-le, le meschant : l'autre me presentoit l'espée nuë à la gorge : l'autre le pistolet à l'estomach. Et ceux qui me menoient crioient ne le tuez pas : car le Roy le veut faire pendre deuant lui. Et de cette sorte me menerent deuant le Roy nouueau, qui se promenoit, comme i'ay dit. Il n'y auoit image ny autel : & d'abord il me dit en Italien, *Veni qua forfante, tu mai fatto la guerra & aqueli i quali suono mei seruitori, io ti faro apicquar, adesso, adesso.* Alors ie lui respondis en mesme langage, m'estant aduis que ie parlois le Tuscan aussi bien, que quand i'estois

dans Sienne. *Sacra maesta io seruito al mio Re si como suono obligati fare tuti gli huomini da bene, su Maesta ne deue pigliar questo à male.* S'enflambant lors de colere il dit aux archers de sa garde, *Andate, andate, menate lo adpicar quel fuorfante, que mi farabe encor la guerra.* Sur quoy ceux qui me tenoient, me voulurent amener: mais ie tins ferme: & lui dis, *Io supplico su Maesta voler mi saluar la vita, poique el Re mio signore e morto ensieme gli segnori soi fratelli: io vi prometto che vi seruira con medesima fidelta col laquale io seruito il Re, mentre viueua.* Sur cela les seigneurs, qui se promenoient auec lui, le supplierent me vouloit sauuer la vie. Alors il me regarda au visage: & me dit, *prometti tu questo dal coure: Or su io ti do la vita per la pregiere di quelli che mi pregano, sia mi fidele.* Ces seigneurs parloient François: mais nous deux parlions Italien. Sur quoy il commanda qu'on me menat un peu à part, & qu'il vouloit encore parler à moy. Ils me mirent contre vn coffre pres la porte de l'Eglise: & ceux, qui me tenoient, se mirent à parler auec les archers de la Garde. Et estant contre ce coffre ie commençay à penser au Roy: & auoir regret du

ſerment que i'auois fait : & que par aduenture le Roy n'eſtoit point encore mort : & que ſi ie me pouuois ſauuer, ie m'en irois pluſtoſt ſeul & tout à pied par le monde trouuer le Roy, s'il eſtoit en vie : & pris reſolution de me ſauuer. Ie ſortis de l'Egliſe : eſtant dans la ruë ie commençay à courir ne me ſouuenant point alors que i'euſſe mal à la cuiſſe, car il me ſembloit que ie courrois plus viſte que ie ne voulois. Tout à vn coup i'ouys derriere moy crier, prenez-le le meſchant. Les vns ſortoient des maiſons, pour me prendre, les autres ſe mettoient deuant moy. Mais i'eſchappois touſiours, & de l'vn & de l'autre : & gaignay vn degré de pierre, par où l'on montoit ſur la muraille de la ville. Et comme ie fus au haut ie regarday en bas : & me ſembla que c'eſtoit vn precipice ſi grand, qu à peine pouuois ie voir le fond. Ils montoient les degrez ie n'auois rien pour me defendre, que trois ou quatre pierres que ie iettay. Et voulois me faire tuer : car il me ſembloit, que l'on me feroit mourir de mort cruelle : & comme ie n'eus plus rien pour me defendre, ie me iettay en bas par deſſus la muraille. Et en

tombant ie m'esueillay , & me trouuay tout en eau , comme si ie fusse sorty d'vne riuiere. Ma chemise , les draps , la couuerte du lict , toutes trempées. Il me sembloit que i'auois ma teste plus grande qu'vn tambour. I'appellay mes valets de chambre , lesquels firent du feu incontinent : & m'osterent ma chemise , & m'en baillerent vne autre. Mes gens allerent à madame de Panias , laquelle commanda qu'on leur baillast des draps. Elle mesme se leua , & vint en ma chambre , & vid que les draps & la couuerte estoient en eau , & ne partist de là , que tout ne fust seché. Ie lui comptay mon songe & la peine que i'auois eu dont m'estoit venuë cette sueur. Il lui en souuient aussi bien qu'à moy. Le songe que ie fis de la mort du Roy Henry mon bon maistre , & cestuy cy m'ont donné plus de peine & de trauail , que si i'eusse eu toute vne sepmaine la fiévre continuë. Les medecins me disoient , que c'estoit à force de l'imagination pour estre mon esprit occuppé tousiours à cela : & croy qu'il est vray. Car souuent me suis-ie trouué la nuict en combats auec les ennemis songeant des malheurs

que ie voyois apres arriuer, & des bonnes fortunes aussi. I'ay eu ce malheur là toute ma vie, que dormant & veillant, ie n'ay iamais esté en repos. I'estois asseuré qu'ayant quelque chose à faire & en ma teste, ie ne manquois d'y songer toute la nuict. C'est vne grande peine.

Coustume du sieur de Montluc.

Le lendemain, qui fut le Dimanche, l'on me vouloit amener aux bains : ie n'y voulus iamais aller, m'estant imprimé à ma fantaisie, que le Roy deuoit tomber en quelque malheur, me souuenant tousiours du songe du Roy Henry, quoy qu'on me sceust dire, nous nous en reuinsmes le lundy. Le ieudy vint vn Consul de Lectoure, qui me dit que le sieur de Fontenilles Seneschal d'Armaignac demeuroit enfermé dans le chasteau, & ne sortoit point dehors : & que toute la nuict ils oyoient là dedans frapper contre quelque muraille, ou bien contre du bois, & que les Huguenots de la ville preparoient secrettement des armes. Ie l'en fis retourner l'asseurant que le sieur de Fontenilles ne feroit iamais chose qui portast preiudice au seruice du Roy, me fiant sur vne promesse, qu'il m'auoit faite à Agen en

Aduis de l'entreprise sur Lectoure.

ma maiſon. Ledit Conſul ne prenoit point cela pour bon payement. Ie lui dis qu'il regardaſt de bien pres, ce que ledit Seneſchal feroit. Le vendredy arriuerent deux Conſuls de Moſſac, qui me vinrent dire que deux ou trois officiers du Roy qui eſtoient de Montauban, & pluſieurs autres s'eſtoient rendus à Moiſſac pour des apparences, qu'ils auoient veues dans ledit Montauban de la priſe des armes. Ie les fis retourner : & leur dis que ſans faire aucune eſmotion ny leuée d'armes, ils fuſſent ſoigneux de la garde de leur ville : & s'ils entendoient que les autres priſſent les armes, qu'ils les priſſent auſſi, & que du tout ils m'aduertiſſent. Le Dimanche monſieur de Sainctorens vint diſner auec moy : & arreſtaſmes d'aller le lundy voir voller nos oiſeaux, & qu'il ſe rendroit à la pointe du iour à Caſſaigne. Sur la minuict m'arriua vn meſſager du ſieur de la Lande chanoine d'Agen, qui m'apporta vne lettre, & vne que monſieur de Lauzun lui auoit enuoyée. La ſienne diſoit, ie vous enuoye vne lettre que monſieur de Lauzun m'a enuoyée en ſi grande diligence que l'homme qui l'a portée, n'a peu aller plus

plus auant. En celle de monſieur de Lauzun y auoit, Monſieur de la Lande aduertiſſez promptement & en diligence monſieur de Montluc, comme les Huguenots ont pris les armes à Bregerac : & ſont allez incontinent prendre les cheuaux de monſieur le marquis de Trans qu'il tenoit à Eymet : & que tous ceux de ce pays les prennent. Et pource que monſieur le marquis de Trans auoit vne querelle contre ſon beau-frere nommé monſieur de ſaint Laurens, pour quelques procez, ie penſay promptement que c'eſtoient les gens dudit ſaint Laurens, qui ſeroient allez pour exploiter quelque executoire de dépens contre ledit ſieur Marquis, & n'en fis autre compte. Sur la pointe du iour me leuay : & me faiſant attacher regardant à la feneſtre attendant monſieur de Sainctorens arriua vn homme à cheual, qui venoit d'vn lieu qui eſt au long de la riuiere de Garonne, lequel ie ne veux nommer, pour crainte qu'il ne ſoit tué, car l'homme qui me l'enuoya eſt encore en vie. Et comme i'ouurois la lettre, mon valet de chambre vid tomber vn breuet à terre. Ie me mis à lire ladite lettre : & y auoit dedans

Le ſieur de Lauzun donne aduis de la priſe des armes.

qu'il me prioit de lui laiſſer vendre à vn Portugais vn quintal de poiure : & de colere ie rompis la lettre maudiſſant le Portugais, car il me reſſouuint lors de la mort de mon fils, mort à Madere. Cette lettre eſtoit faite en feinte pour mettre le breuet dedans. Mon valet de chambre commence à recueillir le breuet : & me dit qu'il eſtoit tombé ainſi que i'ouurois ladite lettre. Ie me mis à lire le breuet : & y auoit ainſi, du vingt-huictiéme iuſques au trentiéme de ce mois de Septembre le Roy prins, la Royne morte, la Rochelle prinſe, Bregerac prins, Montauban prins, Lectoure prinſe, & Montluc mort. Voila les propres mots, qui eſtoient dans ledit breuet. Alors ie ne commençay à penſer à autre choſe qu'à la chaſſe, & laiſſe ma colere du Portugais : & fis partir tout incontinent le capitaine Mauries, qui auoit eſté lieutenant en Piedmont du feu capitaine Montluc, le capitaine Iean d'Agen, & Tibauuille commiſſaires de l'artillerie, leur commandant d'aller droit à la maiſon de monſieur de Sainctorens lequel ils trouuerent par les chemins : & qu'ils lui diſſent, qu'il tournaſt viſage à ſa mai-

Aduertiſſement du ſieur de Montluc.

ſon, & qu'il aduertiſt monſieur de Tilladet ſon frere, & les gentils-hommes ſes voiſins, pour ſe rendre à dix heures au Sampoy, vne ville qui eſt au Roy, où i'ay ma maiſon, auec cheuaux & armes ſans faire aucun bruit. Nous ſommes à vne lieuë les vns des autres. Leur dis auſſi qu'apres auoir parlé audit ſieur de Sainctorens, ils s'en allaſſent touſiours au galop droit à Lectoure, qui eſt à trois lieuës du lieu de Caſſaigne, car ce que le Conſul m'auoit dit, me vint en memoire: auſſi y auoit il apparence que pour remuer beſongne en Gaſcogne on commenceroit ſur cette forte place. Ie leur manday que comme ils arriueroient à la veuë du chaſteau, ils allaſſent le pas, feignans eſtre mar chands: & qu'ils allaſſent entrer à la porte du bouleuart, me doutant que le Seneſchal auroit mis des gens dans le chaſteau par la fauſſe porte: leſquels, s'ils apperceuoient que l'on ſe douſtaſt, promptement ſe ſaiſiroient de la ville auec l'aide des Huguenots, qui eſtoient dedans. Mais que comme ils ſeroient dans icelle, qu'ils parlaſſent ſecrettement aux Conſuls, ſe ſaiſiſant de la porte dudit bouleuart,

Diligence du ſieur de Montluc pour ſauuer Lectoure.

& que ie les trouuasse mort ou en vie dedans, car ie serois bientost à eux, ce qu'ils firent, & depeschay à monsieur de Verduzan Seneschal de Bazadois & à plusieurs autres gentils-hommes ses voisins, les assignant tous à dix heures au Sampoy, où ie me rendis, & n'y trouuay que monsieur de Sainctorens, lequel par malheur n'auoit trouué gentil-homme sien voisin, qui fut à sa maison & monsieur de Tilladet mesmes s'estoit fait saigner ce matin, de sorte qu'il ne vint qu'vn archer de ma compagnie nommé Seridos, & deux enfans de monsieur de Beraud, qui estoient aussi de ma compagnie (leur pere s'estoit trouué malade), & vn mien parent nommé M. de la Vit. I'attendis là monsieur de Verduzan iusques à midy: & ne voyant venir personne ie deliberay m'en aller à Lectoure sans plus rien attendre, me doutant bien encore que i'y arriuerois bien tard. L'on me disoit, que si le Seneschal estoit bien accort, & qu'il eust des gens dans le chasteau, que facilement il me desferoit dans la ville: Ie respondois aussi que si i'attendois dauantage, il seroit aduerty de l'arriuée des trois, qui se

ſaiſiroient des portes, ie ne pourrois entrer dedans : & qu'il valloit mieux mettre à l'aduenture nos vies dedans la ville, que de demeurer dehors, & la ville perduë. Nous montaſmes à cheual n'eſtans que ſix maiſtres : & pouuions eſtre en tout, compris les valets, trente cheuaux. Ie fis venir apres moy quatorze arquebuziers conduits par vn preſtre nommé Malaubere : & leur commanday de venir touſiours le trot apres nous : & ainſi nous en alaſmes auec ces grandes forces. Et comme nous fuſmes pres de Taraube vne petite lieuë de Lectoure arriua vn homme à cheual dépeſché par les conſuls & par le capitaine Mauriez, qui me mandoient, qu'ils s'eſtoient ſaiſis des portes, & que la ville eſtoit tout en armes : & me mandoient auſſi de les aduertir par quelle porte ie voulois entrer. Ie lui dis par la porte du chaſteau : & s'en retourna courant comme il eſtoit venu. Là par fortune ſe trouua le ſieur de Luſſan, & le capitaine ſon frere, qui vindrent au deuant de moy, ne ſçachant rien de cecy, car ils y eſtoient pour quelque appointement de procez, & ainſi entraſmes dans la ville. Et comme nous

Monſieur de Montluc à Lectoure.

fusmes au logis de monsieur de Poisegur, ie priay ledit sieur de Lussan d'aller dire à monsieur de Fonterailles, qu'il vint parler à moy, car ie lui voulois dire chose, qui concernoit le seruice du Roy. Il me manda, qu'il n'en feroit rien, & qu'il estoit dans le chasteau de la part de la Royne de Nauarre, dame & maistresse desdits chasteau & ville. Ie lui contremanday, que s'il ne venoit i'assaillerois ledit chasteau au son de la cloche : & assemblerois toutes les villes voisines, ie crois qu'il s'estonna. Alors il vint. Ie lui dis, que ie voulois auoir le chasteau pour y mettre des gens, qui fussent de la Religion du Roy, & vn gentil homme pour y commander, iusques à ce que i'aurois veu ce commencement d'émotion à quelle fin il tendoit. Il me fit responce qu'il estoit bon seruiteur du Roy : & qu'il aimeroit mieux estre mort, que faire chose contre sa volonté. Ie lui dis, que ie l'en croiois bien, mais que cependant ie me voulois asseurer du chasteau, & que ie me fiois plus de moy-mesmes que de lui. Et apres quelques contestations, monsieur de Sainctorens dit quelque chose : & s'attaqua à lui. Il

ne s'en alla pas ſans reſponce. S'il ne ſe fuſt reſolu, ie l'allois faire prendre priſonnier. Monſieur de Luſſan le tira à part, & lui remonſtra, qu'il ſe faiſoit vn grand tort de n'obeïr, & qu'il n'y alloit que de ſa vie, car ie mourrois pluſtoſt là, que ie ne l'euſſe : qu'il ſçauoit bien quel homme i'eſtois. Alors il vint à moy, & me dit qu'il eſtoit preſt de me remettre le chaſteau, mais qu'il me prioit bien fort, que ie le laiſſaſſe r'entrer dedans & y dormir cette nuit, afin de faire appreſter tous les meubles, qu'il y auoit, pour s'en aller le matin. Ie le priay de ne bouger de la ville, & que ie baillerois en garde ledit chaſteau à des gentils-hommes catholiques, que lui meſme nommeroit. Il en nomma pluſieurs, mais ie n'y voulus entendre. Et comme il vid que ie n'y voulois pas mettre ceux qu'il deſiroit il nomma M. de la Caſſaigne voiſin de la ville, qui depuis a eſté lieutenant de la compagnie de monſieur d'Arne, lequel me contenta: & l'enuoyay incontinent querir. Ie fis vn pas de clerc : car ie laiſſay rentrer ledit ſieur de Fonterailles ſur ſa foy dans le chaſteau. Il faut touſiours prendre tout au pis.

Cependant arriua monsieur de Verduzan auec quatre ou cinq gentils-hommes, & M. de Maignas, & d'heure à autre en arriuoient. Apres soupper nous sortismes du chasteau, & me mis à regarder la fausse porte de la fausse braye, & commençay à disputer auec eux, que si le Seneschal auoit baillé assignation de se rendre cette nuict-là à la fausse porte, que les gardes, & sentinelles de la ville ne l'eussent sceu empescher de mettre des gens dedans. Et resolus de faire coucher Beauuille commissaire de l'artillerie, & le prestre auec les quatorze arquebusiers dans la fausse braye entre les deux fausses portes, qui fut bon pour moi, car autrement ils nous auoient attrappez, & couppé la gorge à tous cette nuict-là. Voyez comment vn homme peut tomber en peril, pour sa faute? Car ie pensois estre bien sage & aduisé: & toutesfois ie mis vne place de telle importance en danger d'estre perduë, & tout le pays. Ie ne m'arrestay encore en cette garde, car i'ordonnay que tous les gentils-hommes & seruiteurs coucheroient vestus: & manday, que tous ceux de la ville en fissent de mesmes. Le matin au so-

Aduis aux capitaines.

leil leuant ledit sieur Seneschal vint à moy me prier encores de lui laisser le chasteau, & qu'il me bailleroit pleges, & beaucoup de promesses qu'il me faisoit. Ie lui respondis, qu'il perdoit temps & que ie voulois mettre des gens dedans. Et comme il vid qu'il n'y auoit plus de remede, il receut le sieur de la Cassaigne auec vingt soldats dedans : puis me vint dire à Dieu. Ie lui persuadois de demeurer dans la ville : mais il me respondit, qu'il ne se fieroit point aux habitans : & me commença à dire que ie lui faisois souffrir vn grand affront de ne me fier point en lui, & qu'il estoit de race trop remarquée d'estre bons seruiteurs & fidels suiets de la couronne de France : & que les siens auoient sauué le Royaume. Ie lui respondis, que son grand pere, de qui il vouloit parler, ne sauua iamais le Royaume : & que de son temps regna le Roy Louys XII. En ce temps là le Royaume n'a-uoit esté en peril d'estre perdu : & que si c'estoit du temps du Roy Charles retiré à Bourges, qu'il vouloit parler, que cet honneur là deuoit estre attribué à Potton & a la Hire. Toutes les Chroniques sont pleines de

Le sieur de Fonte-railles rend le chasteau.

leur valleur. Car la Hire & Potton deux gentils hommes Gascons furent cause du recouurement du Royaume de France : & que ie ne niois pas que son grand pere ne fust vn grand & vaillant capitaine, ayant cinquante hommes d'armes des ordonnances, & estant general des douze cens cheuaux legers, dont la pluspart estoient Albanois, & qu'ils auoient rendu de grands seruices au Roy, & qu'aussi le Roy lui auoit fait espouser l'heritiere de Castillon, qui auoit sept ou huict mil liures de rente : que la maison dont son pere est sorty, qui est celle de Fonterailles, estoit aussi pauure que la mienne. Alors tout à coup il se mist comme en colere, disant Pleust à Dieu, pleust à Dieu que ie mourusse tout à cette heure pourveu que M. le Prince de Nauarre fust d'aage pour commander. Et quoy, lui dis ie, souhaittez-vous vostre mort pour M. le Prince de Nauarre, vous, ny homme de vostre race ne receustes iamais bien ny honneur de la maison de Nauarre, ny d'autre que du Roy. Alors il me dit, qu'il estoit vray, mais qu'il aimoit tant M. le Prince de Nauarre, qu'il voudroit estre mort pourueu

qu'il fust ainsi qu'il disoit. Alors ie commençay à me douter qu'il y auoit quelque chose sous corde : & ainsi me dit à Dieu. M. de la Cassaigne, qui estoit là, l'accompagna iusques au deuant du chasteau : & comme il voulut monter à cheual, il dit en maniere d'vn homme desesperé, ô mal-heureux que ie suis : ie ne m'oseray plus trouuer deuant les gens de bien. Alors monsieur de la Cassaigne dit, qu'il auoit tort de se plaindre de moy, & que ie l'auois traitté auec les ciuilitez, qu'il pouuoit desirer, & que peut estre vn autre ne l'eust pas tant respecté, comme i'auois fait. Et il lui respondit ces mots, mais vous n'entendez pas le tout. Aujourd'huy le Royaume de France est en proye, & à Dieu vous dis. Et monta à cheual s'en allant droit à la Garde maison de monsieur de Firmacon son oncle.

Regret du sieur de Fontetailles.

Auant que le sieur de la Cassaigne fust reuenu à moy, arriuerent quinze ou seize païsans chargez d'arquebuses, hallebardes, & arbalestes : & à la porte de la ville en auoient arresté autant, lesquels menoient vn garçon prisonnier : & l'amenerent dans ma chambre en presence de tous les gen-

tils-hommes, qui estoient là : & me dirent qu'ils estoient de la Masquere à vn quart de lieuë de Lectoure, qui sont sept ou huict mestairies qui se touchent : & qu'à la minuict estoient ariuez là vne grande trouppe de gens armez à pied & à cheual, & qu'ils s'estoient mis dans vn pré tout proche des maisons : & que là ils s'étoient couchez en terre. Les pauures gens les voyoient & n'osoient sortir hors des maisons. Ils enuoyerent six cheuaux iusques au faux-bourg de Lectoure : & là prindrent langue, que i'estois entré dans la ville auec grand nombre de gentils-hommes, ayant enuoyé reconnoistre ceux que i'auois mis dehors pour empescher le secours. Par là ils virent que leur entreprise estoit rompuë, & penserent que le Seneschal seroit prisonnier, ce qui fist, qu'ils s'en retournerent courant vers leurs trouppes. Et à leur arriuée dirent, que i'estois entré dedans la ville, & que i'auois pris le Seneschal prisonnier, & qu'auant qu'il fust iour, il se falloit retirer, pour n'estre conneus. Et comme la nuit n'a point de honte, l'effroy les prit si grand, qu'ils commencerent à ietter les armes en fuyant : & pas-

Les tards venus pour secourir Lectoure.

ferent à la pointe du iour aupres de Plieux, là où la commune se mist apres : & eux abandonnerent les armes fuyans. La commune de Plieux les eurent presque toutes, & vne partie ceux de la Masquere. Les gens de cheual coururent droit à l'autre troupe qui auoient fait alte à saincte Rose attendant qu'ils eussent commandement de marcher : & prirent l'effroy se retirant, courant droit à leurs maisons, d'où ils estoient partis. Les principaux chefs de ces deux troupes estoient le sieur de Montamat frere du Seneschal : les sieurs de Castelnau, d'Audaus, de Popas, & de Peyrecaue. Ie ne sçauois encore rien de la trouppe de saincte Roze. Car le garçon ny les païsans de la Masquere n'auoient entendu parler que de celle qui estoit là. Tous les gentils-hommes me conseilloient de faire aller prendre le Seneschal, & le retenir prisonnier, ce que ie ne voulois faire respectant la maison de Firmacon de laquelle il est nepueu : & remontray que si ie le tenois prisonnier, la cour de Parlement de Toulouse m'enuoyeroit incontinent le demander : & iustement ie ne le leur pourrois pas refuser : & s'ils le

tenoient, il ne viuroit pas deux heures. Or ie ne voulois pas estre cause de sa ruïne.

Estant en ces disputes, monsieur de la Cassaigne me raconta les propos qu'il lui auoit tenus à leur depart, sans que personne l'eust entendu. Ie le priay d'aller par la ville reconnoistre quelque Huguenot amy du Seneschal, & qu'il lui donna toute asseurance, que desplaisir ne lui seroit fait, pourueu qu'il reuelast l'entreprise. Il s'en alla parler auec vn, qui estoit fort son amy : & lui dit ce que le Seneschal lui auoit dit à son depart : & qu'il y alloit de sa vie, s'il ne reueloit ce qu'il en sçauoit. Et apres lui auoir baillé l'asseurance qu'il lui demanda, il lui dit, & qu'auoit que faire monsieur le Seneschal d'entrer en tant de disputes auec monsieur de Montluc. I'estois derriere lui quand il contestoit auec ledit sieur : & me suis estonné de ce qu'il ne l'a pris prisonnier : car s'il l'eust fait, nous autres de la religion estions tous morts. Ie vous prie faites que nous n'ayons point de déplaisir. Car il n'y a personne de la religion, qui sçache l'entreprinse de France, ni de cette ville, qui ne soit sorty auec

lui reſerué moy qui n'ay oſé. Aujourd'huy ou bien demain, le Roy ou la Royne ſont pris ou morts : & tout le Royaume de France reuolté. Voyez vn peu comment ces gens ſceurent cacher vne telle entreprinſe: On me dit, que dans leur conſiſtoire on les faiſoit iurer & renier paradis, s'ils reueloient iamais rien. Monſieur de la Caſſaigne reuint promptement à moy, & me tirant à part me compta ce que l'autre lui auoit dit. Alors ie me ſouuins des aduertiſſemens du breuet, & du malheureux ſonge, que i'auois fait : & commençay les larmes aux yeux de declarer le tout à meſſieurs le Seneſchal de Bazadois, de Sainctorens, & à toute la nobleſſe, qui eſtoit là. Leſquels tous commencerent à crier, que nous deuions monter à cheual, & courir apres le Seneſchal. Ce que ie ne voulus faire, pour les raiſons ſuſdites : & leur remonſtray, que quand bien il ſeroit prins, ſa prinſe ne gueriroit pas le mal, & que le malheur eſtoit aſſez découuert aux parolles qu'il auoit dictes à monſieur de la Caſſaigne: ce que cet autre lui auoit confirmé. Et incontinent i'enuoiay à tous les gentils-hommes les prier d'aduertir

Entreprinſe contre le Roy.

toute la nobleſſe & leurs voiſins, bien ioyeux pourtant de leur auoir oſté vne ſi belle plume de l'aiſle.

Diligence du ſieur de Montluc pour aduertir la nobleſſe.

I'enuoiay promptement en poſte à Toulouſe aduertir la Cour & les Capitouls, qu'il falloit prendre les armes, & y mettre le vert & le ſec, ou pour ſecourir noſtre Roy, s'il eſtoit en vie, ou pour vanger ſa mort. Ie fis mettre quelques viures incontinent dans le chaſteau : & laiſſay les quatorze arquebuſiers à monſieur de la Caſſaigne, mandant aux ſoldats de Florence & de Pancillac, qu'ils ſe vinſſent ietter dans la ville & qu'ils obeïſſent à Monſieur de la Caſſaigne. Faiſant ces dépeſches arriua monſieur de la Chappelle Viſſenechal, & monſieur de Romegas, qui s'eſt fait tant remarquer contre les Turcs à Malte, leſquels auoient demeuré toute la nuict à cheual : pource qu'un Huguenot, à qui monſieur de la Chappelle auoit ſauué la vie, les vint aduertir à la minuict qu'ils marchoient droict à Lectoure, & que le Seneſchal les mettoit dedans par la fauſſe porte. Ils monterent incontinent à cheual, car ils ſont voiſins, & ſe ietterent dans vn petit bois : & découurirent ces gens

gens, qui s'en alloient auec peur : & n'osoient partir du bois : car ils n'estoient que sept ou huict cheuaux. Et comme il fut iour, prirent leur chemin vers Lectoure, encore qu'ils pensassent qu'elle fust prinse. Et comme ils furent aupres de la ville, ils eurent aduis que i'estois dedans : & me dirent le desordre, qu'ils auoient veu de la troupe de sainte Roze : & alors conneusmes, qu'ils estoient en deux troupes. Monsieur de la Chappelle commença à informer de son costé. La cour de Parlement y enuoya en diligence pour informer du leur. Le procez en est tout fait : & cent tesmoins ou plus d'ouys, la plusspart desquels sont de la nouuelle religion, & qui estoient en ces troupes. Tous ont deposé d'vne sorte de la conspiration faite contre le Roy & son estat.

Or par la procedure, les tesmoins ont deposé l'entreprinse : & que cette nuict là, qui estoit la nuict de sainct Michel, le Seneschal deuoit mettre toutes ses deux troupes de gens de pied dans la ville, par la fausse porte de la fausse braye : & puis dans le chasteau par la fausse porte d'icelui.

Les consuls de la ville tenoient vne clef de cette porte, & le Seneschal vne autre. Et comme il s'en fut allé, l'entreprinse ayant esté descouuerte, visiterent les deux serrures : & trouuerent que celle des consuls estoit leuée & remise en son lieu auec des cloux, sans estre riués. Tout cela est couché dans le procez, & apres que les troupes seroient maistresses de la ville, les gens de cheual deuoient venir au grand trot deuant la Cassaigne, où i'estois, qui n'estoit qu'à trois lieuës de Lectoure, & me deuoient enfermer dans le chasteau, & en mesme temps toutes leurs Eglises de Nerac, Castelgeloux, Tonneins, Cleirac, Moureiau, Condom, Moncrabeau, & autres lieux ès enuirons deuoient venir courant autour du chasteau. Voila les bonnes prieres de leurs ministres. Et pource qu'il n'y a point de flancs, ils se tenoient asseurez de m'auoir en deux fois vingt-quatre heures auec la sappe. Rapin se rendist auec quatre cens hommes ce mesme iour à Grenade, estant party de Montauban : & deuoit incontinent qu'il seroit aduerti, marcher iour & nuict deuant ledit lieu de la Cassaigne. Et

Entreprinse sur le sieur de Montluc.

faiſoient eſtat, que ie ne pouuois eſtre ſecouru de huit iours, pource qu'il ny auoit point de ville forte, où l'on ſe peut aſſembler eux ayant pris Lectoure. L'entreprinſe eſtoit ſeure, ſi ie me fuſſe endormi, ou que i'euſſe voulu marcher en lieutenant de Roy, & attendre iuſques au matin, que ceux que i'auois aduertis fuſſent arriuez.

Aduis aux lieutenans de Roy.

En ceci les lieutenans de Roy peuuent prendre vn bon exemple aux aduertiſſemens que i'auois, à l'intelligence & prompte reſolution, & à ne regarder ſi i'eſtois foible ou fort, quand ie marchay, pour m'aller ietter dans la ville. Car toutes ces choſes ſauuerent la ville au Roy, & à moy la vie, & par conſequent tout le païs qui eſtoit entierement perdu, ſi i'euſſe eſté tué, & que Lectoure euſt eſté prinſe. Car l'on ne ſe pouuoit ſauuer que dans les portes de Toulouſe & Bourdeaux. Et comme toute la France euſt entendu que la Guienne eſtoit perduë, ie laiſſe à penſer aux gens de bon iugement combien les affaires du Roy ſe fuſſent refroidies. Ie crois que la plus grande part euſſent cherché parti. Ne vous mettez donc cela deuant les yeux, meſſieurs les lieutenans du Roy:

il faut que i'attende la nobleſſe : il faut que i'aille accompagné. Si vous eſtes tel, que vous deuez eſtre, c'eſt à dire craint & aimé, vous tout ſeul en vaudrez cent. Chacun qui vous voira marcher, ira au ſecours & prendra cœur : & vos ennemis pour vn homme que vous aurez, ils diront que vous en aurez cent. Il n'eſt pas temps de marchander en tels affaires, ny de differer : car cependant que vous voulez marcher en grand ſeigneur, vous perdez voſtre place. Prenez garde à l'erreur que ie penſay faire ayant laiſſé rentrer le Seneſchal dans le chaſteau ſur ſa foy. Nous ſommes en vn temps, qu'il ſe faut defier de tout le monde, car on fait bon marché de ſe diſpenſer de ce qu'on a promis. On s'excuſe qu'on a donné ſa foy par force : & cependant vous voila dehors. Ne remettez iamais à demain, ce que vous pourrez faire auiourd'huy. Car il ne tint à rien, que ie ne fuſſe perdu : & ſi ie n'euſſe mis ces gens dehors, le ſecours entroit, & le Seneſchal euſt eu raiſon auec ſa foy de ſe mocquer de moy. Voila l'entrepriſe qui eſtoit ſur la Guienne. I'oſeray dire que Bourdeaux n'eſtoit gue-

Diligence du ſieur de Montluc.

res asseuré, si i'eusse esté tué : car vn païs sans chef, estoit fort hazardé : & les Huguenots auoient beaucoup d'intelligence sur cette ville là.

Apres l'ordre laissé à monsieur de la Cassaigne pour Lectoure, ce mesme mardi, qu'estoit le iour de sainct Michel, ou bien le lundi, ie m'acheminay en extrême diligence dans Agen : & tout incontinent manday aux sieurs du Nort Conseiller, & Delas aduocat du Roy de venir à moy. Lesquels me seruirent tous-jours en toutes mes dépesches : & estoient de mon conseil en toutes choses. Nous fismes venir deux clercs du greffe & deux secretaires que i'auois. De toute la nuict nous ne fismes qu'escrire lettres à tous les seigneurs & gentils-hommes du païs : & croy que cette nuict nous en fismes plus de deux cens. Le frere aisné dudit Conseiller nommé de Naux, qui estoit consul, ne fit toute la nuict que chercher messagers pour enuoyer de tous costez. Ie donnois aduis à tous, tant de l'entreprinse de Lectoure, que de ce que le Seneschal auoit dit, & l'autre qui auoit confirmé le dire dudit Seneschal. Ie les aduertissois qu'à present se connoistroient les bons & fidels suiets du Roy, & qui seroit bon Fran-

çois, & que depuis qu'il y auoit vn Roi en France, il ne s'estoit presenté vne si belle occasion, pour faire connoistre la fidelité & loyauté, que nous deuons porter à la couronne de France : & qu'à ce coup il y alloit de la vie du Roi, ou de la vengeance de sa mort, ou prison, & que ceux qui demeureroient en leurs maisons, on les pourroit remarquer pour perfides au Roi & à sa couronne : Que les Gascons n'auoient iamais esté remarquez de telle marque : que ie les priois, que nous ne la laissassions point à ceux qui nous auoient engendrez, ny à ceux que nous lairrions apres nous. Bref ie n'oubliay rien de toutes les choses dont ie me pouuois aduiser, qui pouuoient affectionner les hommes à prendre les armes, & secourir le Roi. Et assignay tout le monde à Agen, au dixiéme du mois d'Octobre. Les susdits & moy demeurasmes cinq iours & cinq nuits ne faisans que depesches de tous costez, & ne croy point, qu'en vingt-quatre heures nul de nous eust vne bonne heure pour dormir, de sorte que tous trois pensasmes tomber malades. I'ay toute ma vie hay ces écritures, aimant mieux passer toute une nuit la cuirasse sur le dos, que non

Humeur du sieur de Montluc.

pas à faire écrire. Car i'ay efté mal propre à ce meftier. Il y peut auoir du deffaut de mon cofté, comme i'ay remarqué aux autres, qui s'en foucient trop, aimans mieux eftre dans leurs cabinets qu'aux tranchées. De tous coftez me venoient nouuelles, que tout le monde fe preparoit, pour marcher. Ie depefchay 40. capitaines de gens de pied. Quatre compagnies de gens d'armes qui furent les fieurs de Gondrin, de Maffes, d'Arne & de Bazordan, & huit ou dix cornettes d'arquebufiers à cheual. Ie baillay les gens de pied à M. de Sainctorens, qui eftoit colonnel des Legionnaires, quinze enfeignes pour lui, & quinze pour mon fils le cheualier de Malte, qui eftoit en Piedmont, auquel i'écriuis de fe rendre au camp. Ie l'enuoiay uers fa Maiefté apres auoir fceu ce qui fe paffa à cette belle iournée de Meaux, la fuppliant de lui donner la charge des quinze enfeignes, ce qu'il fift de fort bonne volonté.

Le neuviéme iour apres la S. Michel, comme ie me promenois fur le grauier d'Agen, regardant arriuer des gens de pied, & de cheual de toutes parts, lefquels ie faifois loger deça &

delà la riuiere de Garonne, arriua à moi le capitaine Burée, qui auoit demeuré huit iours à venir, car il auoit failli quatre ou cinq fois d'eſtre prins, ayant fait la pluſpart du chemin à pied, ne s'oſant monſtrer aux poſtes, car la pluſpart eſtoient Huguenots. Il m'apporta vne letttre du Roi, & vne autre de la Royne, par leſquelles leurs maieſtez me parloient de leurs fortunes: & comme on les auoit preſque pris: Et ſa Maieſté, m'exhortoit de lui conſeruer encore vne autrefois la Guienne, comme i'auois fait aux premiers troubles. Par ces lettres ſa maieſté ne me mandoit point, que ie lui enuoiaſſe ſecours, craignant que i'aurois aſſez à faire à conſeruer le païs auec les gens qui y eſtoient. Ledit capitaine Buré ne demeura que deux heures auec moi. Ie l'en fis retourner en extreme diligence, (car ainſi en faut-il faire, & l'ay touſiours fait) pour aſſeurer leurs maieſtez du ſecours, que i'enuoiois en France, & que i'eſperois lui garder la Guienne auec les gentils-hommes caſanniers ſeulement, & auec le peuple. Mais ie ne manquay deſcrire à la Royne, qu'elle ne fuſt plus ſi incredule, ni

Aduis du Roy.

ſourde

ſourde à mes aduertiſſemens, & que ſi elle euſt voulu commencer la feſte, & gaigner le deuant, qu'elle euſt mis le ieu bien loin à ſes ennemis. Incontinent ie depeſchay meſſagers nouueaux à Toulouſe & à Bourdeaux, & à tous les ſieurs du païs : & leur enuoiai les copies des lettres du Roi & de la Royne, les ſuppliant à tous de marcher en diligence pour ſecourir le Roi qu'on tenoit aſſiegé dedans Paris. Ie puis aſſeurer vne choſe veritable iamais en ma vie ie n'auois veu ny leu en aucun liure, vne ſi grande diligence, que tout le monde faiſoit pour cet effect, tant les gens de pied que de cheual. Il n'y a point au monde vn ſi bon peuple ni nobleſſe, qui aime plus ſon Roi, ſi cette nouuelle religion ne l'euſt corrompu : car certes elle a tout gaſté. Ie ne ſçay pas qui le racouſtrera. Ie fus dans Limoges en vingt neuf iours contant du trentiéme de Septembre, que i'eſcriuois des lettres auec mil ou douze cens cheuaux, & trente enſeignes de gens de pied : auſquels ie fis faire monſtre, & aux gens d'armes quelque preſt ayant pour cet eff.ct amené auec moy le ſieur de Gourgue general des finances. Car ie n'auois pas

Le peu. Franç. tres-bon.

accouſtumé de toucher aux deniers du Roi. eſtant à Limoges i'aſſemblay tous les ſeigneurs & capitaines de gens d'armes en ma chambre, & là ie leur parlai en cette ſorte.

Harangue du ſieur de Montluc aux ſeigneurs & gentils-hommes allans au ſeruice du Roy.

Meſſieurs mes compagnons, de toutes les bonnes fortunes que i'ay euës depuis que ie ſuis en ce monde, & ſi en ay eu autant que capitaine de France, ni de tous les ſeruices que i'ay faicts à la Couronne, qui ne ſont pas petits, comme vous meſmes ſçauez, auſſi y auez vous eu tous bonne part, & y auez emploié vos vies & vos biens, ie n'en ay iamais eu, qui m'ait donné tant de contentement, que celui-ci. Vous en deuez faire le meſme & ſentir pareil aiſe dans voſtre cœur que ie faits au mien. Car quel plus grand bien vous peut eſtre enuoié de Dieu que vous voir en ſi belle trouppe, en ſi peu de temps à cheual, pour aller au ſecours de voſtre Prince, & de voſtre Roi ? Pour la defence duquel Dieu vous a donné la vie & à moy auſſi pour le ſecours, dis-je de ſa perſonne ? Car comme vous ſçauez, le maſque eſt oſté. Il n'eſt plus queſtion de Meſſe ou preſche, c'eſt à ſa perſonne, que cela s'adreſſe:

ceux qui ont fait la meſchante entre-
prinſe de Meaux,comme vous ſçauez,
l'ont faite contre lui. Quel bonheur
vous eſt-ce de voir que Dieu vous a
reſeruez pour vanger vne telle iniure,
& aſſiſter voſtre Roi & Prince natu-
rel en vne telle neceſſité? O mes com-
pagnons, que vous vous deuez eſti-
mer heureux: que vous deuez eſtre
contans. Quelle ioye penſez vous que
ce ſera au Roi de voir vne telle no-
bleſſe du dernier bout de ſon Royau-
me, en ſi peu de temps & en tel equi-
page le venir ſecourir? Iamais il n'ou-
bliera vn tel ſeruice: & le reconnoiſtra
à vous & aux voſtres. Croyez meſ-
ſieurs, que ſi i'ay de la ioïe de voir
que i'ay part en ce ſeruice, que i'ai
bien de l'ennui que ie ne peux auoir
part au bon du fait que ie ne vous puis
ſeruir de conducteur, & aller enſem-
ble offrir nos vies à ſa maieſté. Ie veux
que Dieu ne m'aide iamais, ſi ie ne
le deſire plus, que ie ne fis iamais
choſe en ce monde. Mais vous voyez
que cela ne ſe peut faire, ſans mettre
en hazard tout le païs. Lequel i'eſpere
conſeruer en deſpit de toutes les pra-
tiques des ennemis, auec les forces
qui me reſtent. Il ne reſte donc meſ-

ſieurs , ſi ce n'eſt , que vous faciez la diligence requiſe. Souuenez vous de ce que vous m'auez veu faire , & dire que c'eſt la meilleure piece qu'vn capitaine ſçauroit auoir. Vous ne ſçauez les affaires du Roi , ny s'il eſt preſſé du ſecours. Parce ne ſeiournez pas , ie vous prie. Ie ſçay bien qu'il y en a parmi vous pluſieurs dignes : non pas de mener vne trouppe , mais de conduire vne armée , ainſi ie vous ſupplie trouuer bonne l'election que ie fais pour conduire celle-ci , de la perſonne de M. de Terride , lequel monſieur de Gondrin aſſiſtera. Il eſt le plus ancien & experimenté , ie m'aſſeure , qu'il s'en acquittera dignement , auſſi aſſeurez vous qu'en voſtre abſence il me reſouuiendra de conſeruer vos maiſons. Et faites moi ce plaiſir de vous reſouuenir de moi. Et ſi vous vous trouuez en meſme , faites paroiſtre que vous eſtes gentils-hommes & Gaſcons , & qu'il n'y a nation pour les armes , pareilles à la noſtre. I'ay praticqué toutes celles du monde : mais ie n'en ay point veu de pareille. Et en tous les faits d'armes petits & grands , que i'ai veu faire , touſiours les Gaſçons y ont eu la meilleure part.

Conſeruez, ie vous ſupplie, cette reputation. Iamais pareille commodité ne s'offrirapour faire paroiſtre ce que vous ſçauez faire : & le zele & affection que vous portez à voſtre Roi, & naturel Seigneur.

Tous me remercierent, & me donnerent aſſeurance, qu'ils ne ſeiourneroient que pour repaiſtre qu'ils ne fuſſent aupres du Roi. Monſieur de Terride me remercia de l'honneur que ie lui faiſois. Il fut diſputé du chemin, & chacun en opina. Car en matiere de conſeils i'ai touſiours eu cette couſtume de faire opiner tout le monde, & m'en ſuis bien trouué. Et apres pluſieurs diſputes, il fut reſolu que l'on prendroit le chemin droit à Moulins. M. de Monſallés me penſa vn peu mettre en colere, car il vouloit s'en aller deuant : comme s'il euſt eu plus de deſir & affection, que les autres. Ie lui dis, que cela n'eſtoit pas bon d'abandonner la trouppe, & conneut bien qu'il m'auoit faſché. Ie lui donnay la charge de conduire l'aduantgarde, & à monſieur de Sainctorens les gens de pied. Auant noſtre depart de Limoges, ie les vis tous partir. Ie ne veux rien eſcrire de cette entre-

Le ſieur de Monſallés conduit l'aduantgarde.

prinſe de ſaint Michel, elle eſtoit trop vilaine & indigne d'vn François, & pire que celle d'Amboiſe. Et vis bien que c'eſtoit des effets de la ligue ou contre ligue, dont i'auois ſenti le vent au Mont de Marſan. Ie ne ſçay comme l'on s'aida du ſecours que i'enuoiay : mais i'oſerois bien dire, que iamais lieutenant de Roi ne tira hors du pais tant de nobleſſe, ni gens de pied tout à vn coup, comme ie fis, ni ſi grande quantité d'hommes ſignalez. I'auois telle opinion d'icelles, que ſi i'euſſe rencontré monſieur le Prince de Condé ſans les reiſtres, ie n'euſſe pas quitté noſtre victoire pour la ſienne. Et encores m'en retournant, ie rencontray pluſieurs trouppes, qui venoient pour eſtre de la partie Ie ne veux point me meſler d'eſcrire comme ce ſecours ſe porta aux affaires, qui ſe preſenterent : car Monſieur y eſtoit, & tous les Princes & grands capitaines de France, qui ſe rendirent bien-toſt aupres de mondit Seigneur.

Or comme ie penſois que l'on me ſentiſt bon gré de la diligence que i'auois fait, & que i'eſperois en receuoir vn bon remerciement de leurs majeſtez, en contre eſchange de ce,

on me presenta la patente, qu'un Dragon commis du receueur de Guyenne apporta, laquelle le Roy enuoioit à monsieur de Candalle, par où sa maiesté faisoit ledit sieur de Candalle son lieutenant general dans la ville de Bourdeaux & au Bourdelois, y commandant comme si i'y estois. Ie fus fort surpris de cela, & connus bien, que l'on m'auoit donné vne trauerse à la Cour : & que le Roi & la Royne ne m'eussent iamais fait ce tour-là, sans quelques presteurs de charitez. Car graces à Dieu aupres des Rois de France il y a tousiours de telles gens à reuendre, & qui ne s'attaquent iamais, qu'aux meilleurs, & plus affectionnez seruiteurs que les Rois ont. Qui est cause, que ie n'ay pas trouué estrange celle que l'on m'a presté cette derniere fois. Car ce n'est pas la premiere. Monsieur de Malassise, qui est aujourd'huy, m'en presta vne en la Romanie, à l'endroit de M. de Guise : & me vouloit par ce moyen faire oster le gouuernement de la Toscane, pour y mettre M. de la Molle, & lui fist à croire, que i'auois dit beaucoup de mal de lui : & ledit sieur l'en creut, & m'en voulut grand mal vn temps.

Monsieur de Candalle lieutenant de Roy en Bourdelois.

Depuis en presence de M. d'Aumalle, M. de Montpesat, messieurs de Cipierre & de Randan (les deux sont morts, & les autres deux en vie) à Macherate ie m'en desmelay : mais si ne sceus-je encore si bien lui oster l'opinion, qu'il en auoit conçeuë, qu'il ne m'en gardast quelque racine : de sorte que iusques à Tiomville il ne changea d'opinion. A mon retour à Montalsin il tint à peu, que ie ne coupasse la gorge à celui qui en estoit cause. Il ne faut trouuer estrange, s'il m'en veut tant comme il fait. Ie ne veux point dire icy les raisons, pour beaucoup de considerations. Ie le laisseray faire tousiours, comme il a fait iusques icy, maniant la Royne. I'espere qu'auec le temps sa Majesté changera d'opinion, comme fit monsieur de Guise.

Du siege de Vulpian.

On m'en presta vne autre, quand le Roi Henry m'enuoya en Piedmont apres le retour de Sienne à la prise de Vulpian, pource que ie me tenois pres de monsieur d'Aumalle, n'y espargnant ma vie, non plus que le moindre soldat du camp. Et croy qu'on n'eust pas voulu que le sieur d'Aumalle eust eu cet honneur de

prendre Vulpian, ne autres places qu'il prit. Et l'on m'apporta vne lettre de monsieur le Connestable, par laquelle ledit sieur me mandoit, que le Roi lui auoit commandé m'écrire que ie me retirasse à ma maison, iusques à ce qu'il me manderoit, me chargeant que i'auois dit, que ie n'obeïrois pas à M. de Termes, comme si ie n'auois iamais accoustumé de lui obeïr. Car toute ma vie ie l'ay preferé en toutes choses à moy. Aussi il le meritoit. Auparauant l'on en auoit bien presté vne autre audit sieur de Termes, disant que pour l'alliance qu'il auoit faicte par son mariage en Piedmont, & pour l'amitié que les Biragues & lui auoient ensemble, il se pourroit bien emparer du Piedmont, comme si les vns ou les autres y auoient iamais pensé. Quoy que ce soit on le tira du Piedmont. Il estoit trop homme de bien. Ce n'estoit pas le recompenser de tant de seruices. L'on le presta bien aussi à monsieur d'Aumalle, disant que les Princes ne lui vouloient pas obeïr & qu'il falloit enuoyer monsieur de Termes pour les commander, comme si monsieur d'Aumalle n'estoit de meilleure maison, que monsieur de

Charité prestée au sieur de Termes.

Termes, & que les Princes deuoient plûtost obeïr à vn pauure gentil-homme, qu'à vn qui est Prince, encore que ce ne soit pas du sang Royal. Ie puis dire pour l'auoir veu : & n'y a homme qui en puisse mieux tesmoigner que moy, que lesdits sieurs Princes ne s'épargnerent non plus que les moindres gentils-hommes de l'armée : & firent acte digne du lieu d'où ils sortoient : car ils furent à l'assaut, & monterent sur la bresche à Vulpian, grimpans auec des picques, & quelques eschelles de cordes : car elle n'estoit pas raisonnable, comme i'ay escrit cy-dessus.

Puis que ie me suis mis à escrire des charitez, que l'on preste aux gens à la Cour, i'en veux encore escrire d'autres que i'ay veuës en mon temps, & de celles que i'ay leu aux histoires Romaines. Premierement ie vis donner celle qui pensa couster si cher à monsieur de Lautrec. L'on lui retint cent mil escus, que le Roi auoit commandé à sainct Blanzay de lui enuoyer, pour le payement des Suisses. Que si cet argent fust venu, les Suisses ne s'en fussent retournez en leur païs. Car ils ne s'en retournerent que par faute de payement. Et la Duché de Milan s'en

perdit. Ce pauure ſeigneur de Lautrec ne fut bon à grande peine pour les chiens tout vn temps, & ne pouuoit auoir audience, pour dire ſes raiſons. A la fin le Roi l'eſcouta, & en fiſt pendre ſainct Blanzai, encore que le tort ne vint de lui. Mais le pauure homme en porta la peine, ie ſçay bien qui en fut cauſe, mais ie n'ay affaire de l'eſcrire. O qu'il y a de peine à ſeruir les grands, & de danger quant & quant. Mais il faut paſſer par là. Dieu les a faits naiſtre pour commander, & nous pour obeïr : d'autres nous obeïſſent à nous : & toute-fois nous ſommes tous d'vn pere & d'vne mere : mais il y a trop long temps, pour alleguer nos tiltres.

Sainct Blanſay pendu.

Ie vis le trait qu'on fiſt à monſieur de Bourbon. On le miſt en tel deſeſpoir, qu'il fut contraint de faire beaucoup de choſes indignes d'un Prince : car on lui vouloit oſter ſon bien, & le remettre à la legitime du bien qu'il auoit eu de la maiſon de Bourbon, de laquelle il eſtoit puiſné. Au camp de Meſieres, & au voyage de Valenciennes on lui en fit aualler deux. Si monſieur de Boniuet qui eſtoit Admiral, en eſtoit cauſe ie n'en ſçay rien :

Monſieur de Bourbon.

Monſieur de Boniuet.

mais on le disoit. Quelqu'vn tousiours porte la marote. Ie pense que si le Roi n'eust voulu, ni lui, ni madame sa mere n'eussent mis ce braue Prince au desespoir. Cette trauerse fut cause d'vn grand malheur en la France : & le Roi s'en repentit plus de trois fois depuis. Le Prince d'Orange, qui commanda le camp de l'Empereur à Rome apres la mort dudit Seigneur de Bourbon, auoit aussi peu auparauant quitté le seruice du Roi, pour auoir sa majesté commandé au Mareschal des logis de le desloger, pour loger vn Ambassadeur du Roy de Polongne. Cette occasion est bien legere, mais si est elle veritable. Vn bon cœur se fasche quand on le méprise.

Prince d'Orange.

Prince d'Orie.

L'on en presta vne autre aussi à André d'Orie, qui commandoit les galleres du Roi, au temps que nous tenions le Royaume de Naples tout asseuré : & ce fut pour faire bailler les galleres à monsieur de Barbezieux. Car par faute, qu'il eust fait, il ne se peut dire : car le Comte Philippin Dorie son nepueu auoit gagné la bataille aupres de Naples, comme i'ay escrit, contre le Viceroy Dom Hugues de Moncade, où il mourut, & le Mar-

quis de Guaſt, & pluſieurs grands Seigneurs priſonniers. Ledit Comte eſtoit ſi vigilant & ſoigneux, qu'il ne pouuoit entrer vn chat dans la ville de Naples. Ceux de dedans eſtoient à l'extremité. Le Viceroy mort, les grands ſeigneurs priſonniers, & les autres reuoltez du coſté du Roi. Il faut donc confeſſer que le Royaume eſtoit au Roi en deſpit de tout le monde: & le iuſte deſpit dudit André Dorie le lui fit perdre. Quand le Roi fut pris priſonnier à la bataille de Pauie, & que l'on le menoit par mer en Eſpagne, André Dorie s'en alla au deuant des galleres, qui le portoient, pour les combattre, & leur oſter le Roi. Ce qu'il euſt fait, & euſt mis tout en haſard: mais le Roy l'enuoia prier de ne le faire point, car s'il le faiſoit, il eſtoit mort. Et deſia on lui auoit annoncé de le faire mourir, ſi André Dorie ſe preſentoit pour les combattre. Ce qui fut cauſe que ledit André Dorie tourna à Gennes: laquelle pour lors eſtoit au Roi. Voila vn autre grand mal-heur, & vne malheureuſe trauerſe, qui porta autant de dommage, que celle de M. de Bourbon. Car non ſeulement pour cette occaſion ſe per-

dit tout ce que nous auions gagné du Royaume de Naples : mais encores se perdit Gennes. Car toutes les pertes, tant du Royaume de Naples, que de Gennes vindrent pour la reuolte dudit André Dorie, laquelle il fut offencé du tort & deshonneur, que l'on lui auoit fait, de lui auoir osté la charge de commander les galeres, pour la bailler à vne autre, sans auoir aucunement mal- fait, ni auoir receu vne seule escorne en sa charge : & aussi lui vouloit faire rendre les prisonniers de guerre, sans aucune recompense. Or tenoit ledit André Dorie en si grand crainte la mer, que le Roi n'osa iamais passer en Italie, iusques à ce que ledit André Dorie fut à son seruice. L'Empereur aiant entendu le traict qu'on lui auoit fait, lui enuoya la carte blanche, & qu'il couchast là dedans tout ce qu'il voudroit de lui, & qu'il vint à son seruice. Et manda apres ledit André Dorie au Comte Philippin son nepueu se retirer de deuant Naples, & qu'il abandonnast le seruice du Roi, le venant trouuer à Gayette, ce qu'il fist. Et auant partir, il fist mettre tant de viures qu'il peut promptement dans Naples, afin qu'el-

Combien importa au Roi de mescontenter André d'Orie.

le ne ſe perdiſt. Et ainſi celui qui leur auoit fait le mal, leur fiſt le bien. Car autrement dans huict iours, il falloit qu'ils entraſſent en capitulation. O que cet homme deuoit eſtre recherché. Ie croy que lui ſeul a ruïné les affaires du Roi François. Les Rois ni les Princes ne doiuent ainſi traitter les eſtrangers, ni leurs ſubjets auſſi, quand ils les connoiſſent gens de ſeruice. Et ſi noſtre maiſtre fut mal conſeillé, l'Empereur fut tres-auiſé de ſe haſter de bonne heure pour tirer ledit Dorie à ſon party : afin que le Roy n'euſt le loiſir de faire ſon apointement, & ſe rendre cet homme ſon ſeruiteur. Les Princes doiuent ici prendre vn bon exemple. Et pour ſe faire ſages aux deſpens des autres, ils ſe doiuent garder d'offencer vn grand cœur, & vn homme de ſeruice, meſmement quand vous ne le tenez pas obligé : comme celui qui a ſa femme, ſes enfans, & ſon bien à voſtre mercy. Le Roi n'auoit rien de tout cela ſur André Dorie. Ce fut vne des plus grandes incongruitez que i'aye veu faire en mon âge, plus importante encore, que celle de monſieur de Bourbon.

Le ſeul André Dorie a ruïné les affaires du Roi.

Puis i'en ay veu donner vne autre au Prieur de Capuë, qui estoit vn des vaillans hommes, qui depuis cent ans aye monté sur mer, & autant craint des Turcs & des Chrestiens : & lui voulut on faire accroire, qu'il auoit mangé le lard. Il fut contraint s'en aller auec ses deux galleres se rendre à Malte à sa religion. O le grand tort que le Roi se fist là, de croire si legerement ! le dommage en fut à lui, & la perte à la France : car ce seigneur estoit homme de seruice, & qui sçauoit bien le mestier duquel il se mesloit.

I'en ay veu donner vne autre aussi à M. le Mareschal de Bies. I'oseray gager mon ame, que ce seigneur là ne pensa iamais à faire acte meschant contre le Roi : toutes-fois on le calomnia fort vn peu apres la mort du Roi François le grand, lui imposant qu'il estoit cause, que monsieur de Veruin son gendre auoit rendu Bolongne : & lui bailla-on pour faire son procez vn Cortel, le plus renommé mauuais iuge, qui fut iamais en France. Qui vid iamais, ni oüy dire qu'on punist quelqu'vn pour la lascheté d'vn autre ? Quand on lui faisoit

ſoit ſon procez, on lui mit à front venir grands pendars, leſquels lui ſouſtindrent que le iour du grand rencontre, qu'il eut auec les Anglois, il monta ſur vn grand cheual portant vn panache blanc pour ſe faire remarquer: afin que les Anglois ne donnaſſent à lui, comme ſi c'eſtoit choſe bien aiſée à faire. Quand on eſt meſlé en vne bataille, la pouſſiere, la fumée, & les cris empeſchent bien ce iugement. C'eſt auſſi l'ordinaire des braues hommes de ſe remarquer pour ſe faire connoiſtre vn iour de combat: meſmement aux guerres eſtrangeres qui ſe font comme pour honneur, & non pour haine. Car aux ciuiles monſieur de Guiſe s'en fuſt mal trouué à la bataille de Dreux. Voila comme on calomnioit ce pauure ſeigneur, lequel ce iour là défit huit cens Anglois. Ie croy que ſi le Roi euſt enuoyé vn tel commiſſaire, & qu'il euſt voulu ouyr les Huguenots, il euſt trouué aſſez de teſmoins, que i'auois promis la Guyenne au Roi d'Eſpagne. Ie n'aimay iamais cette nation, ni ne les aimeray: car ie ſuis trop bon François. Et pour retourner audit ſieur Mareſchal, comme ceux là, qui lui auoient baillé

cette trauerſe, virent qu'ils ne le pouuoient attrapper par nul moyen, & qu'il s'en alloit eſtre mis en liberté au grand deshonneur de ceux qui l'auoient mis en cette peine, on l'accuſa qu'il auoit fait paſſer des paſſe-volans en ſa compagnie d'hommes d'armes, pour gaigner les payes, ce qui ſe trouua veritable, comme l'on m'a dit: mais c'eſtoit pour donner à des gens, qu'il tenoit en Flandres, pour le tenir aduerti de ce qui ſe paſſoit au païs de l'ennemy. Car quelquefois nous ſommes contraincts de nous aider du noſtre meſmes pour ſeruir le Roi. Ie laiſſe penſer à vn chacun, ſi cela meritoit de le faire venir ſur vn eſchaffaut, & eſtre dégradé de nobleſſe, des armes, & de la Mareſchauſſée, condamné d'auoir la teſte tranchée. Mais comme on le vouloit executer, le Roi Henry ſe reſouuenant qu'il l'auoit fait cheualier, lui enuoya ſa grace, & mourut tant de vieilleſſe, que de regret qu'il eut, cinq ou ſix mois apres. Car qui euſt voulu viure apres vne telle injure & honte? La iuſtice de France n'eſt pas ſans Cortels: car il y en a aſſez, que ſi le Roi leur bailloit entre les mains le plus homme de

Condamnation du ſieur Mareſchal de Bies.

bien de ſon Royaume, ils y trouueroient aſſez de priſe, comme Cortel diſoit que ſi on lui bailloit le plus iuſte lieutenant de Roi du Royaume de France, pourveu qu'il euſt exercé la charge vn an ou deux, qu'il ne craignoit pas, qu'il ne trouuaſt matiere, pour le faire mourir. Ce pauure ſeigneur auoit fait vn acte belliqueux, ſi iamais homme en fiſt, aupres du fort de Montreau. Quand les Anglois ſortirent de Bologne, pour lui venir donner la bataille, il auoit auec lui le regiment du Comte Ringraue, & croy que lui meſmes y eſtoit, celui des François, que monſieur de Tais commandoit, & ſept enſeignes d'Italiens. Et comme les ennemis chargerent noſtre caualerie elle ſe miſt en route: & voyant ledit ſieur le deſordre des gens de cheual, il s'en courut au bataillon des gens de pied, & leur dit, O mes amis ce n'eſt pas auec la caualerie que i'eſperois gaigner la bataille, car c'eſt auec vous, & mit pied à terre, & prenant vne picque d'vn ſoldat, auquel il bailla ſon cheual, ſe fit oſter les eſperons: & commença ſa retraicte tirant à Ardellot. Les ennemis apres auoir chaſſé long-temps noſtre

Acte genereux du Mareſchal de Bies.

Belle retraicte.

cauallerie , retournerent à lui , lequel demeura quatre heures ou plus en sa retraicte , ayant les gens de cheual tantost deuant, tantost à costé , & leurs gens de pied sur la queuë : mais ils ne l'oserent iamais enfoncer. Et m'a esté dit par des capitaines , qui y estoient, que iamais il ne fist cinquante pas, qu'il ne fist teste aux ennemis. Cette retraicte se peut dire vne des braues retraictes , qui se soit faictes il y a cent ans. Ie serois bien aise qu'on m'en nommast vne pareille , ayant gens de pied & de cheual dessus , & sa cauallerie en fuite. Voila ce que ce Seigneur fit , pour sa derniere main , estant en l'âge de plus de soixante & dix ans , & neantmoins il fut traicté de cette sorte. Que l'on demande à monsieur le Cardinal de Lorraine, qui estoit celui là , qui lui bailla cette trauerse , car à Poissi lors de l'assemblée que le Roi fit des cheualiers de l'ordre deuant le Roi François second , il le lui reprocha, & vinrent fort auant en parolles. Ie suis trop petit compagnon, pour le nommer , encore que i'y fusse. Aussi il y a des dames meslées.

Esloignement de Vn an apres ie vis aussi faire vne autre escorne à M. Tais, le chargeant,

qu'il auoit mal parlé d'vne dame de la Cour. Ce malheur eſt en France, qu'elles ſe meſlent de trop de choſes, & ont trop de credit. Et lui fut oſtée la charge de l'artillerie, & depuis ne rentra en credit. Le Roy de Nauarre pria le Roi ne trouuer mauuais, s'il ſe ſeruoit de lui à la prinſe de Hedin, ce qu'il lui accorda, & fut tué aux tranchées dudit Hedin, faiſant ſeruice à celui qui ne l'auoit agreable, qui eſt vn grand creue-cœur, & vn grand regret de mourir, faiſant ſeruice à ſon Prince, auquel on n'eſt agreable. En quoy noſtre condition eſt miſerable: toutesfois ie croy, que le Roi s'en fuſt enfin ſerui: car à la verité il eſtoit homme de ſeruice. Et croy que le Roi euſt regret de l'auoir chaſſé de la Cour: mais bien ſouuent ceux ou celles qui gouuernent les Rois, leur font faire des choſes contre leur naturel & volonté, & apres ils en ſont marris. Mais il n'eſt pas temps de ſe repentir, quand les trauerſes ont porté tel dommage au Prince, qu'il eſt irreparable. Et ceux qui les veulent apres excuſer taſchent de ſe couurir enuers le Roi d'vn ſac moüillé, mettant de nouueaux faits en auant. Ie ne veux parler

M. de Tais de la Cour.

de celle de monſieur le Coneſtable, qui le fiſt eſloigner de la Cour, & tout dit-on pour les femmes, ni auſſi de feu M. de Guiſe. On les a veu tantoſt dehors tantoſt dedans. Le Roi deuroit clorre la bouche aux Dames, qui ſe meſlent de parler en ſa Cour. De là viennent tous les rapports, toutes les calomnies. Vne babillarde cauſa la mort de monſieur de la Chaſtegneraye. S'il m'euſt voulu croire, & cinq ou ſix de ſes amis, il euſt demeſlé ſa fuſée contre M. de Iarnac, d'autre ſorte. Car il combattit contre ſa conſcience, & perdit l'honneur & la vie. Le Roi leur deuroit commander de ſe meſler de leurs affaires. I'excepte celles que ie dois. Leur langue à couſté beaucoup, & apres il n'eſt pas temps, comme i'ay dit. Ce ſont les trauerſes & charitez, qu'en mon temps i'ay veuës preſter à de grands perſonnages, & à de pauures gentils-hommes comme moi. Auſſi tout cela prouient des enuies, que les vns & les autres ſe portent, & qu'ils ſont pres des Rois. Cependant que i'ay eſté à la Cour, i'en ai veu pluſieurs, qui ſe faiſoient faux feu : & ſe fuſſent entre-mangez s'ils euſſent peu. Qui

Aduis du ſieur de Montluc.

Mort de la Chaſtaigneraye.

Diſſimulation à la Cour.

toutesfois ſe faiſoient bonne mine, s'embraſſant & carreſſant, comme s'ils eſtoient les meilleurs amis du monde. Ie n'ay ſceu iamais faire ce meſtier. I'ay porté au front ce que i'ay eu dans le cœur.

Par là on peut iuger, que le malheur, auquel ce Royaume eſt tombé, n'eſt pas arriué par faute de hardieſſe, ni de ſçauoir qui ait eſté en nos Rois, ny à faute d'auoir des vaillans capitaines & ſoldats, car iamais Rois de France n'en eurent tant à pied & à cheual que les Rois François, Henri & Charles. Que ſi on les euſt voulu emploier aux conqueſtes eſtrangeres, ils euſſent mis la guerre loin d'eux. C'a eſté vn grand malheur pour eux, & pour toute la France : & ſi ne faut pas dire, qu'il tient à l'Egliſe, ni au tiers eſtat : car tout ce que les Rois leur ont demandé, leur a eſté accordé. Les enfans pourront donc iuger à qui il a tenu, & quelle a eſté la ſource des guerres ciuiles, i'entends des grands, car ils n'ont pas accouſtumé de ſe faire bruſler pour la parole de Dieu. ſi la Royne, & monſieur l'Admiral eſtoient en vn cabinet, & que feu monſieur le Prince de Condé, &

Qui a cauſé la ruine de la France.

monsieur de Guise y fussent aussi, ie leur ferois confesser, qu'autre chose que la Religion les a meus à faire entretuer trois cens mil hommes : & ie ne sçay pas si nous sommes au bout : car i'ay ouy dire, qu'il y a vne Prophetie, ie ne sçay pas si c'est dans Nostradamus, qui dit, que les enfans monstreront à leur meres par merueilles, quand ils verront vn homme, tant peu il y en aura, s'estans tous entretuez. Mais n'en parlons plus : le cœur m'en creue à moy mesmes, qui y ay le moindre interest, & qui m'en iray bien-tost en l'autre monde.

Ie n'aurois iamais fait, si ie voulois escrire toutes les trauerses & charitez que i'ay leu dans les liures des Romains, qu'autresfois i'ay pris plaisir de voir, en m'estonnant, pourquoy & à quoy il tient, que nous ne soyons si vaillans qu'eux. I'en conteray seulement vn ou deux, & commenceray par ce que i'ay leu, ie ne sçay en quel liure, de Camille grand capitaine Romain, qui gaigna plusieurs batailles, & eslargist l'Empire Romain de grande estenduë de païs : & à la fin fut appellé en iugement, pource qu'il auoit donné la dépoüille des conquestes,

pour

pour édifier des temples, & sacrifier à leurs Dieux : de laquelle dépoüille la moitié appartenoit aux gens de guerre. Mais afin que les Dieux l'assistassent en leurs batailles & conquestes il leur fit don, disant que les gens de guerre auoient autant de besoin que les Dieux leur aidassent, comme lui-mesmes. Et comme il fut retourné à Rome, on lui fit son procez en recompense des grands seruices, qu'il auoit fait au peuple, & grandes batailles qu'il auoit gaignées. Toutesfois ils ne le firent mourir, mais l'enuoierent en exil, en vne ville, du nom de laquelle il ne me souuient, parce qu'il y a long-temps que ie n'ay leu Tite liue, non pas en Latin, car ie ne sçay pas plus de ma Patenostre, mais en François. Et comme il eust demeuré quelque temps en cette ville vindrent trois ou quatre Rois Gaulois auec grande armée, & prirent Rome, & tuerent presque tous les citoyens, reserué quelques vns, qui se retirerent au Capitolle : & là tindrent bon quelque temps. Tite Liue raconte, qu'vne nuict ceux qui s'estoient ainsi retirez au Capitolle s'estoient endormis : & les ennemis auoient desia gaigné vn

On la nomme Ardée.

endroit du Capitolle, & qu'vne oye commença à crier, qui efueilla les gardes, & entrerent en combat contre les ennemis, & les repoufferent. Or ledit Camille fe mift en campagne, & affembla tant de gens qu'il peuft. Et parce que les ennemis ne trouuoient plus à dérober, ne de viures à leur plaifir dans Rome, ils s'épandirent par la campagne, à dix ou douze mil de Rome. Ledit Camille fit vne grande caualcade, & en tua au trauers des campagnes fept ou huict mil (Quand ie fus à Rome au temps du Pape Marcel, ie me faifois monftrer ces lieux-là, prenant grand plaifir de voir les endroits, où tant de beaux combats s'eftoient faits, & me fembloit que ie voyois les chofes deuant les yeux, que i'auois ouy raconter ou lire. Mais ie ne vis rien pourtant qui reffemblaft ni rapportaft à Camille.) Le bruit de cette defconfiture ayant courru par toutes les villes prochaines, fift, que beaucoup de bons hommes, fe rendirent au camp de Camille, lequel fe voyant affez fort, s'en alla à Rome occupée d'vn grand nombre de Gaulois lefquels il défit, & fauua vne grande fomme d'argent que ceux qui s'ef-

toient retirez au Capitolle auoient promis de donner, & depuis fut appellé le ſecond fondateur de Rome. Les hiſtoriens rendront meilleur conte de cette hiſtoire que moy, qui peut eſtre me meſconte : pource qu'il y a plus de trente ans, que ie n'ay leu liure, ny moins en oſe lire de preſent, à cauſe de ma veuë & de ma bleſſeure.

Des deux Scipions.

En Eſpagne les deux Scipions furent desfaits à trente lieuës l'vn de l'autre, & en trente iours, à ſçauoir P. Scipion le premier, & ſon frere Cornelius Scipion par Aſdrubal. Et de l'vn & l'autre camp ſe ſauuerent quelques vns, & ſe rendirent tous aux cloiſons, où ils auoient hyuerné. Et comme ils furent là, ils trouuerent que tous leurs Colonels eſtoient morts : & furent contraincts d'en élire vn, qu'ils appellerent le Nouueau capitaine. Aſdrubal ſçachant que ce Nouueau capitaine auoit r'aſſemblé les ſoldats Romains, qui s'eſtoient ſauuez des deux deffaites, s'en alla auſſitoſt les aſſaillir, mais il fut virillement repouſſé & contraint de ſe retirer en vn lieu, auquel ce vaillant capitaine le vint combattre de nuict, & desfit non ſeulement l'armée qu'il auoit, mais

vne autre, qui estoit en un lieu pres de là. Tellement que par sa vaillance, il sauua nonseulement ce peu de Romains, qui s'estoient sauuez des deux batailles perdues, mais les Espagnes au peuple Romain : car sans lui tout y estoit perdu pour les Romains. Or le Senat demeura long-temps sans auoir nouuelles des Scipions, ni de leurs affaires, & apres fut aduerty de la perte qu'auoient fait les deux Scipions, & des victoires du Nouueau capitaine. Il ne me souuient comme il s'appelloit auparauant qu'il fut créé, & appellé Nouueau capitaine. Il en souuiendra mieux aux historiens, qu'à moi qui n'ay veu il y a si long temps liure. Et comme le Senat fut aduerty du tout ils enuoyerent Scipion le ieune pour commander. Ie croy qu'il estoit fils du premier Scipion qui auoit esté tué, & manderent au Nouueau capitaine qu'il vint à Rome. Et comme il fut à Rome au lieu de le recompenser, ils le mirent en iugement, l'accusant, qu'il auoit pris l'election & commandement des soldats, & non du Senat. Et croy qu'ils le firent mourir, à tout le moins ie n'ay point veu en Tite Liue, qu'il se parlast plus de lui.

On le nomme L. Marcius.

O combien d'autres grands capitaines ont esté payez de telles recompenses du temps des Romains. Les histoires en sont toutes pleines. Et puis que la iustice de France est regie & gouuernée par les loix des Romains, c'est bien raison, que les Rois de France se gouuernent par leurs coustumes. Que pleust à Dieu que le Roi voulust faire parler de lui pour iamais, & laisser memoire de sa prudence, qui seroit à iamais loüée; c'est qu'il fit brusler tous les liures de Loix, suiuant lesquels sa iustice iuge, & faire vne iustice toute nouuelle, iuste, & saincte (car i'oserois dire, qu'il n'y a Monarque en la chrestienté, qui s'aide de ces loix, que les Rois de France. Tous les autres ont des loix faictes par eux, pour abreger tous procez, ouy mesmes Bearn & Lorraine, qui sont en deux coings du Royaume) & que les procez ne puissent durer plus de deux ans. Si le Roi faisoit cela, il se pourroit vanter d'auoir vn monde de soldats, qui se feroient forcez de prendre les armes, puis qu'ils n'auroient que faire aux Palais: car ostez cette vacation, à quoy voulez vous qu'vn bon cœur noble & genereux s'adonne sinon aux

Grandeur du Turc.

armes ? Qui accroist la puissance & l'estenduë du grand Seigneur ? rien que cela. Il ne songe qu'aux armes. O combien de braues capitaines sortiroient de ce Royaume. Ie croy que les deux tiers s'amusent en ces palais & plaidoyerie. Et cependant encore qu'ils ayent naturellement bon cœur, auec le temps s'apoltronissent. Ce Royaume seroit formidable aux estrangers. Combien seroit-il riche & opulent ? car toute la ruïne de la noblesse ne vient, que des mauuais conseils, que les aduocats donnent aux parties. Il me souuient auoir leu en vne fenestre d'vne maison à Toulouse, qu'vn aduocat des plus fameux de la Cour, qui se nommoit Mainery, auoit fait mettre vn escriteau, où il y auoit tels mots.

Inscription mise sur vn portail d'vn aduocat.

Faux conseils, & mauuaises testes
M'ont fait bastir ces fenestres.

Et puis qu'eux mesmes le mettent par escrit, ie le puis bien dire. Nous sommes bien fols de nous destruire les vns les autres, pour les enrichir. La ruïne vient aussi bien à celui qui gaigne, qu'à celui qui pert : car ils tirent les procez en si grande longueur, que quand celui qui a gaigné, conte l'ar-

gent qu'il a dépensé, il trouue auoir plus mis, que gaigné, outre le temps qu'il a perdu. Et si le Roi faisoit cela, peut estre, que les coustumes des trauerses & charitez, que l'on donne, se perdroient, comme les loix. Et tous les bons seruiteurs du Roi, qui ne pensent à autre chose, qu'à le seruir fidellement & loyallement, demeureroient pres de leurs Maiestez, où seroient employez pour son seruice.

Or puis que ie fais compagnie à tant de grands personnages du temps passé & de ceux que i'ay veu de mon temps, ie me resioüiray à la retraicte, que i'ay fait en ma maison, me tenant heureux de tenir compagnie à si grands hommes, estant asseuré de deux choses, c'est de la loyauté, laquelle on ne me peut oster en aucune maniere: & l'autre que i'ay affaire à vn bon Roi, qui connoistra auec le temps le seruice que ie lui ay rendu, & à sa couronne. Que si ie suis retiré en ma maison, ce n'est car à regret: c'est tout ce que de long-temps ie desirois, pourueu que ce fust en la bonne grace du Roi & de la Royne, laquelle iustement ils ne me peuuent oster. Dequoy i'en loüe Dieu, qui m'a si bien con-

duict en toutes mes charges, que ie ne leur ay iamais donné occasion de m'en priuer. Et suis plus heureux & plus content, que ceux là, qui m'ont baillé ces trauerses : car ie me ris de la peine, en laquelle ils sont de se garder les vns des autres, & s'en donner. Ie croy que les ames de Purgatoire n'ont pas tant de peine : & ie suis icy en repos auec ma famille, & mes parens & amis, prenant plaisir à faire escrire soubs moy, ce que i'ay veu. Ie pourrois dire, que sans cette grande arquebusade, qui me perce le visage, & laquelle il faut que ie laisse ouuerte, ie serois tres-content & heureux. Car en la perte de mes enfans ie me console, qu'ils sont tous morts en gens de bien, l'épée en la main pour le seruice de mon Roy. Et pour le reste ie serois vn homme sans esprit ni entendement, si ie ne iugeois, que ce sont des tours, qui se ioüent au monde, & quant & quant que c'est vn grand bien pour moy, qui n'ay pas occasion de faire mal à personne. Dequoy ie ne me pouuois exempter, continuant vne telle & si grand charge, comme estoit celle que i'auois.

Ie laisseray ce propos, qui m'a mis

en colere, pour retourner à ce que ie deuins apres auoir dit à Dieu à tous ces Seigneurs & capitaines, qui alloient en France. Ie repaſſay par Perigueux, & baillay commiſſion au Seneſchal de Perigord, pour faire teſte à tout ce qui ſe remueroit par delà. Et comme ie fus à Agen, i'enuoiay vne patente à M. de Bellegarde à Toulouſe, pour commander en mon abſence au païs de Cominge, Bigorre, & iuſques aux frontieres de Bearn: vne autre à monſieur de Negrepelice, pour commander aux iugeries de Verdum & Riuiere. I'en enuoiay vne autre à monſieur de Cornuſſon le vieux pour commander en Rouërgue. Puis laiſſay encore quatorze ou quinze enſeignes de gens de pied, leſquelles ie tenois partie en Quercy, pour faire teſte aux Vicomtes, qui ne bougeoient du païs, & remuoient touſiours quelques beſongnes, & le reſte vers le Bourdelois. Et au bout de quelque temps le Roi me manda, que i'allaſſe aſſieger la Rochelle, & qu'il m'enuoyoit commiſſion, pour recouurer de l'argent, pour faire les frais de la guerre.

Premierement il vouloit que ceux

de Toulouſe me baillaſſent vingt mil francs de l'argent, qui eſtoit prouenu des meubles des Huguenots, pour payer les gens de pied : & pour les frais de l'artillerie, que ie prendrois quinze mil francs ſur quelques droits que le Roi a en Xainctonge, & ſa Majeſté n'en tire que neuf mil. Que ſadite Majeſté manderoit au gouuerneur de Nantes, qu'il m'enuoyaſt quatre canons, & quelque couleurine. Voila mes aſſignations bien aſſeurées & propres, pour vne telle beſongne. Il ſembloit plutoſt que c'eſtoit vne mocquerie, & vne farce, qu'autrement : & qu'on me vouloit enuoyer deuant la Rochelle pour me faire prendre, ou pour y receuoir vn affront. Si eſt-ce, que ie voulus tanter tout ce, qui s'en pourroit tirer. Et manday incontinent au Parlement & Capitouls, ce que le Roi leur eſcriuoit. Ils me firent reſponce, qu'il y auoit long temps, que ce peu de meubles, qui s'étoient trouuez des Huguenots en leur ville, auoient eſté vendus & dépandus, pour les frais qu'il auoient faits aux affaires, qui s'étoient preſentées. Et ayant entendu cette reſponce, ie m'en allay à Bourdeaux veoir ſi ie pourrois con-

Apreſt pour aſſieger la Rochelle.

uertir la Cour de Parlement, & les Iurats, qu'ils aidassent de quelque argent à l'entreprinse : & ne sceus iamais tant faire auec eux, qu'ils y voulussent fournir vn seul denier, disant qu'ils vouloient garder ce qu'ils auoient, pour l'employer à la deffence de leur ville, si l'occasion s'en presentoit, & non pour la Rochelle, qui n'estoit de leur ressort. Ie depeschay vers leurs Majestez, leur faisant sçauoir leurs responces, & que pour cela ne m'arresterois de m'acheminer en Xainctonge, les suppliant m'enuoyer autres assignations plus seures, autrement ie ne me pouuois aller engager deuant la Rochelle sans perdre leur reputation & la mienne, & peut estre tout le camp, car assiegeant vne place de telle importance, sans que les soldats fussent payez, pour les tenir subjects aux trenchées, ils seroient contraincts s'en aller au pillage : & cependant l'artillerie me demeureroit engagée. Aussi ie sçauois bien ce que valloit l'aune de tels affaires. I'escriuis aussi à sa Majesté, qu'il commandast au gouuerneur de Nantes, qu'il m'enuoyast l'artillerie en diligence, & qu'il la fist porter en Broüage, es-

perant bien-toſt auoir gaigné les Iſles.
Et comme i'eus mandé à leurs Majeſtez cette dépeſche, ie m'en reuins en Agenois, pour faire marcher douze ou treize enſeignes que i'y auois, & auſſi pour amener la nobleſſe du païs. Et eſtant à ſainct Macaire i'y trouuay monſieur de Lauzun, & les commiſſaires, qui faiſoient la monſtre de ſa compagnie. Ie priay ledit Seigneur que incontinent la monſtre faicte, il fiſt acheminer monſieur de Madaillan, qui portoit ſon enſeigne, droit à Xainctes, & baillay audit Sieur de Madaillan vne cornette d'argoulets, qui eſtoit au Sieur de Verduzan Seneſchal de Bazadois mien parent. Et lui baillay les compagnies de Mabrun, Thodias, & la Mothe Mongauzy. Et leur ordonnay de faire extrême diligence, ſans arreſter qu'ils ne fuſſent à Xainctes: & que ſi les Marenneaux eſtoient à ſainct Seurin, que des qu'ils auroient repeu, ils les allaſſent combattre, & que s'ils auoient la victoire, ils menaſſent bien les mains, car ce n'eſtoit que communes. Et des que les autres entendroient la deffaicte de leurs compagnons, ils ſe mettroient en telle crainte, qu'ils ne

feroient iamais plus teste. Et que la peur iroit iusques à la Rochelle : mais qu'il falloit sur tout faire grande tuerie, pour donner l'épouuente. I'escriuis à monsieur de Pons toute l'entreprinse, & qu'il enuoyast de ses forces à Xainctes, afin que tout à vn coup allassent faire cette execution. I'auois desia mandé aux enseignes, qu'ils se rendissent vers Agenois, & à la Noblesse pareillement. Ledit Seneschal de Bazadois prit la charge d'estre nostre Mareschal de camp. Ie n'auois de gens-darmes que la compagnie de monsieur de Lauzun, la mienne, & celle de monsieur de Meruille grand Seneschal de Guyenne. De celle de monsieur de Iarnac, que le Roi auoit commandé se rendre pres de moy, ne s'en trouua pas la quatriéme partie : car les autres estoient auec monsieur le Prince de Condé, & n'arrestay que trois iours à Agen, & m'en retournay droit en Bourdelois auec ce peu de forces, que i'auois peu assembler. & baillay la charge des gens de pied à commander à mon nepueu le Sieur de Leberon. Et comme ie fus à la seconde iournée d'Agen ie receu lettre de monsieur de Madaillan, par

lesquelles m'aduertissoit, comme ils auoient fait si grande diligence, qu'ils estoient arriuez la troisiéme nuict, apres que ie les eus laissez à Xainctes: & que ayans entendu, qu'il y auoit trois enseignes de gens de pied à Sainct Seurin, qui s'y estoient parquez & fortifiez, ils les auoient chargez, & de fait emporté trois drappeaux. I'arriuay cinq ou six iours apres à Marennes, où ie trouuay monsieur de Pons, à qui sa Maiesté auoit escrit, & à monsieur de Iarnac aussi, de se rendre aupres de moy au siege de la Rochelle. Peu apres ie receus vne lettre du gouuerneur de Nantes, par laquelle il me mandoit, qu'il ne falloit point s'attendre à son artillerie, car il n'auoit qu'vn canon monté sur vieux roüages, & que le reste estoit tout par terre, sans qu'il peust estre prest d'vn mois. Voila comme les villes de frontiere & d'importance estoient pourueuës & munies. La Rochelle n'estoit pas ainsi. Ie me mis à temporiser aux enuirons de sainct Iean, & de Xainctes, attendant la responce de leurs Majestez, & l'argent pour faire partir l'artillerie de Bourdeaux, bien marry de m'estre aduancé si auant. De iour à

autre ie leur faiſois des dépeſches : mais ie n'en pouuois auoir reſponce. Le dernier que i'y enuoiay, ce fut Dagron, qui s'eſtoit retiré aupres de monſieur de Pons. Et cependant monſieur de Lude s'approcha de ſainct Iean, & parlaſmes enſemble à la maiſon d'vn gentil-homme. Il me monſtra des lettres que le Roi lui auoit eſcrites, par leſquelles il lui commandoit de ſe rendre à l'entreprinſe de la Rochelle auec moy : & me dit, qu'il m'obeyroit d'auſſi bonne volonté, qu'à la propre perſonne du Roi, pour eſtre le plus vieux capitaine de France : & qu'il m'ameneroit ſix ou ſept enſeignes de gens de pied, & trois ou quatre cens cheuaux. Donc il ne tint à moy, ni aux Seigneurs, à qui le Roi auoit commandé m'y aſſiſter, ni à forces de gens de pied, ni de cheual, ſinon à faute de moyens, pour mener l'artillerie, & vn peu d'argent pour les gens de pied, que ce ſiege de la Rochelle ne reuſſit. Ie ne veux pas dire, que ie l'euſſe emportée : mais ie leur euſſe fait peur, & peut eſtre du mal.

Pendant ce temps monſieur de Pons auoit reduit les Iſles d'Oleron, & *Prinſes des Iſles.*

d'Aluert, car elles ſont preſque à lui, & le capitaine la Gombaudiere eſtoit dedans, y ayant ſa maiſon, & commandoit tant en Aluert que Oleron. Il ne reſtoit plus que l'Iſle de Ré, où on auoit fait vn fort aupres d'vne Egliſe, & pluſieurs autres aux deſcentes. Ie fis eſlire cinq cens arquebuziers de toutes nos troupes, & tous les capitaines, enſeignes, & lieutenans, ſauf la moitié de la compagnie de Mongauzy le vieux, qui demeura à terre pour commander ce qui reſtoit, & fis embarquer mon nepueu de Leberon auec ladite troupe au havre de Brouage. Guillet recepueur pour le Roi en ces quartiers-là prit grande peine d'auitailler & preparer les nauires. La Royne de Nauarre l'a fait mourir en ces derniers troubles, & n'ay iamais peu entendre pourquoy. Ie l'auois touſiours conneu bon ſeruiteur du Roi. Et croy que la diligence qu'il fiſt en cet embarquement, lui a porté plus de dommage que de profit, & peut eſtre, a eſté cauſe de ſa mort, car la Royne de Nauarre n'aimoit pas ces gens-là. La tourmente garda vn iour & vne nuict, que mondit nepueu ne peuſt faire deſcente. Auſſi les

ennemis

ennemis deffendoient la descente des forts, qu'ils auoient faicts. A la fin il s'aduisa la nuict d'enuoyer tous les petits batteaux, qu'il auoit amené auec lui chargez de soldats, faire descente par des rochers, derriere l'Isle, où les ennemis ne se prenoient pas garde. Et comme il y en eust vne partie en terre, les ennemis s'en apperceurent, & coururent là, & combattirent: mais les nostres demeurerent maistres. Mondit nepueu, qui estoit au combat, enuoya deuers les capitaines & soldats, qui estoient demeurez aux nauires, pour les faire venir. Ce qui fut promptement fait. Et comme tous furent à terre, ils marcherent droit au grand fort de l'Eglise, qui estoit à vne grande lieuë & demie de là: & l'assaillirent par deux ou trois costez: de sorte qu'ils l'emporterent, & tuerent tout ce qui se trouua dedans. Car ceux qui gardoient les descentes, se mirent dans de petits batteaux, & se sauuerent deuers la Rochelle. Monsieur de Pons & moy estions sur le bord de la mer, & voyons les batteaux, qui fuyoient deuers la Rochelle. Nous iugeasmes que c'estoient des gens de l'Isle qui se sauuoient, & que nos

gens auoient eu la victoire. Et deux iours apres mondit nepueu me manda, comme le tout s'estoit passé : Car plûtost il ne peust, à cause que le vent estoit si contraire, qu'il n'y auoit ordre de venir à Marennes, où ledit sieur & moy estions : puis laissay dans l'Isle deux compagnies de gens de pied : & fismes reuenir mondit nepueu. Ie laissay monsieur de Pons à Marennes, & m'en allay à sainct Iean, où monsieur de Iarnac se rendist, pour pourueoir à tout ce, qui me seroit necessaire au siege. Ie fis faire grandes prouisions de viures. Le Mareschal des logis de feu monsieur de Burie m'aida fort, car il est de ces quartiers là.

Prouisions du siege de la Rochelle.

Or i'attendois tousiours nouuelles du Roy : mais ie n'en eus iamais aucunes, ny aucun messager ne reuenoit. Et à la vérité il y auoit du peril par les chemins : car les ennemis tenoient tous les grands chemins, par lesquels on reuenoit en Xainctonge. Et le premier qui arriua, ce fut Dagron qui porta nouuelles, que la paix estoit presque arrestée, & que bientost le Roy me deuoit mander, ce que i'aurois affaire. Ie croy qu'ayant veu

Nouuelle de la paix.

monsieur le Prince & monsieur l'Admiral auec leurs forces aux portes de Paris pour donner vne bataille, & puis se promener par la France, ils songeoient plus à cela, qu'aux affaires de la Guyenne. Voilà le succez de mon voyage de Xainctonge. Et parce qu'on m'a reproché qu'il y auoit trois ans que ie n'auois rien fait qui vaille, ie voudrois de bon cœur, que ceux qui proposent au Roy les entreprinses, fussent aussi prompts à faire estat, de ce qui est nécessaire, comme ils sont prompts à donner des assignations & remedes, qui ne valent rien du tout, comme celles que l'on m'enuoya, & ainsi nous ferions quelque chose de bon. Mais de la sorte que l'on en vse, il faudroit être Dieu pour faire miracles. O que les gens sont bien heureux, qui demeurent pres du Roy, ne s'approchant des combats: ils taillent force besongnes & à bon marché aux autres, afin que le Roy les estime sages & bien aduisez. Ils n'ont garde de dire au Roy, que si Montluc ou autre n'y veut aller à ce prix, qu'ils s'offrent d'y aller. Il suffit de sçauoir bien parler. Et peut estre tel en parle, qui seroit bien aise

qu'on ne fit rien qui vaille. Et ne sont le plus souuent que dissimulations, feintises, & ialousies. C'est en bon François trahir son maistre. Ie m'asseure à la bonne volonté des seigneurs, qui estoient auec moy, & à l'estonnement en quoy ce peuple se mettoit. Que si i'eusse esté secouru de moyens, i'eusse essayé d'emporter cette ville, qui s'est renduë depuis très forte. Que si le Roy leur laisse prendre plus grand pied, il est à craindre qu'ils ne se tirent de son obeïssance. Ie fus donc si mal assisté, & le Roy si mal seruy, que ie ne peus faire autre chose.

Importance de la Rochelle.

Quelque iour après le Roy m'enuoya la paix, pour la faire publier à Bourdeaux : & me manda, que ie fisse retirer en leurs maisons tous les gens de pied. Ce que ie fis : & l'enuoiay à la Cour de Parlement, & aux Iurats, pour la faire publier. Ie ne m'y voulus trouuer, connoissant bien que c'estoit vne paix pour prendre halaine & tems, pour se pourueoir d'autres choses necessaires pour la guerre, & non pour la faire durer. Car le Roy, qui auoit esté prins au despourueu, n'endureroit iamais le traict qu'on luy auoit voulu faire. Encore qu'il

Iugement du sieur de Montluc sur la iournée de S. Michel.

fust bien ieune , si estoit-il Prince de grand cœur , & qui portoit impatiemment cette audacieuse entreprinse , à ce que i'ay oüy conter à ceux qui y estoient. Il monstra son courage genereux , & vrayement digne d'vn Roi , se mettant à la teste des Suisses pour se sauuer à Paris. Et pensez vous messieurs , qui auez conduit ces trouppes , qu'il oublie cette injure , malaisement l'endureriez vous de vostre pareil , voyez ce que vous feriez de vostre valet. Ie n'ay iamais veu chose si estrange ne leu. Ce qui me faisoit tousiours penser que le Roi s'en resentiroit. Monsieur le Prince & monsieur l'Admiral firent en cette paix vn pas de clerc : car ils auoient l'aduantage des ieus : & croy qu'ils eussent emporté Chartres. Ceux qui moyennerent lors la paix , firent vn bon seruice au Roi & à la France.

Grand cœur du Roy Charles.

Voila la fin de ce que i'ay fait aux seconds troubles. Et me semble que ce n'est pas faire peu de seruice au Roi , de lui enuoyer de secours vnze ou douze cens cheuaux , trente enseignes de gens de pied , & lui garder le païs de Guyenne , lui conquerir les Isles : & ne tenir point à moy , que ie

n'allasse tenter la fortune à la Rochelle, & lui enuoyer tout l'argent qui se leuoit pardeça. Mais ie pourrois faire miracles : ceux qui sont aupres de sa Majesté, m'en ont tousiours presté quelqu'vne : & croy que si le Roy les veut escouter encore à cette heure, que ie n'ay nulle charge, ils trouueroient quelque chose encore à redire. Car il ne faut pas perdre les coustumes de la Cour, qui sont rapports & trauerses à ceux qui ont enuie de bien faire. Si i'estois pres d'eux ie sçaurois bien leur respondre : mais il y a trop loin de Gascogne à Paris : & puis i'ay perdu mes enfans, & en vieille beste il n'y a point de resource.

La petite paix. Cette paix des seconds troubles, qui fust faicte à Chartres, ne dura que
1567. huict ou neuf mois au plus, aussi on l'appella la petite paix. Pendant ce temps ie me transportay à Bourdeaux au commencement de May, pour veoir comme toutes choses se passoient. Et selon les nouuelles, qui ordinairement venoient de la Cour par ceux qui en partoient, ie connoissois bien par discours, que cette paix ne dureroit gueres. Car aucunes fois l'on me disoit, que monsieur le Prince de

Condé & monsieur l'Admiral estoient contens en leurs maisons : & le plus souuent on m'asseuroit le contraire : & aussi que le Roi n'auoit fait aucun commandement qu'on laissast les armes, comme il auoit fait à la paix des premiers troubles, & que ceux de la nouuelle religion alloient & venoient d'vn lieu à autre : & tenoient souuent consistoires. On disoit, que la Rochelle ne se rendoit point, ni Montauban, Castres, Millau, & autres places qu'il sembloit, que ce fust plûtost vne tresue, qu'vne paix. D'autre part i'estois entré en défiance du capitaine de Blaye, nommé Des-Rois. I'allay à Blaye, & menay le procureur general du Parlement nommé Lahet auec moy. Lequel Des-Rois me commança à tenir beaucoup de propos de la Cour de Parlement & des Iurats de Bourdeaux, me disant qu'ils le soupçonnoient, & craignoit d'aller à Bourdeaux. Ie lui respondis, que cela ne venoit point du Parlement, ne des Iurats principallement, mais que luimesmes estoit cause de se faire soupçonner, pource que tous ceux de la garde de la place estoient Huguenots, lesquels il fauorisoit dans la ville, hors

laquelle en sa presence ils auoient rompu vne Eglise : mais que s'il vouloit que personne n'eust soupçon, ni parlast de lui, qu'il mist la pluspart de ceux de la garde de la place Catholiques. Toutefois ie sçauois bien le contraire : & lui fis vne remonstrance comme d'amy à amy, qu'il se souuint, de quel pere il estoit sorty : & que pour les bons seruices qu'il auoit fait aux Rois François & Henry, ils lui auoient donné la charge de cette place, & depuis continué à lui, & plusieurs autres remonstrances, qui me sembloient estre à propos pour lui oster vne mauuaise opinion, si desia il l'auoit mise en son entendement. Auparauant ie l'auois toûjours soustenu, pour l'auoir tousiours connu fort affectionné au seruice du Roi, comme il me sembloit : & auois escrit à sa Majesté, que si ie deuois respondre d'vn homme, ie respondois de celui là. Voyez comme on se trompe quelquefois à iuger les hommes à la parole. Mais comme ie fus de retour à Bourdeaux, & veu les apparences, qui ne me plaisoient gueres, ie n'en eus pas l'opinion, que i'en auois eu, & en escriuis à leur Majestez : mais ce fut

Menée des huguenots pour gaigner Des-Rois.

fut sept ou huict iours apres que i'en fus party. Ie sceus depuis que quelques iours apres mon depart, il s'estoit rendu à Estauliers, pour parler auec monsieur de Mirmabeau & le Baron du Pardaillan, où ils auoient demeuré ensemble cinq ou six heures enfermez dans vne chambre. Trois iours apres ils se rassemblerent encores. Ie fus aussi aduerty, qu'il auoit resolu d'aller à la Cour se presenter au Roy, & lui donner encore plus grande asseurance de sa fidelité. Ie despeschay deuers le Roi, lui donnant aduis de tout ce que i'en auois entendu, & que cy-deuant ie lui auois donné asseurance dudit Des-Rois, mais qu'à present ie ne l'en asseurois plus, reuoquant ma parole, veu les parlemens qu'il auoit fait à Estauliers: & que si sa Majesté me vouloit croire, il l'osteroit de là, y mettant vn, qui fut de la religion de sadite Majesté: & que s'il trouuoit mon conseil bon, il deuoit retenir là ledit Des-Roys, iusques à ce que i'y eusse mis celui qu'il voudroit en sa place: & que i'eusse changé la garnison. Par mes lettres ie suppliay treshumblement sa Majesté vouloir croire le conseil que ie lui donnois autre-

Aduis du sieur de Montluc au Roy.

ment qu'il s'en repentiroit le premier. Des-Rois ne faillit pas de partir au iour mesme, qui estoit vn lundy, que i'auois donné aduis au Roi. Et à ce qu'il me fust dit, il s'adressa à monsieur de Lansac : & croy bien qu'il lui fit ses plaintes & persuadast au sieur de Lansac, que tous ces soupçons ne procedoient sinon de ce que i'auois eu quelque enuie de faire bailler la charge de cette place à quelque gentil-homme, qui fust à ma deuotion. Et croy bien, que tant pour le voisinage qu'il auoit auec ledit sieur de Lansac, que pour la bonne reputation du pere desdits Des-Rois & des siens, ledit sieur de Lansac le soustenoit, & en parla au Roi, dont il en fust le premier trompé, & en peine. On ne peut faire iugement d'vn homme, qui n'a encores iamais fait faute, mais plustost bien que mal, comme celui-là. Les hommes ne se connoissent pas au voir, comme les faux testons. Dieu seul peut lire dans leur cœur. Il s'en reuint fort content du Roi : & encore afin qu'il eust tousiours meilleure affection au seruice du Roi, il lui fist donner mil escus. Sa Majesté ne considera pas qu'il estoit

Le sieur de Lansac respond de Des-Rois.

de mauuais poil, duquel il n'en ſort gueres de bonnes gens. Mais quoy que ce ſoit vn autre y euſt eſté auſſi bien trompé que lui : car il parloit d'or, & ſçauoit bien déguiſer la meſchanceté de ſon cœur.

Voyez combien vn Prince doit prendre garde, & obſeruer les particularitez de ce parlement avec les Huguenots, & en ce doute prendre pluſtoſt vn party que l'autre. Il y a moyen de contenter celui de qui on ſe défie, ſans le deſeſperer, au lieu qu'on court fortune lui laiſſant la place en main, comme on fit à Des-Rois, & vne bonne place, laquelle ſeruit de beaucoup aux Huguenots. Depuis qu'vne femme eſcoute, à Dieu vous dis : auſſi depuis qu'vn gouuerneur d'vne place parle ainſi en ſecret, il y a quelque anguille ſous roche. Il faut que le Roi, ou le Prince ſoit lors auſſi ialoux, que le mary, qui ſçait ſa femme preſter l'oreille, ſi par meſme moyen celui qui ſe trouue à ces pourparlers, n'en aduertiſt ſous main ſon maiſtre, ou le lieutenant de Roi, encore y a il du danger : & il eſt mal aiſé ſe garder d'vn traiſtre. *Avis aux Princes.*

Auant que partir de Bourdeaux, le

Discours du sieur de Montluc sur les desseins de Monsieur le Prince de Condé.

matin i'assemblay le Procureur general, le general de Gourgues, le capitaine Verre: le sieur de Leberon mon nepueu y estoit aussi: & voulus discourir auec eux, de ce que i'auois pensé en moy-mesme sur les nouuelles, qui venoient iournellement de la Cour, de la défiance & mescontentement en quoy estoit monsieur le Prince de Condé, & ce que ie ferois, si i'estois en sa place. Ils se resouuiendront que ie leur disois, que si monsieur le Prince pouuoit passer, il s'en viendroit en Xainctonge, ayant la Rochelle à sa deuotion, & presque tout le païs: & que les Isles seroient bien-tost reuoltées, quand ils verroient forces dans la Xainctonge, & à la Rochelle, & monsieur de la Rochefoucaut pres d'eux: que resoluëment ledit sieur Prince & les Huguenots tourneroient tous leurs desseins du costé de deçà: car dans la France ils n'auoient plus Roüen pour eux, & n'auoient plus aucun port de mer à leur deuotion: & qu'ils seroient fort mal conseillez de recommencer vne tierce guerre, sans auoir un port de mer en leur pouuoir. Or ils n'en pouuoient choisir vn plus à leur aduan-

tage, que celui de la Rochelle, duquel dépend celui de Broüage, qui eſt le plus beau port de mer de la France. Car eſtant là ils auoient ſecours d'Allemagne, de Flandres, d'Angleterre, d'Eſcoſſe, de Bretagne, & de Normandie, tous païs farcis de leur religion. Et à la verité ſi le Roi leur bailloit à choiſir, pour ſe cantonner au Royaume de France, ils n'en euſſent ſceu choiſir vn plus à leur commodité & aduantage, que celui là. Ils trouuerent mon diſcours approchant de la verité, lequel i'auois fait la nuict meſme, en reſuant à nos affaires. Car ç'a eſté mon entretien. Cela preſageoit preſque autant d'infortune & de malheur, comme les ſonges, que i'auois fait du Roi Henry & du Roi Charles. Les ayant ainſi entretenus, ie leur dis, qu'il falloit trouuer remedes auant que le mal-heur arriuaſt. Et que ie penſois bien que donnant cet aduis à leurs Majeſtez, ſi l'on ne leur propoſoit des moyens, pour rompre leurs deſſeins, ils n'adiouſteroient point de foy, & meſpriſeroient mon aduis. Nous commençames à diſcourir, que pour couper chemin à tous ces malheurs, qui nous menaçoient, il n'y

Broüage le plus beau port de France.

auoit autre moyen que de se faire forts sur la mer, & se saisir de bonne heure des ports : & qu'auec quatre nauires & quatre chalouppes, que l'on tiendroit à Chedebois, à la Palice, & à l'emboucheure de Broüage, il suffiroit. Et que si les ports estoient vne fois à nous, ni Anglois, ni homme, qui les peut fauoriser, n'y pourroit venir, sçachant qu'il faudroit aborder ès lieux, où d'heure à autre la tourmente est fascheuse : que gens de marine ne partent iamais, pour venir en vn lieu, s'ils n'y ont port pour aborder : & d'autre part que nos nauires seiournans aux enuirons des Isles, les habitans ne s'oseroient iamais reuolter : & que nos nauires tiendroient la Rochelle comme assiegée : de sorte qu'ils seroient bien-tost contrains de se mettre à la deuotion du Roi, ou se contenir sans remuer. Ie leur fis tout ce discours, & tous ensemble conclumes, que i'en deuois donner aduis au Roi & à la Royne.

Dessein pour vne armée nauale.

Or il falloit discourir où se prendroit de l'argent, pour dresser l'equipage, & qu'il faudroit pour les vaisseaux & pour payer les gens : & aduisames qu'auec dix mil francs nous

les mettions en mer, auec deux mil sacs de bled que ie baillerois du mien, pour faire les biscuits. Le general de Gourgues s'offrit, qu'il en feroit venir du haut païs, & du bestail des landes sur son credit, & le tout sur la confiance, que nous auions qu'auec le temps sa Majesté nous rembourseroit. Le procureur general se fist fort auec ledit sieur de Gourgues de conuertir toute la Iurade, qu'ils ayderoient tous les mois de quelque chose, & aussi qu'on leueroit la coustume, que le maistre de la monnoye qui estoit lors, auoit gaigné au conseil priué, & au profit du Roi. Ce qui n'auoit esté encores executé, pour ce que le comptable de Bourdeaux s'estoit mis à la trauerse, disant que cela deuoit estre compris en sa ferme : & par despit le maistre de la monnoye n'auoit voulu faire executer l'arrest : & que quand la Iurade verroit, que c'estoit pour vn grand bien, non seulement pour le Roi, mais pour la ville de Bourdeaux, que tout le monde y ayderoit, & qu'auec eela, & l'aduance, que i'ay mis cy deuant ne cousteroit plus rien au Roi. Le procureur general & ledit sieur de Gourgues auec le capitaine

Aduis au Roi pour brider la Rochelle.

Verre en firent le calcul auec le getton deuant moy, & conclusmes que le sieur de Leberon iroit remonstrer tout cecy à la Royne, & que sa Majesté comprendroit mieux cet affaire, que personne de son conseil. Et ainsi ie dépeschay ledit sieur de Leberon en poste à la cour.

La Royne escouta toutes les remonstrances, que mondit nepueu lui fist Sa Majesté lui dit, qu'elle en vouloit parler au conseil, & au bout de trois iours la Royne lui dit, que le conseil du Roi ne l'auoit pas trouué bon. Et croy que ce fut plus pource qu'aucuns mirent en auant que ie faisois cela, plus pour courir au long de la coste, que pour raison qu'il y eust, que cela deust arriuer. Il me souuient que ie donnay charge à mondit nepueu de dire à la Royne, que i'estois si malheureux aux conseils que ie lui donnois, qu'elle n'y auoit iamais voulu adiouster foy, encores qu'elle voyoit, qu'ils se trouuoient tousiours veritables, & que ie la supplioís de me vouloir croire vne fois en sa vie seulement : & que si elle ne le faisoit, elle s'en repentiroit, qu'il ne seroit pas temps d'y remedier, quand le mal-

heur ſeroit aduenu. Mais toutes ces remonſtrances ne ſeruirent de rien : & me renuoya mondit nepueu ſans autre depeſche, ſinon que le conſeil du Roi ne l'auoit pas trouué bon. Ce qui a porté vn tres grand dommage : car ie penſe, que les affaires des Huguenots ne ſeroient auiourd'huy tant à leur aduantage, comme ils ſont. Mais Dieu fait, comme il lui plaiſt. Ie ſçay bien encores, que tous les iours ie fiſſe miracles, qu'on ne croiroit iamais à la Cour, que ie fuſſe deuenu ſaint, à tout le moins ceux qui ſont aupres du Roi : car ils ſeroient bien marris que leurs Maieſtez penſaſſent qu'il y euſt gens en tout le Royaume de France, qui fuſſent ſi vigilans ne attentifs aux affaires du Royaume, qu'eux, ny qui fuſſent ſi ſages. I'ay touſiours ouy dire que ceux qui preſument tant d'eux, ſont le plus ſouuent les moindres.

O qu'vn Roi ſagé & prudent doit veiller pour deſcouurir ces piperies. I'eſtois trop eſloigné pour le leur faire toucher au doigt : & les lettres n'ont point de replique. Auſſi dans le conſeil du Roi vn ennemi peut plus faire de mal, que trente amis ne peuuent *Des conſeils des Roys.*

faire de bien. Ie n'en ay que trop senti les effets : & cependant tout va au rebours, sans qu'on puisse esperer qu'on s'amende, quoy qu'on scache dire. Ie puis bien icy faire le conte de Marc de Bresse. C'estoit vn Italien, lequel auoit fait quelques seruices à la seigneurie de Venise. Il auoit poursuiui & sollicité sa recompense, mais il n'auoit eu que du vent. La fortune porta que le Duc mourut, ce qu'ayant entendu le segnor Marc dressa vne requeste, par laquelle il supplioit la seigneurie de le vouloir eslire Duc, pour recompense de ses seruices. Toute la seigneurie fut fort ébahie de l'hardie demande de cet homme : & furent quelques-vns deputez pour lui faire vne reprimande & remonstrance. Il leur dit les ayans ouys, *Perdonate mi, voi haueti fatto tante coionerie che io pensato che farrette anchora questa, ma basta son contento.* Ainsi pouuons nous dire à ces messieurs qui gouuernent tout, qu'il ne faut s'étonner de ce qu'ils font, ni esperer mieux. A la longue le Roiaume s'en trouuera bien. Il ne se faut estonner de rien, qu'ils facent. Ie reuiens à mon propos.

Or ie m'en retournay deuers le

pays d'Agenois. A mon arriuée à Agen ie m'offençay vne iambe : ce qui me tint trois mois au lict. En outre comme ie pensois estre guery, vn caterre me surprit qui me pensa coupper la gorge, & sans qu'il prit son cours par vne oreille, les medecins disoient que i'estois mort. Comme ie fus vn peu releué, ie m'en vins à Cassaigne, pour changer d'air, qui fut enuiron la fin de Iuillet. Ie fus aduerty du costé de Bearn, que la Royne de Nauarre estoit partie de Pau, pour s'en aller en Foix faire tenir ses estats. Soudain apres i'eus aduis qu'elle s'estoit arresté à Vic Bigorre. Et incontinent apres i'eus vn autre aduertissement qu'vn mercredy au soir lui estoit arriué vn gentilhomme de M. de la Rochefoucaut, qui auoit demeuré plus de quatre heures enfermé auec elle dans son cabinet. Quelque paix qu'il y eust, i'estois tousiours aux escoutes, & auois des gens apostez pour obseruer, ce qui se faisoit en Bearn : car ie sçauois bien qu'il se forgeoit-là quelque chose qui ne valoit gueres. I'eus aduis, que le ieudy elle estoit partie en grande haste, & prenoit le che-

Le sieur de Montluc malade.

Depart de la Royne de Nauarre de Bearn.

min de Nerac, comme il fut vray. Car elle y arriua le dimanche matin. Sa venuë donna à penser à beaucoup de gens, beaucoup de besongnes : & que la paix ne dureroit gueres. Ie l'enuoiay le lendemain visiter par mon nepueu de Leberon, la suppliant tres-humblement, que sa venue nous apportast quelque profit, pour l'entretenement de la paix, l'asseurant sur mon honneur, que de mon costé ie prendrois tel soin, que par les Catholiques la guerre ne se commenceroit point : Elle me manda, qu'elle n'estoit venue à Nerac que pour cette occasion, & pour abbattre les opinions, qu'aucuns de sa Religion pourroient prendre, sçachant bien que d'vne Religion & d'autre il y en auoit, qui ne desiroient que la guerre : puis que i'estois en cette volonté de faire entretenir la paix, que bientost ie reconnoistrois que sa volonté & intention n'estoit autre, & que ie l'aduertisse seulement de tout ce que i'entendrois : Car elle donneroit ordre à tout ce qui dependoit de ceux de sa religion. Deux choses me commandoient de la croire, encores qu'à la Cour on m'en aye voulu reprendre :

La premiere que iamais le Roi ne lui auoit donné occasion de rien faire contre lui : & me souuenant que le Roi l'auoit soustenu contre le Pape, & de nouueau contre ses subiets de Bearn : & l'autre des grandes promesses, qu'ordinairement par lettres & par messagers expres elle faisoit au Roi, de ne lui estre iamais contraire : ie croy que sa Maiesté en a vne centaine de lettres. Toutes ces choses considerées, & la parentelle prochaine, qu'elle a auec le Roi, qui seroit celuy-là, qui eust osé entreprendre de lui monstrer que l'on auoit soupçon d'elle ? Si ie l'eusse fait, elle eust dit & m'eust chargé estre cause de lui auoir fait changer la bonne volonté, qu'elle auoit tousiours porté au seruice du Roi : & n'eust pas ladite Dame eu faute de soustien à la Cour contre moy, pour me charger le bast, plustost que la selle. I'aime beaucoup mieux qu'elle ait fait, ce qu'elle a fait sans occasion, que de l'avoir fait auec l'occasion qu'elle eust peu mettre en auant. Tousiours le plus petit a le tort. Si le Roi ou la Royne auoient enuie que ie le fisse, pourquoy est-ce que l'on ne le me man-

doit ? Ie n'eusse rien craint alors. On veut que ie sois prophete. Ie prenois bien garde à ce qui se faisoit en Bearn : parce que ce païs est fort gasté de cette religion, qu'elle y a semée. Ie ne sçay pas qui l'ostera. Il y avoit plusieurs Ministres, lesquels avec leur douce mine ne chantoient que la guerre. Mais quant à elle, je n'eusse iamais pensé qu'elle eust fait une telle faute, qu'elle eut iamais voulu hazarder son estat comme elle fist, lequel le Roi lui auoit conservé. Ie croy que ces bons Ministres sous pretexte de la parolle de Dieu la tirerent à leur party. Car pour cet effect ils n'oublient rien : & disent merueilles, à qui les veut escouter. Elle partit de Nerac vn dimanche matin. Ma femme lui alloit faire la reuerance ce mesme iour, monsieur de Sainctorens & mes enfans avec elle, pour courir la bague & donner passetemps à monsieur le Prince, ayant fait estat de n'en bouger de huit ou dix iours. I'y enuoyois ma femme expressément pour l'entretenir tousiours en asseurance de moi & des Catholiques, que nous ne prendrions point les armes. Ce

La Royne de Nauarre part de Nerac.

dimanche à la pointe du iour arriua un controlleur des ſiens, par lequel elle me mandoit, qu'il ne faloit pas que ma femme y allaſt. Car elle s'en alloit à Caſtelgeloux, pour quelques nouuelles, qu'elle avoit entendues, qu'aucuns brouillons de ſa Religion auoient enuie de remuer quelque choſe : & qu'elle les en garderoit bien. Ie connus alors que c'eſtoit autre beſongne, que d'y donner ordre : car elle l'euſt bien peut faire de Nerac ſans aller à Caſtelgeloux. Toutesfois ie ne pouvois bien entendre le fond de ſon deſſein. Le lendemain matin ie m'en allay à Agen & depeſchay vers monſieur de Madaillant : afin que ſecrettement il aſſemblaſt tous ceux de ma compagnie de de là la riuierre de la Garronne à la Sauuetat, où eſt ſa maiſon : & au cheualier mon fils, qui eſtoit colonnel en Guyenne, qu'il aduertiſt tous ſes capitaines : afin que iour & nuict ils s'acheminaſſent en diligence au Port ſaincte Marie auec quinze ou vingt arquebuziers à cheual chacun : & qu'ils n'attendiſſent point d'en auoir d'aduantage. Ie manday auſſi à monſieur de Fontenilles, qui eſtoit en garniſon à Moiſſac, qu'il en fiſt de

mesmes, & qu'il mandast à ceux de sa compagnie, qui n'estoient en sa garnison, qu'ils le suiuissent en diligence.

La Royne de Navarre ne demeura que deux iours à Castelgeloux, & prit son chemin droict à Thonens & Aymet. Son partement fut si bref, qu'il s'en fallut quatre heures, que le Cheualier mon fils ne se peut ioindre auec monsieur de Madaillan, à cause du passage de la riuierre d'Aiguillon, ou il n'y auoit que deux petits batteaux: & comme nos gens arriuerent à Aymet, il n'y auoit que trois ou quatre heures, qu'elle estoit partie en haste droict à Bregerac. Le Sieur de Piles lui estoit venu au deuant auec soixante ou quatre vingts cheuaux. Et ainsi elle passa la Dordogne. Ie prins tant de peine à faire mes dépesches iour & nuict, pour aduertir tous les capitaines, & sieurs du païs de prendre les armes, n'estant encores bien guery de mon caterre, que ie tombay de nouueau en vne extréme maladie. Tout le monde croioit que ie n'en eschapperois iamais. Ie n'en pensois pas moins: car ie fis mon testament, ce que ie n'a-uois

Maladie du sieur de Montluc.

uois iamais faict, pour maladie ne bleſſure que i'euſſe euë. En tant de maladies & bleſſures, que i'ay eu, ie n'auois ſoing que de mes armes & cheuaux : mais lors penſant mourir ie ſongeois à tout. Ce qui plus me tourmentoit, eſtoit de laiſſer le païs en tel eſtat, & mon Roi. Pendant ma maladie ie fis dreſſer trente enſeignes de gens de pied au Cheualier mon fils. La levée fut ſi prompte, que les capitaines ne peurent recouurer de ſoldats, pour la tierce partie de leurs compagnies : & d'autre part preſque tous ceux que monſieur de Sainctorens en amena aux troubles ſeconds, eſtoient demeurez en France parmi les Regimens, & une partie des capitaines.

Auis du ſieur de Ioyeuſe, de la venuë des Prouençaux.

Eſtant encores en l'extremité de ma maladie, monſieur de Ioyeuſe, qui eſtoit vers Montpellier, m'advertit, que les Provençaux auoient paſſé le Roſne, & que monſieur d'Acier les eſtoit allé recueillir vers Vſez, & qu'ils n'eſtoient que cinq ou ſix mille beliſtres, c'eſtoit le mot de ſa lettre, conduiſans femmes & enfans auec eux, & que facilement ie leur empeſcherois le paſſage, s'en allant ren-

dre en Xainctonge à monsieur le Prince de Condé, & à monsieur l'Admiral, lesquels desia y estoient arriuez. Aussi la Royne de Navarre auoit pris ce chemin, comme en lieu de seureté, & où ils auoient beaucoup de moyens, & le païs à leur deuotion. Il me fut mandé de la Cour, que le Roi auoit dépesché monsieur de Montpensier, pour venir recueillir les forces de la Guyenne, & de Poitou. Dequoy i'estois bien aise, m'asseurant bien; que si nous estions auec lui, nous combattrions Le iour propre que ie sortis du lict, releué de ma grande maladie, ie m'acheminay droit à Cahors menant vn medecin & vne lictiere apres moy. I'auois plus besoin de cela, que d'vn cheual d'Espagne: & ainsi me trainay iusques à Castelnau de Montrattier, cinq lieuës pres de Cahours, pour nous assembler tous là. Il y arriua messieurs de Gondrin, de la Valette, de sainte Colombe, qui amenoit vingt cinq hommes d'armes, ou archers de la compagnie de Monsieur, qui estoient de ce pays, le lieutenant & enseigne de monsieur de Montpezat, qui en auoit quelques vns de M. le Marquis de Villars,

monſieur du Maſſés, auec ſa compagnie & la mienne, qui pour lors eſtoit de ſoixante hommes d'armes. Ie demeuray quatre ou cinq iours à Caſtelnau, où ie commençay vn peu à me remettre. Et là ie receus lettres de monſieur Deſcars, qu'il ſe venoit ioindre à moy auec ſa compagnie, & vne compagnie de cheuaux legers, qu'il auoit fait, & le Vicomte de Limeuil auec ſa compagnie, & vne compagnie de cheuaux legers, & quelque nobleſſe, qu'il auoit auec lui de Limoſin & Perigord. I'en auois auſſi quelques vns. Entre la troupe de monſieur Deſcars & la noſtre, nous iugeaſmes au rapport de noſtre Mareſchal de camp, qui eſtoit monſieur de la Chappelle Louſieres, lieutenant de monſieur de Biron, que nous pouuions eſtre au plus quatre cens ſalades, & quant aux gens de pied en toutes les trente enſeignes, il n'y pouuoit auoir que dix-huict cens hommes pour combattre, bons ou mauuais. Et paſſant le pont à Cahours le Cheualier fiſt la reueuë de ſes gens: & en caſſa trois ou quatre cens, qui ne ſeruoient qu'à piller le pays, & ne lui en demeura que dix-huict cens.

Nombre des forces.

Il lui en venoit tousiours quelqu'vn, car les capitaines auoient laissé derriere, leurs lieutenans, qui en assembloient tousiours. Nous marchames droict à Cahours là où ie demeuray douze iours, & le camp aux enuirons. Ie receus lettres encores de monsieur Descars, qui m'attendoit vers Souillac, & aussi de monsieur de Ioyeuse m'aduertissant par icelles, que les ennemis s'acheminoient tousiours au long de la montagne vers Rodés: & ainsi partismes: & en deux iours nous en vinsmes à Souillac.

Là ie receus lettres de monsieur l'Euesque de Rodés, de messieurs de l'Estang fils aisné de monsieur de Cornusson, & de saint Benssa, toutes d'vne mesme teneur, qui estoit qu'ils les auoient reconneus, & qu'ils n'estoient que cinq ou six mille coquins, ayant leurs femmes & enfans auec eux, tout de mesme sorte que monsieur de Ioyeuse nous auoit mandé. Et pour ce que tant de gens de bien nous donnoient cet aduertissement, mesmement monsieur de Ioyeuse, qui me mandoit les auoir faicts reconnoistre par gens de bien, & les autres par eux mesmes les auoir re-

conneus, nous pensions tous que cela fust ainsi. Voila que c'est que de faire reconnoistre ou reconnoistre soy-mesmes bien à la verité. Car ces aduertissemens nous penserent faire perdre : & fusmes plûtost conseruez par œuvre de Dieu, que par œuure d'homme, combien que nous estions tous en vne pensée, qu'estoit que mal aisément pouuions nous imprimer dans nostre teste, que messieurs le Comte de Tande, de Gordes, de Maugiron & de Suze ayans toutes les forces de Dauphiné & de Prouence, eussent laissé passer le Rosne à si peu de gens, en si mauuais equipage, sans les combattre (car ils estoient tous ensemble, ainsi que m'auoit mandé monsieur de Ioyeuse) ny ledit sieur de Ioyeuse mesmes, qui auoit assez de forces en Languedoc pour leur empescher de son costé, le passage de la riuiere. Car il en estoit à deux ou trois iournées. Ie ne pouuois aussi m'imaginer comment cette poignée de gens estoit si hardie, d'oser trauerser ainsi la France. Ie disois tousious : Voila de bien hardis & braues belistres. Il les faut voir : si ainsi est, nous en aurons bon marché. L'enuie que nous auions

Discours du sieur de Monluc sur la venuë des Prouençaux.

de les combattre, nous faiſoit de l'autre coſté croire, que ce qu'on nous mandoit eſtoit vray, car ſouuent on ſe perſuade ce qu'on deſire. En cette reſolution nous faiſions eſtat de les aller combattre incontinent, qu'ils s'approcheroient de la riuiere de Dordogne. Eſtant à Gourdon arriua M. de Monſalés, qui m'apporta lettres du Roi & à monſieur Deſcars auſſi, par leſquelles ſa Majeſté nous mandoit de nous rendre aupres de M. de Montpenſier, qui eſtoit vers Poitou, pour combattre monſieur le Prince de Condé, & monſieur l'Admiral. Il vint fort eſchauffé, pour nous faire partir incontinent. Nous entraſmes tous au conſeil, là où nous eſtions, meſſieurs Deſcars, & de Bories, de ſainct Genies le vieux, deux ou trois autres cheualiers de l'ordre, qui eſtoient venus auec monſieur Deſcars : & de noſtre coſté eſtoient meſſieurs de Gondrin, de la Valette, du Maſſés, de Fontenilles, de Giuerſac, de Sainte Colombe, de Cancon, de Braſſac, de la Chappelle Loſieres, Caſſaneul, & quelques autres cheualiers de l'ordre. I'auois renuoyé monſieur de Sainctorens vers

Moissac, pource qu'on m'auoit mandé que les Vicomtes s'assembloient, pour s'aller ioindre auec monsieur d'Acier, & les Prouençaux : afin de me tenir touiours aduerty, & faisois estat de combattre ces gens-là, auec ce que nous estions ensemble, puis qu'ils n'estoient que cinq ou six mille belistres, comme l'on nous mandoit. Il n'y eust vn seul capitaine, ny cheualier de l'ordre, qui fut au conseil, qui n'opinast d'vne mesme voix : qui fut que monsieur le Prince de Condé & monsieur l'Admiral n'estoient pas si nouices aux armes, ny si ieunes capitaines, qu'ils ne se sceussent bien garder de combattre, sinon quand il leur plairoit, veu qu'ils auoient desia vne riuiere à leur faueur, qu'estoit la Charante, & qu'ils auoient les ponts de Xainctes & de Cougnac pour eux, & d'autre part qu'ils ne se hazarderoient pas de combattre, qu'ils n'eussent des gens de pied. Ce qu'ils n'auoient point, s'en estant venus desnuez auec trente ou quarante cheuaux, & qu'ils attendroient, auant que se mettre en campagne pour combattre, les Prouençaux que monsieur d'Acier menoit, & que

Conseil sur la charge du sieur de Montsalés.

puis qu'il nous venoit ſur les bras, il nous valoit beaucoup mieux les combattre nous meſmes, que non de nous aller ioindre auec monſieur de Montpenſier, qui eſtoit loin de nous : & laiſſer les Prouençaux derriere en liberté de prendre en toute ſeureté le chemin qu'ils voudroient au long de la Dordogne, droit à Cougnac : qu'il n'y demeureroit point de forces en Guyenne, pour les en garder. Ainſi reſolurent tous, qu'il les falloit combattre, auant que s'acheminer ailleurs, eſperant en Dieu, que la victoire nous en demeureroit, puis qu'ils eſtoient ſi peu de gens. Il fut auſſi propoſé que leſdits Prouençaux, comme ils ſe verroient au large, prendroient le chemin vers les Vicomtes, car toutes les riuieres eſtoient gayables, & que M. le Prince & M. l'Admiral ſe viendroient ioindre auec eux vers Libourne & Fronſac. Car à Bourdeaux n'y auroit perſonne pour les empeſcher. D'autres diſoient, que comme nous penſerions deffendre les villes de Xainctonge, nous perdrions les noſtres. Baſte qu'il n'y euſt capitaine, ne Cheualier de l'ordre, qui tint autre opinion, ſinon monſieur

monſieur de Monſalés, qui eſtoit demy deſeſperé, voyant qu'il ne pouuoit mener le ſecours, comme il s'eſtoit promis qu'il feroit. Et comme il vid noſtre reſolution, il ſe departiſt de nous. Ie ne ſçaurois dire où il alla : vne choſe, ſçay-ie bien, qu'il eſtoit fort en colere. Il dépeſcha promptement deuers le Roi, ſon frere. Et à ce que i'ay eſté aduerti depuis, il me chauſſa bien les eſperons enuers leurs Majeſtez diſant que i'auois converti tous les capitaines à faire cette reſponce. A la verité cette reſponce lui eſtoit bien à contre-cœur : car il euſt bien voulu monſtrer au Roi & à la Royne, qu'il auoit grand credit en Guyenne, d'auoir mené ce ſecours là, où il y auoit tant de braues capitaines, pour touſiours auoir plus de credit & de faueur aupres de leurs Majeſtez, aux fins d'obtenir ſes demandes, qui eſtoient ſi eſpaiſſes, que iamais le Roi ne lui fit bien en l'vne main, qu'il n'ouuriſt l'autre, pour en demander touſiours d'aduantage. Et diray cela, que iamais les Rois de France ne firent tant de bien à gentil-homme de la Guyenne, comme

le noſtre auoit fait à lui. Car ils lui donnerent pour vn coup deux Eueſchez, deux Abbayes, & d'argent plus de cent mille francs. Et ce neantmoins il ne demeura iamais content. Et ſi diray vne autre choſe, que quant bien tous les capitaines ſe fuſſent reſolu d'aller trouver M. de Montpenſier, il n'y en auoit vn ſeul, qui euſt voulu y aller auec lui. Ils le monſtrerent bien apres : car perſonne ne le voulut ſuiure, lors qu'il fut pres de Monſieur, oüy bien M. de la Valette, qui n'eſtoit pas la moitié ſi fauoriſé qu'il eſtoit, mais il ſçauoit mieux que c'eſtoit du fait de la guerre. Ie ne dis pas que le ſieur de Monſalés ne fuſt braue gentil-homme de ſa perſonne : mais il ſe faut meſurer, & auoir fort ſué ſous les harnois, auant que faire le grand capitaine, & le gouuerne tout.

Apres ce conſeil tenu à Gourdon, s'eſtant ledit ſieur de Montſalés déparry de nous, arriuerent nouuelles de l'Eueſque de Cahours ſon oncle, qui nous mandoit, que le camp des Prouençaux eſtoit arriué à trois ou à quatre lieuës de Cahours, & qu'il nous prioit pour l'honneur de Dieu,

que nous allaſſions ſecourir la ville : car ils attendoient les ennemis le lendemain matin. Et auant que nous partiſſions de Souillac, il paſſa vn que ie ne veux nommer icy, pour crainte, que s'il eſtoit en vie, il fuſt tué : & portoit vne lettre de la Royne à monſieur Deſcars, lui mandant que le plus ſecrettement qu'il pourroit il fiſt paſſer cet homme, lequel elle enuoyoit au camp des Prouençaux, pour découurir le nombre qu'ils eſtoient. Monſieur Deſcars le me vint dire : & me mena à ſon logis dans vn cabinet, où il l'auoit caché. Et comme ie fus là, il me dit la charge qu'il auoit de la part de la Royne : & arreſta auec moy, que ſi ie lui voulois bailler vn homme, en qui i'euſſe confiance, & qui ſceuſt bien nombrer les gens, qu'il lui feroit monſtrer tout leur camp, non pas qu'il s'amuſaſt à les compter, car il falloit qu'il iouaſt vne autre perſonnage, mais qu'il lui feroit voir tout à ſon aiſe leur armée. Ie lui en baillay vn en qui ie me fiois, & falloit qu'il contrefiſt l'Huguenot : & ainſi s'en alla les trouuer. Pour revenir à l'aduertiſſement de monſieur de Cahours, nous tournaſmes

tous vers Cahours pour les aller combattre. Monſieur de la Valette ſe miſt deuant auec ſa compagnie : & amena auec lui monſieur de Fontenilles, qui pour lors eſtoit mon lieutenant, auec la moitié de la mienne. I'attendois la reſponce du Roi ſur vne priere, que ie lui auois faicte, de donner la moitié de ma compagnie audit ſieur de Fontenilles, & l'autre moitié au Cheualier mon fils, penſant de ne viure guere, pour la longue maladie, que i'auois euë, d'où ie n'eſtois point encores dehors, m'efforçant touſiours de faire plus que ie ne pouuois.

Monſieur de la Valette fiſt vne ſi grande traitte, pour aller découurir ces gens, que de deux iours nous ne peuſmes nous r'aſſembler : car leurs cheuaux s'eſtoient tous deſferrez. C'eſtoit vn chef bien diligent, autant que i'en connus iamais. Il fallut qu'ils demeuraſſent vn iour à Cahours, pour les ferrer, car tout le chemin qu'ils auoient fait, eſt tout pays pierreux. Et ayant entendu M. Deſcars, qu'ils prenoyent le chemin, & la route de Limoſin, il voulut aller deffendre ſon gouuernement :

mais il ne demeura gueres à s'en repentir : car les ennemis s'acheminerent vers Acier, & Gramat, ce qu'entendant ledit ſieur Deſcars, & par ainſi qu'ils eſtoient au deuant, il tourna à nous : & nous ralliaſmes à Gourdon, qui eſt à monſieur de Sainct Supplice. Ie manday promptement au cheualier, qui eſtoit deſia fort aduancé vers Cahours, que tout incontinent il tournaſt viſage à nous : & manday à monſieur de la Vallette, qu'il s'aduançaſt, & qu'il ſe rendiſt à Gramat le lendemain : afin de les combattre ce iour-là, ou bien le lendemain matin. Monſieur Deſcars & moy, monſieur de Gondrin, meſſieurs le Vicomte de Limeuil & du Maſſés partiſmes incontinent apres auoir repeu : & marchaſmes droict à Gramat, & enuoiay monſieur du Maſſés & le Vicomte de Limeuil, & la compagnie de cheuaux legers deuant, auec le Mareſchal de camp droict à Gramat. Et comme nous fuſmes aux iuſtices de Gramat, à trois ou quatre arquebuſades de la ville, nous fiſmes alte, attendant monſieur de la Vallette & ſa troupe, qu'il auoit auec lui, où monſieur de Saincte Colombe, & tous ces autres,

que i'ay nommez, l'auoient ſuiuy, & nos gens de pied. I'auois départy en trois regimens nos trente enſeignes, encores que le Cheualier commandaſt tout, M. de Leberon en commandoit dix, & le capitaine Sendat les autres dix. Et pource que ce païs eſt ſterile, ils furent contraincts loger vn peu ſeparement. Qui fut cauſe, tant pour le long chemin qu'ils auoient fait, de retourner en arriere, auſſi que les logis des trente enſeignes eſtoient ſeparez, & que monſieur de la Valette ne ſe peut rendre à Gramat ce iour là, que nous y attendiſmes, iuſqu'à ce qu'il fuſt ſi tard, que le ſoleil ſe vouloit coucher: & d'heure en autre M. du Maſſés nous mandoit, que les ennemis marchoient, & qu'ils prenoient le chemin vers la Dordoigne: & qu'il en uoioit camper en des villages, qu'il y auoit entre Gramat & la Dordoigne.

Monſieur d'Aſſier ſçauoit bien là où nous eſtions, & fut mis en deliberation de nous venir attaquer: & ſçauoit on preſque les forces que nous auions, iuſques à cinquante hommes. Tous ſes capitaines le vouloient: mais il monſtroit vne lettre de M. le

Prince de Condé, par laquelle il lui mandoit de ne s'engager aucunement à combattre, ſinon que ce fuſt par grande contrainte : & que de lui & de ſes forces ſortoit ſon bien & ſon mal. Or attendant nos gens, car arri-ua à Gramat le capitaine Pierre Mo-reau, qui eſtoit leur Mareſchal de camp, pour voir les logis, ne pen-ſant pas, que nous fuſſions ſi pres : & là fut pris par trois ou quatre de ceux du Vicomte de Limeuil, & du capi-taine des cheuaux legers & nous l'a-menerent aux iuſtices, où nous eſtions. Et pource que ie connoiſſois ledit ca-pitaine Pierre Moreau, & que d'au-tres-fois il auoit eſté de ma compa-gnie, en Piedmont, nous le tiraſmes à part, monſieur Deſcars & moy : & lui demanday qu'il me diſt la verité, à peine de ſa vie, combien de gens ils eſtoient. Vous ſçauez capitaine Mo-reau, qu'il ne me faut pas mentir. Il me reſpondit, qu'il obligeoit ſa vie à moy, s'il ne diſoit la verité. Nous connoiſſions qu'il auoit vne grande peur : car il me pria d'abord de me ſouuenir qu'il auoit eſté de ma com-pagnie, & qu'il m'auoit ſerui en beau-coup de bons lieux, & que ie l'auois

Le Mareſchal de camp du ſieur d'Aſſier prins.

Forces des Prouençaux.

tousiours veu faire en homme de bien. Ie l'asseuray de sa vie. Il nous dit qu'ils estoient de seize à dix-huict mil hommes de pied, & de cinq à six cens cheuaux : dans la trouppe desquels il y pouuoit auoir trois cens salades bien montez & armez, & les autres deux ou trois cens arquebusiers à cheual, & argoulets, dont il ne faisoit pas grand cas. Et quand aux gens de pied, qu'il y auoit six mil arquebusiers, tous vieux soldats, & qu'il n'en auoit iamais veu si grand nombre en camp de Roi : & en auoient autres six mille, dont ils ne faisoient pas si grand cas, comme des six premiers : toutesfois qu'il y auoit de bons hommes, & qu'il pensoit qu'à la faueur des six mille premiers, qu'ils combatroient, & que le reste iusques à dix sept ou dix huict mil, la plusspart estoient encore arquebusiers, & le reste hallebardiers, & quelques picquiers. Monsieur Descars & moy nous regardasmes l'vn l'autre, bien estonnez pour les aduertissemens, qu'on nous auoit donné. Il lui dit ces mots : capitaine Moreau au lieu de sauuer vostre vie, vous la voulez perdre : car vous vous estes obligé à dire la verité, à peine

d'eſtre pendu. Monſieur de Montluc eſt bien aduerty, que vous n'eſtes que cinq ou ſix mille, encore la meilleure partie ſont femmes, enfans, valets. Alors il reſpondit, Monſieur, nous ſçauons bien que l'on vous fait entendre cela, mais à peine de ma vie ſi ie vous ments de cinquante hommes. Et alors ie lui dis, Nous ſommes aduertis par monſieur de Ioyeuſe, qui vous a faict connoiſtre iuſques à vn homme, que vous n'eſtes que cinq ou ſix mille, & par des gentils-hommes gens de bien, qui vous ont reconneus aupres de Rodés. Nous ſçauons bien, dit il, que monſieur de Ioyeuſe, l'Eueſque de Rodés, & autres vous ont donné cet aduertiſſement : mais puis que nous eſtions ſi peu, pourquoy ne ſe mettoit-on au deuant, pour nous garder de paſſer le Roſne ? Ie veux eſtre pendu ſi l'on a iamais donné vne allarme : & regardez comment ils nous peuuent auoir reconneus ? Monſieur ma vie y eſt obligée, ie ne veux point mentir : car puis qu'il vous plaiſt me la ſauuer, diſant la verité, ie ne la veux perdre diſant le menſonge. Et pour vous en porter meilleur teſmoignage, Tenez voila les rolles de tout

Reſponce du capitaine Moreau.

noſtre camp, regiment pour regiment. Car moy indigne, ils m'ont fait Mareſchal de camp. Alors monſieur Deſcars prit les rolles, & les leut deuant moy. Et pource que le ſoleil ſe vouloit coucher, nous fuſmes d'opinion de ne loger point à Gramat, ains reculer de là, d'où nous eſtions partis le matin, & là recueillir monſieur de la Valette, & tous nos gens de pied, pour deliberer ſur ce que nous auions à faire. Ce que nous fiſmes, & priay monſieur de Caſſanueil d'aller faire retirer monſieur du Maſſés, & noſtre Mareſchal de camp : car de Gramat, là où les ennemis ſe campoient, au plus loin, il n'y auoit pas vn quart de lieuë. Et alla bien pour le ſieur du Maſſés : car comme il s'amuſoit à regarder loger leur camp, veoir s'il pourroit nombrer les ennemis, & eſtant deſcendu de cheual, lui troiſiéme le regardant retirer contre le Soleil, qui ſe couchoit, ledit ſieur de Caſſanueil apperceut toute la caualleríe, qui venoit tout au long pour leur coupper chemin, & courut les aduertir, leſquels s'en vindrent en haſte deuers nous. Et ainſi nous nous retiraſmes vers Gourdon. Et comme

nous eusmes cheminé demy lieuë, arriua l'espion de la Royne, qui ne sçauoit rien de la prinse du capitaine Moreau, & nous tirasmes à part monsieur Descars, monsieur de Gondrin & moy : & nous dit le soldat que ledit espion lui auoit donné moyen de veoir & nombrer tout le camp en la plaine de Figeac, là où ils s'estoient mis tous en bataille, pour y donner l'assaut, mais que les gens de la ville auoient fait vn present à monsieur d'Assier, qui les garda. Il nous dit, qu'il auoit compté cent cinquante deux enseignes de gens de pied. Et pource que les gens de cheual estoient vn peu à l'escart, ne les auoit nombrez de si pres, que les gens de pied, mais qu'il pensoit qu'ils fussent de six à sept cens cheuaux, & qu'il auoit nombré les gens de pied de vingt trois à vingt quatre mil hommes. Apres monsieur Descars & moy tirasmes à part l'espion qui nous dit tout ainsi, qu'auoit fait le soldat. L'espion auoit grand peur que le capitaine Moreau l'eust reconneu : car incontinent qu'il l'apperceust, il se retira a part de sa trouppe : & auant que nous fussions chacun en son quartier, la minuit fut passée.

Rapport de l'espion

Le lendemain nous fusmes tous assemblez, & tous les capitaines se trouuerent à mon logis à Gondrin, pour deliberer de ce que nous deuions faire, ayant trouué que nous aurions affaire à autres gens, qu'à cinq ou six mille belistres, femmes & enfans. Le soir ledit capitaine Pierre Moreau me dit à part, que si nous les allions combattre là où ils étoient campez, que quand nous serions bien quatre fois autant de gens de cheual & de pied, nous serions deffaits, pour ce que monsieur d'Assier, qui estoit de ce pays auoit choisi ce lieu, pour n'en bouger de huict ou dix iours : & pour attendre le messager, qu'ils auoient enuoyé deuers monsieur le Prince, & monsieur l'Admiral, pour leur dire qu'ils ne vouloient point passer plus outre, & qu'ils prioient monsieur le Prince venir faire la guerre en Guienne, & qu'ils estoient bien asseurez qu'ils l'emporteroient, auant que le Roy eut assemblé assez de forces pour les combattre : qu'à ces fins ils marcheroient au deuant de luy vers Libourne, & qu'ils s'essaieroient d'emporter Bourdeaux, ne craignant que notre cauallerie : & pour cela se cam-

Aduis du sieur d'Assier à M le Prince.

poit en ces quartiers-là, qui eſt vn païs tout plein de pierres, qui tranchent comme couſteau : de ſorte qu'il n'y a cheual qui s'y puiſſe tenir, ny qui oſe courir deſſus. Et en outre tous les champs & chemins ſont enuironnez de murailles de pierre ſeche, de la hauteur d'vn homme, d'autres iuſques à la ceinture : & par ce moyen ils faiſoient eſtat d'enfermer toute leur arquebuſerie dans ces murailles, & les gens de cheual à leur queuë : de façon que nous ne les pourrions aller combattre, ſans nous mettre à la merci de leur arquebuſerie.

Toutes ces choſes, tant l'aſſiette du lieu, que le nombre des gens, nous fit penſer ce que par la raiſon nous deuions croire. Et arreſtames que monſieur Deſcars enuoyeroit vn gendarme des ſiens ſonder le paſſage ſur la Dordoigne tirant à Figeac, & ſi nous trouuions le paſſage aſſeuré, nous nous camperions là, & ferions apporter des viures de Figeac : & que là nous ſerions hors des pierres, là où la cauallerie ne pouuoit combattre : & que trouuant les guez comme nous penſions, nous pourrions paſſer pour combattre les premiers qui paſſe-

roient , ou bien les derniers qui ſeroient à paſſer , car nous ne ſerions qu'à vne petite lieuë les vns des autres. Et ainſi depeſchaſmes ledit gendarme, pour aller ſonder les guez, & les Commiſſaires pour aller preparer des viures. Et concluſmes de partir le iour apres , pource que nous voulions donner temps aux Commiſſaires d'auoir trouué des viures , & au gentil-homme loiſir de ſonder les guez. Le lendemain ſur les dix heures du matin voicy arriuer le frere de monſieur de Monſalés nommé monſieur de Vallaguie , qui n'auoit demeuré que ſix ou ſept iours au plus , à aller & reuenir de la Cour , & nous apporta lettre du Roi que combattu , ou à combattre , incontinent que nous aurions receu ſes lettres , laiſſant toutes choſes en ordre ou en deſordre pour les affaires , où nous eſtions , que l'on marchaſt trouuer monſieur de Montpenſier. Nous conneuſmes bien que ces lettres auoient eſté forgées par monſieur de Monſalés , pource qu'il nous auoit dit, quand il eſtoit venu nous querir , que le Roi & la Royne ne ſe ſoucioient point que la Guyenne ſe perdiſt , pourueu que l'on allaſt combattre M. le Prince de Condé,

Second commandement du Roy.

car pourueu qu'il fuſt defait, tout le reſte ſe pourroit recouurer. Et y en eut qui lui reprocherent deuant moy, qu'il parloit bien à ſon aiſe : car quand ſa maiſon lui ſeroit bruſlée, qu'il eſtoit aſſeuré que le Roi & la Royne lui donneroient trois fois plus qu'il ne pourroit perdre. Et iuſques icy on n'auoit point entendu que le Roi euſt fait tant de bien à tous les capitaines de la Guienne, comme à lui ſeul. Voila qui nous fiſt penſer qu'il auoit enuoyé la lettre toute faite au Roi : afin qu'elle nous fuſt écrite de cette ſorte. Car aux cabinets des Rois tels traits ſe font bien & ces paſſe-droits, encore plus aiſément qu'aux noſtres, Meſſieurs les capitaines ſus-nommez témoigneront quelle diſpute il y euſt auant marcher : pource que nous voyons la perte & ruine du pais, ſi monſieur le Prince venoit faire la guerre en Guyenne, comme nous penſions fermement qu'il feroit, voyant que ſes gens ne vouloient paſſer outre & auſſi que nous ſçauions que monſieur d'Aſſier eſtoit de cette opinion, & que la Royne de Nauarre eſtant aupres de M. le Prince le ſoliciteroit de ce faire, ne fuſt que

pour ſecourir ſon bien. Car ayant la Guyenne en ſa deuotion, elle aſſeuroit bien l'eſtat de ſon fils & pourroit pretendre plus auant.

Apres toutes diſputes i'appelle tous les capitaines en témoignage, ſi ie ne propoſay de ſuiure la volonté du Roi, & marcher, où M. de Montpenſier ſe trouueroit, & que voyant ma mauuaiſe diſpoſition, ie ne me pouuois engager à l'entrée d'vn hyuer faſcheux, pour ne pouuoir ſeruir de rien en vne armée, & qu'ils allaſſent hardiment ſans craindre, que leurs maiſons fuſſent bruſlées : car auec les gentils-hommes qui demeuroient au pays, & les communes, i'eſperois de les conſeruer, ou pour le moins leur donner tant d'affaires, que ie leur vendrois bien cher noſtre marchandiſe. Il fut queſtion de faire marcher les gens de pied, tous les capitaines dirent que c'eſtoit les enuoyer à la boucherie : car ils n'eſtoient pas aſſez forts pour reſpondre aux gens de pied des ennemis. Et furent tous d'opinion, que ie les deuois mettre en garniſon vers S. Foy, Libourne & Bregerac, au long de la Dordoigne, & que cependant l'on verroit quel chemin les ennemis prendroient.

Reſolution.

prendroient. Et que ſi les ennemis alloient en Xainctonge, le Cheualier s'en pourroit apres aller par le Limoſin, ſe ioindre au camp du Roi. Ainſi ie m'en retournay à Cahours, & à Caſtelnau de Mourattier attendant nouuelles quel chemin les ennemis prendroient. Et audit Caſtelnau vne diſſenterie me ſurprit. Mon medecin penſa perdre ſa leçon, & moy les bottes. Et pource qu'il y a aucuns qui m'ont voulu preſter vne charité, diſant que ſi i'euſſe voulu, i'euſſe combattu les ennemis : autres ont dit que puis que ie ne les voulois combattre, ie deuois enuoyer promptement les forces à M. de Montpenſier, i'ay eſcrit icy la verité du fait bien au long, iuſques à vne parolle, le tout teſmoigné par les capitaines qui y eſtoient, ſauf ceux qui ſont morts : & croy qu'il n'y en a de morts que M. du Maſſés, & s'il y a du tort en aucune choſe, il s'en faudroit prendre aux autres gouuerneurs, qui premierement les ont laiſſez aſſembler en leur gouuernement, paſſer les riuieres, & ne les ont pas combattus. Et croy que s'il y a aucuns qui les veulent charger, qu'ils n'ayent bien fait, ils ne demeureront

ſans raiſons. Mais il faut qu'on ſe prenne touſiours à celui qui n'a iamais voulu deſpendre , que du Roi & de la Royne : pource que ie n'ay point d'idolle aupres d'eux , que i'idolaſtre (ie ne le fis iamais , & ne le feray) pour rabbattre les charités qu'on me preſte. Ie n'ay point accouſtumé de fuir les combats. I'y ay eſté trop accouſtumé dès mon enfance. Ie ne me trouuay iamais en lieu , là où nous fuſſions pres des ennemis , que ie n'aye eſté touſiours d'opinion de combattre. Et ſi i'ay eſté chef , ie les ay combattus plûtoſt foible que fort. Et ſi l'on m'euſt laiſſé faire à cette heure là i'en euſſe emporté poil ou plume , ou de la queuë ou de la teſte : & euſſions donné temps à monſieur de Montpenſier , de s'approcher de nous. Mais les lettres forgées de l'inuention de Monſalés eurent plus d'auctorité que ce que nous voyons à l'œil qu'il falloit faire. A ouyr parler ceux qui m'accuſent , vous direz qu'auec les ongles ie deuois tuer tout : & auec les dents prendre la Rochelle & Montauban. Ie ne ſuis pas ſi fol de cracher contre le ciel , & en pays deſaduantageux , auec trois mil hommes en com-

battre vingt mille : & par ma perte tirer la ruine du païs apres moy. Ie laisseray ce propos, ne voulant point entrer en excuses, car ie n'ay en rien failly, & ne veux apprendre mon mestier de ces contrerolles, qui en parlent sous la cheminée loin des coups : & cependant font donner de mauuais conseils au Roi, pres duquel ils sont : mais c'est à faire à vn lieutenant de Roi, de prendre son party : car il n'est pas besoin tousiours de faire, ce que le Roy commande. Il est loin, & se repose sur vous. C'est donc à vous, si vous auez tant soit peu de prudence, de iuger le bien d'auec le mal. Il n'y a nul, qui ose nier, que si i'eusse combattu, que ie ne misse la Guienne en proye : car c'estoit donner vn assaut de dix contre vn. Et si i'eusse fait ce que le Roi me mandoit par l'importunité du sieur de Monsalés, ie laissois tout le païs à la deuotion de l'ennemi. I'en fais iuge tout homme sans passion.

Le deuoir d'vn lieutenant de Roy.

Ie reprins mon chemin à Agen, là où ie recouuray vn peu de santé, & tout incontinent me resolus d'aller trouuer monsieur de Montpensier : & manday à monsieur de Terride, & à

monſieur de Gondrin , lequel s'en eſtoit retourné de Gourdon, à cauſe d'vne maladie, qui l'auoit ſaiſi : & y euſt aſſez affaire de l'en faire retourner , car tout malade comme il eſtoit, il vouloit paſſer auec ſa compagnie, s'ils vouloient venir auec moy. Et nous aſſignaſmes à Villeneufue d'Agenois. Ie menois dix enſeignes de gens de pied , que le Cheualier mon fils conduiſoit : & laiſſay les deux ſiens cy-deſſus nommez pour commander prouince pour prouince. Et comme nous fuſmes tous enſemble preſts à marcher, ie receus vne lettre de monſieur de Montpenſier , par laquelle il me mandoit, que tous affaires laiſſez, ie m'en couruſſe ietter dans Bourdeaux , ſi deſia ie n'eſtois dedans : car il eſtoit aduerty, que les ennemis auoient vne entreprinſe deſſus, & qu'il craignoit que ie n'y pourrois pas arriuer à bonne heure. Et à meſme heure m'arriua vn huiſſier de la Cour de Parlement de Bourdeaux, par lequel la Cour me mandoit les aller ſecourir, & qu'ils tenoient la ville pour perduë, ſi promptement ie ne m'allois mettre dedans. Ie fus fort eſtonné d'où pouuoient venir ces entreprinſes : & fus

contrainct de mander à messieurs de Terride & de Gondrin à Castillon, assembler lesdites compagnies de gens de pied & de cauallerie, qui venoient auec nous, & qu'ils m'attendissent là : car i'esperois bien tost y auoir remedié. Et pris seulement quinze ou vingt gentils-hommes, & m'en allay en grand diligence, faisant venir nos armes, & grands cheuaux apres. Et comme ie fus entre Marmande & la Reolle, ie trouuay M. de Lignerolles, qui venoit d'Espagne, & Monsieur de Lansac le ieune, lesquels me prierent de m'acheminer en toute diligence, & qu'ils se doubtoient, que le lendemain, qui estoit vn mercredi, la ville seroit prinse, laquelle ils auoient laissée en telle diuision, que les vns ne se fioient des autres. Ledit sieur de Lansac auoit receu deux lettres, par lesquelles on pouuoit connoistre qu'il y auoit quelque entreprinse dans la ville. Ie n'eus pas loisir à grand peine de les embrasser, & m'en allay coucher à Langon : & le lendemain à midy ie fus à Bourdeaux. Et premierement dépeschay l'huissier en poste pour donner aduis à la Cour de Parlement, que i'arriuois : afin que si

Diuisions dans Bourdeaux.

l'entreprinſe eſtoit veritable, que cela fiſt tenir les gens en ceruelle : & fus contrainct d'y demeurer ſix iours. I'entray en la Cour le lendemain, & leurs fis vne remontrance le mieux que ie peux pour les aſſeurer, & pour les mettre hors de tout doubte. Cette compagnie monſtra auoir beaucoup de contentement de moy, & me remercia. Puis apres diſner ie m'en allay à la maiſon de ville, où i'en fis aux Iurats, & à tous ceux de la Iurade vne autre. Puis leur ordonnay de faire mettre le lendemain en armes tous ceux de la ville. Ce qui fut fait, & trouuay qu'il y auoit deux mil & quatre ou cinq cens hommes bien armez. Trouuay auſſi qu'il y auoit les deux compagnies de monſieur de Tilladet, qui pour lors eſtoit encores gouuerneur, & trois autres. Le lendemain rentray encores en la Cour & leur remonſtray les forces que i'auois trouuées, & le peu d'occaſion qu'ils auoient d'auoir eu peur, & la bonne volonté que i'auois trouuée, tant au peuple, qu'aux ſoldats, leur faiſant ma remonſtrance, & les exhortant de faire leur deuoir à la deffence de la ville : & comme ie leur auois fait le-

uer la main de viure & mourir ensemble pour la deffence d'icelle : & que s'ils connoissoient qu'aucun voulust faire le contraire, que tous lui courroient sus. Tous generallement m'auoient fait le serment. Ce qui resioüist fort toute la Cour : & leur remonstray qu'eux mesmes deuoient prendre les armes, si l'occasion se presentoit. Et qu'il leur souuint que les plus vaillans capitaines, qu'auoient les Romains, c'estoient gens de lettres, & que s'ils n'auoient appris les lettres, on les tenoit pour indignes de grandes charges : & que les lettres ne les deuoient empescher de prendre les armes, & combattre, mais plûtost leur donner hardiesse, se souuenant des anciens Romains : & qu'ils estoient hommes comme eux, lesquels n'auoient que deux bras & vn cœur, comme eux. Messieurs, leur dis-ie, ie voy bien à vos visages, que vous n'estes pas hommes pour vous laisser battre. Ceux qui ont la barbe & la teste blanche seront pour le conseil : mais vn bon nombre, que ie voy ici, sont propres à porter la picque. Combien pensez vous que cela encouragera le peuple, quand il verra ceux qui

Propos du sieur de Montluc à la Cour de Parlement de Bourdeaux.

ont puiſſance ſur leur bien & ſur leur vie, prendre les armes pour leur deffence ? Nul n'oſera gronder : vos ennemis ſeront en peur, quand ils oyront que la Cour de Parlement s'arme. Ils verront que c'eſt à bon eſcient. Et puis tant de ieuneſſe, que i'ay veu dans voſtre ſalle, entrant ceans plus propre à porter vn corcelet qu'vne robe longue fera le meſme. Pour cet effect ie les ſuppliay de fermer le Palais pour huict iours afin que dans ce terme de huict iours chacun d'eux euſt reconnu les armes, dequoy ils voudroient au beſoin combattre, & qu'ils ſe departiſſent de deux en deux pour ſe tenir aux portes auec les armes: qu'en ce faiſant toute la ville y prendroit exemple : Et d'autre part que s'il y auoit aucune trahiſon dans laditte ville, ce bon ordre ſeroit cauſe de l'aſſoupir, & oſteroit à l'ennemy de dehors l'eſperance, qu'il pourroit auoir de prendre la ville : Et que puis que tant de bien ſortoit de cette police, & de l'aduis que ie leur donnois, qui eſtoit la conſeruation de leur ville, vies & biens, qu'ils n'y deuoient rien eſpagner. Enfin ie leurs dis, Meſſieurs, ie vous offre ma vie & de tous mes

compagnons.

compagnons. Monſieur le Preſident Roſsignac, qui preſidoit (car Monſieur de Lagebaſton s'eſtoit retiré, pour n'eſtre ſon ſeruice agreable au Roi,) reſpondit pour toute la Cour, me remerciant bien fort de la remonſtrance que ie leur auois faicte: de laquelle à iamais ils m'en demeureroient redeuables, & qu'il n'y auroit vn ſeul d'entr'eux vieux ou ieunes, qui ne prit les armes pour le ſeruice du Roi, & deffence de la ville. Ie croy que le Roi doit fort à cette compagnie là, & à celle de Toulouſe: car ſi l'vne ou l'autre evſt manqué, la Guyenne euſt eu beaucoup à ſouffrir. Car la perte d'vne de ces deux villes emporte & traine vne grande queuë, voire la ruïne de la Guyenne. En quatre iours i'eus oſté tout le ſoupçon & crainte, qui eſtoit dans la ville.

Louange des Parlemens de Toulouſe & de Bourdeaux.

Meſſieurs les gouuerneurs, que c'eſt vne belle choſe, que de ſçauoir connoiſtre la complexion de la nation, que vous commandez. Ie veux dire vne choſe pour cette nation, que ſi le gouuerneur a gaigné quelque reputation parmy elle, & qu'il leur ſçache faire des remonſtrances, là où ils puiſſent prendre quelque fondement, que non

Remonſtrance à meſſieurs les gouuerneurs.

ſeulement il fera combattre la nobleſſe, les ſoldats, les gens de Iuſtice, mais les moines, les preſtres, les laboureurs, & les femmes auec. Car cette nation n'a point beſoin de hardieſſe : mais a beſoin d'vn bon chef, qui la ſçache bien ordonner & commander. Et croyez, que puis que les anciens s'aidoient tant de remonſtrances, qu'ils faiſoient aux combats, & qu'ils auoient connoiſſance du grand bien, que cela apportoit, nous ne les deuons mépriſer. Ils n'ont pas oublié de les eſcrire dans leurs liures. Par ainſi il nous faut aſſeurer, qu'en vſant ainſi, & ſuiuant leur exemple, cela nous portera autant de proffit, qu'il a fait à eux. Et croy que c'eſt vne tres-belle partie à vn capitaine, que de bien dire. Ie n'ay pas eſté nourry pour cet effect, mais encore ay ie eu ce bon heur de pouuoir exprimer en terme de ſoldat ce que i'auois à dire auec aſſez de vehemence, qui ſentoit le païs, d'où ie ſuis ſorti. Ie vous conſeille, Seigneurs, qui auez le moyen, & qui voulez auancer vos enfans par les armes, de leur donner plûtoſt les lettres. Bien ſouuent s'ils ſont appellez aux charges, ils en ont beſoin : &

leur seruent beaucoup : & croy qu'vn homme, qui a leu & retenu, est plus capable d'executer de belles entreprinses, qu'vn autre. Si i'en eusse eu, i'en eusse fait mon profit. Encore auois-ie assez de naturel pour persuader le soldat de venir au combat.

Or le cinquiéme iour ie m'en retournay. Et pource que monsieur de Meruille grand Seneschal de Guyenne auoit esté malade, & n'auoit peu aller en l'armée, & amener sa compagnie, nous vinsmes ensemble iusques vers Saincte Foy, où ie receus des lettres de monsieur de Montpensier, par lesquelles il me mandoit, que ie me tinsse vers la Dordoigne, & que sur tout i'eusse le cœur à Bourdeaux & à Libourne, car il ne pouuoit iuger encores si l'ennemy reculleroit en Guyenne, ou s'il tireroit en auant. Qui fut cause que ie m'arrestay autour de Saincte Foy, & monsieur de Terride à Castillonnés, attendant ce que les ennemis voudroient faire, & aussi le commandement dudit sieur de Montpensier, estant certain qu'en deux ou trois iournées nous nous ioindrions à lui. Et bien-tost apres entendismes qu'il s'en estoit allé

en grand haste vers Poictiers au deuant de Monsieur, frere du Roy, & que les ennemis s'en alloient au long de la riuiere de Loire tirant vers la Charité, au deuant du Duc des deux Ponts. Et comme ie vis qu'il ne seroit possible d'atteindre l'armée, pour soulager ce païs du long de la Dordoigne, ie laissay seulement deux enseignes de pied à Castillonnés, & trois à Saincte Foy : & enuoiay dans Libourne le sieur de Sainctorens auec sa compagnie de gens-d'armes : & le sieur de Leberon demeura à S. Foy, ayant trois compagnies, auec charge, que si les ennemis s'approchoient de la Guyenne, qu'il s'iroit ietter dans Libourne auec lesdites trois compagnies. Le Cheualier mon fils tenoit le reste vers le païs de Quercy & Agenois : & nous autres nous retirasmes chacun en son quartier. Voila tout ce qui fut fait depuis le commencement de ces troubles, iusques alors, en ces quartiers de Guyenne.

Retraite de M. de Montpensier.

Depuis que Monsieur frere du Roy fut arriué en son armée, elle temporisa vers Poictou, & au long de la riuiere de Loire. Cependant rien ne se remuoit de pardeça : car les Vicomtes

Vicomtes.

ſe tenoient vers Caſtres, Puis-Laurens, Millau, S. Antonin, & Montauban, faiſant quelques courſes, pour dérober quelque choſe. De moy ie ne voulois pas dreſſer vne armée pour le peu de dommage qu'ils pouuoient faire, ne tendant à autre choſe, qu'à épargner argent, pour le tout enuoyer à Monſieur : & ne voulois entrer en aucune deſpence. Les capitaines des gens-d'armes, & de gens de pied, qui eſtoient en l'armée de mondit Seigneur venoient ou enuoyoient querir des gens, autres ſe venoient rafraichir pour incontinent apres s'en retourner. Et au bout de quelque temps ie receus lettres de Monſicur, par leſquelles il me mandoit, que i'allaſſe en Rouërgue combattre les Vicomtes, s'il m'eſtoit poſſible. Et alors i'enuoiay querir mon nepueu de Leberon à Sainćte Foy auec ſes trois compagnies. Et encores que ie conneuſſe bien que ie n'y ferois rien, ſi me mis-ie en chemin. Ce qui m'en faiſoit ainſi douter, eſtoit pource que incontinent que leſdits Vicomtes entendroient, que ie me mettrois en campagne, ils ſe retireroient dans les villes & tanieres qu'ils te-

noient; le droict de la guerre, en laquelle il se faisoient sages tous les iours, le vouloit. La moindre place, qui m'eust fait teste, me pouuoit arrester : & d'esperance de les trouuer en la campagne, ie n'en auois pas : & connoissois bien que ie ne ferois autre chose que manger le public, si ie demeurois si longuement ès enuirons des villes : & que puis que ie n'y pouuois mener d'artillerie, à cause, qu'il n'y auoit point d'argent pour les frais d'icelle, aussi ie n'en faisois pas du tout grand amas, pource que ie voulois que tout allast au camp de Monsieur, car c'estoit là qu'il falloit que le ieu se ioüast, & qu'aussi c'estoit raison, que la grande dépence s'y fist, car tout le reste de la guerre n'estoit que petites escarmouches au prix de ce qui se faisoit là, & de ce qu'il falloit qu'à l'aduenir s'y fist. Comme ie preparois mon voyage, arriua Monsieur de Pilles, & auec lui les sieurs de Bonneual, de Monens, & forces autres gentils-hommes, qui estoient partis de leur camp, pour venir assembler des gens, où bien sur l'entreprinse, qu'ils auoient sur Libourne, laquelle il faillit de prendre. Et apres

ledit de Pilles se mist dans Saincte Foy, & là fit ses assemblées : pource que i'en auois retiré mon nepueu de Leberon auec les trois compagnies, pour les mener auec lui en Rouërgue. Et comme ie fus à Cahours, ie fis mettre mon nepueu de Leberon deuant auec cinq enseignes, & vne partie de la compagnie de monsieur de Gramont, qu'vn nommé le capitaine Mausan Mareschal des logis de ladite compagnie commandoit. Et le fis partir en grand haste pour surprendre quelques ennemis, qui estoient aux enuirons de Villefranche de Rouërgue. Ils partirent d'vne lieuë pres Cahours : & firent huict grandes lieuës arriuant vne heure de nuict. Ils pensoient le matin, vne heure deuant iour les aller surprendre : mais ils ne furent iamais dans la ville, que les ennemis ne fussent aduertis & retirez en leurs forteresses. Ils ne le faut pas trouuer estrange : car ie mesmerueille que Monsieur mesmes, ni homme, qui aye commandé armée pour le Roy, aye rien fait qui vaille, à cause de l'ordonnance & edict, que sa Majesté auoit fait, que homme n'eust rien à

Edict du Roi en fauenr des

Huguenots pacifiques.

demander aux Huguenots, pourueu qu'ils ne portassent les armes, & qu'ils demeurassent en leurs maisons paisiblement. De là est venuë la ruïne du Roi, de ses armées, & de tous ses affaires, & du peuple aussi : car ceux-là fournissoient argent : & moiennoient que les femmes, qui auoient leurs maris au camp de monsieur le Prince de Condé, par leur moyen & intelligence fissent tenir argent à leur maris ou enfans, seruans d'espions aux ennemis : de sorte qu'il ne falloit point, qu'ils despendissent rien, ni qu'ils se donnassent peine d'entendre ce que nous faisions. Eux-mesmes les aduertissoient pour surprendre quelques prisonniers, lesquels leurs gens pouuoient venir prendre, & partageoient le butin. Ie maintiendrois tousiours deuant le Roi, que cet edict là seul est cause que sa maiesté n'a demeuré victorieuse, & que cette nouuelle Religion n'a esté du tout destruite. Il eust mieux valu cent fois que tous eussent esté aupres de M. le Prince qu'en leurs maisons : car estant aupres dudit sieur Prince, ils n'eussent peu faire grand chose qu'eust esté aduantageuse pour eux : car c'estoient

gens de peu d'effets gens, de ville : au contraire eussent affamé bientost son camp. Et alors nous eussions fait la guerre sans estre espiez, ny sans qu'ils eussent esté aduertis de ce que nous voulions faire, & n'eussent peu recouurer argent, ne aucune chose, qui leur eust esté necessaire. Mesmes nous nous fussions aidez de leurs moyens. Et par ainsi bien-tost fussent morts de faim, ou se fussent retirez auec le pardon que le Roi leur donnoit. Ie sçay bien qu'en ce païs de la Guienne n'en fut pas demeuré vn, qui ne fust mort, ou il eust fait la protestation de quitter cette Religion là, comme ils firent aux premiers troubles. Car ie sçauois bien le chemin par où ie les deuois mener. Et puis que ie l'auois sceu bien faire au premiers troubles, auec vne brasse de corde, ie l'eusse bien fait aux autres. Mais à cause de ce bon edict, l'on ne leur osoit rien dire, & falloit que l'on les endurast parmi nous. Il ne faut donc pas trouuer estrange, s'ils ont fait tant de belles choses, veu qu'à toutes heures ils estoient aduertis de tout ce que nous faisions ou voulions faire. On sçait bien qu'vne armée ne peut rien faire

qui vaille, ſi elle n'a de bons eſpions. Car il faut que ſur le rapport d'iceux, le camp ſe gouuerne. Nous n'en auions pas parmi eux, car il n'y auoit homme Catholique, ſi hardi fuſt-il, qui y oſaſt aller ſur peine de la mort. Par ainſi nous ne pouuions ſçauoir rien de leurs affaires : & ils ſçauoient tous les noſtres. O pauure Roi que vous auez eſté bien pipé en vos edits, & y eſtes tous les iours. Ie ne veux pas nier, qu'en aucuns endroits vous n'ayez eſté mal ſerui de vos ſoldats, & capitaines : mais qui regardera de bien pres, on trouuera que les edits & ordonnance que l'on vous a fait ſigner ſont plus cauſe de voſtre malheur & du noſtre, que non la faute du combat des ſoldats, ny de vos gouuerneurs. Croyez Sire, croyez qu'auec cette douceur vous ne viendrez iamais à bout de ces gens-là. Le plus homme de bien d'eux, vous voudroit auoir baiſé mort. Et puis vous nous defendez de leur faire mal. Il vaut donc mieux eſtre de leur party, que du voſtre : car demeurant en leur maiſon, quelque uent qui coure ils ſeront en ſeureté. Tel, Sire, eſt pres de vous, qui vous fait faire les Edits, lequel eſt

Fautes du Roi au dire du ſieur de Montluc.

gaigné pour eux. La rigueur les fait trembler. Lors que ſans formes de procez ie les faiſois brancher ſur les chemins, il n'y auoit perſonne qui ne tremblaſt. Penſez donc Sire, de quelle importance ſont ces beaux edits : & encores on vous a fait ſigner vne ordonnance d'enuoyer des Commiſſaires par toute la France, pour faire rendre aux Huguenots, ce que nous leur auions prins, & non pas à nous ce qu'ils nous ont volé. Qui eſt vne loy faite par ignorance, & ſans conſiderer le mal qui en arriue, ou bien par malice couuerte pour vous faire hayr de nous autres, qui eſtes noſtre Roi, & qui vous auons ſouſtenu : afin que ſi la guerre ſe dreſſe vne autrefois, vous ne puiſſiez trouuer Catholique qui vous ſouſtienne. Mais s'il vous ſouuenoit, & à la Royne, de ce que i'en propoſay deuant vos maieſtez à Touloуſe, preſent voſtre conſeil, vous n'euſſiez iamais accordé d'enuoyer commiſſaires, pour faire rendre aux Huguenots qu'au prealable n'en euſſiez enuoyé d'autres, pour nous faire auſſi rendre iuſtice, des pilleries & volleries, qu'ils ont fait ſur les Catholiques. Ils ont vne excuſe grande. Les

commiſſaires diſent, que nous ne nous plaignons point, comme ſont les Huguenots. Comment nous plaindrions nous : car en premier lieu, ils diſent que ceux qui portoient les armes nous ont pillé à nous, & que nous les auons pillé à eux, qui ne bougeoient de leurs maiſons. Il ne ſe trouuera vn ſeul Huguenot, qui s'en ſoit allé porter les armes, qui n'aye caché ſes meubles dans la maiſon de ceux qui demeuroient. Et d'autre part, par la paix, que le Roi a faite, il leur eſt pardonné tout ce qu'ils ont fait, non ſeulement contre lui, mais contre nous meſmes, qui auons porté les armes pour ſa maieſté. Et puis que le Roi les a tant voulu fauoriſer, que de leur pardonner tout, n'eſt-il raiſonnable qu'elle ſoit égalle pour nous. Et toutesfois elle eſt tout aucontraire. Ce qu'ils ont fait contre nous, eſt approuué : & ce que nous auons fait, blaſmé, & trouué mauuais, voire mis en iuſtice. Donc conſeiller au Roi faire vne loy pour les uns, & non pour les autres, ie dis & diray toute ma vie, que c'eſt la plus iniuſte loy, qui fut iamais conſeillée à Prince du monde.

A Toulouſe tout cecy fut diſputé,

& furent revoquez les commiſſaires & commiſſions, ordonnances & edits: & pardonna ſa maieſté à tous généralement, & connoiſſant bien que ces commiſſaires n'ameneroient qu'vne ruine des vns & des autres, pour y entretenir vne haine perpétuelle qui ſeroit cauſe de nous enuahir, & nous deffier touſiours des vns des autres, & delà procederoit nouuelle guerre. Le Roy s'en eſt bien trouué, car la paix a duré cinq ans. Je ne ſçay à qui me prendre de ceux qui ſont cauſe qu'elle s'eſt recommencée : car ie ne ſçay pas qui il eſt. Ie ſçay bien que ie n'en ſuis pas cauſe. A qui demandera-t-on iuſtice des maiſons de M. de Sarlabous, de M. de Sainctorens, des capitaines Parron, Campagnes, Lartigue, & vne infinité d'autres? Tout a eſté bruſlé : & leurs femmes, eſtans eux au ſeruice du Roy, ſe ſont retirées par les maiſons de leurs parens. Encores aujourd'huy elles ne leurs maris ne ſçauent où mettre leurs teſtes ſous couuerture qui ſoit à eux, & quand on en demande raiſon, ils diſent que ce ſont des beliſtres qui n'ont rien. Ils diſent vray : car les riches n'ont bougez de leurs maiſons, & les ont gar-

Plaintes des Catholiques.

dées. Et neanmoins il faut faire iuſtice contre les noſtres & non contre les leurs, veu que des beliſtres qui n'ont rien, ont fait cela. Mais ſi le Roy euſt approuué ce que nous auons fait, vne autresfois ceux qui demeureroient de leur religion, garderoient que les leurs ne pourroient rien faire aux noſtres, mais ie retourne à mes moutons.

Je depeſchay vn autre courrier vers monſieur de Leberon à la compagnie de monſieur de Gramont, qu'ils tournaſſent en arriere en auſſi grande diligence comme ils eſtoient allez, à tout le moins s'ils ſe vouloient trouuer au combat. Ce courrier trouua qu'vne heure deuant le iour ils eſtoient partis penſant encores trouuer les ennemis: & comme ils ne les trouuerent, pour les raiſons que i'ay cy-deſſus dites, ils bruſlerent les batteaux ſur quoy ils paſſoient la riuiere, portant grand dommage au païs. Ayant reçeu mes lettres ils tournerent tout court: & firent encores plus grande diligence qu'à aller: car ils arriuerent deuant S. Foy auſſi toſt que nous. Et ſi les compagnies de monſieur de Sauignac euſſent fait la moitié de la diligence que ceux-là firent, nous euſſions attrappé le ca-

pitaine Pilles : & ne s'en fuſt eſchappé vn ſeul. M. de Chemeraut vid toutes les depeſches que ie fis. Ie fus auec les cinq compagnies qui eſtoient demeurées auec le Cheualier mon fils & ma compagnie , & quelque quarante ou cinquante gentils - hommes , qui ſuiuoient ma cornette en deux iours à Monflanquin : & là i'eus reſponce de meſſieurs de Terride & de Bellegarde eſcrites à Moiſſac , là ils m'aduertiſſoient de la difficulté qu'ils auoient trouué à paſſer les riuieres , & les mauuais chemins que les gens de pied trouuoient : & qu'ils ne pouuoient abandonner les gens de pied. Et d'autre part que ie ne me deuois engager en vn combat , que nous n'euſſions les forces de gens de pied & de cheual enſemble , mais qu'ils feroient la plus grande diligence qu'il leur ſeroit poſſible : & tout incontinent que ie fus arriué à Monflanquin , qui pouuoit eſtre deux heures apres midy , ie fis trois depeſches , l'vne à monſieur de Lauzun , le priant de me mander nuit & iour , où ſe trouueroit monſieur de Pilles , & ſes forces : car ie le voulois aller attaquer. J'en eſcriuis vne autre à monſieur de Sainctorens qui ſe ren-

dist à moy au soleil leuant en vn village nommé Monbahus qui est à monsieur de Lauzun : & de mesmes ie depeschay le sieur de Las aduocat du Roy à Agen, pour faire haster messieurs de Bellegarde & de Terride, lesquels se trouuoient encore trois lieuës en arriere, & ne sceurent faire partir leurs gens de pied, qui ne fut le point du iour. Et comme ils furent à Villeneufue, qui estoit plus d'vne heure apres midy, il ne fut possible les faire passer outre, à cause des grandes bouës qu'il y auoit, y ayant quelque raison, toutesfois ie ne prenois rien en payement, car il me sembloit que tout le monde deuoit cheminer, comme ma volonté. Apres toutes ces dépesches, ce matin ayant fait repaistre nos cheuaux, & les cinq enseignes, ie m'acheminay droit au village où i'auois assigné monsieur de Sainctorens, & trouuay en quatre ou cinq maisons logez monsieur de Fontenilles & le capitaine Montluc mon fils, & leur dis qu'ils fissent bien repaistre leurs cheuaux, car la nuit ils auoient fait vne grande traitte, pour m'atteindre : & que ie m'en allois repaistre au village sus-nommé. J'y pensois trouuer monsieur

ſieur de Sainctorens, & qu'apres ils me ſuiuiſſent : & commanday à monſieur de Madaillan, qui eſtoit mon lieutenant, qu'il fiſt deſcendre ma compagnie, & qu'ils repeuſſent les vns parmy les autres : & apres qu'ils me vinſſent trouuer au village où ie m'acheminay. Et comme ie fus là, ie ne trouuay aucunes nouuelles de M. de Sainctorens ni de M. de Lauzun, car les meſſagers que ie leur auois enuoyé, leſquels les Conſuls de Monflanquin m'auoient baillé pour les plus aſſeurez hommes qu'ils euſſent, n'allerent point porter les lettres la nuict, comme ils auoient promis : de ſorte qu'il fut plus de midy, auant que leſdits ſieurs de Sainctorens & de Lauzun euſſent nos lettres, comme ils me dirent depuis. Et comme nous fuſmes deſcendus, penſant repaiſtre nous euſmes vne allarme qui venoit devers Miremont, & remontaſmes à cheual, en allant vn grand quart de lieuë ſur le chemin de Miremont, d'où venoit l'allarme : & me trouuay auoir fait vne grande follie de m'eſtre tant aduancé, car ie n'auois que quarante-cinq gentils-hommes auec moy, & les gens de pied qui n'eſtoient encore

Le ieune Montluc depuis sieur de Montesquieu.

arriuez. Là ie ne peus apprendre où estoit monsieur de Pilles, ny ses forces: bien me disoient les bonnes gens qu'il estoit de là le Lot vers sainct Vensa & Aymet, & vers Marmande & Tonens. On me disoit qu'ils estoient tous gens de cheual. Et comme i'eus demeuré sur le chemin enuiron deux heures, m'arriuerent messieurs de Fontenilles, de Madaillan, & le ieune Montluc mon fils: & là ie leur dis que monsieur de Madaillan se mist deuant auec ma compagnie, & que monsieur de Fontenilles, & le capitaine Montluc le soustiendroient, & que ie les soustiendrois à eux auec la noblesse, & qu'ils marchassent ainsi iusques à vne demy lieu pres Miremont où ils prissent langue, sçauoir où estoient les ennemis. Et que s'il y en auoit à Miremont, qu'ils m'aduertissent à cinq cens pas les vns des autres: car incontinent ie m'acheminerois au trot pour estre pres d'eux. Ce qu'ils firent. Ie faisois marcher nos gens de pied sans sonner tabourin pour n'estre découuerts, lesquels arriuerent à Monbahus. Et comme le Cheualier ne m'y trouua, il marcha apres moy, & monsieur de Madaillan estant à demy lieuë de Miremont,

prit langue, & luy fut dit que les ennemis estoient tous delà le Drot, & qu'il n'y auoit personne à Miremont: & en donna aduis à monsieur de Fontenilles, luy mandant qu'il m'en aduertist pour voir ce que ie voulois qu'il fist. Monsieur de Fontenilles me dépescha vn archer: & comme ie vis qu'il n'y auoit personne deçà le Drot, ie leur manday que monsieur de Madaillan s'aduançast encores iusques à Miremont pour estre plus certain du lieu, où les ennemis estoient: afin que le lendemain matin estant vnis ensemble messieurs de Terride, de Bellegarde, & moy les peussions aller attaquer, & que cependant ie me reculois à Monbahus où nous auions laissé nostre bagage pour repaistre. Ce que ie fis, apres auoir mis le Cheualier & ses compagnies en cinq ou six maisons qu'il y auoit aupres delà, où ie me retiray, & en donnay aduis à monsieur de Fontenilles, afin que si quelque cargue leur venoit, qu'ils sçeussent là où estoient nos gens de pied. Et comme ie fus descendu auant que d'entrer dans le logis, ie dépeschay vers M. de Terride & de Bellegarde, les priant d'estre à la minuit auec la caualerie à

Monbahus, & que monſieur de Pilles n'auoit que gens de cheual, parmy leſquels il n'y en auoit pas trois cens de bons, le reſte iuſques à quinze ou ſeize cens eſtoient montez ſur meſchantes roſſes qui ne valoient rien. Le meſſager y arriua ne pouuant eſtre plus d'vne heure & demie de nuict : car il n'y auoit que deux lieuës de Monbahus à Villeneufue. Ils me rendirent reſponſe & m'aſſeuroient qu'ils ſeroient au point du iour auec moy. Mais il faut retourner à meſſieurs de Fontenilles, de Madaillan, & le capitaine Montluc : & faut que i'eſcriue icy premierement l'entreprinſe de M. de Pilles. Incontinent que ie fus arriué à Monflanquin, qui pouuoit eſtre deux heures apres midy, les Huguenots de Monflanquin aduertirent M. de Pilles qui auoit tourné viſage de Cahours en hors: & que i'eſtois deliberé de m'approcher le lendemain pres de luy, attendant meſſieurs de Terride & de Bellegarde : leſquels ne pouuoient encores ſe ioindre auec moy de deux iours : & que ie n'auois pas plus de cinquante ou ſoixante bons cheuaux auec moy. Ledit de Pilles depeſcha toute cette nuict à ſix cornettes,

Diligence du ſieur de Montluc pour combattre Pilles.

qu'il auoit vers Marmande & Tonens: afin qu'ils ſe rendiſſent le lendemain, qui eſtoit le meſme iour que i'arriuay à ſaint Paſtour à vn lieu d'où il ne me ſouuient : & qu'il vouloit partir auec toutes ſes forces, auant que ie fuſſe rallié auec Mrs de Terride & Bellegarde. Ceux qui l'aduertirent, penſoient que ie demeurerois le lendemain à Monflanquin, ou à tout le moins ſi i'en partois, que ie ne ferois pas plus d'vne lieüe ou deux au plus. Il auoit baillé le rendez-vous à ſe trouuer tous aſſez pres delà : & partirent incontinent les ſix cornettes les vnes apres les autres, pource qu'ils eſtoient ſeparez : & entr'eux ſix s'eſtoient baillé le rendez-vous à Miremont, pour repaiſtre ſeulement iuſques à la minuict, & puis aller trouuer monſieur de Pilles à l'autre rendez-vous.

Cependant monſieur de Madaillan s'achemina droit à Miremont : & comme il fut à la veuë de l'entrée du village, là où il n'y a point de murailles, il apperceut forces caſaques blanches qui alloient & venoient au long de la grande rue. Et ſoudain dépeſcha à monſieur de Fontenilles & à mon fils le capitaine Montluc, qu'ils

s'aduançassent, car il estoit engagé de combat : & qu'ils m'aduertissent. Il y a vne bonne lieue de Miremont à Monbahus. Ledit sieur de Fontenilles m'aduertist en extrême diligence. Il y auoit deux cornettes qui estoient venues les premieres, lesquelles desia estoient descendues, & leurs cheuaux dans les estables, & les autres deux qui estoient encores à cheual, ne faisoient qu'arriuer, & cherchoient de s'accommoder pour repaistre. M. de Madaillan qui se void descouuert, charge ces deux cornettes qui estoient à cheual, & les ramene hors du village en route & fuite vers le Sauuetat. Les autres deux qui estoient desia logez, couroient à leurs cheuaux & à mesme temps qu'ils montoient, monsieur de Fontenilles, & le capitaine Montluc arriuent, & chargent ceux-cy : lesquels prirent la fuite vers Aymet. En moins de demy quart d'heure arriuerent les autres deux cornettes. Et comme ils virent leurs gens defaits. ils tournerent visage vers Ponens, de là où ils venoient, & par malheurs si monsieur de Madaillan ne meust mandé qu'il ne trouuoit point de nouuelles des ennemis, ie marchois tousiours au

Deux cornettes de Villes defaites.

mesme ordre, que nous auions commencé: & ne m'en fusse pas retourné repaistre en arriere. I'arriuay en mesme temps que les autres deux cornettes dernieres arriuerent, où i'esperois bien que i'en eusse eu aussi bon marché comme auoient eu les autres. Et comme ie fus à l'endroit des gens de pied, voicy vn archer qui me vint dire comme ils auoient combattu, & qu'ils auoient chassé les ennemis enuiron demy lieue: & quelques prisonniers qu'ils auoient pris, les asseurerent que Pilles & toutes les trouppes estoient à S. Bensa & Aymet, là où il n'y a qu'vne lieue & demie, & qu'ils se retiroient deuers moy, pour n'estre assez forts pour soustenir les forces de l'ennemy, si elles venoient pour attaquer leurs compagnons. Voilà à la verité comme toutes choses se passerent en ce combat: & m'apporterent deux cornettes: toutes fois en fuyant ils auoient arraché le taffetas.

Que si nous pouuions ainsi tenir des espions parmi eux, comme ils font parmy nous, de ceux ausquels le Roy a donné permission de demeurer en leurs maisons, nos affaires s'en porteroient mieux. I'eusse esté aduerty des

nostres, comme ils sont des leurs, de la retraicte que fist monsieur de Pilles ie l'eusse defait fort facilement: car monsieur de Sainctorens se fust rallié auec moy, qui estoit en compagnie me cherchant du costé mesme que les ennemis s'enfuyoient. Et comme il vid approcher la nuict il se retira à Monsegur pour attendre nouuelles de moy. Et en les chassant la nuit i'auois moyen d'enuoyer vn homme ou deux vers luy pour l'aduertir du tout. Nous demeurasmes à l'herte, craignant que ledit de Pilles vint prendre la reuenche: mais ce fut bien au contraire: car il s'en alla toute la nuict tant qu'il peut droit à S. Foy: & y fut, comme l'on nous dit, au poinct du iour, combien qu'il y a le plus mauuais chemin qu'on sçauroit trouuer: car ce pays est gras à merueille, & la nuit estoit si obscure, qu'on n'eust sceu se connoistre à vn pas l'un de l'autre. Et voilà comme bien souuent les affaires de la guerre vont diuersement par faute d'estre bien aduertis, car la responce de monsieur de Sainctorens ne m'arriua iusques au lendemain, ni celle de monsieur de Lauzun. Et ceux-là qu'ils m'auoient depesché pour m'aduertir, penserent

Retraitte du sieur de Pilles.

penſerent donner à trauers des ennemis, & eurent ſi grande peur, qu'ils ſe cacherent tant que la nuict dura. Le matin au ſoleil leuant, meſſieurs de Terride & de Bellegarde arriuerent : & comme ils entendirent le combat ils ſe penſerent deſeſperer : & maudiſſoient les gens de pied, & quand iamais ils eſtoient partis des enuirons de Toulouſe. Car facilement ils pouuoient arriuer auſſitoſt à Monbahus, que moy ſans les gens de pied : & que pour les attendre & ne faire point d'erreur à nous trouuer au combat, que nous ne fuſſions tous enſemble, cela leur auoit gardé de ne laiſſer point en arriere les gens de pied : & ouys là dire vn mot notable à monſieur de Bellegarde qu'il croyoit à cette heure. Qu'il n'eſtoit pas touſiours bon d'aller trop ſagement à la guerre. Il diſoit vray, car qui veut touſiours ſe tenir dans les regles ordinaires de la guerre il perd ſouuent plus qu'il ne gaigne.

Dire du ſieur de Bellegarde.

Nous marchaſmes droit à Miremont : & par les chemins nous trouuaſmes l'vn des gens de monſieur de Madaillan, qui nous venoit porter nouuelles du deſordre des gens de M. de Pilles : & que la fuite de leurs gens

estoit arriuée à eux : que mesmes monsieur de Pilles & ses gens auoient pris leur chemin droit à Saincte Foy, & que douze soldats que monsieur de Madaillan tenoit à sa maison pres la Sauuetat, en auoient tué vingt-deux à la porte de ladite maison estant montez sur des meschantes rosses, & que les gens de la Sauuetat estoient sortis sur eux, & en auoient tué soixante ou quatre-vingts, & gaigné leurs cheuaux. Et si monsieur de Sainctorens eust demeuré seulement vn quart d'heure en vn lieu, iusques là où il estoit venu, la pluspart luy passoient deuant : ce qu'il ne sceut iusques au lendemain, non plus que moy, & prit sa part du déplaisir, aussi bien que nous autres. Mais l'on ne peut pas deuiner les choses : Voilà pourquoy l'Italien dit, *Fa me indeuino, ti daro danari*.

Nous fusmes contraints de loger à la Sauuetat, à S. Vensa & Aymet, de là où ils estoient partis, pource qu'il n'y auoit aucun logis, depuis la Sauuetat iusques à S. Foy : & laissasmes à Miremont monsieur de Sauignac auec ses dix enseignes pource qu'il n'y auoit point de logis plus

auant. Car la cauallerie tenoit tout: & audit Miremont trouuerent plus de vingt hommes cachez dans les maiſons, leſquels ils tuerent: & gaignerent quinze ou ſeize cheuaux, car perſonne de nous n'eſtoit deſcendu de cheual ains paſſames outre. Le lendemain de bon matin nous marchaſmes droit à S. Foy. I'oſerois dire que ie n'ay veu long temps y a vne telle caualleríe, que celle que nous trouuaſmes là pour le nombre des compagnies que nous auions: Et comme nous fuſmes à la veuë de S. Foy, meſſieurs de Fontenilles, de Madaillan, & le capitaine Montluc ſe mirent deuant, & le Cheualier auec ſes ſix compagnies droit à la ville. Monſieur de Terride auec ſa compagnie & celle de monſieur de Negrepeliſſe les ſouſtenoient. M. de Bellegarde & M. de Sainctorens & moy ſouſtenions monſieur de Terride. Et là nous arriua la compagnie de monſieur de Gramont & monſieur de Leberon auec les cinq enſeignes. Ie crois que le meilleur courtaut de toutes nos trouppes n'euſt ſceu faire plus grande diligence qu'ils firent, car ils ne demeurerent que deux iours à venir depuis Villefranche

deRouergue iusques deuant ſainte Foy. Monſieur de Lauzun & le Vicomte ſon fils s'eſtoient rendus à nous le matin auec quelques gentils-hommes, car ie penſe que leurs compagnies eſtoient au camp : & nous aſſeurerent pere & fils que monſieur de Pilles auoit dix-huit cent cheuaux, là où il y en auoit trois ou quatre cens bien montez & bien en ordre : le reſte eſtoient arquebuſiers à cheual mal montez. Le Chevalier deſcendit de cheual, & print cent arquebuſiers : & ſe miſt droit deuant la ville : le reſte le ſuiuoit : & meſſieurs de Fontenilles, de Madaillan, & le capitaine Montluc apres. Et comme il fut aupres de la ville, ſortirent quinze ou vingt arquebuſiers qui commencerent d'attaquer l'eſcarmouche. Le Cheualier pouſſa outre : & ceux-ci ſe renfermerent dans la ville. Monſieur de Pilles auoit paſſé ſes gens toute la nuict la Dordoigne auec grand deſordre : & luy eſtoit paſſé au ſoleil leuant : & auoient laiſſé ces quinze ou vingt arquebuſiers dans la ville pour nous amuſer, & vn grand batteau & un autre petit pour paſſer la riuiere : car auſſi il n'y en auoit que ceux là. Et

Forces du ſieur de Pilles

Retrait de Pilles.

comme ils furent rentrez, ils coururent aux batteaux : & passerent à point nommé. Ils desembarquoient à l'heure que le Cheualier arriua sur le bord de la riuiere, estant passé tout au long de la ville sans trouuer personne, que des femmes. Et voila comme à la verité le tout se passa. I'ay esté contraint d'escrire cette faction par le menu & au long, qui ennuyera peut-estre le lecteur, pour ce qu'on m'a dit, qu'aucuns auoient fait rapport au Roi, à la Royne, & à Monsieur, qu'il n'auoit tenu qu'à moy, que ie n'auois combattu Pilles, & qui lira cette faction, il trouuera la verité, comme tout s'est passé, au tesmoignage de tous les capitaines, qui y estoient, dont il n'y en a que deux de morts, qui sont messieurs de Terride & de Bellegarde : & par là on verra s'il a tenu à moy, & n'en veux donner tort à personne, sinon aux mauuais chemins, que les compagnies de monsieur de Sauignac trouuoient : car quant ausdits sieur de Terride & de Bellegarde, ils se gouuernerent plus par la raison de la guerre, que non par faute de bonne volonté de se trouuer au combat. Monsieur de Chemerault, qui m'auoit

Pourquoy le sieur de Montluc escrit particulierement & si au long ce que dessus.

porté les lettres de Monſieur, participa à toutes mes dépeſches, car il vouloit eſtre de la partie : & me pria lui faire preſter armes & cheuaux : ce que ie fis : & ne m'abandonna de quinze iours. Ie m'aſſeure qu'il portera touſiours teſmoignage, que ce que i'eſcris de cette faction eſt veritable, & qu'il eſtoit auſſi ayſe de s'y trouuer, qu'homme de la troupe : & en penſoit porter à monſieur de meilleures nouuelles, qu'il ne fiſt. Ceux qui ſçauent que c'eſt de la guerre, ont ſouuent experimenté, combien il eſt difficile de combattre vn homme qui n'en veut point manger, meſmement quand c'eſt vn ſoldat, ou vn capitaine ruzé, comme eſtoit le ſieur de Pilles. Ie croy que c'eſtoit l'vn des meilleurs, que les Huguenots euſſent. Il ſçauoit bien, qu'auec nous il ne gaigneroit que des coups. Voila pourquoy il ne ſejournoit gueres en ce païs.

Pilles capitaine auiſé.

Deux iours apres nous fuſmes dans Saincte Foy. Monſieur de Terride receut le pouuoir, que le Roi lui enuoioit pour aller en Bearn : & ſe départit de moy. Il eſtoit fort aiſe de cette charge, & moy auſſi pour l'amour de lui. Ie penſois que tout al-

Monſieur de Terride enuoyé en Bearn.

laſt mieux. Monſieur de Bellegarde me laiſſa auſſi, & amena auec lui ſa compagnie & les dix enſeignes de monſieur de Sauignac. Monſieur de Terride en amena la ſienne & celle de monſieur de Negrepeliſſe. Nous demeuraſmes monſieur de Sainctorens & moy. Le Cheualier mon fils s'en alla auec ſes dix enſeignes droict en Limoſin, pour ſe ioindre au camp de monſieur. Cinq iours apres, monſieur gaigna la bataille à Iarnac, où M. le Prince de Condé fut tué. Pluſieurs penſent que ſa mort a allongé nos guerres : mais ie croy, que s'il euſt veſcu, nous euſſions veu nos affaires en pire eſtat. Car vn Prince du ſang, comme celui-là, ayant deſia ce grand parti des Huguenots euſt eu beaucoup plus de creance, que M. l'Admiral n'euſt. Ce pauure Prince aymoit ſa patrie : & auoit pitié du peuple. Ie l'ay anciennement fort pratiqué, ce qui penſa eſtre cauſe de ma ruïne. Ie le conneus touſiours fort debonnaire. La ialouſie de la grandeur d'autruy l'a perdu, & en a bien perdu d'autres. Cependant il eſt mort au combat ſouſtenant vne mauuaiſe querelle, deuant Dieu & les hommes. C'eſtoit dom-

Bataille de Iarnac.

mage : car s'il euſt eſté employé ailleurs , il pouuoit ſeruir à la France. La malheureuſe paix qu'on fit faire au Roi Henry a cauſé tous les mal-heurs , que nous auons veus. Car auoir tant de Princes du ſang Royal , & autres Princes eſtrangers , & les tenir ſans auoir quelque guerre eſtrangere , c'eſt vn mauuais conſeil. Il faut penſer , ou de battre les autres , ou s'entrebattre ſoy-meſmes. Si on pouuoit touſiours viure en paix , cela ſeroit bon , & que chacun fiſt ſon labourage comme faiſoient les Romains en paix. Mais cela ne ſe peut faire. Ainſi , Sire , ie dis & ſouſtiens que c'eſt vn mauuais conſeil , de penſer faire la paix , ſi par meſme moyen vous ne ſongez à commencer vne guerre eſtrangere. Il ne faut pas renoueller les guerres de la terre Saincte : car nous ne ſommes pas ſi deuotieux , que les bonnes gens du temps paſſé : il vaudroit mieux s'exercer , comme fait le Roi d'Eſpagne aux nouueaux mondes : & ſeparer ainſi ces Princes enuoyant les plus ieunes à l'eſchole de Malte , car ſi ceux là ne broüillent , rien ne bougera. Que ſi vous voulez guerroier vos voiſins , renouuellez la querelle du Duché de

Aduis du ſieur de Montluc au Roy.

Milan, qui vous appartient de droite ligne. Car il ne ſe trouuera point par eſcritures, que ceux de la race du Roi d'Eſpagne ayent appartenu à ceux de Milan: & ſi faites bien vous par les femmes. Le Roi d'eſpagne ne le tient qu'à titre de force. Vous trouuerez auſſi qu'vn Duc d'Anjou eſtant extrait de la maiſon de France, & de la propre lignée d'où vous eſtes, eſtoit Roi de Naples, lequel le Roi d'Eſpagne tient auſſi. Le Roi voſtre ayeul n'a iamais voulu quitter ce droit: & ſe ſaiſit des terres de M. de Sauoye, encore qu'il fuſt ſon oncle, pour auoir paſſage aſſeuré pour entrer dans la Duché de Milan. Le Roi voſtre pere ne prit en protection le Duc de Parme, & les Siennois, que pour auoir le chemin pour reconquerir Naples. Vous eſtes extraict de ces grands Princes magnagnimes: vous auez leurs droits: ſi Dieu vous donne la paix, vous lui pouuez enuoyer la tempeſte: vous en aurez meilleur marché que vous ne penſez: car le Roi d'Eſpagne eſt plus adonné aux negociations, qu'aux armes. Il ne reſſemble pas ſon pere, dans cinq ou ſix ans il ſera vieux, & vous en la fleur de voſtre

âge. Il laiſſera des enfans petits. Et puis que le pere n'a eſté valeureux en ſa ieuneſſe , il ne faut pas eſperer qu'il le ſoit en ſa vieilleſſe. Que ſi vous vous ſçauez ayder des Princes d'Italie , vous les trouuerez à voſtre deuotion , meſmes le Duc de Florence , pour les raiſons que ie pourrois bien dire , l'ayant eſprouué pendant que i'eſtois lieutenant de Roi en la Toſcane. Ledit ſieur Duc n'en dira pas le contraire : il eſt plus François qu'Eſpagnol. L'Angleterre ne vous empeſchera pas : car il n'y a qu'vne femme , en Eſcoſſe vn enfant. Bref rien ne vous deuroit faire peur : mais ie laiſſe ce propos à vne autre fois. La mort dudit ſeigneur Prince eſt cauſe que i'y ſuis entré : car ie ſuis François : & regrette la mort de ces braues Princes tuez de nos propres mains, qui nous pourroient ſeruir ailleurs.

Or pour retourner à mon diſcours , ie demeuray audit lieu de Sainƈte Foy cinq ou ſix ſepmaines , ayant encore ſix enſeignes de gens de pied , que mon nepueu de Leberon commandoit. I'en enuoiay les quatre à Bregerac , & mondit nepueu auſſi : afin de démanteler la ville , comme le Roi &

Commandement de démenteler Bregerac.

monſieur m'auoient mandé : mais cela fut mal executé. Quelques iours apres Monſieur s'approcha : & vint à Montmoreau, où ie lui allay baiſer les mains, ſuiuy d'vne bonne troupe de nobleſſe. Mondit ſeigneur me fit vne fort grande chere, me commandant de ne bouger d'aupres de lui, Dieu ſçait ſi i'en fus aiſe. I'enuoiay chez moy chercher mes charettes, tantes & argent, comme firent auſſi tous les gentils-hommes, qui eſtoient auec moy, faiſans eſtat, que nous ne bougerions plus de l'armée : car auſſi en toute la Guyenne rien n'oſoit gronder : & n'y auoit place qui tint pour les Huguenots, que Montauban. Monſieur partit de Monmoreau, & s'en alla à Villebois.

M. à Monmoreau.

A peine y euſt-il ſeiourné cinq ou ſix iours, leſquels nous employaſmes à diſcourir des moyens de faire la guerre, que voicy arriuer vn gentilhomme que monſieur de Monferran gouuerneur de Bourdeaux auoit dépeſché en poſte vers mondit Seigneur, lui donnant aduis qu'vne grande partie du camp de monſieur l'Admiral eſtoit arriuée en Medoc à pied & à cheual, & que deux compagnies de

Faux aduis à Monſieur.

gens de pied, qu'il y tenoit, auoient esté contrainctes d'abandonner le passage, & se sauuer la nuict. Monsieur ne se hasta pas trop de le croire, car nous discourusmes sur le passage. Ie lui representay la grande largeur, que la riuiere a en cet endroit, qu'il falloit toute vne marée pour la passer, & vn monde de vaisseaux. Car vne armée meine vn grand attirail : d'ailleurs, qu'il n'y auoit point d'apparence, que monsieur l'Admiral, qui estoit guerrier, s'allast enfourner parmy les landes, en vn païs sterile, & au delà des riuieres qu'il n'eust iamais repassé. La nuict ensuiuant arriua un autre courier, qui portoit pareil aduertissement de la Cour de Parlement, & dudit sieur de Monferran, encore plus eschauffé que le premier, & faisoit le nombre plus grand : il est vray, qu'il escriuoit à mondit Seigneur, qu'il montoit à cheual pour aller lui mesme reconnoistre. A ce que i'ay entendu, il y alla, mais il n'auoit point de gens de cheual auec lui, sinon quelques arquebuziers à cheual Et comme il fut à demy lieuë pres du passage, ceux qu'il auoit enuoyé deuant reconnoistre, rapporterent, que desia estoit passé

vn grand nombre de gens de cheual, & que les gens de pied commençoient à passer. Et estant si mal accompagné ledit sieur de Monferran fust contrainct se retirer. D'autre part le peuple s'enfuyoit tout deuers Bourdeaux. Ledit sieur de Monferran dépescha encores vn autre courrier deuers Monsieur lui donnant les choses pour certaines. Qui fut cause que Monsieur m'en renuoya à mon grand mal-heur : car depuis ie n'eus que fascherie & ennuy : & si ie n'eusse bougé d'aupres de Monsieur, tout ce qui m'est aduenu, ne me fust arriué, car ou bien ie serois mort en lui faisant quelque bon seruice, ou bien ie ne serois pas blessé, comme ie suis, pour n'en guerir iamais, & viure en extrême langueur. Tout ce mal-heur m'aduint, pour le deffaut de vingt-cinq bons cheuaux. Que si M. de Monferran les eust eus auec lui, lui-mesme les eust reconnu, n'ayant pas faute de hardiesse : & eust trouué que ce n'estoit que soixante ou quatre vingts Bearnois & quelques autres des terres de la Royne de Nauarre, qui alloient en Bearn, pour aller ayder à deffendre le païs, dont la moitié furent deffaits par les chemins

vers le Mont de Marsan. Monsieur se resouuiendra, s'il lui plaist, qu'estant à son cheuet de lit ie lui dis, que sur ma vie & mon honneur il estoit impossible, que cet aduertissement fust du tout veritable : car ie sçauois le païs : & que ce ne pouuoit estre que quelque petite trouppe de gens pour Bearn ou Chalosse. Car vne grande trouppe ne sçauroit passer, ni ne s'oseroit hazarder : car il faut qu'ils passent à la file. Mondit Sieur me dit lors ces mesmes mots, Ie voy bien, mon bon homme, que l'enuie que vous auez d'estre pres de moy, vous fait dire cela, croyez que quelque part où vous serez ie vous aimeray. Peut estre le droit de la guerre me tirera en Guyenne. Ie voudrois faire mon apprentissage en vne si bonne escole que la vostre. Ie pris congé de son Excellence. Voila comment il importe fort de reconnoistre l'ennemy, auant que prendre l'alarme.

Responce de M. au sieur de Montluc.

Capitaines mes amis, il faut plustost vous hazarder d'estre prins, & sçauoir le vray, que non pas vous fonder sur le rapport des vilains. Ils ont la peur si auant dans le ventre, qu'il leur semble que tous les buissons sont des

Remonstrance aux capitaines.

escadrons, & l'asseurent : & cependant fiez vous là. C'est comme quand ils voyent cent escus, il leur semble qu'il y en a mille. Enuoyez tousiours quelques soldats sans peur, & que plustost ils se hazardent : & si vous voulez faire mieux, allez y vous mesmes. Ainsi ay-ie tousiours fait, & m'en suis bien trouué. Or comme ie fus à Saincte Foy, ie fus aduerty de la verité, & en donnay aduis à mondit Sieur bien marry contre ledit sieur de Montferran. Et pource que rien ne se presentoit pour lors, ie me tenois tousiours à Sainte Foy, pour estre pres de mondit Sieur : afin que quand il me manderoit, i'y fusse en deux ou trois iournées. A ce que i'ay sceu depuis, vn des principaux qui estoit pres de son Excellence, lui dit qu'il auoit bien fait de se depestrer de moy : que i'estois fascheux, & que ie voulois tousiours commander en quelque part que ie fusse. Monsieur mesme m'en fit le conte au siege de la Rochelle, ie n'ay iamais esté si opiniastre, que ie ne me sois payé de raison : & faut dire pour la verité que ie me suis tousiours mieux trouué de mon conseil, que des autres. Il est raisonnable que

ces meſſieurs qui n'ont bonne mine ; qu'à courir la bague , apprennent de ceux , qui ont eſtudié ſous les plus grands docteurs de l'Europe : mais ç'eſt leur couſtume. Ils ne veulent que perſonne les controlle , & veulent tout gouuerner.

Or ne faiſant rien à ſainte Foy ie vins iuſques à Agen , où monſieur de Montferran me manda que le ſieur de la Roche Chalais & le capitaine Chanteyrac eſtoient dans la Roche auec cent ou ſix vingts ſoldats Huguenots , qui courroient tout le pays , faiſant mille maux : de ſorte qu'il ne pouuoit venir perſonne de Xainctonge à Bourdeaux : & que ſi ie voulois aller à la Roche nous ſerions aſſez de gens pour faire l'entreprinſe , & que monſieur de la Vauguyon eſtoit aux enuirons de Monpont & Muſſidan , auec le regiment de M. de Sarlabous , & trois compagnies de gens d'armes : que ſi ie lui mandois qu'il ſeroit volontiers de la partie , & tout incontinent ie m'acheminay à Bourdeaux & ſecrettement i'aduertis monſieur de la Vauguyon par vn gentil-homme. Tout incontinent il me répondit qu'il ſeroit volontiers de la partie , & que ie lui mandaſſe

mandaſſe le iour qu'il voudroit que ie marchaſſe, & le rendez-vous. Ie l'enuoiay prier de ſe rendre a Libourne trois iours apres qu'eſtoit vn ſamedy matin, & que monſieur de montferran & moy nous nous y rendrions pour arreſter ce que nous auions affaire : ce qu'il fit, & moy auſſi. Ledit ſieur de Montferran demeura pour aider à l'artillerie, car il la falloit amener par eau iuſques à Coutras. Nous eſtions en diſpute, car monſieur de la Nouë eſtoit aupres de ſaint Aluere, appartenant à monſieur de Iarnac, & eſtoit entre les deux riuieres, auec douze enſeignes de gens de pied, & quatre ou cinq cens cheuaux, & eſtant ſoldat & vaillant homme, comme il eſt ſage, s'il y a capitaine en France, ne laiſſeroit iamais perdre la Roche ſans la ſecourir, & qu'il n'auoit à paſſer que la riuiere de ſaint Aluere, laquelle en pluſieurs lieux ſe paſſoit à gué par les gens de cheual, & que les gens de pied auroient paſſé en quatre heures : & quant à la riuiere qui paſſe deſſous la Roche, ils tenoient le pont de Parcou, la ville & tout, où ils auoient garniſon : & qu'il nous falloit reſoudre de l'vn & de l'autre, ou n'y aller

Louange du ſieur de la Nouë.

point. A la fin nous conclumes d'attaquer la Roche, & combattre monsieur de la Nouë, s'il venoit pour la secourir : & iurasmes tous ceux qui estions au conseil de ne découurir nostre déliberation. Monsieur de Montferran s'attendit auec Fredeuille le commissaire pour faire embarquer deux canons : & moy ie partis le samedy de grand matin & me rendis à Libourne, où ie trouuay monsieur de la Vauguyon, arriué desia le vendredy. Et comme nous estions à ces entrefaictes à Bourdeaux, sur l'entreprinse de la Roche, i'en faisois vne autre d'aussi grande importance, que celle de la Roche, qu'estoit qu'vn capitaine Huguenot s'estoit saisi du chasteau de Leuignac, qui est à monsieur le Marquis de Trans : & y auoit soixante ou quatre vingts soldats dedans : & auoit fermé les ruës du bourg qui est grand, auec remparts : & la nuict se retiroient tous dans le chasteau : & c'estoit le lieu, où Pilles estoit allé surprendre la Mothe Mongauzy le vieux : & là le tua, & deffit presque toute sa compagnie. Monsieur de Madaillan estoit allé auec moy à Bourdeaux, & ma compagnie estoit à

Cleyrac & Thonens: & se trouua à la deliberation, que nous fismes de l'execution de la Roche: & l'en fis retourner à toute diligence, & escriuis à monsieur de Leberon de se ioindre ensemble auec quatre compagnies de gens de pied, & qu'ils fissent vne grande traitte, & qu'en vne nuict qu'ils les enfermassent dedans, à quelque prix que ce fust, qu'ils prinssent le chasteau & les taillassent en pieces: & que de là ils se rendissent en vne nuict deuant le chasteau de Bridoyre, qui est à monsieur de la Mothe Gondrin, où il y auoit quatre vingts ou cent autres Huguenots conduits par vn nommé Labaune, c'estoit le lieu, ou Geoffre, cet insigne voleur, qui a faict tant de maux, se retiroit. Aux choses que ce vilain a faictes, il a monstré qu'il auoit du cœur & du courage: & qu'il estoit homme d'execution. Ie leur manday qu'ils les emfermassent & assiegeassent le chasteau de si pres, qu'il n'en eschappast rien, car des que i'aurois faict à la Roche, ie tournerois tout court auec le canon à eux. Et si M. de la Nouë nous venoit combattre, qu'il falloit qu'ils abandonnassent tout, & qu'ils vinssent *Geoffre.*

iour & nuict, pour ſe trouuer au combat.

Voila la charge de meſſieurs de Leberon & de Madaillan, leſquels enleuerent le chaſteau. Il eſt aſſez fort pour batterie de main, & n'en pouuoit venir à bout : car les ennemis ſe deffendoient fort, & connoiſſoient bien que l'on leur feroit vne mauuaiſe guerre, à cauſe des grandes cruautez & meſchancetez qu'ils auoient faict au tour de Leuignac. Monſieur de Lauzun leur preſta vne couleurine : & firent vn trou par lequel pouuoit paſſer deux hommes. Et les vns auec les eſchelles par le coſté de la baſſe court, & les autres par le trou donnoient, & les emporterent. Il ne ſe ſauua que trois priſonniers, & tout le reſte fut mis en pieces : & la nuict apres s'en allerent ceux qui s'eſtoient ſaiſis du chaſteau de Taillecabat, qui eſt à monſieur de Meruille, grand Seneſchal de Guienne ayant entendu comme l'on auoit traité ceux de Leuignac : & nos gens marcherent deuant le chaſteau de Bridoyre, & trouuerent qu'ils eſtoient ſur leur partement de ſe ſauuer : & les aſſiegerent : & par malheur à cauſe de la haſte l'on n'auoit peu faire marcher

Priſe de Leuignac.

viures pour les ſoldats. La nuict les gens de pied ſe commencerent à eſcarter pour aller chercher des viures, & les gens de cheual ſe retirerent en quelque village pour repaiſtre iuſques à la minuict. Et ainſi n'y eſtant demeuré guere de gens, ceux de dedans ayant eſpié leur commodité, la nuit ils ſortirent en furie, & ſe ſauuerent. Nos gens monterent à cheual pour les ſuiure : mais incontinent qu'ils furent dehors, ils ſe ſeparerent, comme perdriaux, chacun ſe retirant à ſa maiſon & par les ſentiers. La nuit eſtoit obſcure, qui fauoriſoit leur fuite, & ainſi de cette trouppe n'en fuſt tué que trois ou quatre. Dieu ſçait quand ie le ſceus, ſi i'en fus en colere, & ſi ie leur eſcriuis qu'ils monſtroient bien qu'ils n'auoient pas retenu ce que ie leur auois appris.

Entreprinſe de la Roche Chalais.

Or quand à noſtre entreprinſe de la Roche Chalais, le dimanche au ſoir M. de Montferran ſe rendit auec l'artillerie à Coutras, comme auſſi ie fis, M. de la Vauguyon deuoit prendre ſon chemin droit à Parcou, là où eſt le pont, & regarder s'il pourroit prendre la ville à ſon arriuée, & ſe faire maiſtre du pont : & mettre les gens de

cheual de l'autre costé, qui iroient courir vers S. Aluere, pour entendre nouuelles de monsieur de la Noue, & pour sçauoir s'il feroit semblant de venir à nous. Or de la Roche iusques audit Parcou, n'y a que deux lieues. Nous faisions estat d'estre en deux heures ensemble : car il y a beau chemin. Et comme nous nous departismes le samedy mesme, monsieur de la Vauguyon s'en va pour faire aduancer ses gens, cheminant iour & nuict, & moy ie fus le dimanche de grand matin à Coutras, où trouuay monsieur de Gironde Gouuerneur de Fronsac, qui estoit de nostre entreprinse & du conseil que i'auois tenu à Bourdeaux. Ayant tenu prest tout le charroy qu'il nous falloit, & monsieur de Montferran estant arriué le dimanche au soir, ie ne le laissé sejourner que trois heures : & l'enuoiay toute la nuit pour estre deuant le iour à la Roche, pour les enfermer dedans, ce qu'il fist : & monsieur de Gironde & moy nous attendismes à faire atteler l'artillerie, & apres l'auoir faite acheminer, i'y laissay ledit sieur de Gironde auec Fredeuille & quelque cent pionniers que ledit sieur de Gironde

m'auoit apprefté. Cependant ie partis enuiron la minuict, & fus au poinct du iour à vn quart de lieu de la Roche où ie trouuay monfieur de la Vauguyon, qui y eftoit arriué à la minuict, & auoit enuoyé quinze ou feize cheuaux des fiens deuant le chafteau. Lefquels incontinent furent de retour où nous eftions : & nous dirent qu'ils auoient trouué les gens de cheual des ennemis dehors & qu'ils les auoient chargez, Chanteyrac ne fe voulut poinct enfermer dans le chafteau, ains alla au long de la muraille de la baffecourt, & gaigna le paffage du moulin, & fe mift dans vn bafteau, & à la faueur de dix ou douze foldats qui tenoient bon dans le moulin, il paffa la riuiere faifant marcher les cheuaux, les tenant par la bride. Monfieur de la Roche ne prit pas ce chemin : ains s'en retourna dans le chafteau auec fix ou fept cheuaux. Et comme il vid que ces coureurs de monfieur de la Vauguyon s'enfuyoient, & que Chanteyrac l'auoit abandonné, il penfa fortir dehors pour fe fauuer : & defia eftoient la plufpart dans la baffecourt : mais monfieur de Monferran arriua, & le chargea, le contraignant de fe retirer

dans le chasteau. Il gaigna la basse-court, & y mist force gens dedans : puis alla combattre les moulins, qui se deffendoient fort : mais à la fin ils les prirent & mirent en pieces ceux de dedans. Il me donna aduis de tout. Monsieur de la Vauguyon & moy déjeunions, & incontinent ledit sieur de la Vauguyon s'en alla au deuant de ses gens, pour aller droit à la ville, & arrestames qu'il m'enuoyeroit trois compagnies du regiment de monsieur de Sarlabous, pour m'aider à donner l'assaut. Et ainsi s'en alla à son entreprinse de Parcou : & moy ie m'acheminay deuant la Roche, estant desia aduerty que l'artillerie estoit à demy lieuë pres de nous, qui ne peut arriuer à la Roche, qu'il ne fut midy à cause du mauuais chemin qu'il y auoit. Monsieur de la Vauguyon entra dans la ville : car les ennemis s'estoient retirez aux moulins, qui sont sur le pont. Ses gens les forcerent & gaignerent le pont, & par ainsi tout fut gaigné : & la nuict ie fis mes approches : & mis mon artillerie en batterie. Le sieur de la Roche à la poincte du iour voulut parlementer auec monsieur de Monferran : & pource

pource qu'il eſt ſon parent & ieune gentil-homme, ne le voulut laiſſer retirer dedans : ains le retint. Et comme les autres virent l'artillerie preſte à tirer, ils commencerent à crier qu'ils ſe vouloient rendre. Voyant qu'on ne les vouloit point eſcouter, ils dirent, qu'ils ſe rendroient à noſtre diſcretion. Le gouuerneur de Fronſac & les Huguenots meſmes qui eſtoient de Coutras & qui eſtoient venus auec nous, crioyent qu'on ne les prit point à mercy, car c'eſtoient libertins & gens ſans religion, & ſur tout vn nommé Bruſquin qui auoit tué plus de quatre-vingt hommes, la pluſpart laboureurs & gens des champs. Il fut queſtion de ſortir : ledit ſieur de la Roche me demanda vn ſien laquay, ſon valet de chambre, & ſon cuiſinier, ce qui luy fut accordé, & les tiraſmes hors de la troupe. Monſieur de Monferan ſe miſt dans le chaſteau auec dix ou douze hommes : afin qu'il ne fuſt pillé. Ie recommanday ces gens-là aux ſoldats. Ils furent traittez ſelon la vie qu'ils auoient menée : car il n'en eſchappa vn ſeul, que ceux que i'ay nommé. Ce Bruſquin meſme que les Huguenots crioient tant, qu'il

Le chaſteau ſe rend.

Grande cruauté

d'un soldat Huguenot.

fut tué, s'empoigna à ma iambe, car i'estois à cheual, ayant cinq ou six sur luy. I'eus assez à faire à m'en démesler: & bien peu s'en fallut que ie ne fusse blessé. Et luy fut trouué vn rolle dans ses chausses de cent dix-sept hommes qu'il auoit tué, y ayant en escrit vn tel Prestre, vn tel laboureur, vn tel Moyne, tel marchand: & les consignoit tous de quel art ils estoient. Comme cela fut leu, les soldats retournerent à luy, & luy donnerent deux cens coups d'espée, encore qu'il fut desia mort. Monsieur de la Vauguyon arriua sur l'execution. Vn s'enfuyant le choqua luy & son cheual si roide, que presque le destourna hors du chemin: mais il estoit suiuy de si pres, qu'il n'alla pas guere loin. L'on me dit que ces gens estoient reuenus deuers S. Aulaye, & qu'ils auoient parlé auec monsieur de Iarnac, qui leur auoit dit, que monsieur de la Nouë se retireroit vers la Roche Chalais: qui fut cause que nous arrestasmes, qu'il se retireroit de là, où il estoit party: & que monsieur de Monferran & moy nous en irions amener l'artillerie droict à Bridoyre. I'arrestay auec eux, qu'encores que mon-

ſieur de la Roche m'appartint, & fuſt mon priſonnier pour eſtre chef de l'entreprinſe, ie voulois que tous trois partiſſions ſa rançon, comme nous auons faict. Et fut mis à la fin à ſix mille eſcus, dequoy chacun de nous trois en a tiré deux mille.

Eſtant arriué à Libourne ie fis paſſer l'artillerie contre mont la riuiere, qui alloit iour & nuict: car nous auions force gens pour tirer la corde du batteau. Et comme l'artillerie fut aupres de Chaſtillon, qui eſt à M. le Marquis de Villars, arriua vn homme, que monſieur de Madaillan m'enuoyoit, pour m'aduertir, que les ennemis de Bridoyre s'eſtoient ſauuez. Dequoy ie fus auſſi marry, que de nouuelle qu'on euſt ſceu apporter: car ma deliberation eſtoit de ne leur faire pas mieux qu'aux autres: & fiſt-on tourner l'artillerie contre bas la riuiere tirant droit à Bourdeaux: & là laiſſaſmes le capitaine Mabrun auec trois compagnies pour l'en ramener à Bourdeaux. Et monſieur de Monferran & moy nous nous en allaſmes deuant audit Bourdeaux. Le iour apres eſtre arriué i'allay au Palais, pour prendre congé de la Cour, pource que ie m'en

voulois retourner en ces quartiers, pour estre plus pres de Monsieur, s'il me commandoit. M. le President des Roffignac me fit les remerciemens de la part de toute la Cour, parce que nostre petite guerre auoit asseuré les chemins deuers Xainctonge : de sorte que tout le monde pourroit aller & venir de Bourdeaux en France seurement. D'autre part ie les auois mis en seureté du costé de la Dordoigne, ayant le chasteau de Bridoyre, & du costé de la Garonne ayant prins Lenignac, Taillecabat, & Pardaillac, parce que de ces costez ne pouuoient venir viures, ne hommes à Bourdeaux sinon du costé de Gascongne. Voilà le succes des entreprinses que nous fismes en cinq ou six iours, qui ne cousterent pas un teston au Roy, & à messieurs de la Cour encore moins. Que si messieurs de la ville de Bourdeaux m'eussent tenu ce qu'ils m'auoient promis, i'eusse gagé ma teste que i'eusse fait donner à Blaye du cul à terre. Et n'y voulois que huict iours, pourueu que M. le Baron de la Garde me fust demeuré, pour assaillir par mer. Et me voulus obliger a leur rendre les trente mille francs que ie leur deman-

Offres du sieur de Montluc pour assaillir Blaye.

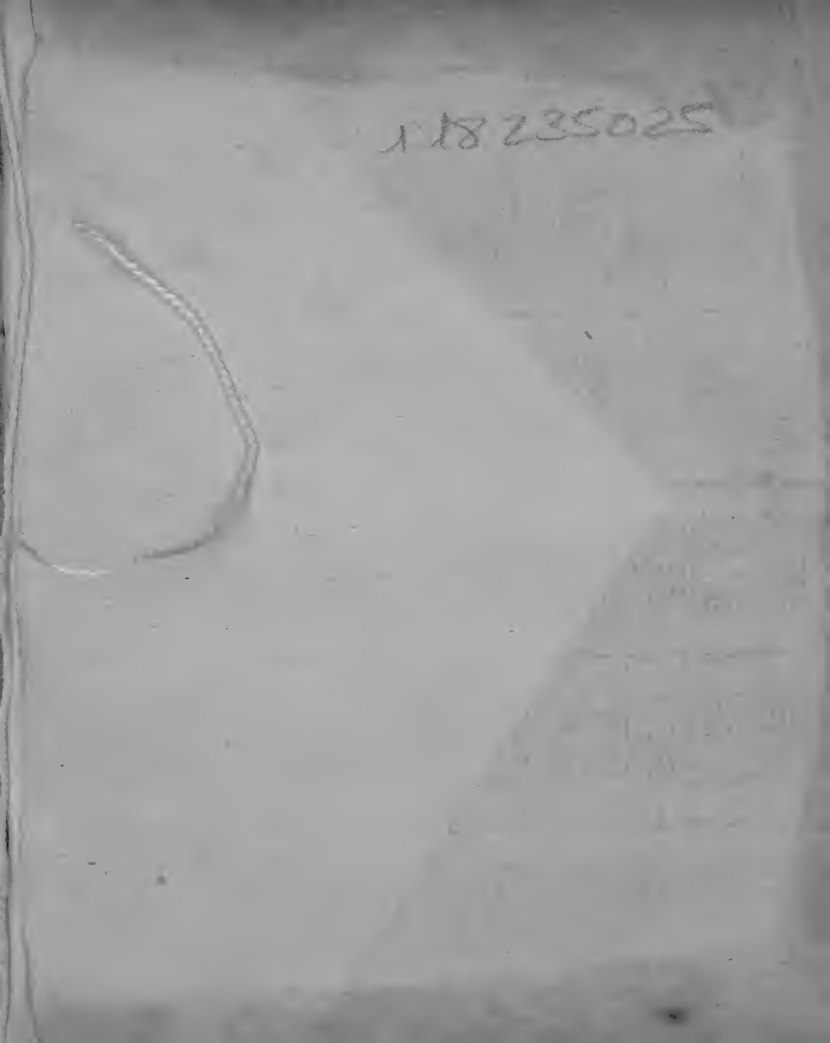
dois, pour payer les gens de pied, les frais de l'artillerie, & les pionniers, si ie ne l'emportois. Et comme ie vis qu'ils ne vouloient entrer là, ie leur presentay douze mille francs en prest, pour un an, sans en vouloir aucun interest. Monsieur de Valence mon frere leur en prestoit deux mille, bref la Cour de Parlement estoit fort échauffée en cette entreprinse. Mais depuis qu'il se parloit qu'il falloit que tous y aidassent il ne s'en parloit plus. Ces gens de robe longue sont de fascheuse desserre, & nous battent tousiours de leurs priuileges. Ie veux maintenir au tesmoignage des plus grands & gens de bien de Bourdeaux, qu'ils furent cause que cette entreprinse ne s'executa pas. Car comme les gens de la ville virent qu'ils ne vouloient fournir deniers, ils ne vouloient aussi faire, disans que la Cour de Parlement tenoit autant ou plus de richesses, que de la moitié de la ville. Et par deux fois me firent aller là, m'asseurant que des qu'ils me verroient, que tout seroit prest. Et quand i'y estois, ie les trouuois si longs de me tenir ce qu'ils me promettoient, qu'il m'en

falloit retourner. Et croy qu'ils eussent voulu que i'eusse faict l'execution à mes despends, & que le profit & vtilité leur en fut reuenu : & neantmoins aux offres que ie leur faisois, chacun peut bien connoistre que ie m'y voulois tenir du mien propre. Ie faisois toute la despense pour tous les gentils hommes, qui me faisoient cet honneur de me suiure, sans que ie voulusse que la ville m'en deffrayat d'un poulet. Et voilà l'occasion à la verité, pourquoy l'entreprinse de Blaye ne se fist. Ie m'asseure qu'il n'y auoit rien en Guyenne qui me peust empescher d'en venir à bout. Lors que Des-Roys la trahit, ie l'auois reconnuë. Ce n'est pas vne si mauuaise beste qu'on la faict. Dauantage en ce temps les Huguenots ne leuoient gueres la teste, & la Guyenne estoit assez paisible. Tous ceux qui estoient capables de porter les armes, s'en allerent au gros pres de M. l'Admiral, qui apres la mort de M. le Prince se fit déclarer chef, ne luy seruant M. le Prince de Navarre que d'ombre seulement. C'est pourtant cela qui a tant soutenu ledit sieur Admiral & son party, car un Prince

Monsieur l'Admiral chef des Huguenots.

du ſang peut beaucoup , encore qu'il fut bien ieune , & le fils de feu monſieur le Prince de Condé auſſi. Ce fut vne bonne fortune pour luy : ſans eux il ne l'euſt pas fait ſi longue.

Fin du troiſiéme Volume.


118235025


DE
26